

SCOT

PAYS DE SAINT-OMER

RAPPORT DE PRESENTATION

PARTIE 2

DIAGNOSTIC AGRICOLE

Vu pour être annexé à la délibération d'approbation du Comité Syndical du SMLA en date
du 25 juin 2019

PRÉAMBULE

Le diagnostic agricole suivant a été réalisé par la Chambre d'agriculture des Hauts-de-France, dans le cadre d'une convention de partenariat opérationnelle signée avec le Syndicat Mixte Lys Audomarois le 13 février 2015.

Compte tenu de la période de réalisation de ce diagnostic (2015-2016), le périmètre de l'étude est antérieur à la réforme territoriale au 1^{er} janvier 2017. Il comprend ainsi la Communauté de Communes du Canton de Fruges.

Pour répondre à une observation soulevée lors de l'enquête publique sur le projet arrêté de SCOT, il est précisé que les « parcelles indispensables au bon fonctionnement » des exploitations agricoles existantes sont des parcelles attenantes ou à proximité des bâtiments d'exploitation (rayon de 500 mètres) et qui sont ainsi nécessaires pour la viabilité et la fonctionnalité de l'exploitation (accessibilité, déplacement des animaux et des engins...).

L'AGRICULTURE SUR LE TERRITOIRE DU PAYS DE SAINT-OMER

Diagnostic agricole

Réalisé dans le cadre du SCOT

Rapport de l'étude



Juin 2016



SOMMAIRE

PRÉAMBULE	1
MÉTHODOLOGIE	2
Première phase : animation du milieu, collecte et analyse des données	2
Deuxième phase : définition des enjeux et des besoins.....	3
LE TERRITOIRE DU PAYS DE SAINT OMER : ÉLÉMENTS DE CONTEXTE	4
Présentation du Pays de Saint-Omer	4
Un pôle urbain et des communes plutôt rurales.....	6
L'occupation du sol.....	7
Un territoire et des paysages diversifiés	8
Un territoire agricole hétérogène	10
L'AGRICULTURE SUR LE TERRITOIRE DU PAYS DE SAINT-OMER	12
Présentation générale des exploitations	12
<i>Une densité moyenne des exploitations sur le territoire</i>	<i>12</i>
<i>Des exploitations en évolution</i>	<i>14</i>
<i>Un territoire dominé par des exploitations de type polyculture-élevage</i>	<i>16</i>
La dimension humaine dans les exploitations	18
<i>Les chefs d'exploitation</i>	<i>18</i>
<i>Des emplois présents dans les exploitations</i>	<i>20</i>
<i>Différents intervenants pour faciliter l'organisation du travail.....</i>	<i>23</i>
Le foncier, support de l'activité agricole	25
<i>Le parcellaire agricole</i>	<i>25</i>
<i>Les bâtiments d'exploitation</i>	<i>30</i>
<i>Les parcelles attenantes aux bâtiments, un enjeu majeur pour les exploitations.....</i>	<i>31</i>
Productions et filières	33
<i>Productions végétales</i>	<i>33</i>
<i>Productions animales.....</i>	<i>38</i>
<i>Démarches de qualité.....</i>	<i>40</i>
<i>Filières et débouchés.....</i>	<i>42</i>
<i>Le marais Audomarois, une spécificité du territoire.....</i>	<i>45</i>
Les activités de diversification	47
<i>Commercialisation en circuits courts</i>	<i>47</i>
<i>Activités d'accueil.....</i>	<i>48</i>
<i>Les réseaux.....</i>	<i>48</i>
<i>Développement des énergies nouvelles</i>	<i>49</i>

Perspectives d'évolution des exploitations.....	51
<i>Le renouvellement des générations : installation et transmission des exploitations</i>	<i>51</i>
<i>Les projets de bâtiments.....</i>	<i>52</i>
<i>Les projets de diversification</i>	<i>53</i>
Différents réseaux et une multitude d'acteurs auxquels font appel les exploitants locaux.....	56
<i>La mise en œuvre de la politique publique</i>	<i>56</i>
<i>Les syndicats agricoles.....</i>	<i>56</i>
<i>Les organisations économiques</i>	<i>56</i>
<i>Les organismes de crédit et d'assurances mutualistes</i>	<i>56</i>
<i>L'appui technique et économique.....</i>	<i>56</i>
<i>Le développement agricole et rural</i>	<i>56</i>
<i>L'enseignement agricole.....</i>	<i>58</i>
<i>Les organismes de recherche</i>	<i>58</i>
<i>Les services de l'État</i>	<i>58</i>
L'AGRICULTURE DANS LE TERRITOIRE	59
Le paysage, l'eau et l'environnement	59
<i>L'agriculture dans le paysage</i>	<i>59</i>
<i>L'eau, un enjeu important sur le territoire du Pays de Saint-Omer</i>	<i>59</i>
<i>Les enjeux environnementaux</i>	<i>64</i>
<i>Des agriculteurs acteurs au quotidien de la préservation de l'environnement</i>	<i>67</i>
Difficultés rencontrées par les exploitations agricoles.....	70
<i>Une forte pression sur le foncier</i>	<i>70</i>
<i>Des problèmes de boisements</i>	<i>70</i>
<i>Des problèmes de circulation.....</i>	<i>71</i>
<i>Dégradations, incivilités et conflits de voisinage.....</i>	<i>71</i>
ANALYSE DU TERRITOIRE ET DÉFINITION DES BESOINS, ENJEUX ET PRÉCONISATIONS	74
Approche humaine	74
<i>Constats et éléments de contexte.....</i>	<i>74</i>
<i>Besoins, enjeux et préconisations</i>	<i>75</i>
Approche foncière.....	76
<i>Constats et éléments de contexte.....</i>	<i>76</i>
<i>Besoins, enjeux et préconisations pour l'espace agricole.....</i>	<i>77</i>
<i>Besoins, enjeux et préconisations pour les exploitations et leur fonctionnement</i>	<i>77</i>
Approche économique	78
<i>Constats et éléments de contexte.....</i>	<i>78</i>
<i>Besoins, enjeux et préconisations - productions.....</i>	<i>79</i>
<i>Besoins, enjeux et préconisations - diversification</i>	<i>79</i>
<i>Besoins, enjeux et préconisations – difficultés rencontrées.....</i>	<i>79</i>

Approche environnementale	80
<i>Constats et éléments de contexte</i>	80
<i>Besoins, enjeux et préconisations</i>	81
Le repérage cartographique des enjeux spatiaux	81
<i>Des enjeux liés au bâti agricole</i>	81
<i>Des enjeux liés au parcellaire</i>	81
<i>Les équipements spécifiques : forages, points d'eau, drainage et réseau d'irrigation</i>	82
<i>Conclusion</i>	82
CONCLUSION	83
GLOSSAIRE, SIGLES ET ABBRÉVIATIONS	84
ANNEXE 1 : Questionnaire utilisé pour les enquêtes sur les Communautés de communes de la Morinie, du Pays d'Aire et du Pays de Lumbres	86
ANNEXE 2 : Liste des zonages environnementaux présents sur le Pays de Saint-Omer	89

ATLAS CARTOGRAPHIQUE

Localisation des sièges des exploitations agricoles en activité	1
Structure du parcellaire sur le territoire	2
Répartition des industries liées à l'agriculture sur le SCOT.....	3
Exploitations ayant une activité ou un projet d'activité de diversification sur la CA de Saint-Omer	4
Exploitations ayant une activité ou un projet d'activité de diversification sur la CC du Pays de Lumbres	5
Exploitations ayant une activité ou un projet d'activité de diversification sur la CC de la Morinie.....	6
Exploitations ayant une activité ou un projet d'activité de diversification sur la CC du Pays d'Aire	7
Exploitations ayant une activité ou un projet d'activité de diversification sur la CC du Canton de Fruges.....	8
Exploitations ayant une activité ou un projet d'activité de diversification sur la CC du Canton de Fauquembergues	9
Zones drainées et irriguées	10
Zonages environnementaux.....	11

PRÉAMBULE

Sur le territoire du Pays de Saint-Omer, le Syndicat Mixte Lys Audomarois (SMLA) a en charge le Schéma de Cohérence territoriale (SCOT) ainsi que l'animation et la gestion du Pays. Depuis le 2 Juillet 2009, le SMLA confie à l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région de Saint-Omer (AUDRSO) l'animation technique, au titre de son Programme Partenarial d'Activités, de l'ensemble des démarches Pays et SCOT.

Au regard de l'élargissement du territoire du Pays de Saint-Omer, de l'analyse des résultats du SCOT approuvé en 2008 et de sa compatibilité au Grenelle de l'environnement, le SMLA a prescrit la révision de son SCOT.

Ce processus de révision porte sur trois enjeux majeurs :

- L'actualisation du projet de territoire, notamment sur certaines thématiques mises en exergue dans le bilan de l'application du SCOT (mobilité, environnement...):
- La mise en compatibilité du document avec les objectifs de la loi portant engagement nationale pour l'environnement, notamment par la définition d'objectifs chiffrés de limitation de la consommation foncière ;
- L'intégration de 36 nouvelles communes dans le projet de territoire, suite à l'élargissement du périmètre du SMLA.

Dans ce contexte, le SMLA souhaite pleinement prendre en compte l'activité agricole dans la définition du projet de territoire. L'élaboration du diagnostic agricole à l'échelle du périmètre du SCOT du Pays de Saint-Omer a été confiée à la Chambre d'agriculture. Ce diagnostic est établi à l'échelle des six intercommunalités comprises dans le périmètre du SMLA, soit 118 communes.

Le SMLA et la Chambre d'agriculture du Nord-Pas de Calais ont signé une convention cadre de partenariat

sur laquelle s'appuie une convention opérationnelle pour réaliser ce travail de diagnostic agricole.

Cette dernière vise à développer des actions autour des axes suivants :

- développer un outil de connaissance partagé de l'espace rural et de l'agriculture ;
- identifier les enjeux de l'activité agricole et mieux appréhender ses besoins dans l'élaboration des documents d'urbanisme ;
- contribuer au maintien et au développement d'une agriculture dynamique en recherchant des pistes d'actions adaptées au territoire.

Cet outil de connaissance partagé de l'agriculture du territoire intercommunal ne doit pas être considéré comme une fin en soi, mais plutôt comme le début d'une coopération entre le Syndicat Mixte Lys Audomarois, la Chambre d'agriculture et le monde agricole.

La présente étude se décline en deux étapes :

- la première étape comprend trois parties :
 - o présentation du territoire du Pays de Saint-Omer et de ses principales caractéristiques ;
 - o caractérisation de l'agriculture du territoire dans toutes ses dimensions : humaines, foncières et économiques ;
 - o caractérisation l'agriculture par rapport à l'environnement et les difficultés qu'elle rencontre sur le territoire ;
- la seconde étape identifie les enjeux, les besoins et les préconisations de l'agriculture du territoire.

Le dossier est composé d'un rapport, d'un atlas cartographique, de cartes thématiques et descriptives, de cartes à enjeux et de fiches communales. Afin de respecter la confidentialité des données, certaines communes ont été regroupées.

La présente étude a été élaborée par le service Études de la Chambre d'agriculture Nord-Pas-de-Calais dans le cadre d'une convention de partenariat opérationnelle signée avec le Syndicat Mixte Lys audomarois le 13 février 2015.

Un Comité de Pilotage (COFIL) a été mis en place afin de valider les différentes étapes du diagnostic.

Le travail s'est déroulé en deux phases. Les exploitations concernées sont les exploitations ayant leur siège sur le territoire du Pays de Saint-Omer.

Première phase : animation du milieu, collecte et analyse des données

La Communauté d'agglomération de Saint-Omer et les Communautés de communes du Canton de Fauquembergues et du Canton de Fruges ayant déjà fait l'objet d'une enquête récente mobilisant près de 90% des exploitants, cette phase ne sera pas renouvelée sur ces territoires. Sur ces secteurs, l'étude s'appuiera sur les données d'ores et déjà récoltées et traitées.

Sur la Communauté d'agglomération de Saint-Omer, le diagnostic agricole réalisé dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) a été présenté aux agriculteurs en décembre 2015.

→ Information et sensibilisation des agriculteurs

Préalablement aux réunions, un courrier d'information a été envoyé aux maires et aux responsables agricoles locaux pour les informer de la démarche et vérifier la liste des exploitations par commune.

Au total, 13 réunions d'information des agriculteurs en présence du Maire ou de leur représentant ont été organisées. Chaque réunion concernait un groupe de communes. Les réunions se sont déroulées en mars pour les Communautés de communes de la Morinie (3 réunions) et du Pays d'Aire (2 réunions) et en mai et en juin pour la Communauté de communes du Pays de Lumbres (8 réunions).

Lors de ces réunions, il a été expliqué d'une part ce qu'était un Schéma de Cohérence Territorial, et d'autre part les objectifs du diagnostic agricole engagé ainsi que la méthodologie suivie. Pour le Pays de Lumbres, cette réunion a également été

l'occasion de présenter le processus de réalisation du PLUI, les données récoltées pour le diagnostic agricole du SCOT serviront également pour la réalisation de ce document d'urbanisme.

→ Collecte des informations et des données

Les données globales proviennent de plusieurs sources, notamment le Recensement Général Agricole (RGA), les différents services de la Chambre d'agriculture, la Chambre du Commerce et de l'Industrie (CCI) ou encore la Mutualité Sociale Agricole (MSA).

En raison du contexte spécifique du territoire, un objectif de 80% d'agriculteurs enquêtés sur l'ensemble du territoire a été fixé.

Les agriculteurs ont été enquêtés suite aux réunions. Différents thèmes ont été abordés dans un questionnaire spécifique à l'étude (voir annexe 1) :

- Dimension humaine : identification de l'exploitation et des exploitants, main d'œuvre, formation et transmission de l'exploitation, emploi...
- Dimension foncière : SAU, mode de faire-valoir...
- Dimension économique : productions animales et végétales, ateliers de diversification...
- Pressions et difficultés rencontrées.

Un travail cartographique important a été mené : les sièges et les sites d'exploitation, ainsi que les projets de bâtiments ont été cartographiés.

▪ Cas particuliers

La commune de Mametz a fait l'objet d'un diagnostic agricole en novembre 2014. Les agriculteurs n'ont donc pas été ré-enquêtés. De même, la commune de Wavrans sur l'Aa a fait l'objet d'un diagnostic agricole en 2013. Seules les exploitations ayant eu des évolutions ont été enquêtées de nouveau.

→ Traitement des données

Les données récoltées ont été traitées à l'échelle du SCOT et à l'échelle des Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI). Les résultats des enquêtes présentés dans la suite du rapport prennent en compte uniquement les exploitations enquêtées.

Deuxième phase : définition des enjeux et des besoins

Suite à l'analyse des données récoltées lors des enquêtes, trois réunions sous forme de table ronde ont été organisées en février et mars 2016 afin de déterminer les enjeux liés à l'agriculture sur le Pays de Saint-Omer. La première réunion concernant la Communauté de communes du Pays de Lumbres, la seconde la Communauté d'agglomération de Saint-Omer et les Communautés de la Morinie et du Pays et la troisième les Communautés de communes des Cantons de Fruges et Fauquembergues.

Les personnes invitées étaient les responsables agricoles du secteur, les élus de la Chambre d'agriculture présents sur le territoire et des agriculteurs qui représentaient un enjeu particulier pour le territoire.

Durant ces réunions, les résultats de l'étude ont été présentés. Puis des échanges ont eu lieu afin de comprendre les dynamiques et les problèmes rencontrés sur le territoire, ce qui a permis de déterminer les enjeux et les besoins liés à l'agriculture.

Avertissements sur les données présentées

→ **Définition de l'exploitation agricole**

Il existe une différence de définition de l'exploitation agricole entre celle utilisée dans le cadre du RGA et celle utilisée par la Chambre d'agriculture pour les enquêtes.

Dans la définition utilisée dans le cadre du RGA, trois conditions doivent être réunies :

- avoir une activité agricole c'est à dire produire des produits agricoles ou maintenir des terres dans de bonnes conditions agronomiques et environnementales ;
- l'exploitation doit avoir une dimension supérieure à 1ha de SAU ou 0,2ha de cultures spécialisées ;
- l'exploitation est soumise à une gestion courante indépendante c'est-à-dire avoir un numéro SIRET ou pacage.

Cette source d'information exhaustive et non nominative permet de comparer les données entre plusieurs territoires et de constater des évolutions dans le temps (1979-1988-2000-2010). Cependant, les données étant anonymes, les informations ne sont donc pas disponibles pour certaines communes en raison du secret statistique. Par ailleurs, les dernières données du RGA ayant été récoltées en 2010, certaines exploitations ont pu évoluer depuis.

Dans la définition utilisée par la Chambre d'agriculture pour les enquêtes, sont concernés :

- les exploitations agricoles en activité, (n'ont pas été reprises les exploitations tenues par un retraité ayant gardé une parcelle de subsistance) ;
- les centres équestres (relevant de l'activité agricole depuis la loi du 23 février 2005, article L 311-1 du code rural) ;
- les maraîchers ;
- les horticulteurs/pépiniéristes.

→ **Validité des données**

Ces données n'ont pas de valeur juridique. Elles correspondent à la situation de l'exploitation au moment des enquêtes et nécessitent donc une actualisation dans le temps. Les diagnostics ayant été réalisés sur une période de trois ans, l'activité agricole a par conséquent pu évoluer.

→ **Périmètres retenus**

Les périmètres retenus correspondent au découpage des intercommunalités au moment de la réalisation des enquêtes agricoles (voir découpage page suivante).

LE TERRITOIRE DU PAYS DE SAINT OMER : ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Présentation du Pays de Saint-Omer

Le territoire du Pays de Saint-Omer est situé dans le département du Pas-de-Calais. La carte ci-dessous permet de situer le Pays de Saint-Omer par rapport aux autres SCOT.

Le Pays de Saint-Omer compte 134102 habitants sur 1001km², soit une densité moyenne de 134 hab./km². Il regroupe 118 communes réparties sur 6 intercommunalités :

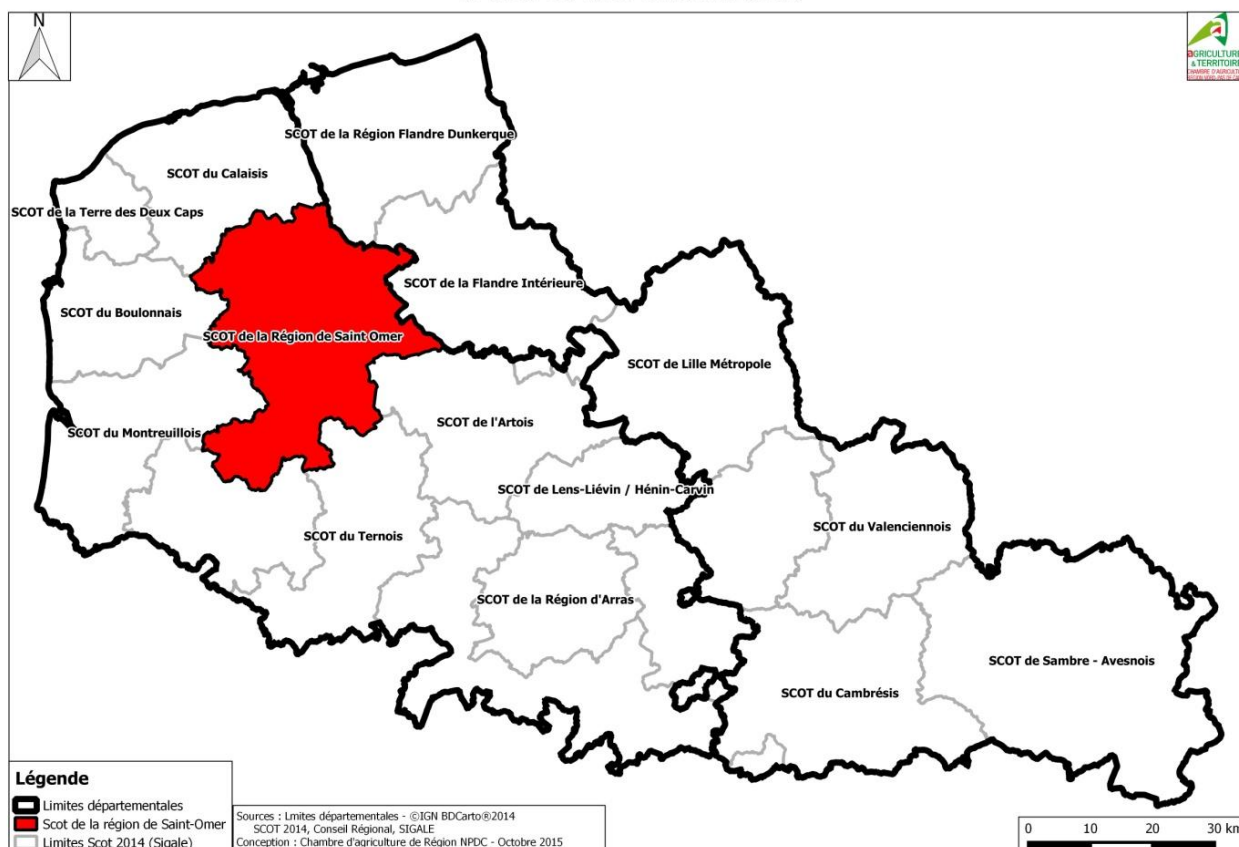
- La Communauté d'Agglomération de Saint-Omer : 25 communes ;
- La Communauté de Communes du Pays de Lumbres : 36 communes ;
- La Communauté de Communes de la Morinie : 9 communes ;

- La Communauté de Communes du Pays d'Aire : 5 communes ;
- La Communauté de Communes du Canton de Fauquembergues : 18 communes ;
- La Communauté de Communes du Canton de Fruges : 25 communes.

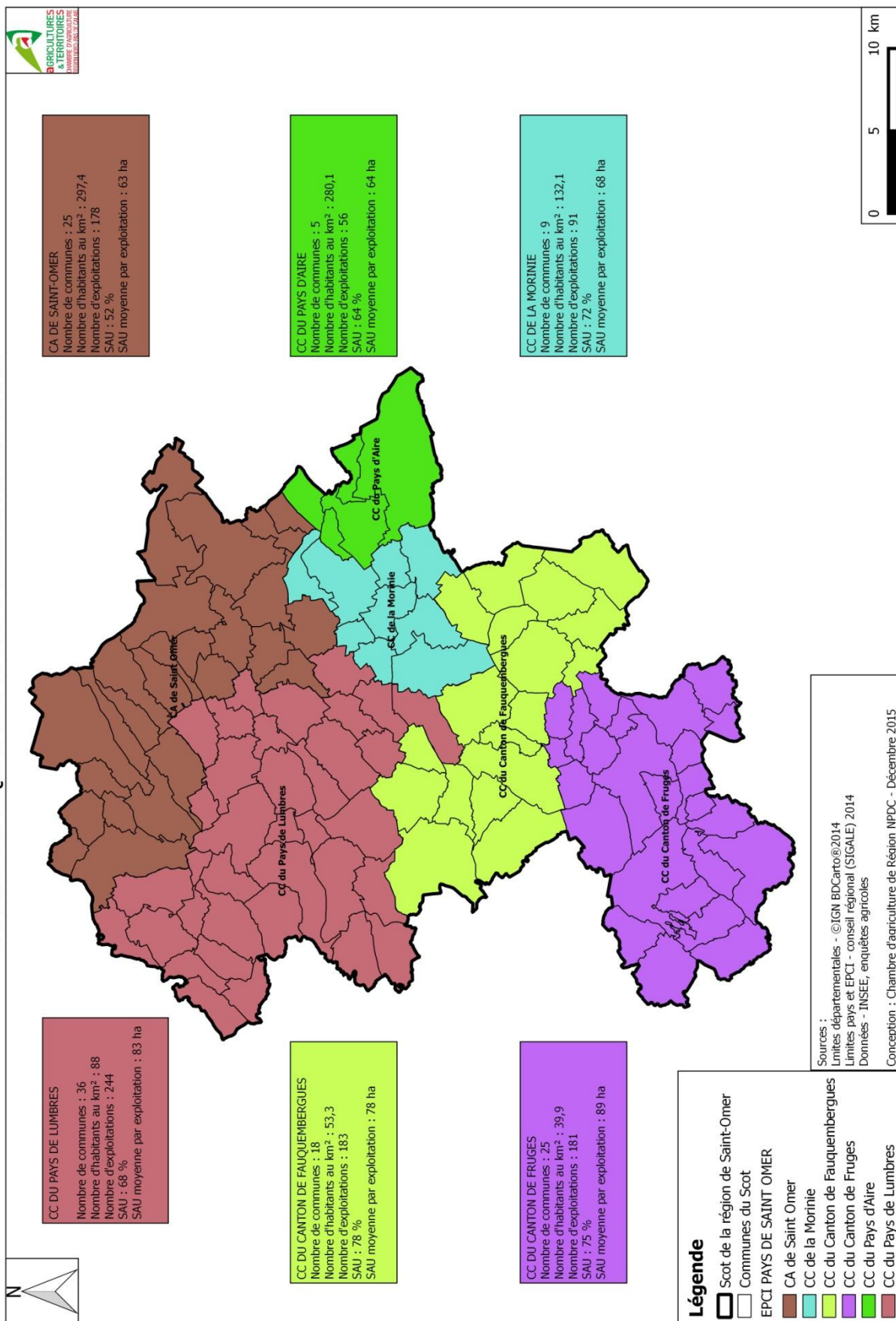
La Communauté d'agglomération de Saint-Omer et les Communautés de communes du Pays de Lumbres, de la Morinie, du Pays d'Aire et du Canton de Fauquembergues appartiennent à l'arrondissement de Saint-Omer. La Communauté de communes du Canton de Fruges appartient à l'arrondissement de Montreuil.

La carte ci-contre présente les principales caractéristiques des EPCI du Pays de Saint-Omer.

LE SCOT DU PAYS DE SAINT-OMER



CARACTERISTIQUES DES EPCI DU PAYS DE SAINT-OMER



Un pôle urbain et des communes plutôt rurales

La carte ci-dessous reprend les catégories d'espaces en Nord-Pas-de-Calais par commune. Ces catégories ont été définies par l'INSEE selon le nombre d'emplois présents.

Au nord, le pays se structure autour d'un centre urbain formé de Saint-Omer et de plusieurs villes telles qu'Arques et Longuenesse.

Le sud du territoire est plutôt rural avec une trame urbaine plus diffuse, notamment au niveau de la Communauté de communes du canton de Fruges.

D'après une étude de l'INSEE, le territoire autour de l'agglomération de Saint-Omer est situé dans l'espace Nord Littoral. Cet espace s'étend sur le long de la côte entre Boulogne et Dunkerque.

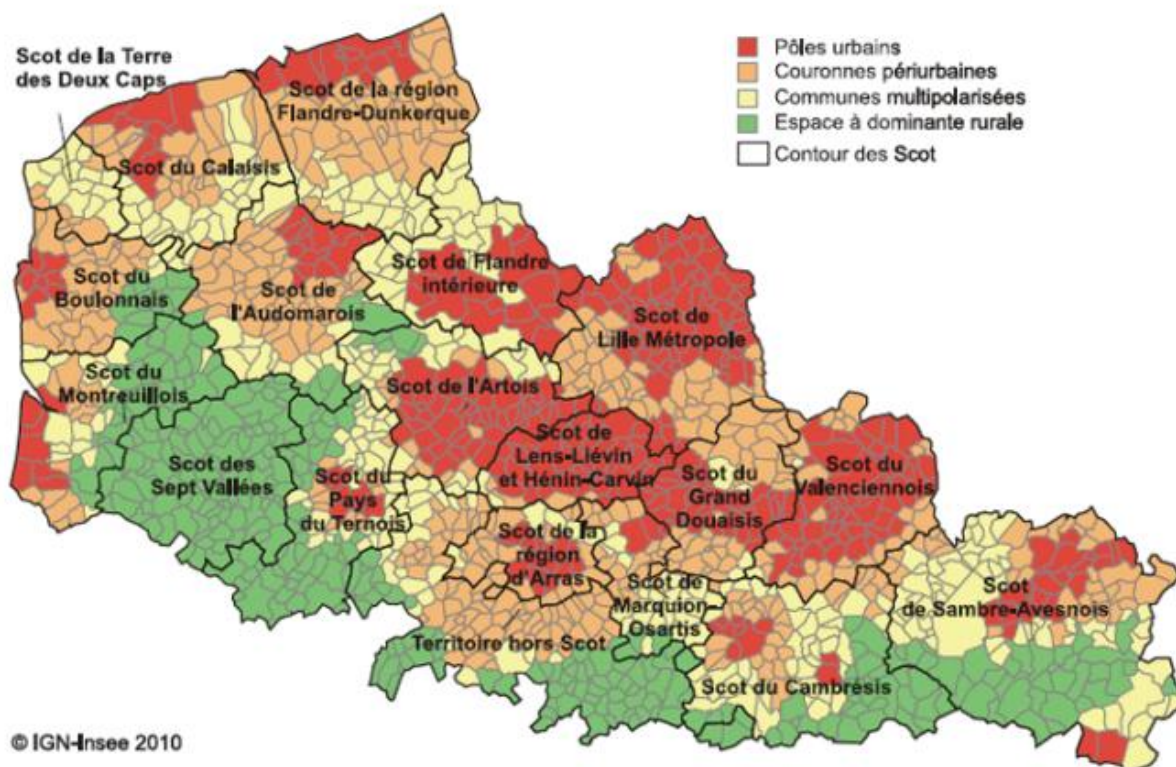
Territoire à dominante industrielle, les agglomérations sont confrontées à un repli démographique au profit des zones périurbaines. On assiste à une perte de population, notamment chez les plus jeunes. Cette situation s'explique entre autre par une reconversion du tissu productif et une baisse d'emplois conséquente dans l'industrie.

Le territoire au Sud de l'agglomération de Saint-Omer correspond à l'espace des vallées et plateaux ruraux. La densité de population est faible. En partie structuré par des villes intermédiaires comme Fruges, le territoire ne compte aucune agglomération. Grâce à un regain d'intérêt pour les territoires ruraux, cet espace a retrouvé une attractivité résidentielle après des décennies de démographie atone. Malgré les nouveaux arrivants, la proportion de seniors reste élevée.

D'un point de vue économique, ce territoire se distingue par l'importance des activités agricoles et des industries agro-alimentaires. Même si le volume d'emplois s'est réduit au fil des décennies, les activités liées à l'agriculture restent un élément structurant pour le territoire sur le plan économique et social.

Du point de vue environnemental, cet espace est confronté à des enjeux majeurs liés à la place des activités agricoles, à l'occupation des sols et à la gestion des zones environnementales. La gestion des conflits d'usage permettra à l'espace d'assurer son équilibre.

Carte 1 : Les catégories d'espaces en Nord-Pas-de-Calais



Source : Insee

L'occupation du sol

Le Pays de Saint-Omer est globalement moins urbanisé que la moyenne régionale. Les surfaces artificialisées occupent 11,4% de la surface du territoire (Source : Occupation du sol, 2009. Note : les données ne prennent pas en compte la Communauté de communes du Canton de Fruges).

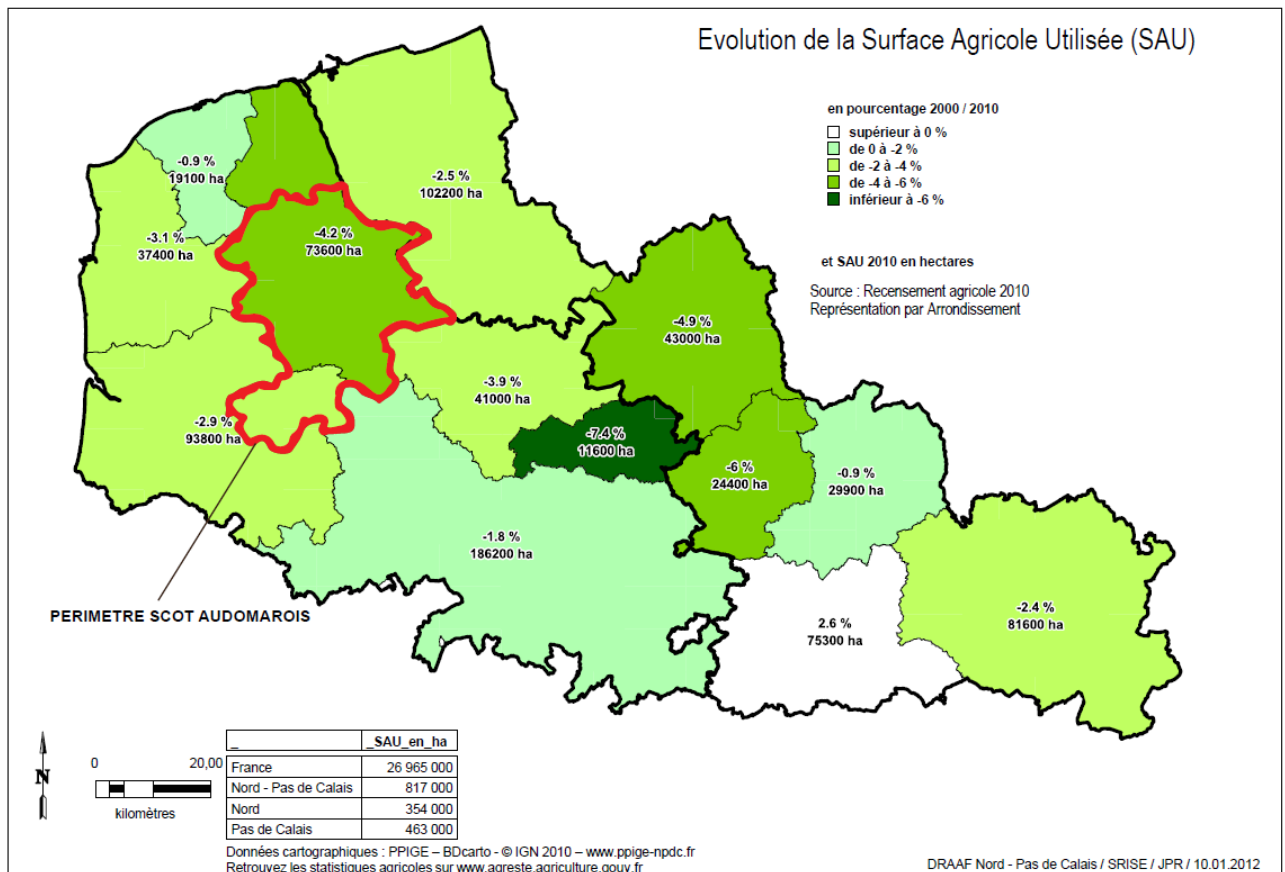
→ La part de l'agriculture dans l'occupation du sol

Les terres cultivées représentent 55,2% du territoire et les prairies 19,3%. Les espaces naturels représentent 14,1% du territoire (source : occupation du sol, 2009, les données ne prennent pas en compte la Communauté de communes du Canton de Fruges).

→ Des pressions importantes sur le secteur agricole

Dans le pays de Saint-Omer, le secteur agricole doit faire face à des pressions plus élevées qu'en moyenne régionale. Ainsi, la surface agricole utile (SAU) a diminué de 4,2% entre 2000 et 2010 soit un rythme deux fois plus rapide que dans le Nord – Pas de Calais, entraînant une diminution plus importante des exploitations et des emplois.

Comme dans l'ensemble de la région, cette baisse est en premier lieu la conséquence d'une croissance des territoires artificialisés qui se fait principalement au détriment des terres agricoles. Toutefois, dans le pays de Saint-Omer, la diminution plus rapide des espaces agricoles s'explique également par une croissance plus rapide des espaces naturels.



Un territoire et des paysages diversifiés

→ Des paysages variés

Le territoire du Pays de Saint-Omer comprend une multitude de paysages variés (carte ci-contre).

L'Audomarois est un paysage relativement plat de marais et d'anciens marais, reliques de forêts et d'habitats dispersés, entouré de quelques plateaux. Dans le marais, les petites maisons de maraîchers et les canaux, ou watergangs, sont typiques du paysage local. Les moulins ont aussi joué un rôle important dans l'assèchement des marécages.

Le paysage de coteaux calaisiens et du Pays de Licques constitue une transition entre le Haut Boulonnais et la plaine maritime flamande. La morphologie générale est constituée d'un haut plateau. Il s'agit de l'une des zones les plus boisées de la région.

Les paysages du Pays d'Aire constituent la transition entre le Haut et le Bas Pays. Il s'agit de paysage de plateaux calcaires.

Les paysages de Hauts Plateaux artésiens sont des paysages de plateaux labourés entaillés de vallées verdoyantes.

→ Un relief vallonné

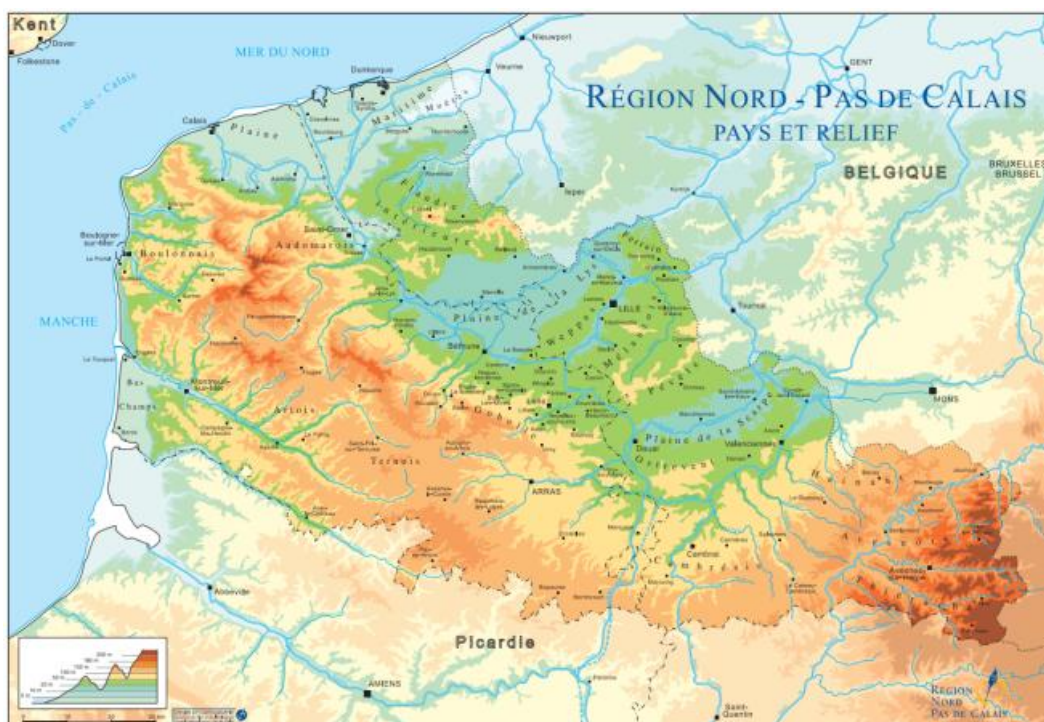
Le Pays de Saint-Omer présente un relief vallonné avec des altitudes comprises entre 0 et 200m (carte ci-dessous).

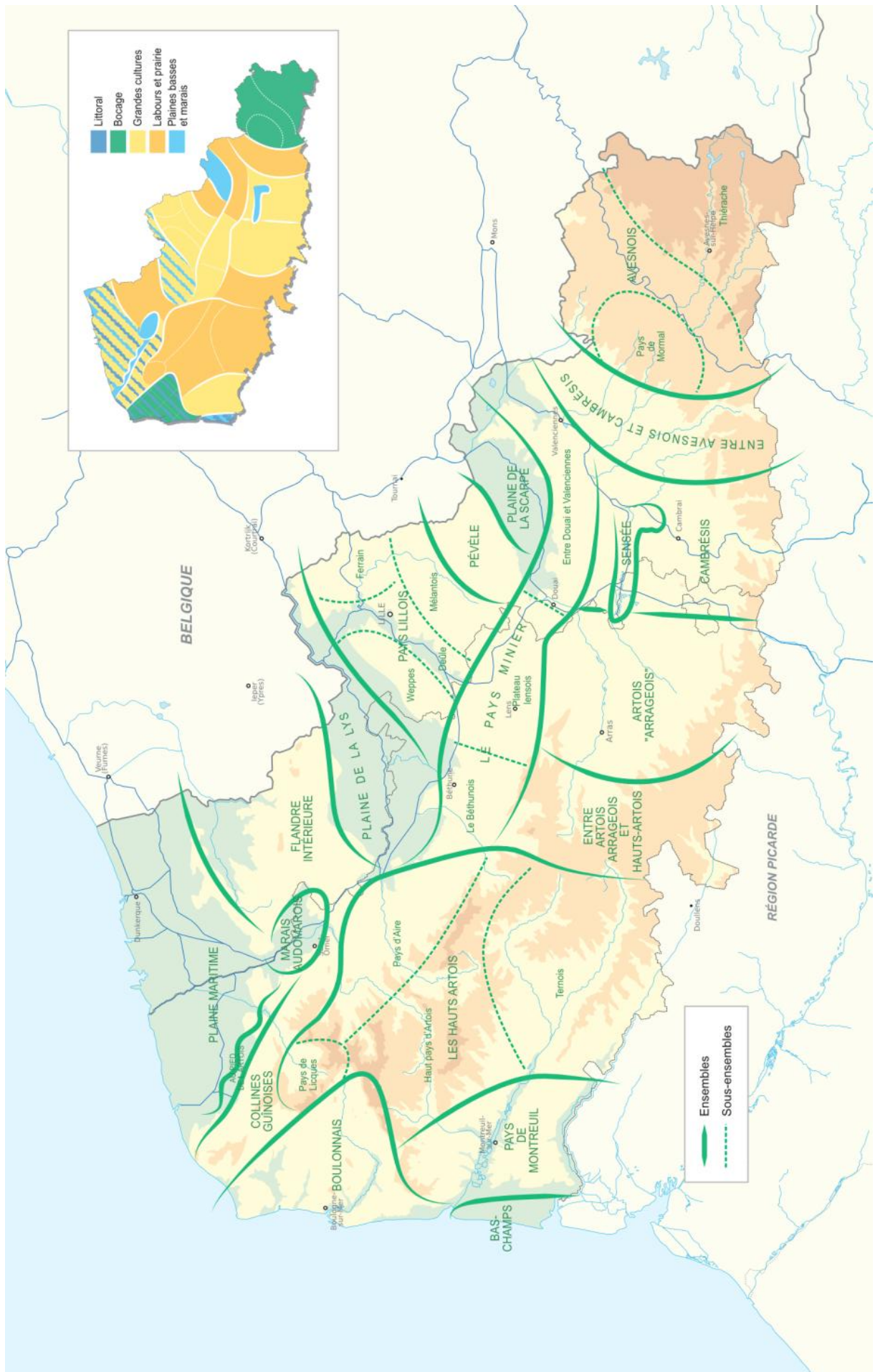
→ Le réseau hydrographique

L'eau revêt une grande importance sur le territoire. Le territoire alimente en effet l'agglomération dunkerquoise, une partie du Calaisis, une partie de la métropole lilloise et l'industrie agro-alimentaire. Il rend de nombreux services dans le domaine de l'eau (épuration, tamponnement hydraulique...).

Par ailleurs, le secteur est confronté à de nombreuses zones d'inondations constatées, en particulier dans la vallée de l'Aa, le marais Audomarois et la vallée de la Lys.

La gestion optimisée de l'eau entre ses différents usages (agricoles, captages, navigation, biodiversité, tamponnement hydraulique, etc.) est donc un enjeu important, et nécessite une gouvernance adaptée sur le bassin.

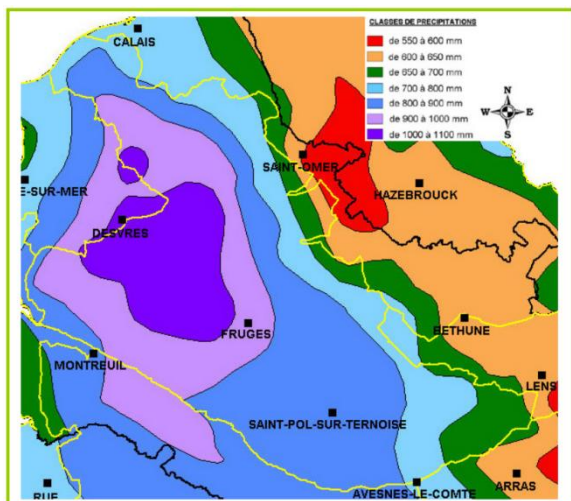




Source : Atlas des Paysages de la région Nord-Pas-de-Calais

→ **Le climat**

Le climat, de type océanique, est très humide à l'ouest vers Fruges où la pluviométrie moyenne annuelle est d'environ 1000 mm/an, soit la valeur la plus élevée du département (voir carte ci-dessous). À l'est, vers Saint-Omer, la pluviométrie est plus faible et descend à 550 mm/an.



Source : Météo France

La température annuelle moyenne est d'environ 10°C. Le climat subit les influences continentales en direction de l'est. Cela se caractérise par un abaissement précoce dans l'année des températures et une fréquence élevée des gelées tardives.

Un territoire agricole hétérogène

→ **Les Petites régions agricoles**

Les petites régions agricoles ont été définies en 1964 pour mettre en évidence des zones agricoles homogènes. Sur le territoire du Pays de Saint-Omer, six petites régions agricoles sont représentées (carte ci-contre).

Le secteur du Haut-Pays d'Artois peut être qualifié de plateau entaillé de nombreuses vallées. Les sols sont en majorité de type limon battant. Le territoire est dominé par l'élevage et l'herbe

Le Pays d'Aire constitue la transition entre le Béthunois et le Haut Pays. Les sols sont de type limons battants. L'agriculture est mixte, avec une présence de cultures et d'élevage.

Les sols des Wateringues sont à texture variable, avec une dominance de sols sableux. L'agriculture est dominée par les cultures sous contrat

(betteraves sucrières...) et les cultures légumières (choux fleurs).

Le Boulonnais est une région essentiellement dominée par l'élevage bovin. Le paysage est bocager.

Les collines Guinoises constituent la transition entre le Boulonnais et les Wateringues. Les sols sont en majorité de type limon battant. L'agriculture est dominée par les céréales et les plantes sarclées.

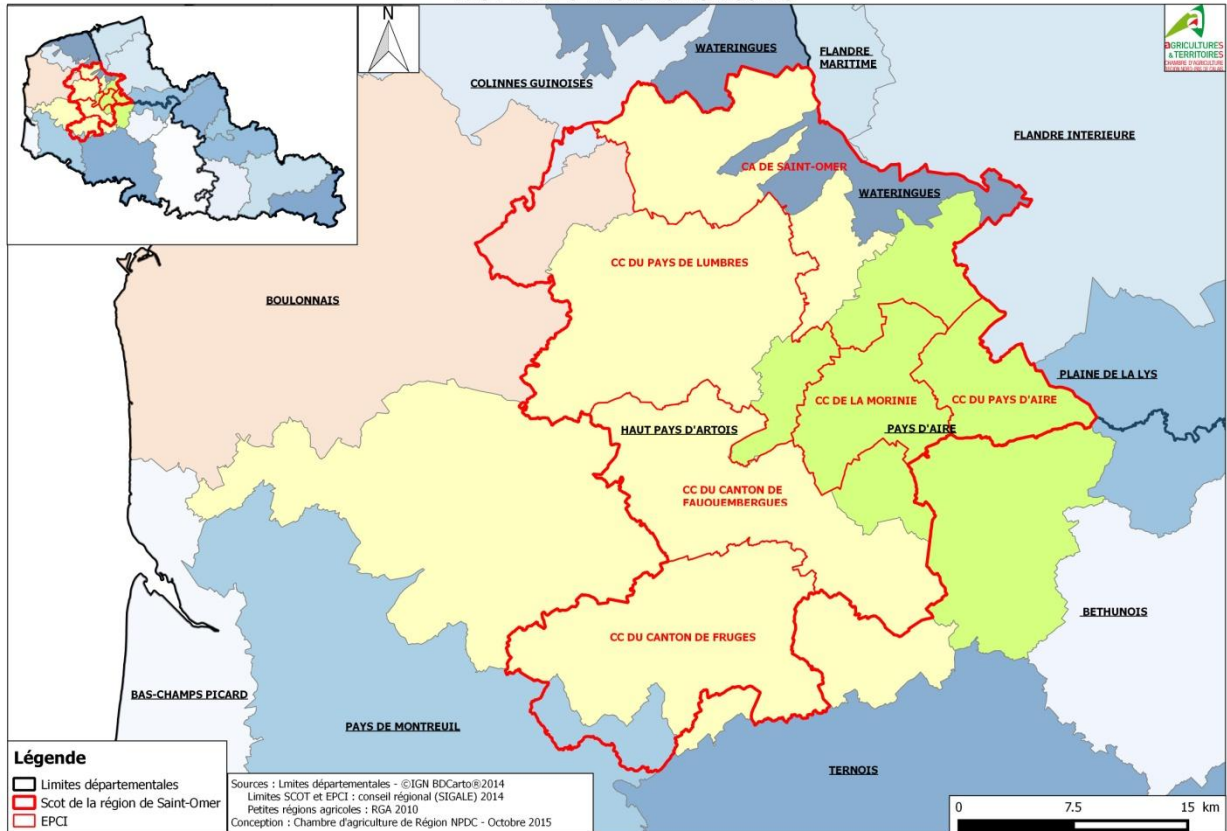
Au sud du territoire, trois communes sont situées dans le Pays de Montreuil. Le plateau Artésien est, dans le Montreuillois, très compartimenté et profondément entaillé par les rivières. Ce sont les grandes cultures qui dominent le paysage.

→ **Un bon potentiel agronomique**

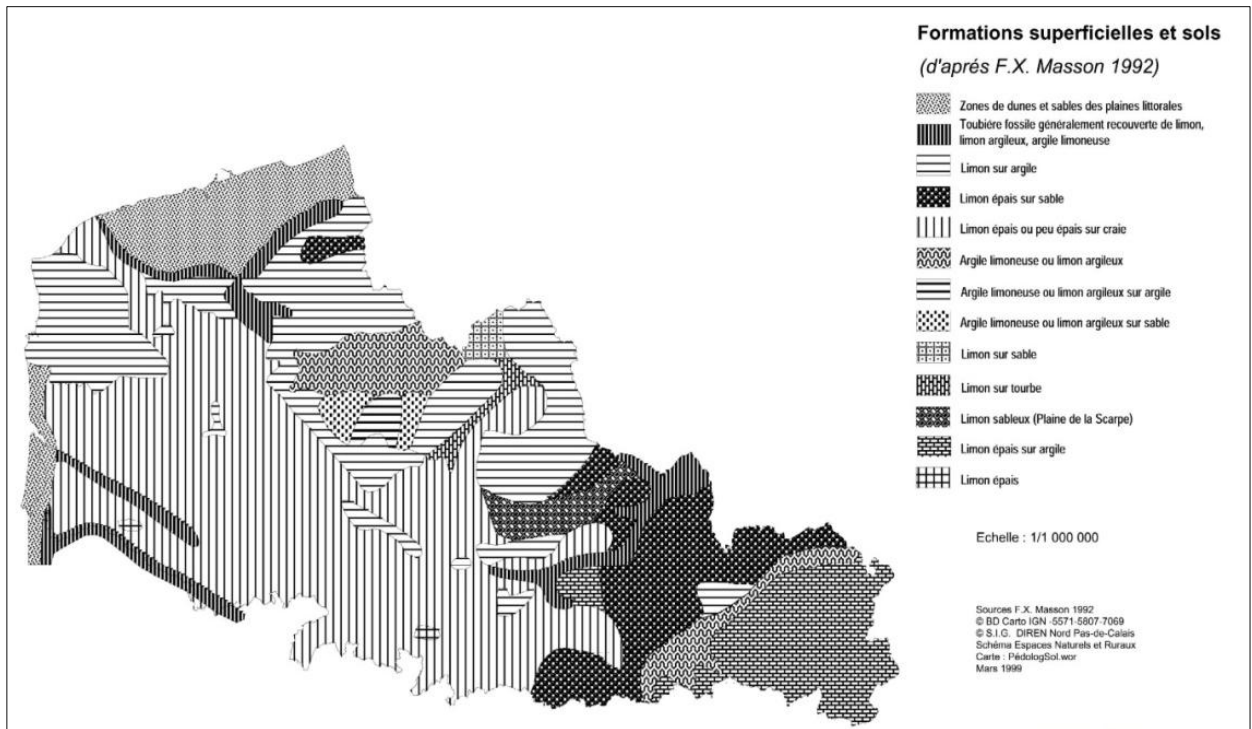
Globalement, les sols sont de type limoneux à limono-argileux avec présence d'un phénomène de battance (carte ci-contre).

Cela est signe de la bonne fertilité des sols, même si ceux-ci sont sensibles aux problèmes d'érosion sur certaines communes.

LES PETITES REGIONS AGRICOLES



CARTE SIMPLIFIÉE DES TYPES DE SOLS



Source : DREAL, 2007

L'AGRICULTURE SUR LE TERRITOIRE DU PAYS DE SAINT-OMER

Les éléments présentés ci-après se basent sur les résultats des enquêtes effectuées auprès des agriculteurs du territoire. Afin de permettre une comparaison avec d'autres territoires, ces données sont complétées par des données générales provenant de plusieurs sources (RGA, MSA, données chambre...).

Lors des enquêtes, 933 exploitations en activité ont été recensées. 793 exploitations ont été enquêtées, soit un taux de réponse de 85%.

Le tableau ci-dessous reprend le nombre d'exploitations enquêtées et le taux d'enquête par EPCI.

EPCI	Recensées	Enquêtées	Année de l'enquête	Taux d'enquête
Saint-Omer	178	161	2013	90%
Pays de Lumbres	244	188	2015	77%
Morinie	91	74	2015	81%
Pays d'Aire	56	45	2015	80%
Fauquembergues	183	165	2012	90%
Fruges	181	160	2012	88%
SCOT	933	793	2012-2015	85%

Source : enquêtes agricoles

Ce bon taux de participation montre l'intérêt des agriculteurs pour le travail engagé.

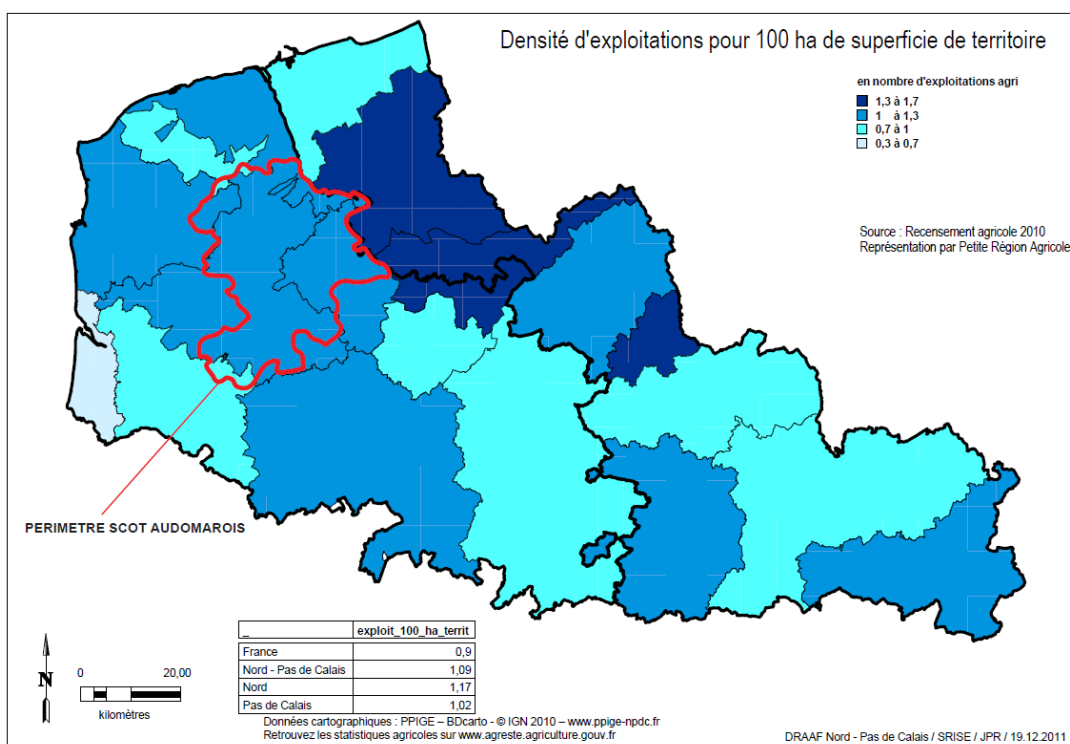
La carte ci-contre (carte 1 de l'atlas cartographique) présente la répartition des sièges des exploitations en activité sur le Pays de Saint-Omer. Le siège de l'ensemble des exploitations en activité a été repéré. On recense en moyenne 8 exploitations par commune, ce chiffre étant compris entre 7 et 11 selon les EPCI.

Présentation générale des exploitations

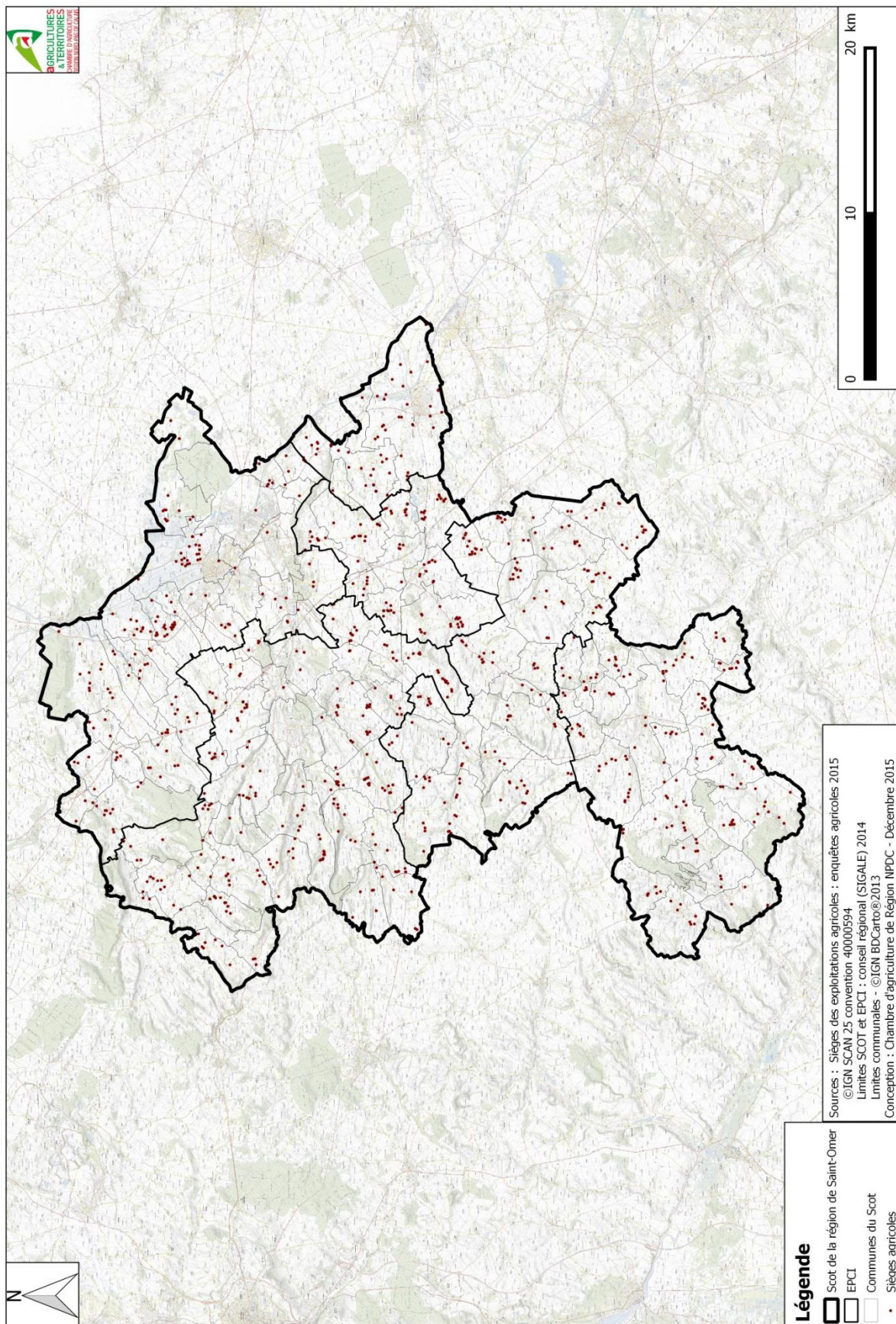
Une densité moyenne des exploitations sur le territoire

D'après les données du RGA de 2010, sur le Nord-Pas-de-Calais, on compte en moyenne 1,09 exploitation pour 100ha de superficie de territoire (carte ci-dessous).

Sur le Pays de Saint-Omer, ce chiffre est compris entre 1 et 1,3 exploitation pour 100ha de superficie territoire. Le territoire se situe dans la moyenne régionale.



LOCALISATION DES SIEGES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES EN ACTIVITE



Des exploitations en évolution

→ Un nombre d'exploitations et de chefs d'exploitation en diminution

Le nombre d'exploitations présentes sur le territoire évolue constamment. Le graphique ci-contre représente l'évolution du nombre d'exploitations et du nombre de chefs d'exploitation entre 1979 et 2010.

En 2010 et d'après le RGA, 1164 exploitations avaient été recensées sur le territoire du Pays de Saint-Omer. Ce chiffre était de 3766 en 1979. En une trentaine d'années, le nombre d'exploitations sur le Pays de Saint-Omer a donc diminué de près de 70%.

Le nombre de chefs d'exploitation a également diminué entre 1979 et 2000, passant de 3787 à 1883 en 21 ans. Le nombre de chef d'exploitation par exploitation a cependant tendance à augmenter. En 1979, on comptait 1,01 chef pour 1 exploitation tandis qu'en 2000, ce chiffre était de 1,13 chef pour 1 exploitation. On assiste donc à un développement des formes sociétaires.

Le Pays de Saint-Omer est l'un des territoires les plus touchés par la perte d'exploitations (carte page ci-contre). Cette tendance à la baisse du nombre d'exploitations continue aujourd'hui mais a tendance à ralentir.

→ Une augmentation de la SAU par exploitation

La SAU moyenne par exploitation est de 76ha sur le territoire du Pays de Saint-Omer.

Le graphique ci-contre présente l'évolution de la SAU par exploitation entre 1979 et 2010.

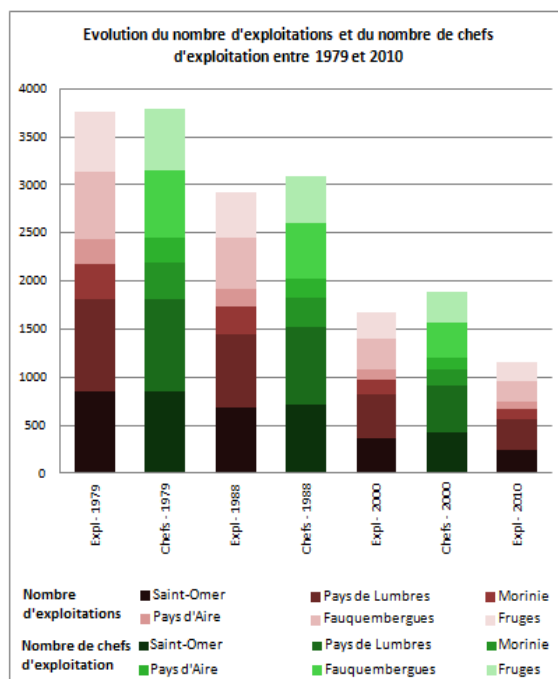
Depuis 1979, la SAU moyenne par exploitation a été multipliée par trois. On assiste donc à une augmentation de la taille des exploitations.

Cette évolution est à mettre en parallèle avec la diminution du nombre d'exploitations présentes sur le territoire.

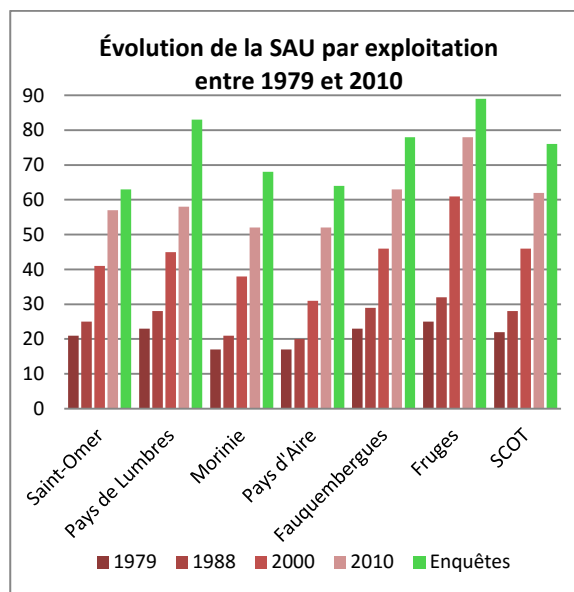
→ Le statut des exploitations : un développement des formes sociétaires

Le graphique ci-contre présente le statut des exploitations.

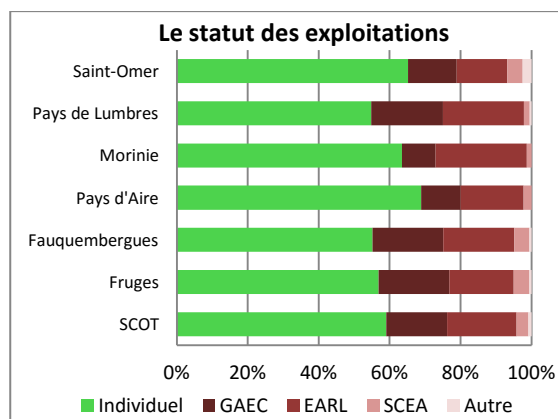
En moyenne sur le SCOT, 59% des exploitations sont en statut individuel et 41% sont sous forme sociétaire.



Le nombre de chefs d'exploitations n'est pas disponible pour 2010
Source : RGA



Sources : RGA et enquêtes agricoles



Source : enquêtes agricoles

D'après le RGA, le pourcentage d'exploitations en statut individuel était de :

- 97% en 1979 ;
- 95% en 1988 ;
- 84% en 2000.

Le pourcentage d'exploitations sous statut individuel a donc tendance à diminuer. En effet, la mise en société offre de nombreux avantages pour les exploitants agricoles. Elle permet de mutualiser les moyens humains, financiers et matériels au sein d'une entité juridique à part entière.

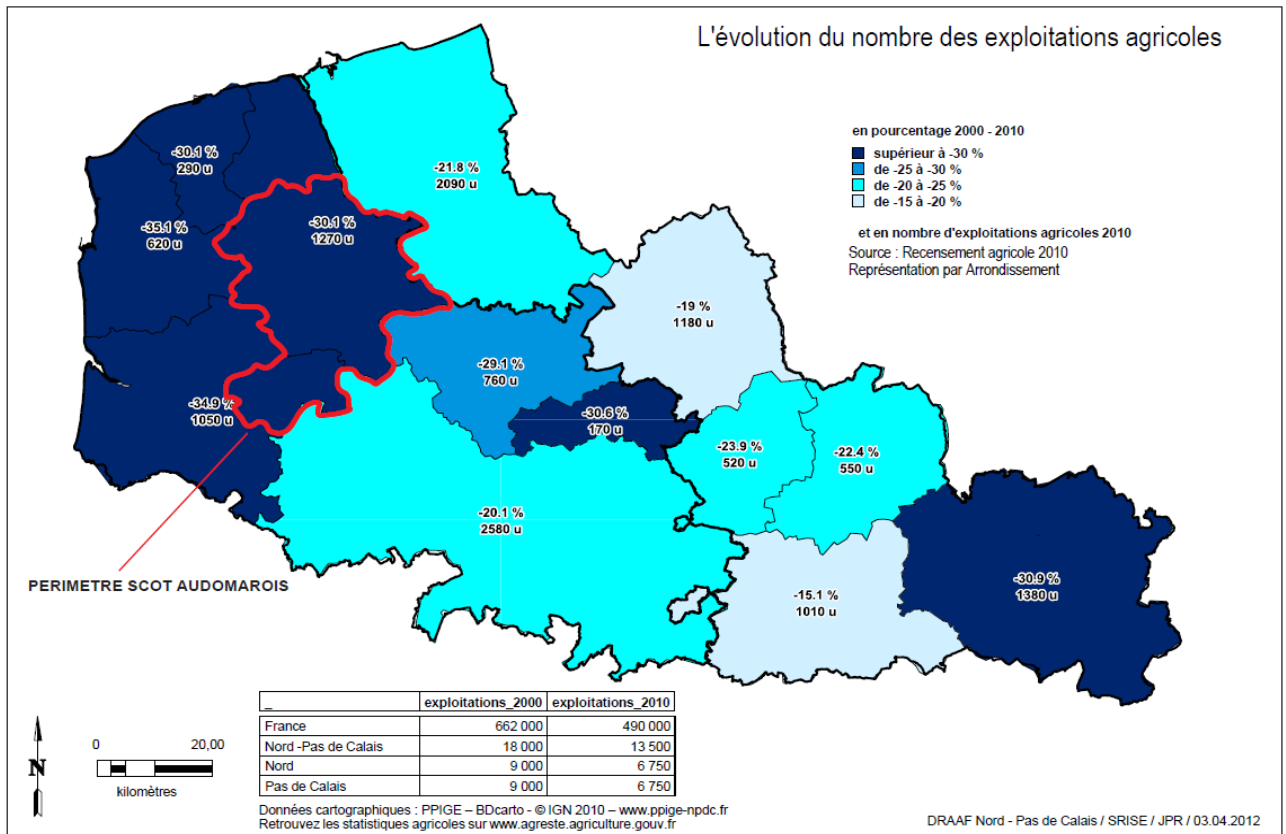
Deux types de formes sociétaires dominent : le GAEC et l'EARL.

Le GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun) offre une transparence juridique, sociale et fiscale et se compose d'au moins deux associés.

L'EARL (Entreprise Agricole à Responsabilité Limitée) offre l'avantage de pouvoir être constituée par une seule personne tout en dissociant le patrimoine privé du patrimoine professionnel.

Ces formes sociétaires sont adéquates pour les exploitations pratiquant l'élevage laitier. Notamment, la traite doit être effectuée deux fois par jour tous les jours de l'année. Le regroupement en société permet donc d'avoir une meilleure organisation du travail et, le cas échéant, de dégager du temps pour des activités de diversification.

D'un point de vue réglementaire et fiscal, ces formes sociétaires évoluent dans le temps. Par exemple, depuis juillet 2010, les conjoints, qu'ils soient mariés, pacsés ou concubins peuvent créer un GAEC à deux.



Un territoire dominé par des exploitations de type polyculture-élevage

Les données du RGA de 2010 recensent l’Orientation Technico-Économique (OTEX) dominante de chaque commune du Nord-Pas-de-Calais. L’OTEX est déterminée à partir de la part relative des Marges Brutes Standards (MBS) des différentes productions dans la MBS totale de l’exploitation.

La carte ci-dessous reprend les OTEX dominants des communes du Nord-Pas-de-Calais.

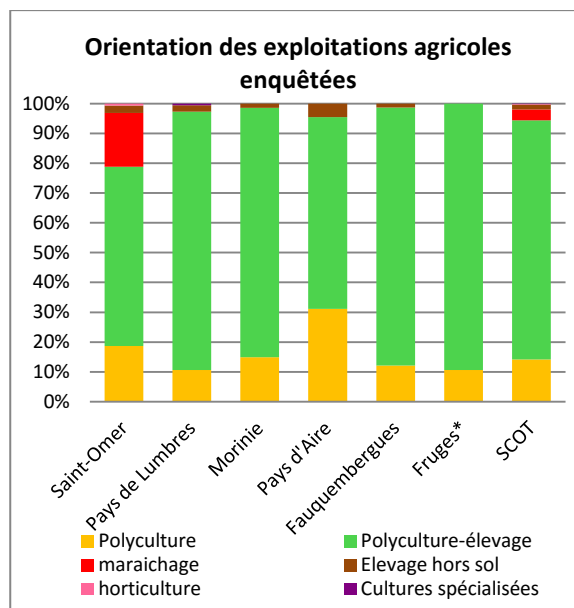
Les exploitations du Pays de Saint-Omer sont majoritairement des exploitations de type « polyculture-polyélevage » et « élevage de bovins lait ou mixte ».

Sur quelques communes autour de Saint-Omer, les exploitations de type « grandes cultures » sont dominantes.

Enfin, sur la commune de Saint-Omer, les exploitations de type « maraîchage » sont dominantes.

80% exploitations agricoles rencontrées dans le cadre des enquêtes sont de type polyculture-élevage et 14% sont de type polyculture.

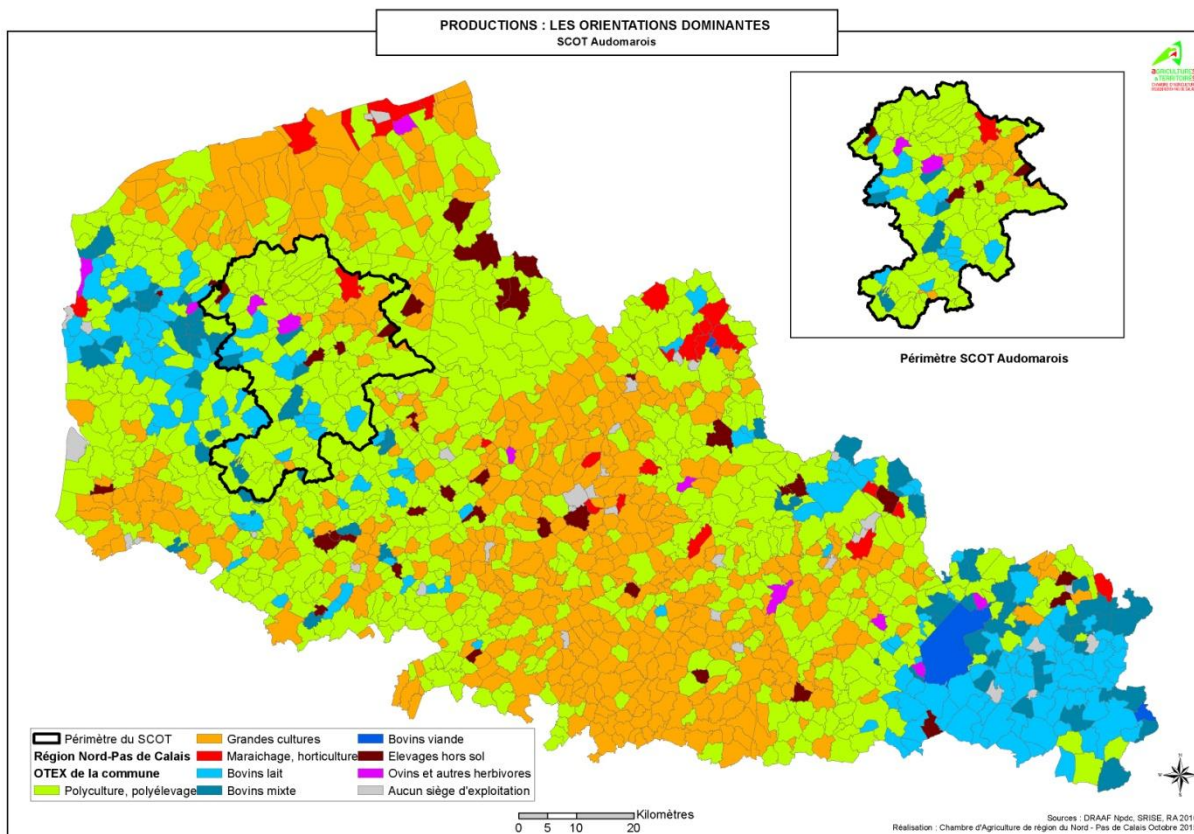
Le graphique suivant reprend les résultats obtenus lors des enquêtes avec les exploitants.



*pas de distinction de fait entre les différents types de culture
Source : Enquêtes agricoles

Sur la Communauté d’agglomération de Saint-Omer, 18% des exploitations sont des maraîchers. Ces exploitations sont principalement situées dans le marais audomarois, qui correspond au secteur des wateringsues.

13 exploitations (soit 2% du nombre total d’exploitations enquêtées) pratiquant l’élevage hors sol ont été rencontrées. Ces exploitations sont réparties sur l’ensemble du territoire.



POINTS DE REPÈRE

933 exploitations recensées
793 exploitations enquêtées
Soit un taux de réponse de 85%

Une densité d'exploitations proche de la moyenne régionale

8 exploitations en moyenne **par commune**

Un **nombre d'exploitations** et de chefs d'exploitations **en diminution**
-31% entre 2000 et 2010

Une **augmentation de la SAU moyenne** par exploitation
+35% entre 2000 et 2010

Un **développement** des exploitations sous **forme sociétaire**

Un territoire dominé par des exploitations de type **polyculture-élevage**
*Une particularité : la présence de maraîchage sur la
Communauté d'agglomération de Saint-Omer*

La dimension humaine dans les exploitations

Les chefs d'exploitation

Les 793 exploitations enquêtées comptent 1069 chefs d'exploitation.

Les femmes représentent en moyenne 19% des chefs d'exploitation (tableau ci-dessous).

On observe des différences entre les EPCI. Ainsi sur la Communauté de communes du Canton de Fauquembergues, les femmes représentent 25% des exploitants, tandis que sur la Communauté de communes du Canton de Fruges, elles ne représentent que 8% des exploitants.

Le métier a tendance à se féminiser. Certaines épouses ne sont pas reconnues chefs d'exploitation mais ont le statut de salarié ou de conjoint collaborateur. Dans le second cas, elles entrent alors dans la catégorie de la main d'œuvre familiale non rémunérée.

→ Age des chefs d'exploitation

L'âge moyen des chefs d'exploitations est de 46 ans sur le territoire du Pays de Saint-Omer. Ce chiffre varie entre 45 et 49 ans selon les intercommunalités, la moyenne sur le Nord-Pas-de-Calais d'après le RGA de 2010 étant de 47 ans.

Le graphique suivant présente les résultats obtenus lors des enquêtes avec les exploitants pour les données portant sur l'âge des chefs d'exploitation. Près de la moitié des chefs d'exploitations ont entre 40 et 55 ans.

La Communauté de communes du Pays d'Aire se distingue des autres EPCI par le fait que la part d'exploitants de plus de 55 ans est relativement importante par rapport à celle des 40-55 ans.

→ Formation

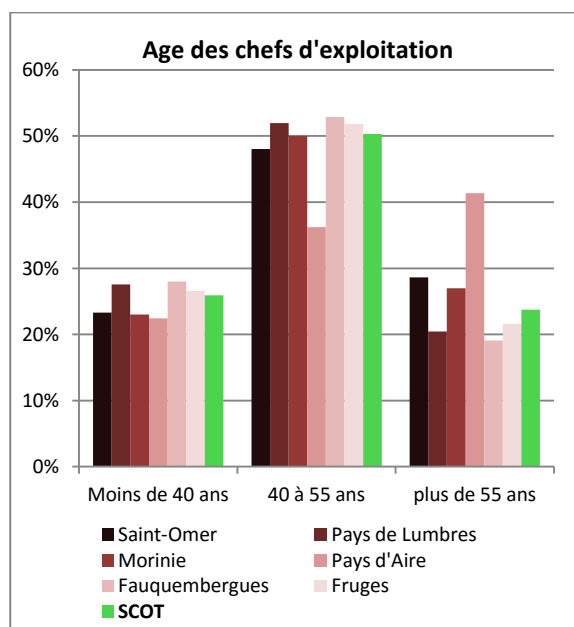
Sur les EPCI du Pays de Saint-Omer pour lesquelles les données sont renseignées, la moitié des exploitants ont un niveau inférieur au baccalauréat et l'autre moitié possède au moins le baccalauréat (tableau ci-dessous).

Ces valeurs sont relativement homogènes entre les EPCI.

Au niveau régional, on constate aujourd'hui une augmentation du niveau de formation des exploitants.

EPCI	Hommes	Femmes
Saint-Omer	79%	21%
Pays de Lumbres	80%	20%
Morinie	83%	17%
Pays d'Aire	79%	21%
Fauquembergues	75%	25%
Fruges	92%	8%
SCOT	81%	19%

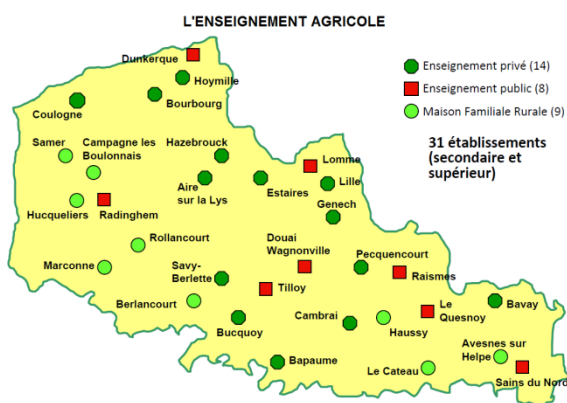
Source : Enquêtes agricoles



Source : enquêtes agricoles

EPCI	< bac	bac ou > Bac
Saint-Omer	Données non renseignées	
Pays de Lumbres	46%	54%
Morinie	58%	42%
Pays d'Aire	47%	53%
Fauquembergues	Données non renseignées	
Fruges	52%	48%
SCOT	50%	50%

Source : enquêtes agricoles



Source : Carnets de l'agriculture – Chambre d'agriculture NPDC

L'offre de formation initiale est diversifiée et bien répartie sur le territoire, avec plusieurs établissements répertoriés (carte ci-contre). Ce maillage dense permet aux agriculteurs de bien se former à l'installation.

Par ailleurs, tout au long de leur carrière, différents organismes, dont la Chambre d'agriculture, proposent des offres de formation continue.

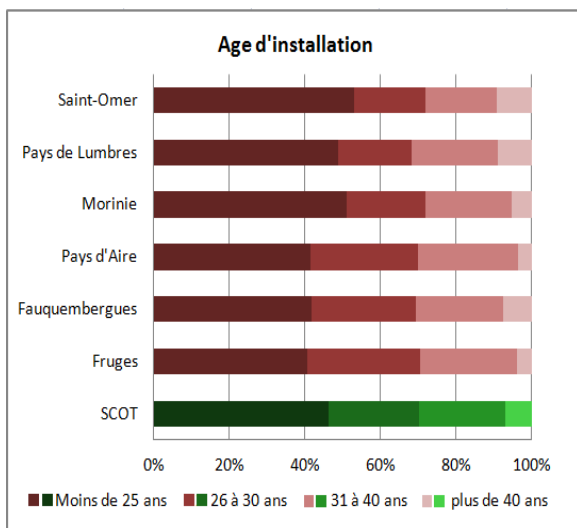
→ **L'âge d'installation**

L'âge auquel les chefs d'exploitation s'installent est très variable. Certains s'installent très rapidement à la sortie de la formation agricole initiale, d'autres retardent l'installation et ont tendance à trouver un emploi de salarié afin de pouvoir bénéficier d'une expérience professionnelle avant l'installation.

L'installation nécessitant un investissement important, une première expérience professionnelle est aussi l'occasion de constituer un apport financier permettant de concrétiser le projet d'installation.

Enfin, certaines installations sont tardives : l'épouse s'installe sur l'exploitation en relais de son conjoint, pour quelques années, mais à un âge proche de la retraite.

Un peu moins de la moitié des chefs d'exploitation s'installent avant l'âge de 25 ans (tableau ci-contre). La moyenne d'âge à l'installation est de 28 ans. Cette valeur varie entre 27 et 29 ans selon les EPCI.



Source : Enquêtes agricoles

On constate des différences entre les EPCI. Sur la Communauté d'agglomération de Saint-Omer et les Communautés de communes de la Morinie et du Pays de Lumbres, environ 50% des exploitants s'installent avant 25 ans et 20% entre 26 et 30 ans, tandis que sur les autres EPCI, 40% des exploitants s'installent avant 25 ans et 30% entre 26 et 30 ans. La part d'exploitants s'installant avant 30 ans reste globalement similaire sur l'ensemble des EPCI et représente près de 70% des exploitants.

Les données concernant la transmission des exploitations et le renouvellement des générations seront présentées dans le chapitre portant sur l'évolution des exploitations.

→ **Une activité agricole parfois gérée en pluriactivité**

134 chefs d'exploitation pluriactifs ont été recensés sur le Pays de Saint-Omer (tableau ci-contre), soit en moyenne 13% des exploitants. Dans 35% des cas,

EPCI	Exploitants en pluriactivité
Saint-Omer	11%
Pays de Lumbres	14%
Morinie	16%
Pays d'Aire	29%
Fauquembergues	12%
Fruges	7%
SCOT	13%

Source : enquêtes agricoles

l'agriculture constitue l'activité principale et dans Il existe plusieurs explications possibles à la pluriactivité :

- La SAU de l'exploitation est insuffisante ;
- L'exploitation est sous forme sociétaire, un ou plusieurs associés travaillent partiellement à l'extérieur ;
- L'exploitant exerce une autre activité mais souhaite conserver le patrimoine de l'exploitation.

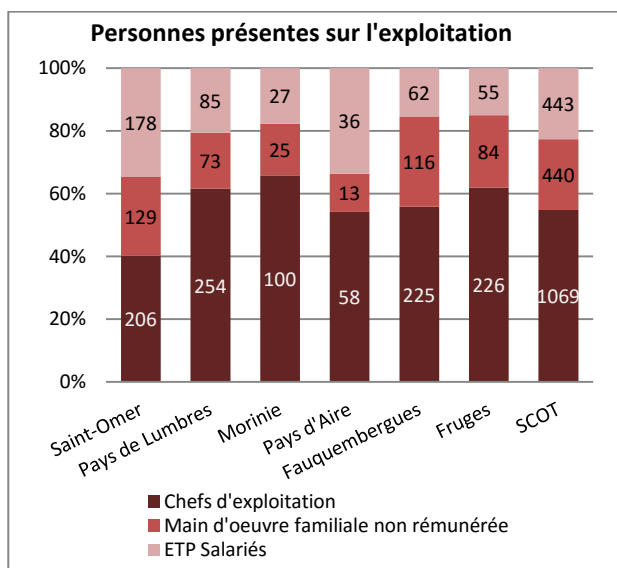
Sur le Pays d'Aire, 29% des exploitants sont pluriactifs. En effet, de nombreux exploitants ne possèdent pas suffisamment de SAU pour pouvoir vivre uniquement des revenus tirés de l'exploitation.

Lors des enquêtes, 1069 chefs d'exploitations, 440 conjoints et aides familiaux (main d'œuvre familiale non rémunérée) et 443 ETP (équivalent temps plein) salariés ont été recensés sur le territoire du Pays de Saint-Omer.

D'après la carte ci-contre sur l'emploi agricole, on compte en moyenne 2,5 à 3 UTA (Unités de travail annuel) pour 100ha de SAU sur le territoire du Pays de Saint-Omer. Cette unité équivaut au travail d'une personne travaillant à temps plein pendant une année dans une exploitation agricole. Ces chiffres sont similaires à la moyenne régionale.

Des emplois présents dans les exploitations

On constate des disparités entre les EPCI (graphique ci-dessous). Sur la Communauté d'agglomération de Saint-Omer, les chefs d'exploitation représentent 40% des personnes travaillant sur l'exploitation. À l'inverse, ce chiffre atteint 66% sur la Communauté de communes de la Morinie.



Source : Enquêtes agricoles

65% des cas, elle constitue l'activité secondaire.

Sur la Communauté de communes du Pays d'Aire, les salariés représentent 12% des personnes travaillant sur l'exploitation, ce qui est inférieur à la moyenne sur le Pays de Saint-Omer qui est de 23%.

→ La main d'œuvre familiale non rémunérée

La main d'œuvre familiale est très présente sur les exploitations. Il s'agit généralement des parents, des conjoints ou des enfants.

Son recours, bien que traditionnel en région, est pour certaines exploitations une nécessité et peut conditionner la présence de l'élevage. On constate néanmoins qu'elle est de moins en moins présente.

→ Les salariés

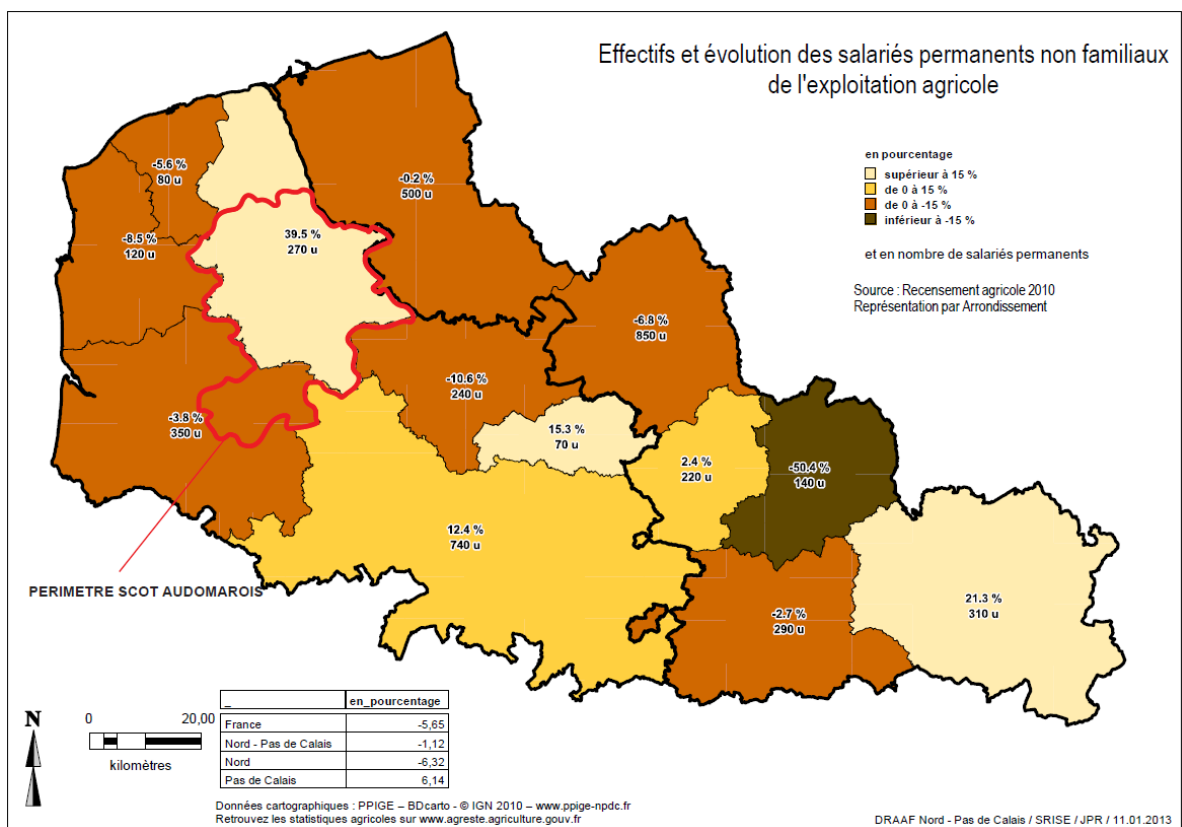
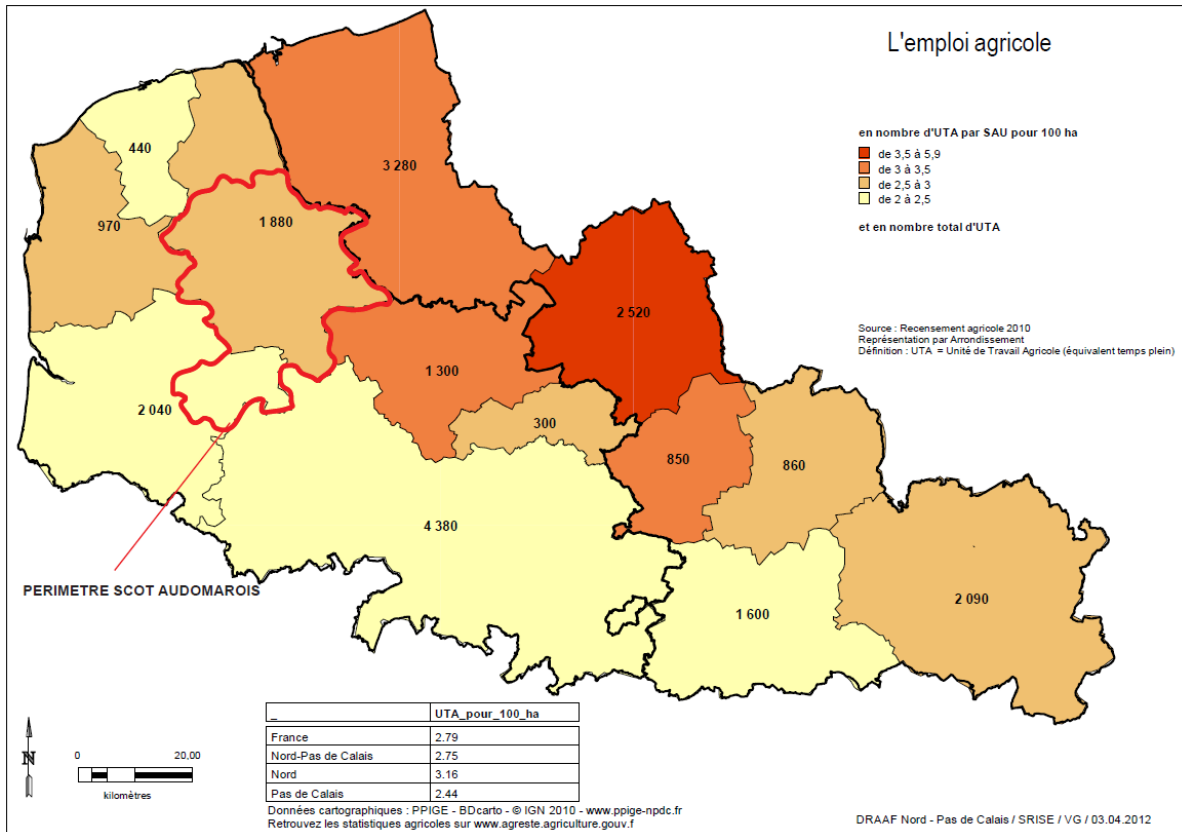
Au total, 443 ETP salariés ont été recensés sur le territoire du Pays de Saint-Omer. 3 salariés sur 4 sont des salariés polyvalents.

Sur le territoire du Pays de Saint-Omer, 0,6 ETP sont présents en moyenne par exploitation. Sur la Communauté d'agglomération de Saint-Omer, ce chiffre atteint 1,1 salarié par exploitation (tableau ci-dessous).

230 ETP permanents et 213 ETP saisonniers et apprentis ont été recensés sur le territoire du Pays de Saint-Omer (tableau ci-dessous). Par ailleurs, la carte ci-contre présentant l'évolution du nombre de salariés permanents montre que ce nombre a fortement augmenté sur le Pays de Saint-Omer alors qu'il a tendance à diminuer en Nord-Pas-de-Calais.

EPCI	Nombre de salariés permanents	Nombre de salariés saisonniers et apprentis	Nombre total de salariés par exploitation
Saint-Omer	68	110	1,1
Pays de Lumbres	50	35	0,5
Morinie	14	13	0,4
Pays d'Aire	18	18	0,8
Fauquembergues	43	19	0,4
Fruges	37	18	0,3
SCOT	230	213	0,6

Exprimé en ETP
Source : Enquêtes agricoles



Sur les différentes EPCI, la part de salariés permanents est égale, voir supérieure celle des salariés saisonniers, sauf sur la Communauté d'agglomération de Saint-Omer pour laquelle les ETP saisonniers représentent 62% du nombre total de salariés.

La carte ci-dessous présentant la densité communale des emplois agricoles saisonniers montre que ces emplois sont principalement localisés sur les communes ayant des exploitations en maraîchage et appartenant au périmètre du marais Audomarois. En effet, le secteur légumier emploie une main d'œuvre saisonnière importante sur des contrats allant de 3 à 8 mois.

En moyenne, 20% des exploitations ont des salariés permanents et 11% des salariés saisonniers (tableau ci-dessous).

Sur la communauté d'agglomération de Saint-Omer, 28% des exploitations emploient des salariés saisonniers contre moins de 20%, voir moins de 10% sur les autres EPCI.

Le nombre d'exploitations employant des salariés permanents varie entre 18 et 24%. On constate donc peu de différences entre les EPCI.

Nombre d'exploitations en ayant

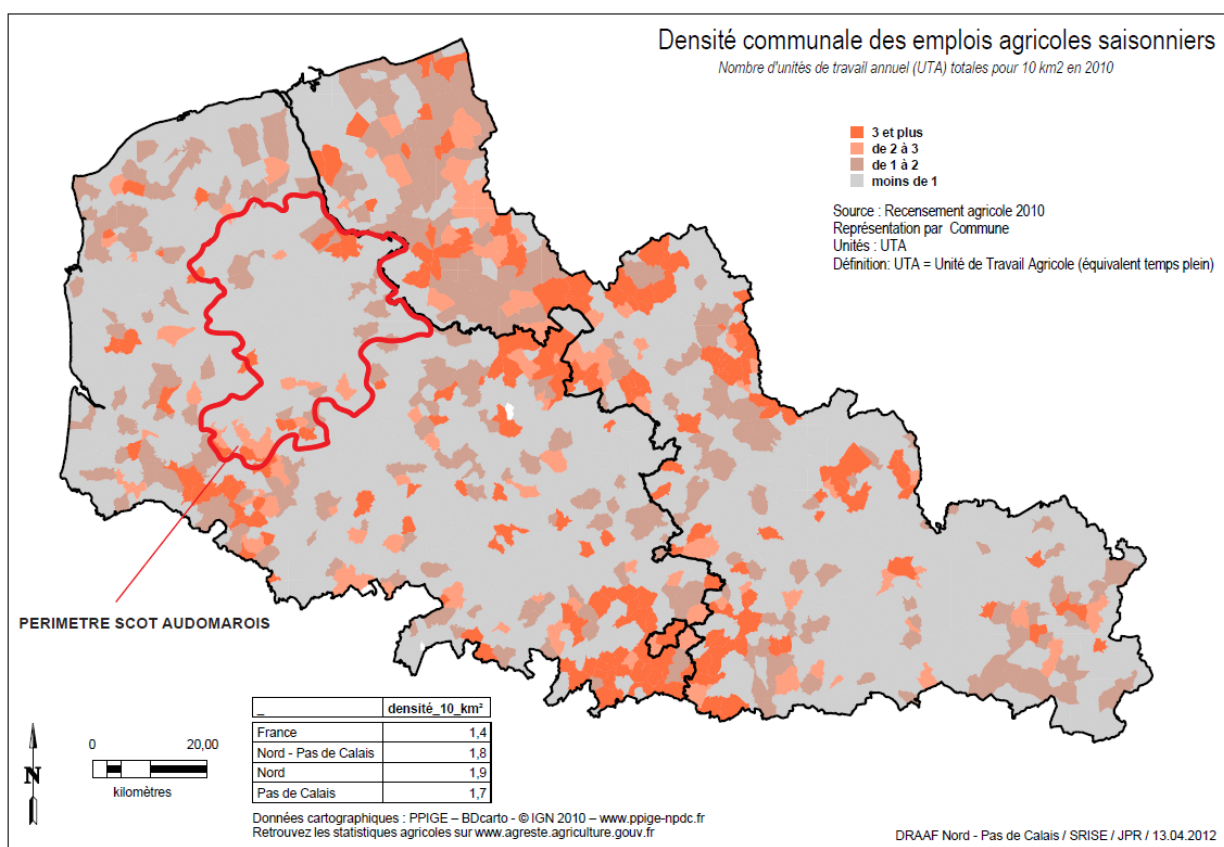
EPCI	Salariés permanents	Salariés saisonnier et apprentis
Saint-Omer	24%	28%
Pays de Lumbres	18%	11%
Morinie	18%	12%
Pays d'Aire	24%	20%
Fauquembergues	19%	6%
Fruges	21%	7%
SCOT	20%	11%

Source : Enquêtes agricoles

Nombre d'exploitations en ayant

EPCI	Salariés polyvalents	Salariés spécialisés
Saint-Omer	16%	19%
Pays de Lumbres	22%	5%
Morinie	23%	5%
Pays d'Aire	27%	16%
Fauquembergues	16%	4%
Fruges	18%	8%
SCOT	19%	9%

Source : Enquêtes agricoles



En moyenne, 19% des exploitations ont des salariés polyvalents et 9% des salariés spécialisés.

Sur la Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer et la Communauté de communes du Pays d'Aire, la part d'exploitations employant des salariés est plus importante que sur les autres EPCI.

Différents intervenants pour faciliter l'organisation du travail

→ Les Coopératives d'Utilisation du Matériel Agricole (CUMA)

Les CUMA relèvent d'une volonté des exploitants de se regrouper pour travailler ensemble. Elles permettent aux agriculteurs d'utiliser un matériel performant dont l'investissement ne se justifierait pas pour une seule exploitation.

D'après la FRCUMA Nord-Pas-de-Calais (Fédération Régionale des CUMA), 17 CUMA sont présentes sur le territoire du Pays de Saint-Omer.

Le recours à une CUMA concerne principalement les cultures céréalières mais également les travaux d'épandage.

→ L'entraide

Les exploitants pratiquent également l'entraide. Il s'agit d'échanges de journées de travail, de services, d'outils ou de machines dans des chantiers communs.

L'entraide est notamment pratiquée au moment du transport de la récolte et de l'ensilage, ce qui permet d'avoir un nombre suffisant de remorques et de conducteurs pour assurer un roulement sur les chantiers.

→ Les Entreprises de Travaux Agricoles (ETA)

Les ETA sont des prestataires privés de services et font de ce fait partie des nombreux opérateurs de la filière agricole.

Le recours aux ETA est régulier pour les cultures céréalières (blé, orge...), comme pour les cultures fourragères (ensilage). La plupart des exploitations sollicitant une ETA le font pour les semis et les travaux de récoltes.

→ Le service de remplacement

En cas d'absence des salariés et des exploitants agricoles, des services de remplacement ont été mis en place en 1972, sur la base d'initiatives locales et

d'une expérimentation en régions. Ils se sont ensuite implantés progressivement dans les départements.

Les services de remplacement sont des groupements d'employeurs dirigés par des agriculteurs bénévoles. Ils ont pour mission de proposer des salariés, agents de remplacement, à leurs agriculteurs adhérents qui souhaitent ou qui sont contraints de quitter leur exploitation ou de limiter momentanément leur activité sur l'exploitation.

Tous les chefs d'exploitation peuvent adhérer au service de remplacement. Cette adhésion leur permet de se faire remplacer pour un des motifs suivants :

- maladie ou accident ;
- congés ;
- formation ;
- responsabilité professionnelle ;
- congé paternité ou maternité.

Le service de remplacement du Pas-de-Calais est basé à Aire-sur-la-Lys. Il compte 446 adhérents pour 34 salariés permanents.

POINTS DE REPÈRE

1069 chefs d'exploitations dans les 793 exploitations enquêtées

19% de femmes

Age moyen : **46 ans**

50% des chefs d'exploitations ont au moins le **baccalauréat**

13% sont pluriactifs

Une moyenne d'âge à l'installation de **28 ans**

De nombreux emplois présents

440 conjoints et aides familiaux

443 ETP salariés (230 permanents et 213 saisonniers)

Des services qui interviennent pour faciliter l'organisation du travail

CUMA, entraide, ETA, service de remplacement

Le foncier, support de l'activité agricole

Le foncier est le support de la production agricole. Les éléments présentés ci-après permettront de mieux comprendre le fonctionnement et les mécanismes de mise en valeur du foncier agricole.

Le parcellaire agricole

→ La SAU

La SAU moyenne des exploitations enquêtées est de 76ha. D'après le RGA de 2010, la SAU moyenne est de 61 ha dans le Nord-Pas-de-Calais.

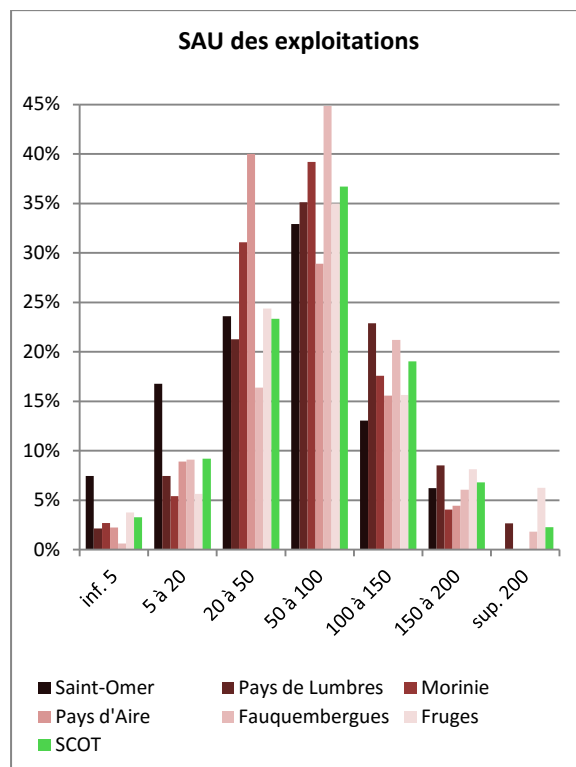
Les agriculteurs exploitent en moyenne sur 5 communes. 42ha sont situés sur la commune du siège, soit 55% de la SAU totale.

La SAU moyenne par exploitant est de 57ha (tableau ci-dessous). Cette valeur varie entre 48 et 63ha en fonction des EPCI.

Sur le territoire du Pays de Saint-Omer, 35% des exploitations ont une SAU comprise entre 50 et 100 ha (graphique ci-après).

On observe des différences entre les EPCI.

Sur la Communauté d'agglomération de Saint-Omer et les Communautés de communes de la Morinie et du Pays d'Aire, la SAU moyenne est inférieure à celle des autres EPCI.



Source : Enquêtes agricoles

Notamment, sur la Communauté d'agglomération de Saint-Omer, 24% des exploitations ont une SAU inférieure à 20ha et 48% une SAU inférieure à 50ha. Ces résultats s'expliquent par un développement des exploitations maraîchères de surface réduite dans le marais Audomarois.

EPCI	SAU moyenne par exploitation	Nombre moyen de communes sur lesquelles les îlots sont répartis	SAU moyenne sur la commune du siège	SAU moyenne par exploitant	Taille moyenne des îlots (ha)
Saint-Omer	63	4	35	48	3,47
Pays de Lumbres	83	5	46	62	2,78
Morinie	68	5	38	50	2,86
Pays d'Aire	64	4	39	49	2,48
Fauquembergues	78	4	46	58	3,62
Fruges	89	5	44	63	4,17
SCOT	76	5	42	57	3,24

Source : Enquêtes agricoles

→ **Répartition des îlots d'exploitation selon leur superficie**

Sur le territoire du Pays de Saint-Omer, la taille moyenne d'un îlot est de 3,24ha, un îlot correspondant au regroupement de parcelles cadastrales.

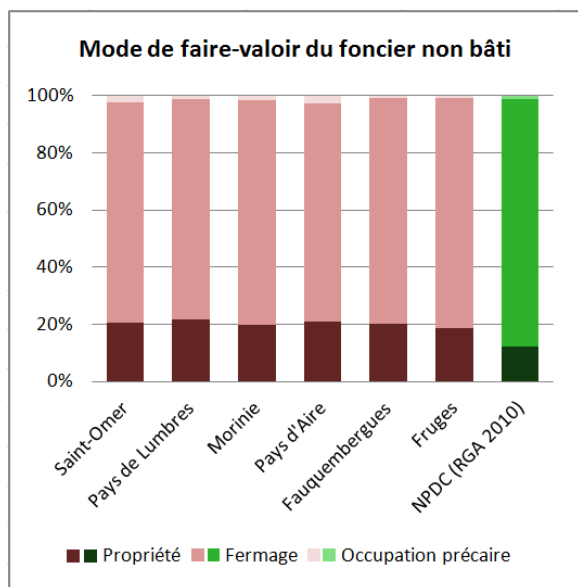
La taille moyenne des îlots (carte ci-contre et page 2 de l'atlas cartographique) est plus importante sur les Communautés de communes du Canton de Fruges et du Canton de Fauquembergues que sur les Communautés de communes de la Morinie, du Pays d'Aire et du Pays de Lumbres.

→ **Mode de faire-valoir du foncier non bâti : un fermage largement dominant**

La maîtrise du foncier est un élément clé du développement des exploitations agricoles à court, moyen et long terme. Elle joue notamment un rôle essentiel pour la possibilité de développer les bâtiments d'exploitation.

Sur le territoire du Pays de Saint-Omer, le mode de faire-valoir est réparti de la manière suivante :

- 78,2% sous le statut du fermage ;
- 20,4% en propriété ;
- 1,4% en occupation précaire.



Source : Enquêtes agricoles et RGA 2010

On observe peu de différences entre les EPCI. Globalement, la part en propriété est plus importante que la moyenne régionale.

▪ **Propriété**

Le fait d'être propriétaire exploitant confère à l'agriculteur une maîtrise plus grande de son outil de

production. L'exploitant peut ainsi envisager des investissements et le développement de son activité sur le long terme.

Cependant, cela implique également une immobilisation des capitaux.

▪ **Fermage**

Le statut du fermage est un statut spécifique à l'activité agricole : il permet à un exploitant agricole de tirer parti d'un bien dont il n'est pas propriétaire. Ce statut règle ainsi les droits et obligations du propriétaire (bailleur) et du locataire (preneur) dans le cadre du bail rural. Selon l'article L 411-1 article 1^{er} du Code rural, est soumise aux dispositions du statut du fermage toute « mise à disposition » à titre onéreux d'un immeuble à usage agricole en vue de l'exploiter.

Il présente l'avantage d'éviter la charge d'acquisition du foncier. Le plus souvent, le bail liant les deux parties est conclu pour une durée de 9 ans. A défaut de congé justifié et délivré par l'une ou l'autre des parties, le bail est renouvelé par tacite reconduction pour une nouvelle durée de 9 ans.

Il existe aussi une possibilité, moins fréquemment utilisée, d'établir des baux à long terme pour une durée de 18 ans.

Le statut des baux ruraux sécurise les exploitants agricoles et permet d'assurer la transmission familiale directe de leur unité d'exploitation. Ce type de contrat prévoit en effet que le preneur puisse, en fin de carrière, céder son bail à son conjoint ou ses descendants directs après en avoir informé le propriétaire.

Il existe cependant des risques pour l'exploitant :

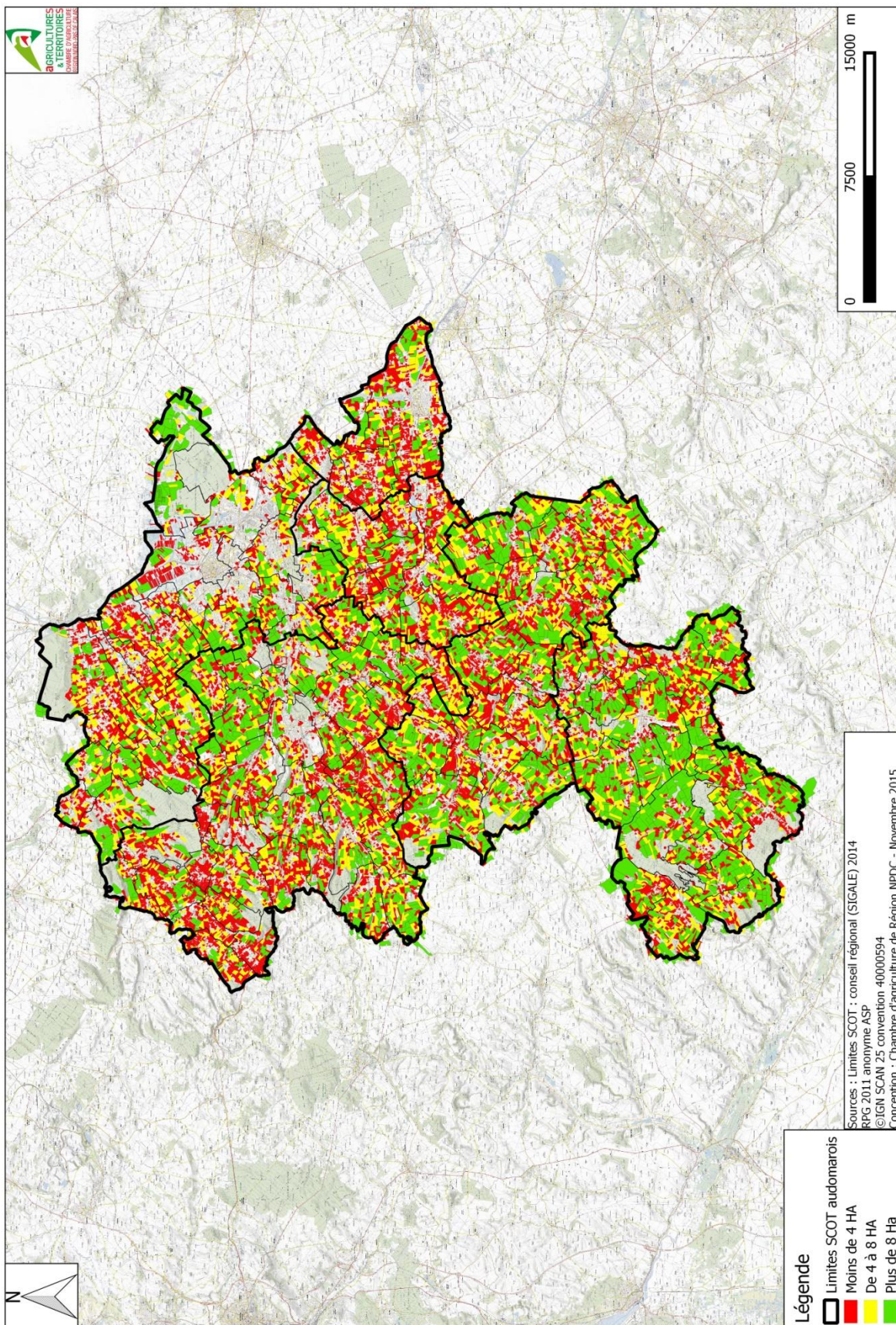
- Résiliation du bail pour changement de destination ;
- Non renouvellement en cas de reprise pour « exploitation personnelle ».

Sur le Pays de Saint-Omer, on compte en moyenne 13 propriétaires par exploitation (tableau ci-dessous), chaque propriétaire possédant en moyenne 4,5 ha. Ces valeurs sont très variables d'un propriétaire à l'autre.

EPCI	Nombre moyen de propriétaires	Surface moyenne par propriétaire
Saint-Omer	10	4,7
Pays de Lumbres	14	4,3
Morinie	16	3,1
Pays d'Aire	17	2,7
Fauquembergues	12	5,2
Fruges	11	6,3
SCOT	13	4,5

Source : Enquêtes agricoles

STRUCTURE DU PARCELLAIRE SUR LE TERRITOIRE



Le nombre moyen de propriétaires varie entre 10 (Communauté d'agglomération de Saint-Omer) et 17 (Communauté de communes de la Morinie).

La surface moyenne détenue par un propriétaire varie entre 2,7 (Communauté de communes du Pays d'Aire) et 6,3 (Communauté de communes du Canton de Fruges).

▪ Occupation précaire

Sur le Pays de Saint-Omer, un peu plus de 812 Ha en occupation précaire ont été recensés lors des enquêtes. Il s'agit généralement de surfaces en attente de changement de destination (carte page ci-contre).

Le statut d'occupation précaire implique que les exploitants ont été indemnisés pour la perte de la ou les parcelles. Ils peuvent continuer à exploiter les parcelles mais devront libérer le terrain au moment de la mise en place du projet prévu. Les projets peuvent concerner la construction d'un lotissement, d'une zone d'activité ou encore d'une route.

Lorsque le propriétaire foncier est une collectivité, l'Etat ou un Etablissement public, les conventions d'occupation précaire peuvent être signées. Une harmonisation de ces contrats serait bénéfique pour la profession.

A court terme, il s'agit pour les agriculteurs d'être assuré de pouvoir récolter les productions implantées sur la/les parcelles concernées.

→ **Aménagement foncier**

L'aménagement foncier (appelé remembrement jusqu'en 2005) est une opération régie par le code rural visant à :

- Améliorer les conditions d'exploitation des propriétés rurales, agricoles ou forestières ;
- Assurer la mise en valeur des espaces naturels ruraux ;
- Contribuer à l'aménagement du territoire communal ou intercommunal défini dans les documents d'urbanisme.

Ainsi, il permet de regrouper le parcellaire agricole, de le rapprocher du siège d'exploitation et de le désenclaver. Il aboutit à une refonte totale du plan cadastral dans le périmètre aménagé.

La réalisation des aménagements communaux ou intercommunaux est échelonnée dans le temps. Elle peut être volontaire ou liée à la réalisation d'une infrastructure de type « ouvrage linéaire ».

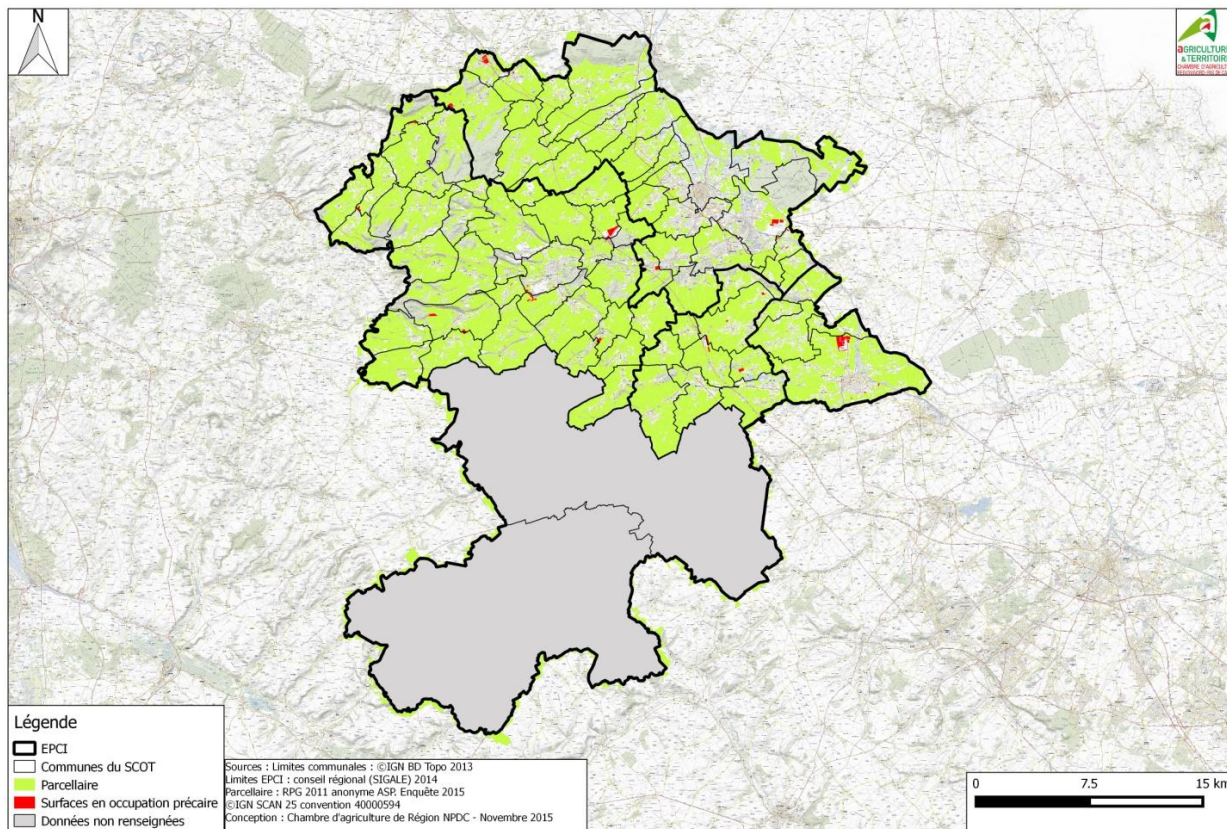
La carte page ci-contre présente les communes ayant fait l'objet d'un aménagement foncier. Sur la Communauté de communes du Canton de Fauquembergues, l'ensemble des communes ont fait l'objet d'un aménagement foncier, parfois en extension à celui d'une commune voisine. C'est le cas par exemple de la commune d'Enquin les Mines.

À l'inverse, sur la Communauté de communes du Pays de Lumbres, seules 60% des communes ont déjà fait l'objet d'un aménagement foncier.

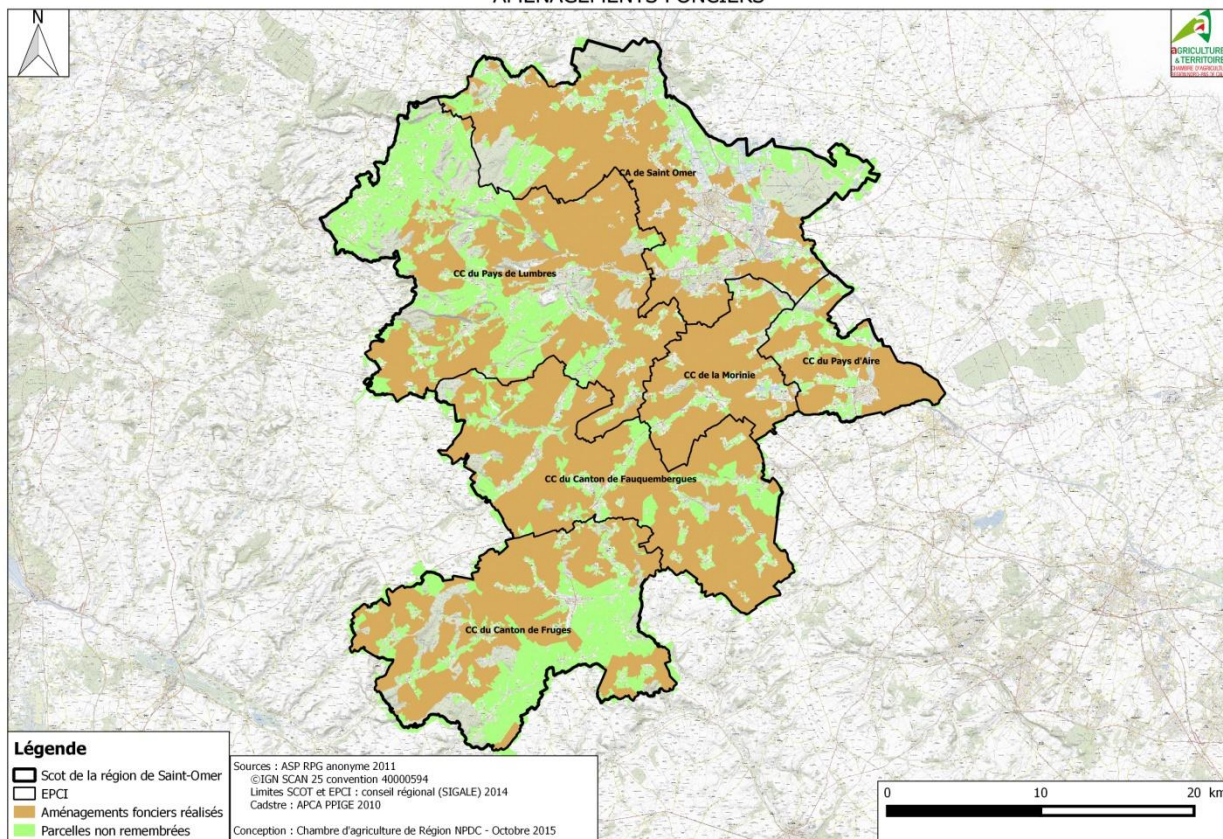


Un secteur n'ayant pas fait l'objet d'un aménagement foncier (Escœuilles)

OCCUPATION PRECAIRE



AMENAGEMENTS FONCIERS



Les bâtiments d'exploitation

Les bâtiments d'exploitation regroupent le siège d'exploitation et les différents sites secondaires. Ils ont différents usages : stockage de récolte ou de matériel, atelier d'élevage, atelier de diversification... La maison d'habitation fait également souvent partie du siège.

→ Localisation des bâtiments d'exploitation

Dans le Pays de Saint-Omer, plus de 6 exploitations sur 10 ont l'ensemble de leurs bâtiments regroupés sur le siège de l'exploitation (tableau ci-dessous).

Sur la Communauté d'agglomération de Saint-Omer, près de 8 agriculteurs sur 10 ont l'ensemble de leurs bâtiments sur le siège.

Très peu d'exploitants possèdent l'ensemble de leurs bâtiments hors du siège. Dans ce cas, le siège est généralement la maison d'habitation et les bâtiments de l'exploitation sont situés sur un site secondaire.

Pour les autres exploitations, on trouve un siège et un à plusieurs sites secondaires. Les sites

secondaires peuvent abriter un hangar de stockage, un atelier d'élevage, un atelier de diversification...

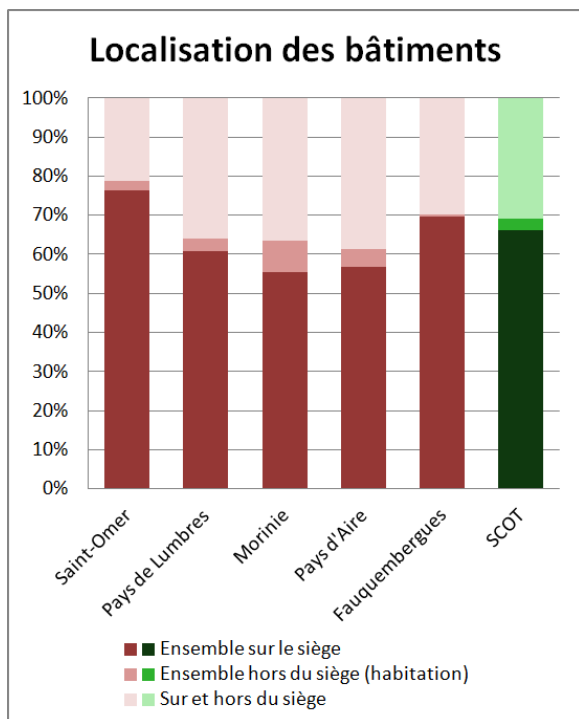
→ Mode de faire-valoir du foncier bâti

Sur le Pays de Saint-Omer, 69% des exploitations sont propriétaires en totalité de leurs bâtiments d'exploitation (tableau ci-dessous).

On observe des disparités entre les territoires. Ainsi, sur la Communauté de communes du Pays de Lumbres, seules 6 exploitations sur 10 sont propriétaires de l'ensemble de leurs bâtiments, tandis que sur la Communauté de communes du Canton de Fruges, plus de 8 exploitations sur 10 sont propriétaires de leurs bâtiments.

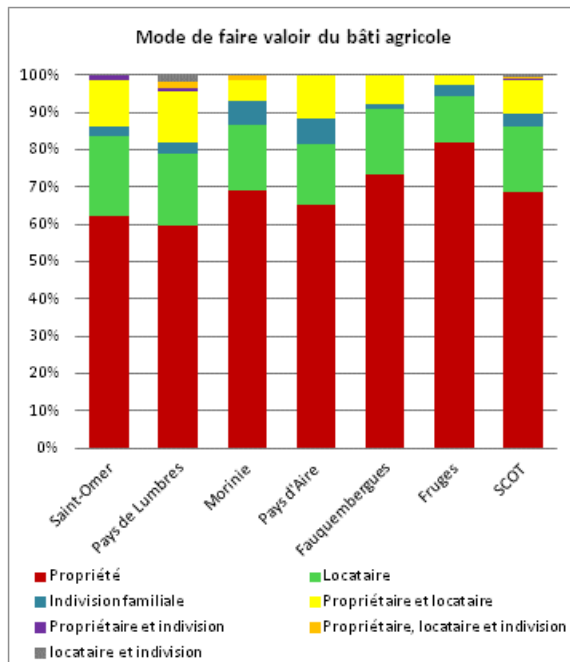
18% des exploitations louent en totalité leurs bâtiments. 9% ont une situation mixte : ils possèdent une partie de leurs bâtiments, tandis que l'autre partie est en location. Les exploitants doivent donc payer un fermage (loyer) au propriétaire. Dans certains cas, les parents sont propriétaires des anciens bâtiments et le jeune exploitant est propriétaire de sa maison et des bâtiments récemment construits.

5% des exploitations ont au moins un bâtiment en indivision.



Source : Enquêtes agricoles

Les données ne sont pas renseignées pour la CC du canton de Fruges



Source : enquêtes agricoles

Les parcelles attenantes aux bâtiments, un enjeu majeur pour les exploitations

Les parcelles attenantes aux bâtiments d'élevage ou facilement accessibles depuis ceux-ci jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement et le développement de l'exploitation.

Pour les exploitations ayant des vaches laitières, les allers-retours entre les prairies et la salle de traite sont quotidiens. Lorsqu'un robot de traite est utilisé, les animaux peuvent circuler librement entre l'étable et les prairies.

Pour les exploitations ayant des vaches allaitantes, les prairies assurent la transition entre la période d'alimentation dans l'étable et la période de mise à l'herbe (gestion des premières sorties d'étables mouvementées). Elles facilitent également la surveillance du troupeau.

Les parcelles attenantes aux bâtiments sont également importantes en production végétale et en maraîchage. En effet, le regroupement des parcelles autour des bâtiments permet de faciliter l'organisation du travail et de surveiller les parcelles.

Ces parcelles jouent aussi un rôle essentiel pour les travaux de manutention (fumiers, lisiers, fourrages...) et de circulation, mais également pour le stockage de matériel et pour prévoir les besoins d'évolution des bâtiments et installations, notamment en termes de modernisation et de mises aux normes. Pour une bonne fonctionnalité des exploitations, il est plus judicieux de construire à proximité du siège ou d'un site secondaire.

Tout empiètement sur ces parcelles est une difficulté pour le fonctionnement courant de l'exploitation. C'est pourquoi il est important de préserver les abords des exploitations et des bâtiments d'élevage.

POINTS DE REPÈRE

SAU moyenne : 76 ha
Répartie sur **4 à 5 communes**
42ha sur la commune du siège

Taille moyenne d'un îlot : **3,24ha**

78,2% de la SAU en **fermage**
13 propriétaires en moyenne

6 exploitations sur 10 ont **l'ensemble de leurs bâtiments** regroupés sur le **siège**
69% des exploitations sont **propriétaires** de leurs bâtiments

Les **parcelles attenantes aux bâtiments** constituent
un **enjeu essentiel** pour les exploitations

Productions et filières

Productions végétales

Sur les 793 exploitations enquêtées, 780 ont des productions végétales.

13 exploitations pratiquent uniquement l'élevage hors sol, ce qui veut dire qu'elles n'exploitent aucune parcelle.

Les principales cultures rencontrées sont les céréales (46% de la SAU) et les cultures fourragères (13%).

Par ailleurs, les prairies (permanentes et temporaires) représentent en moyenne 27% de la SAU de l'exploitation sur le Pays de Saint-Omer. Elles sont utilisées pour l'alimentation des bovins. Les cultures fourragères viennent compléter cette alimentation.

On constate des disparités entre les EPCI.

Sur la Communauté d'agglomération de Saint-Omer, on note la présence de maraîchage liée au marais Audomarois. 18% des exploitations sont des exploitations maraîchères.

Sur la Communauté d'agglomération de Saint-Omer et les Communautés de communes de la Morinie et du Pays d'aire, les surfaces en pommes de terre et en betteraves sucrières sont plus importantes que dans les autres EPCI.

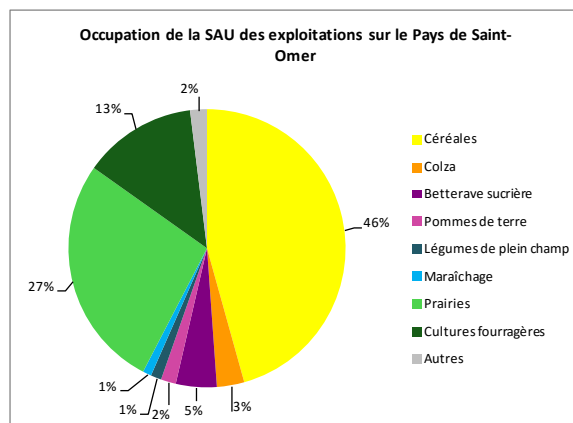
Sur le territoire du Pays de Saint-Omer, 94% des exploitations intègrent des céréales dans leur rotation et 64% intègrent des cultures fourragères. 87% des exploitations ont des prairies (tableau ci-contre).

On constate des disparités entre les EPCI.

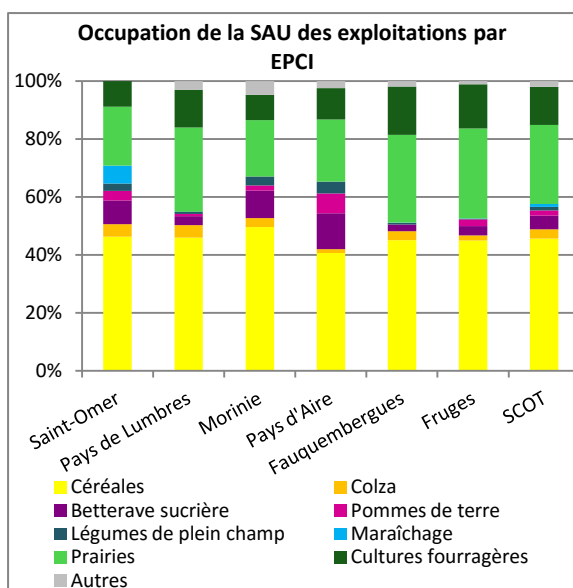
Ainsi, sur la Communauté d'agglomération de Saint-Omer, 32% des exploitations font du maraîchage, alors que sur les autres EPCI, moins de 1% des exploitations font du maraîchage.

Sur les Communautés de communes de la Morinie et du Pays d'aire, entre 78 et 84% des exploitations intègrent des betteraves sucrières dans leur rotation. Ce chiffre est de 55% pour la Communauté d'agglomération de Saint-Omer et de 25 à 34% pour les autres EPCI.

Sur Communauté d'agglomération de Saint-Omer et les Communautés de communes de la Morinie et du Pays d'aire, entre 21 et 30% des exploitations intègrent des légumes de plein champ dans leur rotation. Ce chiffre est de 3 à 9% pour les autres EPCI.



Source : Enquêtes agricoles



Donnée « pommes de terres » non disponible pour CC de Fauquembergues (rentre dans la catégorie « Autres »)

Donnée « Autres » non disponible pour CA de Saint-Omer

Source : enquêtes agricoles

Pourcentage d'exploitations en ayant

EPCI	Saint-Omer	Pays de Lumbres	Morinie	Pays d'Aire	Fauquembergues	Fruges	SCOT
Céréales	85%	98%	100%	100%	98%	92%	94%
Colza	31%	36%	30%	23%	28%	13%	27%
Betterave sucrière	55%	33%	78%	84%	25%	34%	43%
Pommes de terre	28%	8%	15%	37%	NR	6%	12%
Légumes de plein champ	21%	9%	30%	30%	6%	3%	13%
Maraîchage	32%	1%	0%	0%	1%	1%	7%
Prairies	71%	96%	90%	77%	94%	88%	87%
Cultures fourragères	45%	66%	52%	56%	80%	73%	64%
autres	NR	37%	37%	37%	14%	23%	22%

NR : Données non renseignées

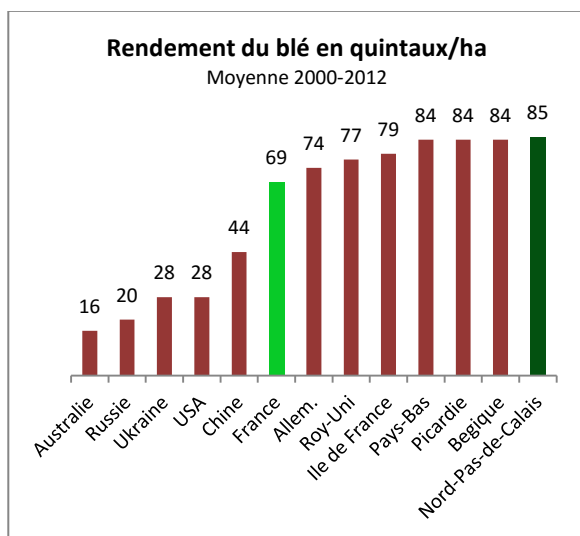
Source : Enquêtes agricoles

→ Les céréales

Les céréales sont utilisées dans l'alimentation humaine et animale, mais également dans l'industrie agro-alimentaire et non alimentaire.

Sur le territoire du Pays de Saint-Omer, les céréales représentent en moyenne 46% de l'assolement d'une exploitation.

Les rendements en Nord-Pas-de-Calais sont parmi les meilleurs du monde.



Source : F.A.O., calculs Chambre d'Agriculture de Région NPdC

Cette fertilité exceptionnelle se double de conditions climatiques océaniques tempérées très favorables aux cultures et aux prairies.

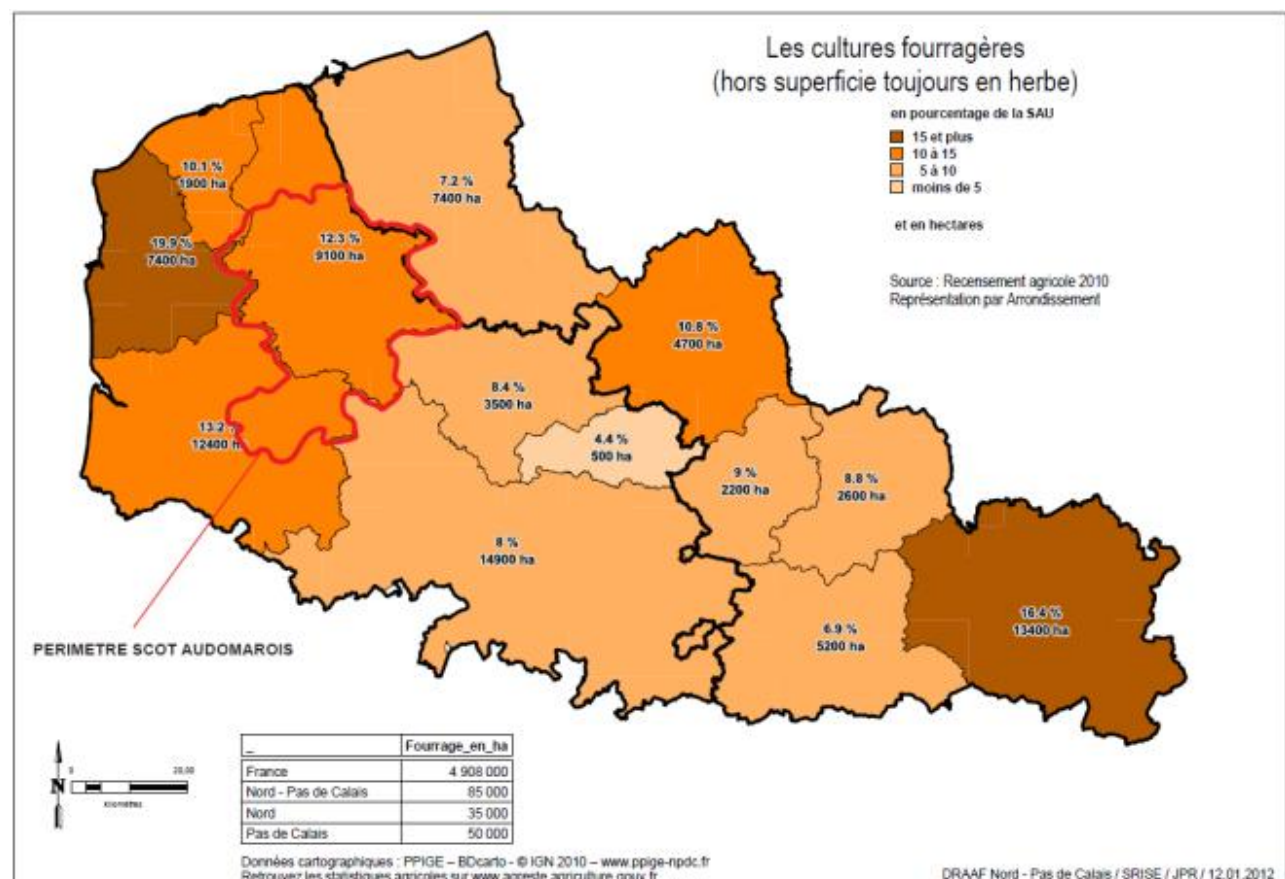
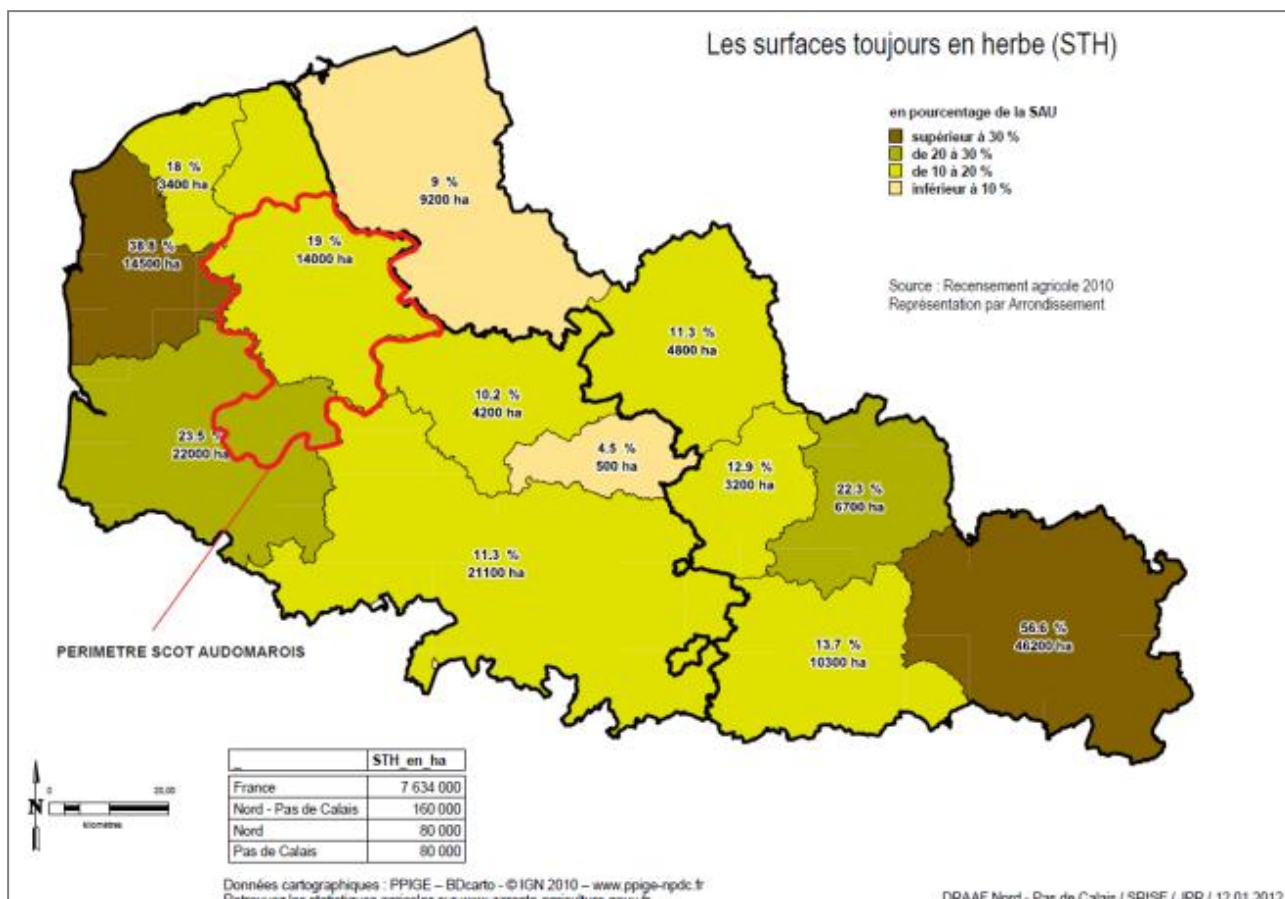
→ Les cultures utilisées pour l'alimentation des animaux

La ration alimentaire des bovins, et plus généralement des ruminants, est essentiellement constituée de fourrage. Il existe plusieurs types de fourrages qui se distinguent par leur mode de conservation :

- les fourrages verts directement pâturés par les animaux pendant la belle saison : herbe, luzerne, ... ;
- les fourrages récoltés et conservés pour une consommation pendant l'hiver, parmi lesquels :
 - ✓ les fourrages secs comme le foin (herbe fauchée puis séchée sur le pré avant sa récolte), ou encore la paille ;
 - ✓ les fourrages ensilés, stockés après broyage dans un silo et conservés par acidification en l'absence d'oxygène : ensilage de maïs, d'herbe, ou de betterave ;
 - ✓ les fourrages plus ou moins séchés, conservés à l'abri de l'air dans un film plastique, que les éleveurs appellent l'enrubannage d'herbe ou de légumineuses. C'est un produit intermédiaire entre un foin et un ensilage.

Sur le Pays de Saint-Omer, les prairies permanentes (surfaces toujours en herbe) et temporaires représentent 27% de la SAU de l'exploitation. D'après le RGA de 2010, les surfaces toujours en herbe (carte page ci-contre) représentent en moyenne 19% de la SAU de l'exploitation sur l'arrondissement de Saint-Omer. En Nord-Pas-de-Calais, elles représentent en moyenne 20% de la SAU de l'exploitation avec de grandes disparités entre les arrondissements. Le Pays de Saint-Omer se situe donc dans la moyenne régionale.

Les cultures fourragères occupent en moyenne 13% de la SAU de l'exploitation sur le Pays de Saint-Omer. Ces chiffres sont similaires à ceux du RGA de 2010 (carte page ci-contre). En Nord-Pas-de-Calais, elles représentent en moyenne 10% de la SAU, avec des disparités entre les arrondissements. Le Pays de Saint-Omer se situe donc légèrement au-dessus de la moyenne régionale.



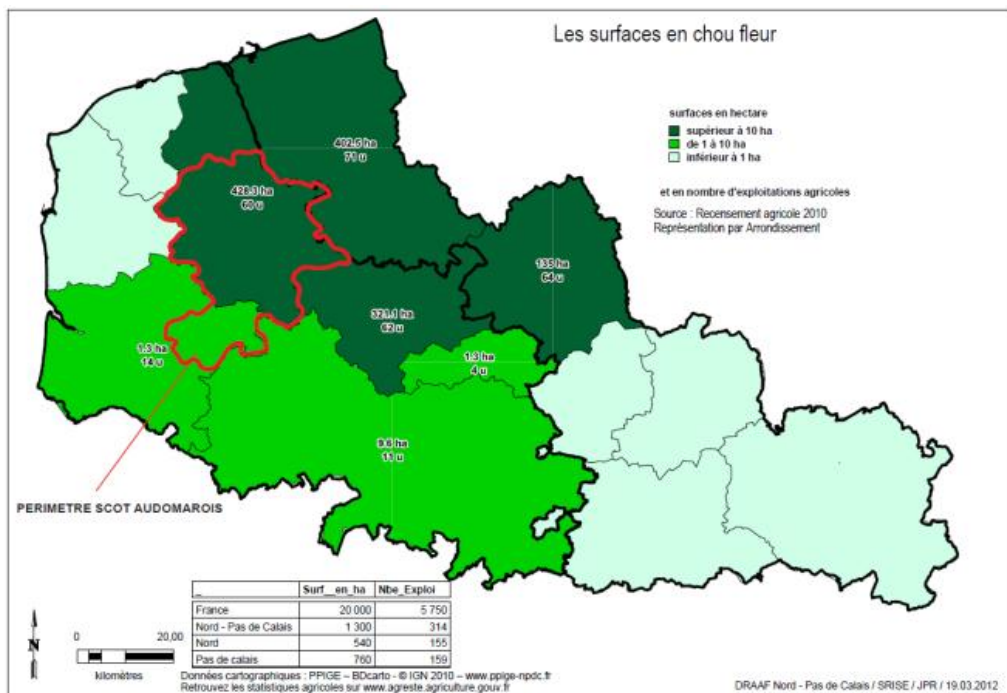
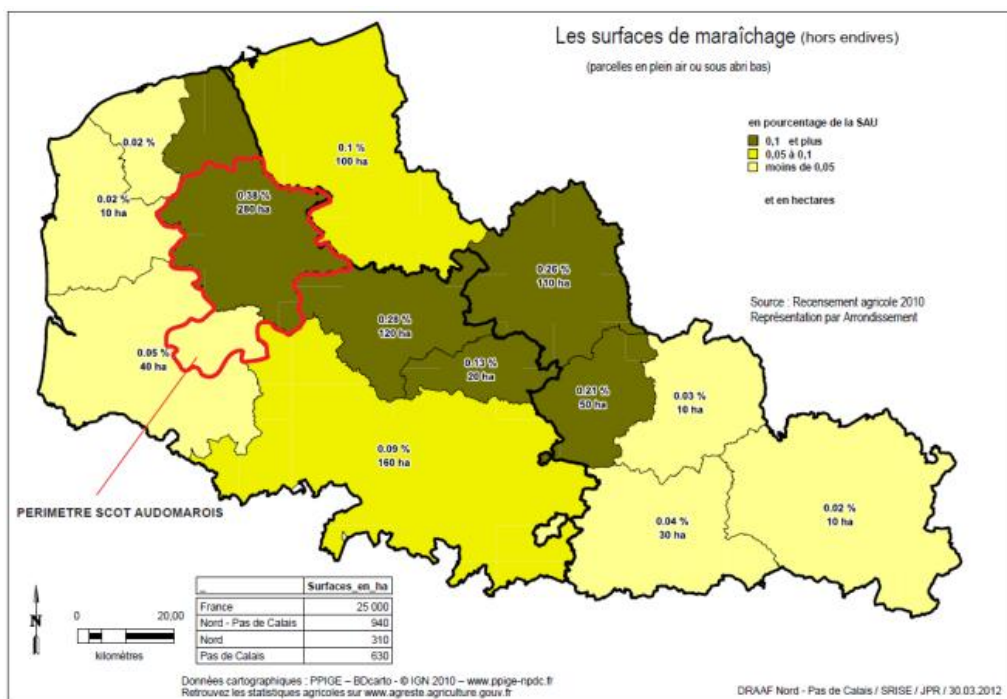
→ **Le maraîchage et les légumes de plein champ**

D'après le RGA de 2010 (carte ci-dessous), les surfaces de maraîchage (hors endives) occupent 940ha en Nord-Pas-de-Calais. 280ha sont présents sur l'arrondissement de Saint-Omer, soit près de 30% des surfaces présentes dans le Nord-Pas-de-Calais.

Sur le Pays de Saint-Omer, 29 exploitations maraîchères ont été enquêtées. Elles sont principalement localisées au niveau du marais

Audomarois dans la Communauté d'agglomération de Saint-Omer.

La culture de choux et de choux-fleurs est particulièrement développée. Une confrérie du chou-fleur de Saint-Omer a d'ailleurs été créée en 2004 afin de promouvoir ce produit sur la région. D'après le RGA de 2010, (carte ci-dessous), les surfaces en chou-fleur occupent 428,3 ha sur l'arrondissement de Saint-Omer, soit 33% des surfaces présentes dans le Nord-Pas-de-Calais.



→ **Les betteraves sucrières**

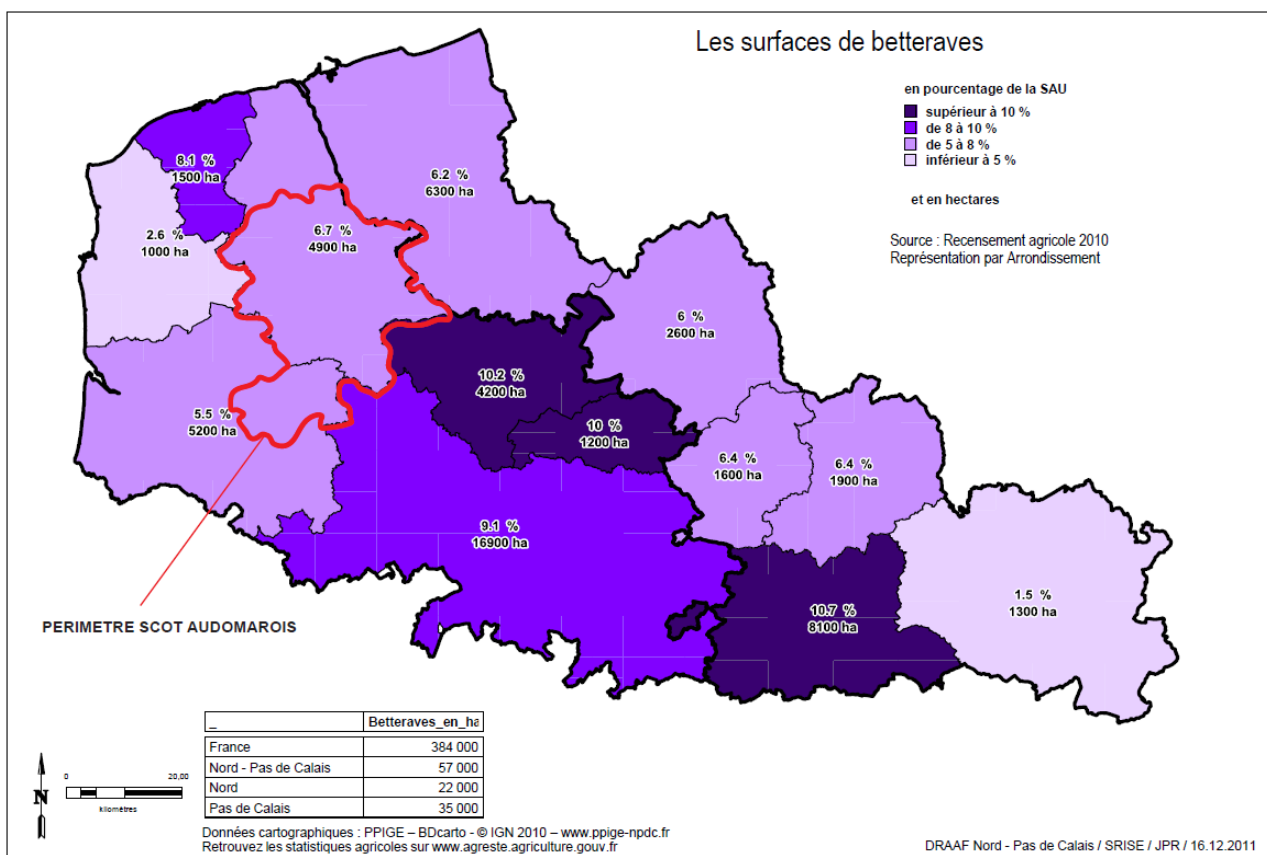
Les betteraves sucrières occupent en moyenne 5% de la SAU sur le Pays de Saint-Omer et sont principalement rencontrées sur la Communauté d'agglomération de Saint-Omer et les Communautés de communes de la Morinie et du Pays d'Aire.

D'après le RGA de 2010 (carte ci-dessous), les surfaces en betteraves occupent 4900 ha sur l'arrondissement de Saint-Omer, soit 9% des surfaces présentes dans le Nord-Pas-de-Calais.

→ **Les pommes de terre**

Les pommes de terre occupent en moyenne 2% de la SAU sur le Pays de Saint-Omer et sont principalement rencontrées sur la Communauté d'agglomération de Saint-Omer et les Communautés de communes de la Morinie et du Pays d'Aire.

Il s'agit principalement de pommes de terre de consommation dont la production est localisée au nord-est de la région et de plants de pommes de terre dont la production est localisée en bordure maritime et en Artois-Cambrésis.



Productions animales

650 exploitations sur les 793 enquêtées ont au moins un atelier d'élevage, soit 82% des exploitations rencontrées. L'élevage est donc fortement présent sur le territoire du Pays de Saint-Omer.

L'élevage est particulièrement présent sur les Communautés de communes du canton de Fruges, de Fauquembergues, de la Morinie et du Pays de Lumbres, avec plus de 85% des exploitations ayant au moins un atelier animal. Certaines exploitations cumulent plusieurs ateliers.

→ L'élevage bovin

L'élevage bovin est fortement présent sur le territoire. En effet, 75% des exploitations ont un atelier bovin

Sur les Communautés de communes du canton de Fruges, de Fauquembergues et du Pays de Lumbres, ce chiffre est compris entre 81 et 84%. A l'inverse, sur la Communauté d'agglomération de Saint-Omer, 57% des exploitations ont un atelier bovin. On constate donc des différences entre les EPCI.

D'après les données du RGA de 2010, en moyenne 50% des exploitations du Nord-Pas-de-Calais possèdent des bovins.

D'après les enquêtes, la taille moyenne d'un élevage bovin est de 94 têtes. Ce chiffre varie entre 85 et 141 têtes selon les EPCI.

D'après les données du RGA de 2010 (carte ci-contre), la taille moyenne d'un élevage bovin sur le Nord-Pas-de-Calais est de 93,5 UGBTA (Unité Gros Bétail Tous Aliments, qui compare les animaux selon leur consommation totale, herbe, fourrage, concentré). Sur le territoire du Pays de Saint-Omer, la taille des élevages bovins est légèrement supérieure à la moyenne régionale.

Pourcentage d'exploitations ayant un atelier animal

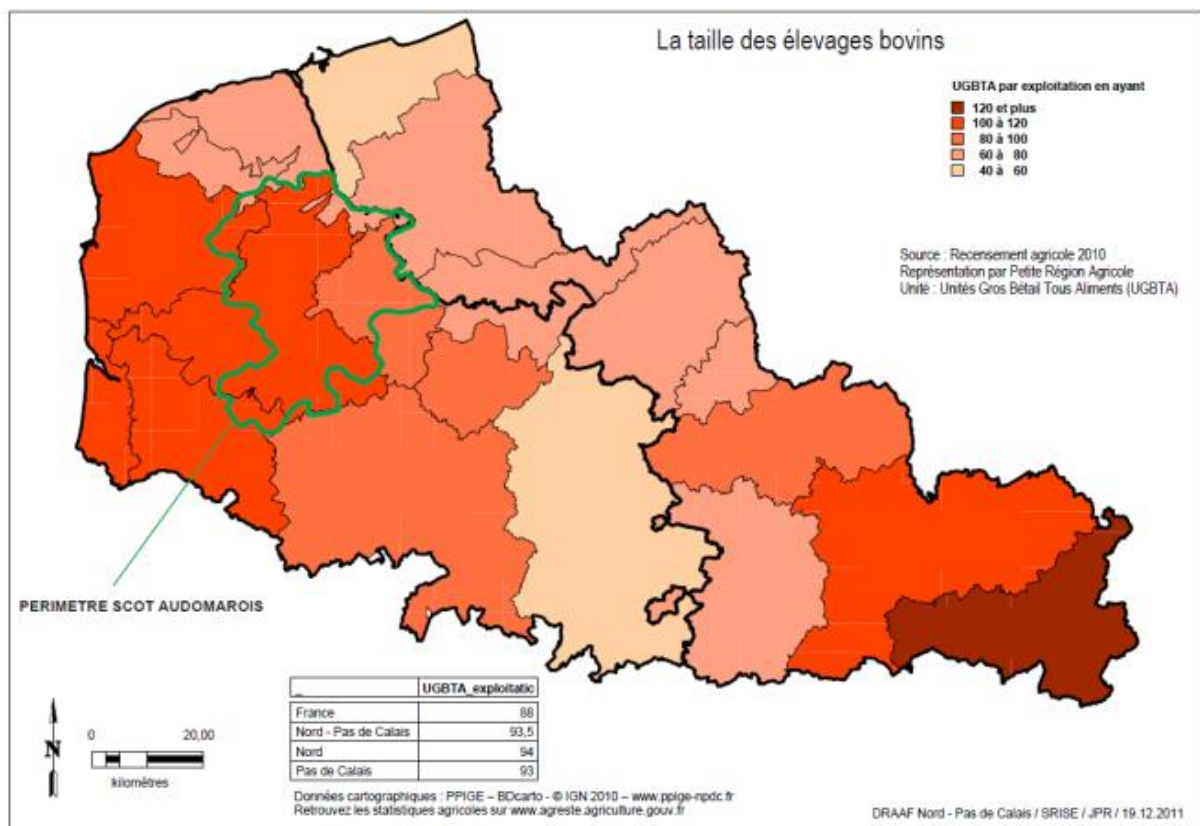
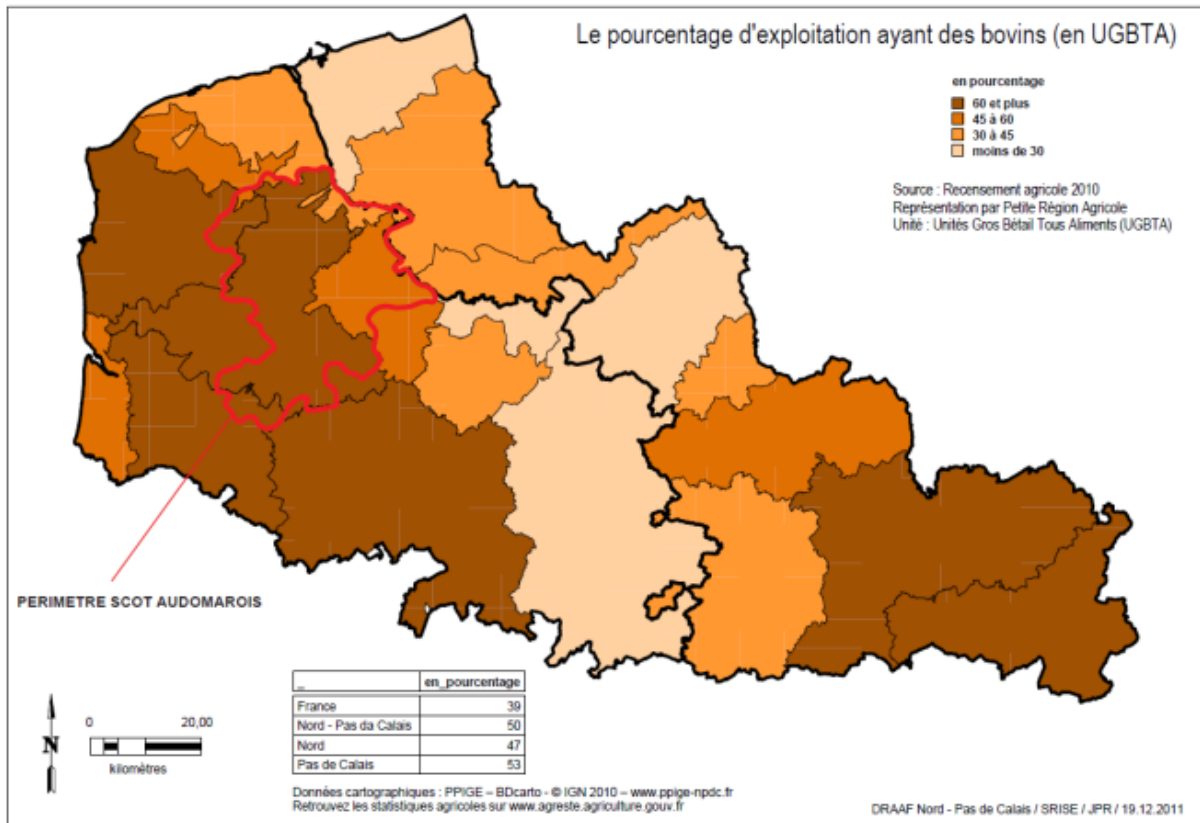
EPCI	Saint-Omer	Pays de Lumbres	Morinie	Pays d'Aire	Fauquembergues	Fruges	SCOT
% total	63%	89%	85%	69%	88%	89%	82%
Vaches laitières	31%	55%	30%	38%	62%	63%	50%
vaches allaitantes	22%	43%	32%	18%	45%	37%	35%
Taurillons	7%	32%	19%	16%	49%	31%	28%
total bovins	57%	82%	70%	60%	81%	84%	75%
Porcs	6%	9%	11%	7%	11%	6%	8%
Chevaux d'élevage	2%	2%	3%	4%	1%	1%	2%
Ovins	4%	6%	3%	2%	2%	4%	4%
Lapins	1%	1%	0%	2%	1%	1%	1%
Caprins	0%	1%	0%	0%	0%	0%	0%
Volailles	6%	8%	5%	4%	3%	5%	5%

Source : enquêtes agricoles

Nombre moyen d'animaux par exploitation

EPCI	Saint-Omer	Pays de Lumbres	Morinie	Pays d'Aire	Fauquembergues	Fruges	SCOT
Vaches laitières	45	52	51	52	48	52	50
vaches allaitantes	29	26	34	25	27	32	29
Taurillons	57	44	58	20	28	48	40
Total bovins	85	136	106	100	141	ABS	94
Porcs	122	308	161	562	244	339	260
Chevaux d'élevage	16	11	4	3	1	ABS	9
Ovins	203	103	52	40	93	266	155
Lapins	600	400	ABS	600	10	330	378
Caprins	ABS	40	ABS	ABS	ABS	ABS	40
Volailles	7250	12009	22822	4290	6594	6166	9943

ABS : absent sur l'EPCI
Source : Enquêtes agricoles



→ Le régime sanitaire des élevages

En fonction du type d'élevage et de l'effectif, l'exploitation relèvera soit du Régime sanitaire départemental (RSD), soit de la législation sur les Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

Le classement éventuel dans une rubrique « installations classées » s'apprécie activité par activité (vaches laitières d'une part et vaches allaitantes d'autre part), les effectifs des diverses activités ne s'additionnent pas (décret n°2011-842 du 15 juillet 2011 modifiant la nomenclature des installations classées).

Cette classification impose des distances à respecter entre les installations d'élevage (bâtiment hébergeant des animaux, stockage de déjections ou silo) et les tiers.

Dans le cas d'une ICPE, la distance minimale à respecter est de 100 mètres. Cette limite concerne l'ensemble de l'installation :

- tous les bâtiments hébergeant des animaux ;
- les stockages de déjections et ensilages ;
- les stockages de fourrages.

Cette réglementation s'impose également aux tiers par le principe de réciprocité, ce qui les oblige à respecter les mêmes distances d'éloignement vis-à-vis des élevages. En application du principe de réciprocité, un local habituellement occupé par des tiers ne peut être implanté à moins d'une distance identique.

Des dérogations sont possibles après avis de la Chambre d'agriculture.

Sur le territoire du Pays de Saint-Omer, 356 exploitations dépendant du RSD et 292 exploitations dépendant du régime des ICPE ont été enquêtées.

EPCI	ICPE	RSD
Saint-Omer	38	63
Pays de Lumbres	80	87
Morinie	27	36
Pays d'Aire	12	19
Fauquembergues	73	72
Fruges	62	79
SCOT	294	356

Source : Enquêtes agricoles

Le nombre d'exploitations dépendant du RSD est plus important que le nombre d'exploitations dépendant du régime des ICPE.

→ L'épandage des effluents d'élevage

L'épandage des effluents d'élevage fait l'objet d'une réglementation, dont l'application est plus difficile en milieu périurbain.

En effet, les exploitants doivent respecter une distance de retrait vis-à-vis des zones urbanisées (zones d'activités, habitations...) et des cours d'eau.

Ces zones d'exclusions peuvent représenter une surface importante et les terres exploitées ne suffisent pas toujours pour accueillir les effluents. Les exploitants doivent alors avoir recours à des prêteurs afin d'exporter le surplus sur les terres d'un exploitant voisin, c'est par exemple le cas lors d'un échange paille-fumier.

L'ensemble des parcelles d'une exploitation sont potentiellement incluses dans le plan d'épandage.

En cas d'emprise foncière, la suppression de parcelles incluses dans un plan d'épandage est préjudiciable à la fonctionnalité de l'exploitation et peut générer des difficultés au niveau de l'élevage pouvant aller jusqu'à une obligation de réduction de l'effectif du cheptel alors que les investissements (notamment pour les mises aux normes) ont été dimensionnés en fonction de la taille de ce cheptel.

→ La réglementation : une « contrainte » pour les exploitations

La réglementation pèse énormément sur les exploitations d'élevage.

Les exigences techniques sont lourdes. La mise aux normes des bâtiments d'élevage entraîne des investissements conséquents avec une durée d'amortissement relativement longue, notamment en exploitation laitière.

Le cumul des réglementations et la lourdeur des formalités administratives sont ressentis comme une pression par les exploitations.

Démarches de qualité

Les démarches de qualité valorisent l'origine d'un produit ou son mode de production. Elles peuvent apporter une valeur ajoutée à la production ou en faciliter la commercialisation. Plusieurs signes de qualité sont présents sur le territoire du Pays-de-Saint-Omer.

→ Les Signes d'Identification de l'Origine et de la Qualité

En France, les signes d'identification de l'origine et de la qualité (SIQO) regroupent un ensemble de démarches qui garantissent que des produits agroalimentaires répondent à des caractéristiques

particulières et contrôlées. Leur gestion est confiée à l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO).

- L'Indication Géographique Protégée (IGP)



L'IGP désigne des produits agricoles et des denrées alimentaires dont les caractéristiques sont étroitement liées à une zone géographique, dans laquelle se déroule au moins leur production ou leur transformation.

Une IGP est présente sur le territoire du Pays de Saint-Omer. Il s'agit de la distillerie de Genièvre Persyn à Houlle.

Le Pays de Saint-Omer fait également parti de l'aire de production des volailles de Licques, pour lesquelles il existe une IGP. Plusieurs exploitations sur le territoire produisent des volailles de Licques. L'abattoir est situé à Licques.

Enfin, Aire-sur-la-Lys fait parti de l'aire géographique de l'IGP Pommes de terre de Merville qui s'applique à la production de pomme de terre 'Bintje'

- Le Label Rouge



Le Label Rouge est un signe officiel de qualité qui atteste un niveau de qualité supérieur. Il est attribué par l'État à un organisme de défense et de gestion (ODG) représentant toute une filière collective.

Les volailles de Licques et les pommes de terre de Merville, pour lesquelles il existe une IGP, sont également Label rouge.

- L'Agriculture biologique

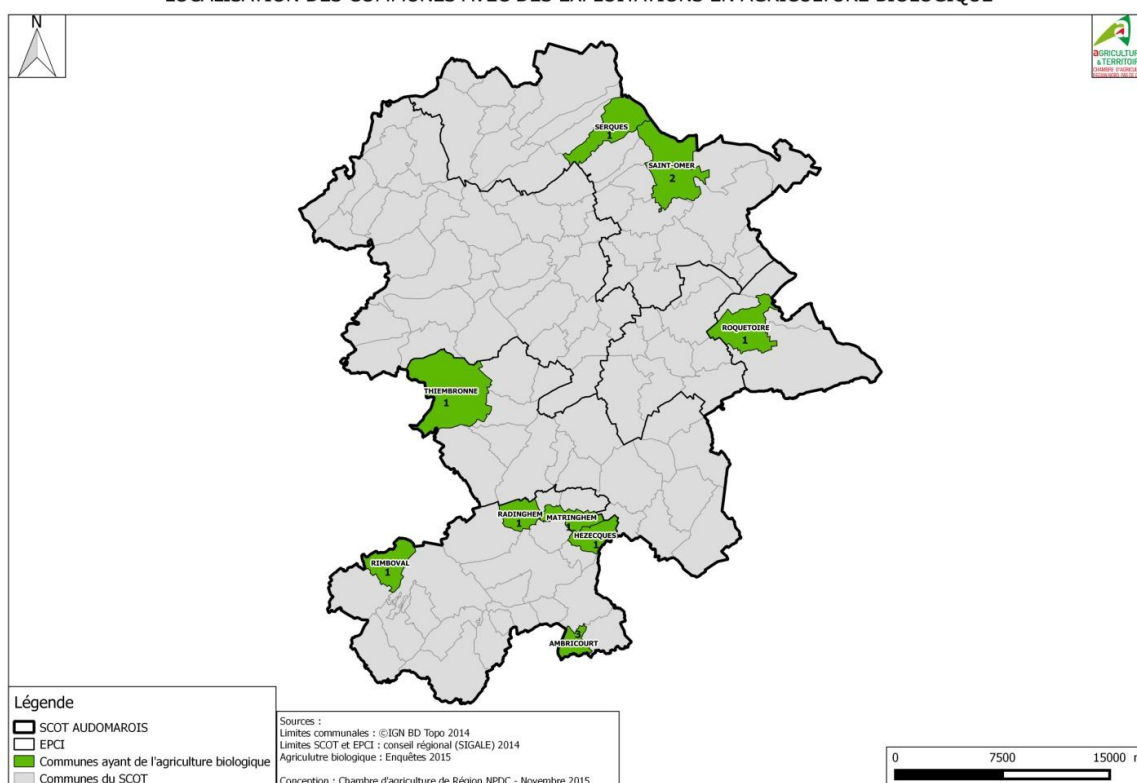
12 exploitations pratiquant l'agriculture biologique ont été recensées sur le territoire du Pays de Saint-Omer (carte ci-dessous).



L'agriculture biologique est une méthode de production qui exclut le recours aux produits chimiques de synthèse. Elle vise à gérer de façon globale la production en favorisant l'agro-système, mais aussi la biodiversité, les activités biologiques des sols et les cycles biologiques.

Le passage en bio implique des changements techniques, économiques, organisationnels et humains très importants. Deux à trois années de conversion sont nécessaires selon les productions. Pendant cette période, le producteur met en œuvre des pratiques de production conformes aux règles de production biologique, mais les produits ne peuvent pas être commercialisés en faisant référence à ce mode de production. L'accompagnement professionnel d'un agriculteur en conversion et le soutien des politiques publiques sont donc nécessaires.

LOCALISATION DES COMMUNES AVEC DES EXPLOITATIONS EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE



→ Les marques

▪ Bienvenue à la ferme – produits fermiers



Bienvenue à la ferme est un réseau national géré par les Chambres d'agriculture. Il regroupe plus de 6500 agriculteurs qui s'engagent à respecter les chartes de qualité encadrant chacune des activités. Quatre segments regroupent l'offre Bienvenue à la ferme, dont les produits fermiers. Agréés par une commission, ils ont choisi d'adhérer à Bienvenue à la ferme afin de garantir la qualité de leurs prestations.

Sur le Pays de Saint-Omer, 8 agriculteurs adhèrent au réseau Bienvenue à la ferme pour les produits fermiers.

▪ Saveur en'Or



Saveurs en'Or est une marque collective qui valorise et recommande les produits alimentaires régionaux de qualité. Les produits Saveurs en'Or sont le reflet de la richesse et du savoir-faire agronomique et agroalimentaire régionaux.

La marque favorise la production régionale avec une majorité d'ingrédients issus de la région. Elle contribue activement au développement des emplois régionaux.

Sur le Nord-Pas-de-Calais, on compte aujourd'hui plus de 200 adhérents à la marque Saveur en'Or. Sur le Pays de Saint-Omer, 13 adhérents à la marque sont recensés. Les adhérents peuvent être des agriculteurs indépendants ou regroupés dans des associations, des coopératives agricoles ou via des grossistes. Des entreprises et des associations peuvent également adhérer.

▪ Produit à la ferme



La démarche Produit à la ferme vise à une reconnaissance du producteur fermier. Mise en avant par l'ARVD (Association Régionale des Vendeurs Directs de produits à la ferme), elle offre une assurance de consommer un produit de qualité fabriqué à la ferme. Les produits proposés sont des produits laitiers (lait, crème fraîche, yaourts, glaces...).

▪ Le Porcs des Hauts Pays



Cette association créée en 1996 a pour objet de valoriser la viande de Porc des Hauts Pays, de gérer les contrats entre éleveurs, grossistes, artisans- bouchers et partenaires et de mettre en œuvre les moyens pour faire respecter le cahier des charges.

Aujourd'hui, 25 éleveurs de la région Nord-Pas-de-Calais se sont engagés dans l'association. Parmi eux 6 sont situés sur le Pays de Saint-Omer.

Par ailleurs, 13 artisans bouchers partenaires sont situés sur le Pays de Saint-Omer.

Filières et débouchés

Le Nord-Pas-de-Calais est la 4^{ème} région d'emploi agroalimentaire de province après la Bretagne, le Pays-de-la-Loire et le Rhône-Alpes. De l'amont à l'aval, l'agriculture représente 85500 emplois, ce qui en fait le premier employeur régional devant la construction. (Sources : INSEE, AGRESTE).

L'agriculture et les industries agroalimentaires génèrent 12 milliards de chiffre d'affaires annuel, soit 11,9% du produit intérieur brut de la région.

Les principales filières présentes en région sont :

- Grains et amidon (3,7 milliards de chiffre d'affaire) ;
- Légumes et pommes de terre (2 milliards de chiffre d'affaire) ;
- Viande et plats cuisinés (1,6 milliard de chiffre d'affaire) ;
- Lait (1,3 milliard de chiffre d'affaire) ;
- Sucre, confiserie (0,8 milliard de chiffre d'affaire).

La carte ci-contre (carte page 3 de l'atlas cartographique) présente la répartition des industries liées à l'agriculture sur le territoire du Pays de Saint-Omer.

Les industries sont réparties sur l'ensemble du territoire avec une concentration plus importante au niveau de Saint-Omer.

D'après le dispositif « Connaissance Locale de l'Appareil Productif » (CLAP), au 31 décembre 2013, les établissements des sections Agriculture, Sylviculture, Pêche, Industries agroalimentaires comptent 1689 postes salariés basés sur le territoire du Pays de Saint-Omer.

D'après la nomenclature d'activités française, ces sections comprennent les intitulés :

- Culture et production animale, chasse et services annexes (division 1) ;
- Sylviculture et exploitation forestière (code division 2) ;
- Pêche et aquaculture (division 3) ;
- Industries alimentaires (division 10) ;
- Fabrication de boissons (division 11) ;
- Fabrication de produits à base de tabac (division 12).

Le tableau ci-dessous présente le nombre d'emplois salariés par division.

Nombre d'emplois salariés sur le SCOT

Division	Nombre d'emplois
Culture et production animale, chasse et services annexes	452
Sylviculture et exploitation forestière	25
Pêche et aquaculture	6
Industries alimentaires	1008
Fabrication de boissons	198
Fabrication de produits à base de tabac	0
TOTAL	1689

Source : Connaissance Locale de l'Appareil Productif

Sur le territoire du Pays de Saint-Omer, près de 60% des emplois relevant des sections Agriculture, Sylviculture, Pêche, Industries agroalimentaires appartiennent à la division des Industries alimentaires.

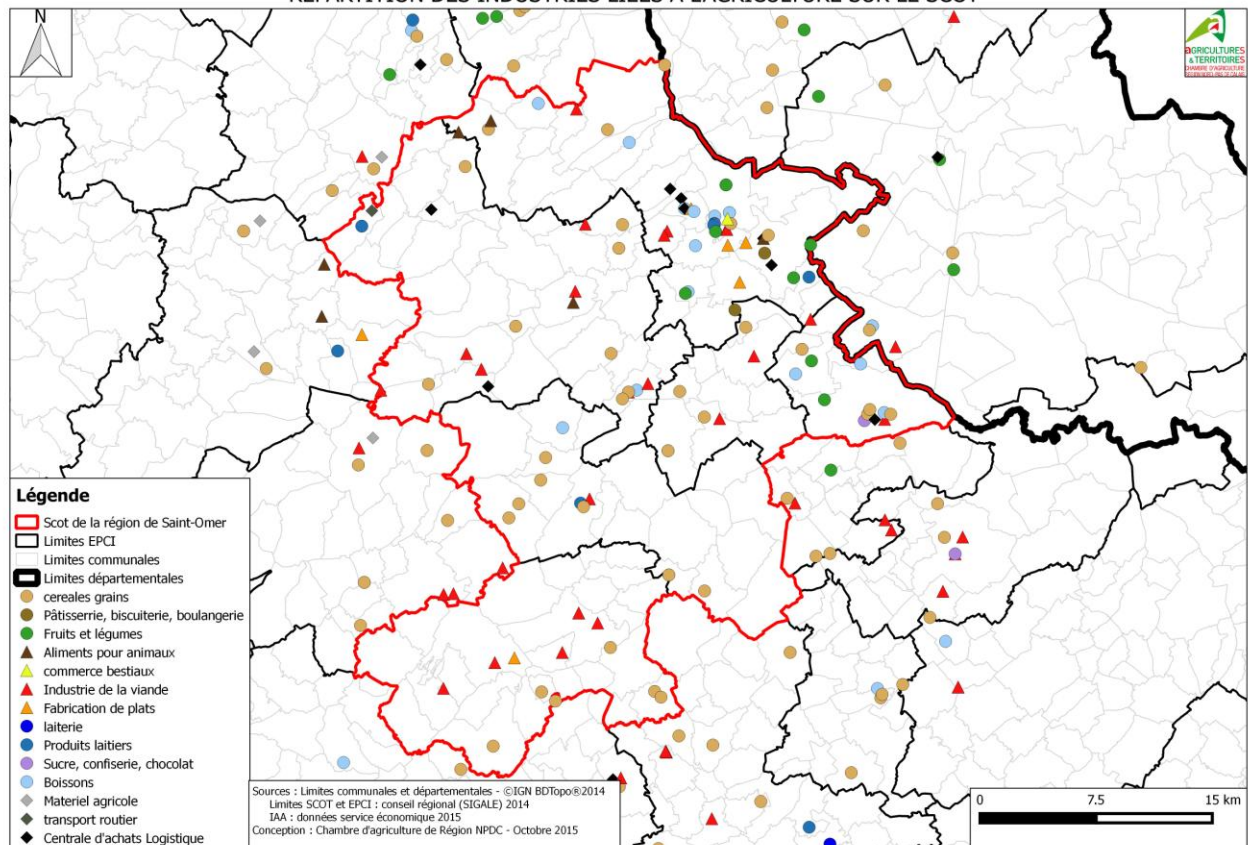
→ **Les Industries agro-alimentaires présentes sur le territoire du Pays de Saint-Omer**

L'industrie agro-alimentaire (IAA) regroupe l'ensemble des activités industrielles qui transforment des matières premières issues de l'agriculture et de l'élevage en produits alimentaires destinés à l'alimentation humaine et animale.

On distingue généralement plusieurs grandes familles d'activités dans l'industrie agroalimentaire :

- Industrie de la viande ;
- Fabrication de produits alimentaires élaborés ;
- Fabrication de produits à base de céréales ;
- Fabrication d'huiles, de corps gras et de margarines ;
- Industrie sucrière ;
- Fabrication de produits alimentaires divers ;
- Fabrication de boissons et alcools.

RÉPARTITION DES INDUSTRIES LIÉES A L'AGRICULTURE SUR LE SCOT



→ **La filière céréalière**

Avec 3 millions de tonnes de céréales produites chaque année, le Nord-Pas-de-Calais fournit près de 7% de la production française de blé tendre, ce qui en fait la 4^{ème} région productrice.

La filière emploie plus de 21000 personnes, soit 25% des emplois des filières agricoles et agroalimentaires.

Les débouchés sont nombreux : farine, glucose, pains, biscuits, bières, composés pour animaux...

25000 baguettes de 250g ou 900000 petits-beurre peuvent être fabriquées avec un hectare de blé tendre. 140000 verres de 25 centilitres peuvent être produits avec un hectare d'orge de brasserie. 13 tonnes d'aliments composés pour animaux peuvent être produits à partir d'un hectare de céréales.

→ **La filière légumes**

Le Nord-Pas-de-Calais est la 3^{ème} région française pour ses surfaces légumières brutes, après la Bretagne et l'Aquitaine.

Dans le Nord-Pas-de-Calais, les volumes annuels produits sont de :

- 105 kT d'endives (chicons) ;
- 20 kT d'oignons ;
- 20 kT de poireaux ;
- 106 kT de petits pois ;
- 31 kT de choux-fleurs ;
- 7 kT de céleris-raves ;
- 60 kT d'haricots verts.

En France, 8 endives sur 10, 1 botte de poireaux sur 8, 1 céleri-rave sur 8 et 1 chou-fleur sur 10 sont produits dans le Nord-Pas-de-Calais.

130 kT de légumes sont transformés chaque année. Une boîte de petit-pois sur trois et 1kg de légumes surgelés sur 4 en France provient du Nord-Pas-de-Calais.

Le Pays de Saint-Omer bénéficie du seul marais maraîcher de France, ce qui permet d'assurer une production importante de légumes tels que le chou-fleur et l'endive. Ce bassin de production de légumes a contribué, avec d'autres territoires du Pays de Saint-Omer, à l'installation, voilà plus de 80 ans, de la conserverie Bonduelle à Renescure (300 emplois).

Par ailleurs, la SIPEMA (Société Interprofessionnelle des Producteurs et Expéditeurs du Marais Audomarois), qui regroupe 70 adhérents, a mis en place, en concertation avec le marché de Phalempin,

la première vente européenne au cadran qui concerne près de 400 acheteurs.

→ **La filière pommes de terres**

Dans le Nord-Pas-de-Calais, les volumes annuels produits sont de :

- 1890 kT de pommes de terre de consommation ;
- 154 kT de pommes de terre féculé ;
- 105 kT de plants de pommes de terre.

1 pomme de terre de consommation française sur 3 est récoltée en région Nord-Pas-de-Calais.

270 kT de frites surgelées et 22 kT de flocons sont transformés chaque année en Nord-Pas-de-Calais. 9 frites surgelées françaises sur 10 sont produites en Nord-Pas-de-Calais.

→ **La filière lait**

1280 milliard de litres de lait sont produits chaque année. Le Nord-Pas-de-Calais se situe au 5^{ème} rang de la production nationale. Le Pays de Saint-Omer fait partie de l'un des deux principaux bassins de production.

La fabrication de laits liquides et de yaourts valorise plus de la moitié des volumes de lait transformés en région. 541 millions de litres de lait liquides et 228000 tonnes de yaourts sont transformés chaque année.

Les produits à très haute valeur ajoutée (produits infantiles et ingrédients) représentent près du quart de la valorisation régionale du lait.

→ **Les produits transformés**

Plusieurs entreprises sont installées sur le Pays de Saint-Omer. Génératrices d'emplois, elles offrent une diversité de produits allant des pâtisseries aux boissons, en passant par les produits élaborés à partir de viande ou de lait.

Le marais Audomarois, une spécificité du territoire

Le territoire du Pays de Saint-Omer abrite le marais Audomarois, qui a obtenu en 2008 le label RAMSAR (3726 ha). Ce label reconnaît les zones humides de valeur internationale pour l'importance de leur patrimoine naturel et socioculturel.



Une parcelle dans le marais Audomarois

Le Marais audomarois est situé à cheval sur le département du Nord et le département du Pas de Calais. Il se situe sur **15 communes** : quatre du Nord (Nieurlet, Watten, Saint Momelin et Noordpeene) et onze du Pas de Calais (Arques, Clairmarais, Eperlecques, Houlle, Longuenesse, Moule, Saint Martin au Laert, Saint-Omer, Salperwick, Serques et Tilques). Sa superficie de **3731 Ha** correspond à la plus grande zone humide régionale.

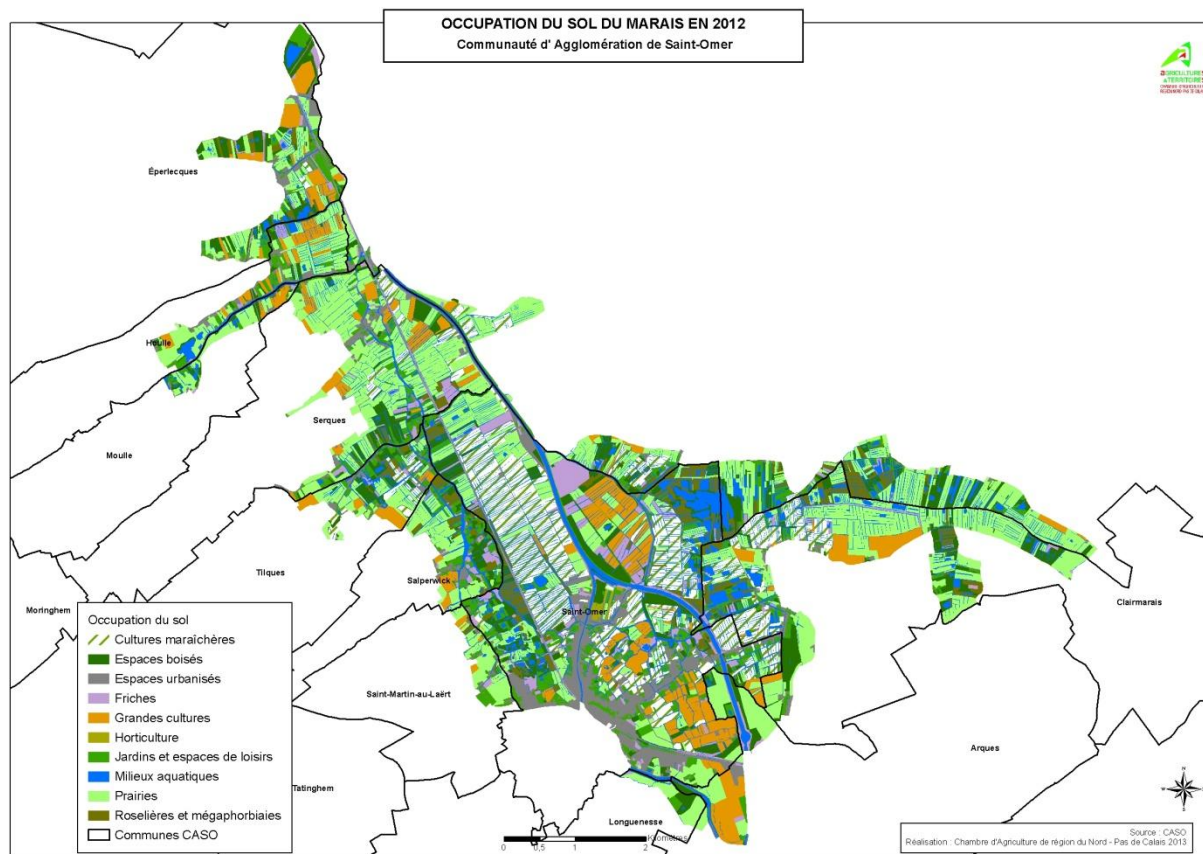
Le Marais dans son état actuel est le fruit du travail de l'homme. Le maintien de l'agriculture dans le marais est donc bien la condition de son maintien dans cet état.

Les sols du Marais Audomarois sont principalement occupés par des prairies, des milieux aquatiques et des cultures maraîchères (carte ci-dessous).

Ce marais est le dernier marais maraîcher de France. Pas moins de 50 légumes différents sont cultivés, notamment le chou-fleur l'été et l'endive en hiver.

L'élevage est également très présent. Les prairies humides représentent 30% de la surface du marais. Les agriculteurs élèvent principalement des troupeaux bovins laitiers ou à viande. Ces élevages sont essentiels pour le territoire car ils permettent d'entretenir des paysages ouverts et le développement d'une flore particulière et parfois rare.

Cependant, l'agriculture est soumise à de nombreuses contraintes : accès difficile, parcelles de petites tailles, espèces invasives... Dans ce cadre, un groupe de travail marais a été mis en place depuis 2001 afin de trouver des solutions pour garantir l'avenir du marais.



POINTS DE REPÈRE

Principales cultures : céréales (46%), cultures fourragères (13%)
Présence de **prairies** (27%)

Présence de **maraîchage** sur la Communauté d'agglomération de Saint-Omer

Forte présence de l'élevage : **82%** des exploitations ont au moins un atelier animal

Une majorité d'**élevages bovins** : 75% des exploitations ont un atelier bovin
50% des exploitations ont des **vaches laitières**

RSD : 356 exploitations

ICPE : 292 exploitations

12 exploitations en **Agriculture biologique**

Présence de **nombreux signes de qualité**

Des **filières** bien développées

Le **marais Audomarois**, une spécificité du territoire
Présence de maraîchage et d'élevage bovin

Les activités de diversification

Complément de revenu, valorisation du patrimoine, adaptation à la demande sociétale, meilleure maîtrise des aléas de production... sont autant de raisons qui poussent les agriculteurs à se diversifier. L'éventail des domaines de production des agriculteurs, le potentiel de leur patrimoine, ainsi que la diversité de leur situation géographique ouvrent un large champ aux activités de diversification réalisées dans les exploitations : hébergement, restauration, loisirs, visites pédagogiques, transformation des produits de la ferme, production d'énergie renouvelable...

Les cartes par EPCI présentant la répartition des exploitations pratiquant une activité de diversification sont disponibles dans l'atlas cartographique (cartes page 4 à 9).

Commercialisation en circuits courts

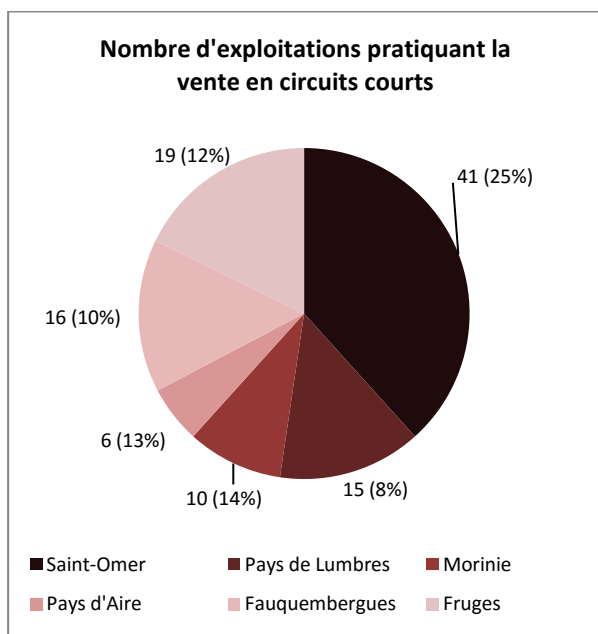
Sont appelés circuits courts les formes de commercialisation pour lesquelles il existe au plus un intermédiaire entre le producteur et le consommateur. Une telle dénomination regroupe

ainsi des modalités de vente variées : vente directe à la ferme, points de vente collectif (PVC), marchés, tournées, AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne), livraisons à une grande ou moyenne surface (GMS) ou à un restaurant collectif, vente via internet...

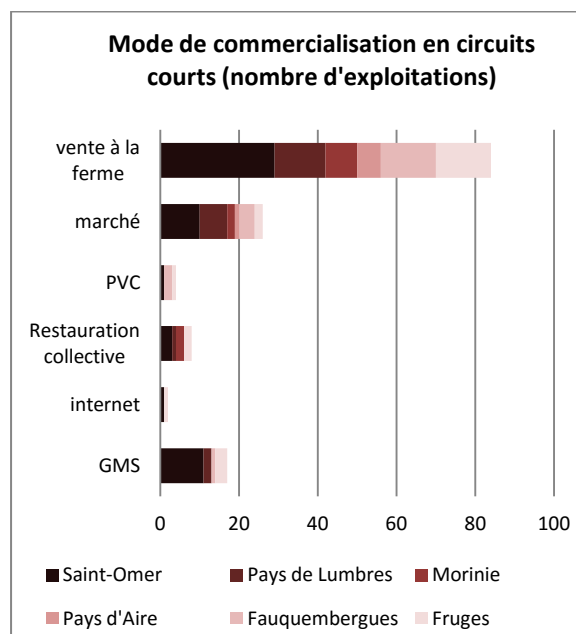
Au total, 107 exploitations pratiquant une activité de circuit court sur le territoire du Pays de Saint-Omer ont été recensées, soit 13% des exploitations enquêtées (graphique ci-dessous).

La commercialisation en circuits courts est particulièrement développée sur la Communauté d'agglomération de Saint-Omer, avec 25% des exploitations ayant une activité de vente. Au contraire, sur la Communauté de communes du Pays de Lumbres, seul 8% des exploitations ont développé une activité de vente en circuits courts.

La vente à la ferme est la principale activité de diversification développée (graphique ci-dessous). La vente sur les marchés et en grande et moyenne surface (GMS) est également développée. Les autres circuits de vente sont peu développés.



Entre parenthèses : Pourcentage d'exploitations de l'EPCI
Source : Enquêtes agricoles



Source : Enquêtes agricoles

Activités d'accueil

Les activités d'accueil regroupent les prestations d'accueil touristique, d'hébergement, de restauration et de loisirs.

Au total, 41 exploitations ont une activité d'accueil, soit 5% des exploitations enquêtées (graphique ci-contre).

Cette activité est principalement développée sur la Communauté d'agglomération de Saint-Omer et les Communautés de commune du Canton de Fruges et du Canton de Fauquembergues. Au contraire, l'activité d'accueil est très peu développée sur les Communautés de communes de la Morinie et du Pays d'Aire.

Les principales activités d'accueil développées sont l'hébergement, les fermes pédagogiques et les pensions de chevaux (graphique ci-contre).

Les réseaux

Les activités d'accueil se développent avec l'appui de réseaux et d'associations. L'adhésion à des réseaux nationaux, régionaux ou départementaux, reconnu pour leur engagement sur la qualité ainsi que la recherche de complémentarité et de synergie entre eux sur les territoires, constitue sans doute un levier fort de développement qualitatif et de promotion de ces activités.

→ Bienvenue à la ferme



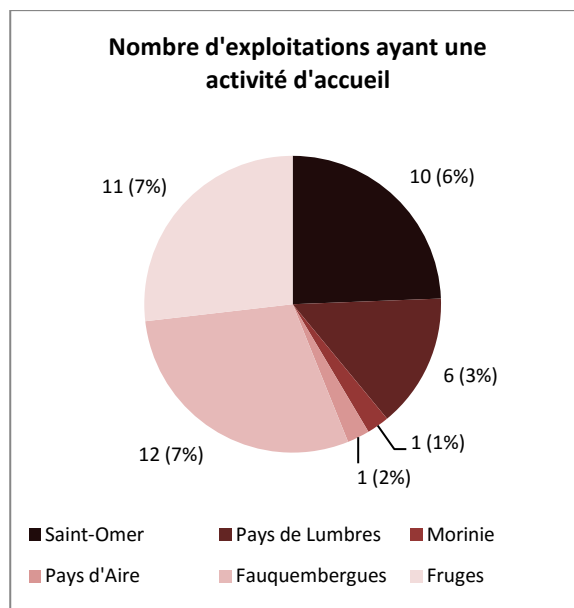
Bienvenue à la ferme est un réseau national géré par les Chambres d'agriculture. Il regroupe plus de 6500 agriculteurs qui s'engagent à respecter

les chartes de qualité encadrant chacune des activités.

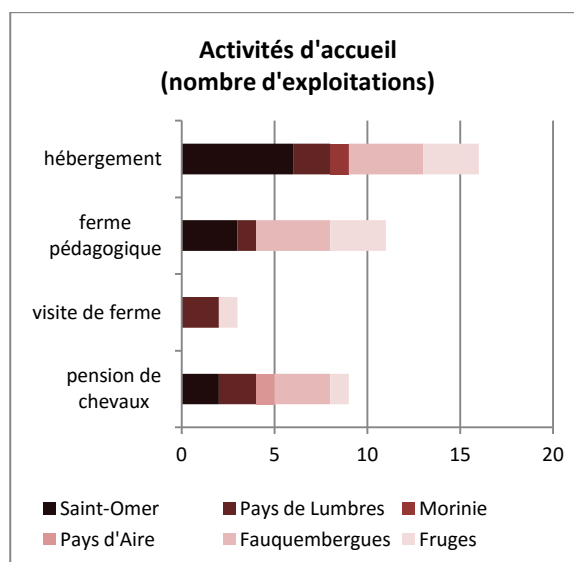
Agréés par une commission, ils ont choisi d'adhérer à Bienvenue à la ferme afin de garantir la qualité de leurs prestations.

Quatre segments regroupent l'offre Bienvenue à la ferme : les produits fermiers, la Restauration, les séjours et les loisirs.

Au total, 11 exploitations adhèrent au réseau Bienvenue à la ferme sur le Pays de Saint-Omer, avec deux exploitations qui proposent à la fois des produits fermiers et une activité d'accueil (tableau ci-contre).



Entre parenthèses : Pourcentage d'exploitations de l'EPCI
Source : Enquêtes agricoles



Source : Enquêtes agricoles

Nombre d'exploitations adhérant au réseau Bienvenue à la ferme

EPCI	Produits fermiers	Restauration	Séjours
Saint-Omer	2	0	1
Pays de Lumbres	1	0	1
Morinie	2	0	1
Pays d'Aire	0	0	0
Fauquembergues	1	1	1
Fruges	2	0	0
SCOT	8	1	4

Source : <http://www.bienvenue-a-la-ferme.com>

→ **Le Savoir vert**



Le Savoir vert compte aujourd'hui plus de 134 agriculteurs au niveau régional. Ils accueillent des enfants dans un but pédagogique afin de leur faire découvrir la ferme et l'environnement agricole. Des classes ou des groupes sont accueillis par journée ou demi-journée par le biais d'une convention avec l'éducation nationale.

Cette initiative régionale est née en 1992, avec pour but d'ouvrir les fermes au grand public, de créer du lien et faire connaître son métier.

Plusieurs constats ont motivé cette initiative :

- Le fossé s'est creusé entre le monde citadin et le monde agricole devenu minoritaire ;
- La profession agricole se sent mal comprise ;
- L'enseignement s'ouvre vers l'extérieur avec des projets pédagogiques.

Les objectifs sont donc de différents ordres :

- offrir aux enfants un contact avec la nature à travers l'activité agricole ;
- proposer un support pédagogique et une collaboration étroite aux enseignants pour

réaliser leurs projets pédagogiques en rendant les enfants actifs ;

- encourager la diversification des exploitations.

Sur le Pays de Saint-Omer, sept exploitations adhèrent au Savoir Vert (Source : www.savoir-vert.asso.fr).

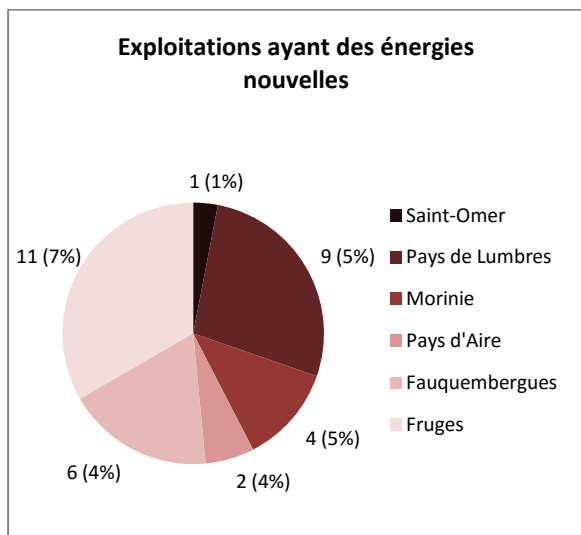
Développement des énergies nouvelles

Une étude de l'ADEME sur la dépendance globale de l'agriculture à l'énergie (2012) montre que l'énergie représente entre 12 et 20% des charges variables sur une exploitation.

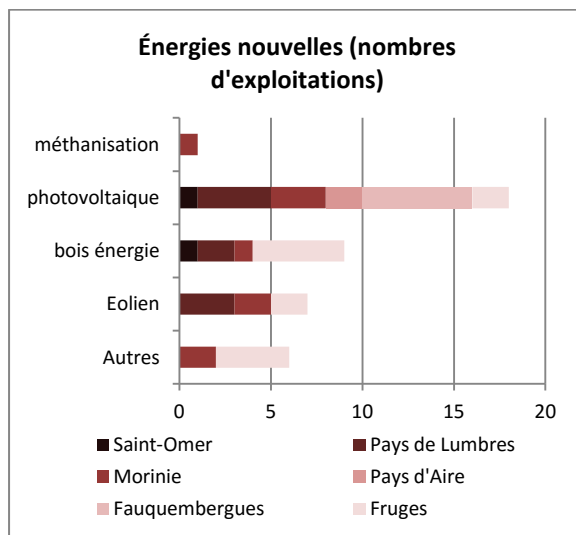
Le développement d'énergies nouvelles est donc un moyen pour les exploitants de diminuer leurs charges.

Sur le Pays de Saint-Omer, 33 exploitations possèdent au moins une source d'énergie nouvelle sur leur exploitation, soit 4% des exploitations enquêtées (graphique ci-dessous).

Le photovoltaïque est le type d'énergie nouvelle le plus mis en place (graphique ci-dessous). La méthanisation est très peu développée.



Entre parenthèses : Pourcentage d'exploitations de l'EPCI
Source : Enquêtes agricoles



Source : Enquêtes agricoles

POINTS DE REPÈRE

107 exploitations commercialisent leur production via des circuits courts

Principaux types : vente à la ferme, sur les marchés et en GMS

41 exploitations ont développé une activité d'accueil

Principaux types : hébergement, fermes pédagogiques, pension de chevaux
Présence de réseaux en appui

33 exploitations possèdent au moins une source d'énergie nouvelle

Principal type : photovoltaïque

Perspectives d'évolution des exploitations

Le renouvellement des générations : installation et transmission des exploitations

→ L'installation des agriculteurs

Sur la période allant de 1978 à 2012, 956 installations ont eu lieu, ce qui représente une moyenne de 27 installations par an (tableau ci-dessous).

Ces données sont issues des enquêtes. Les exploitants qui se sont installés durant cette période et qui ont cessé leur activité depuis n'ont donc pas été comptabilisés.

On constate à partir de 1988 une augmentation du nombre d'installations. Cette augmentation continue jusqu'en 2007. Sur la période 2008-2012, le nombre d'installations est en baisse.

Depuis le 1^{er} janvier 2011, la Chambre d'agriculture assure les activités liées à l'installation et à la transmission des exploitations agricoles. Est confiée à la Chambre d'agriculture l'information individuelle et collective sur des questions d'installation-transmission, la tenue du Répertoire Départemental à l'installation, la gestion des Déclarations d'Intention de Cessation d'Activité, la participation à l'instruction des dossiers d'installation.

L'objectif est d'accompagner les agriculteurs dans leur démarche d'installation et de tout mettre en œuvre pour leur donner les clefs de réussite de son projet.

Le Point Info Installation est un guichet unique présent dans chaque département et qui a pour objectif d'apporter un service à tous les porteurs de

projet en agriculture, qu'ils soient demandeurs ou non des aides de l'Etat ou des collectivités.

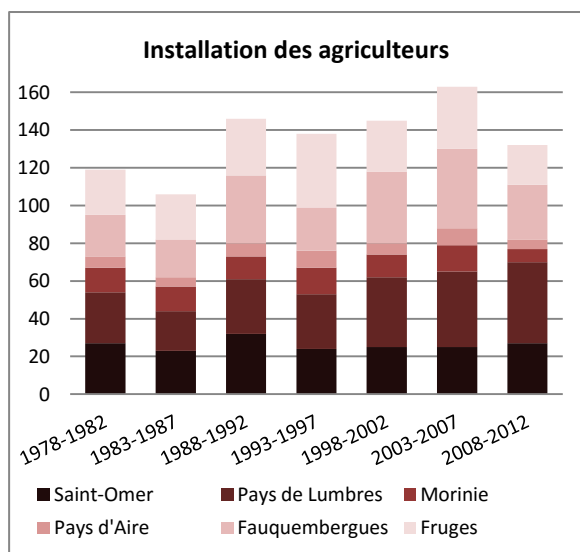
Le Point Info Installation est l'interlocuteur privilégié tout au long du parcours d'installation :

- Il accueille les porteurs de projet afin qu'ils accèdent à tout type d'information sur l'installation ;
- Il informe sur les aspects liés à une première installation (réglementation, démarches, formalités) ;
- Il renseigne sur les conditions d'éligibilité aux aides à l'installation de l'Etat et aux aides à l'installation du Conseil Régional ;
- Il participe à la mise en œuvre du Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP) ;
- Il oriente le candidat sur les structures les plus à même de l'aider à élaborer son projet ;
- Il aide le candidat à compléter son autodiagnostic.

Les jeunes installés sont également suivis en accompagnement à titre individuel avec les conseillers spécialisés de la Chambre d'agriculture ou en accompagnement collectif au sein des GEDA.

Au niveau régional, la MSA compte 330 installations par an. Sur le territoire du Pays de Saint-Omer, 27 exploitants moins de 40 ans s'installent par an, soit 133 installations en cinq ans. 60% des installations sont sous forme individuelle.

6 installations sur 10 bénéficient des aides de l'Etat. Une aide régionale peut être accordée pour les jeunes qui n'ont pas accès aux aides nationales sous réserve de respecter les conditions d'éligibilité.



Source : Enquêtes agricoles

Nombre d'installations d'agriculteurs de moins de 40 ans

EPCI	2010	2011	2012	2013	2014
Saint-Omer	9	4	8	5	13
Pays de Lumbres	12	6	8	6	5
Morinie	5	5	5	3	4
Pays d'Aire	5	5	5	5	3
Fauquembergues	4	4	6	6	6
Fruges	3	6	5	7	5
SCOT	28	20	27	27	31

S : secret statistique
Source : MSA

A noter

Financées par l'Etat et l'Union Européenne, les aides à l'installation en agriculture assurent le renouvellement des générations d'agriculteurs au profit de jeunes qualifiés, maintiennent une population rurale, notamment dans les zones défavorisées et de montagne, soutiennent financièrement les jeunes agriculteurs pour leur permettre de mettre en œuvre un projet économique viable.

Pour atteindre ces objectifs, un nouveau parcours à l'installation a été mis en place. Il permet de mieux prendre en compte les spécificités du projet d'installation avec les compétences acquises par le jeune agriculteur dans le cadre de son parcours de formation. A cet effet, un plan de professionnalisation personnalisé (PPP) est mis en œuvre en remplacement du stage de 6 mois et du stage de 40 heures. Une fois le PPP et le projet d'installation validés, le jeune qui s'installe peut bénéficier d'une dotation d'installation aux jeunes agriculteurs, de prêts bonifiés, de déductions de charges sociales et fiscales.

Ministère en charge de l'agriculture, 2012

→ **Succession**

Afin d'appréhender au mieux la transmission des exploitations, nous nous sommes d'avantage intéressés aux exploitations dont le ou les chefs d'exploitations ont tous plus de 55 ans.

Parmi les 224 chefs d'exploitation concernés, 124 ont connaissance d'un successeur potentiel, soit 55% des exploitations.

Il s'agit pour la majorité d'une transmission familiale avec une échéance plus ou moins longue (plus ou moins 3 ans).

Plusieurs exploitations ont indiqué n'avoir pas de successeur au moment des enquêtes. Leur parcellaire partira en agrandissement pour conforter d'autres exploitations ou les parcelles seront boisées ou construites.

Vu l'évolution de la conjoncture économique, il arrive que des enfants d'agriculteurs ayant un emploi à l'extérieur reviennent sur l'exploitation.

Les Chambres d'agriculture accompagnent les cédants d'exploitation pour la recherche d'un repreneur ou d'un associé.

Cet accompagnement comprend :

- une phase d'information téléphonique permettant de répondre aux questions simples que se pose le cédant
- pour aller plus loin : un conseil et un suivi personnalisés.

Plusieurs solutions sont disponibles au travers ce conseil personnalisé :

- réalisation d'un diagnostic comprenant un descriptif détaillé de l'outil de production (bâtiment, matériel, cheptel, foncier...) ainsi qu'une aide à l'évaluation de la valeur économique de repreneabilité de l'exploitation ;
- proposition de formation pour aborder l'ensemble des aspects juridiques, sociaux et fiscaux d'une transmission (baux...), mais également humain (projet de vie après la retraite) ;
- inscription au RDI (répertoire départemental installation) ;
- mise en relation avec un repreneur ou un associé potentiel pour échanges directs ;
- accès aux mesures financières permettant de faciliter les installations hors cadre familial.

Les projets de bâtiments

Sur le territoire du Pays de Saint-Omer, 247 exploitations (soit 31% des exploitations) ont un projet de bâtiment sur leur siège et 85 exploitations (soit 11% des exploitations) ont un projet de bâtiment hors de leur siège.

272 exploitations (soit 34% des exploitations) ont un projet lié à l'élevage et 299 (soit 38% des exploitations) un projet lié au stockage. Certaines exploitations ont un projet d'élevage et de stockage.

Le nombre d'exploitations ayant un projet de construction de bâtiment sur le siège est plus important sur la Communauté d'agglomération de Saint-Omer (47% des exploitations enquêtées) et sur la Communauté de communes du Canton de Fauquembergues (59% des exploitations enquêtées) que sur les autres EPCI.

Nombre d'exploitations ayant un projet de construction de bâtiment

EPCI	Sur le siège	Hors du Siège	Elevage	Stockage
Saint-Omer	75	19	53	70
Pays de Lumbres	52	24	54	54
Morinie	16	13	16	18
Pays d'Aire	7	4	4	7
Fauquembergues	97	27	85	93
Fruges	Données non renseignées		61	59
SCOT	247	87	273	301

Source : Enquêtes agricoles

→ **Changement de destination des bâtiments agricoles**

Le changement de destination est le fait de faire passer un bâtiment, en totalité ou en partie, d'une utilisation à une autre. Les différentes destinations possibles sont définies dans le Code de l'urbanisme.

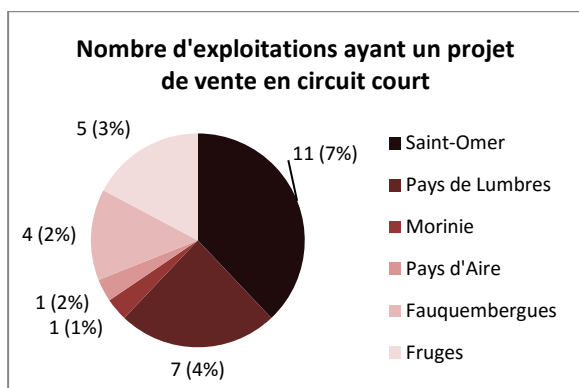
Sur le territoire du Pays de Saint-Omer, 167 bâtiments situés en zone agricole ont été identifiés comme pouvant changer de destination. Ce chiffre ne prend pas en compte la Communauté de communes de Fruges pour laquelle les données ne sont pas disponibles.

Les projets de diversification

Les cartes par EPCI des exploitations ayant un projet d'activité de diversification sont disponibles dans l'atlas cartographique (cartes pages 4 à 9).

→ **Projets de commercialisation en circuits courts**

Au total, 29 exploitations projettent de mettre en place un atelier de vente en circuits courts (graphique ci-dessous).



Entre parenthèses : Pourcentage d'exploitations de l'EPCI
Source : Enquêtes agricoles

Les projets sont principalement situés sur la Communauté d'agglomération de Saint-Omer et la Communauté de communes du Pays de Lumbres.

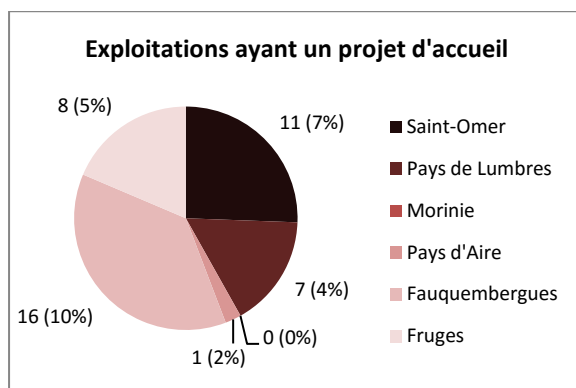
Les projets concernent principalement la mise en place d'une activité de vente à la ferme (graphique ci-dessous).

→ **Projets de mise en place d'une activité d'accueil**

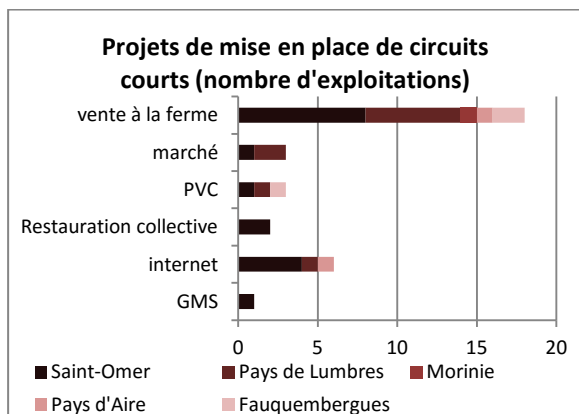
Au total, 43 exploitations ont le projet de mettre en place une activité d'accueil (graphique ci-dessous).

Les projets sont localisés sur la Communauté d'agglomération de Saint-Omer et les Communautés de communes du Pays de Lumbres, du Canton de Fauquembergues et du Canton de Fruges. Aucun projet d'accueil n'est recensé sur la Communauté de communes de la Morinie.

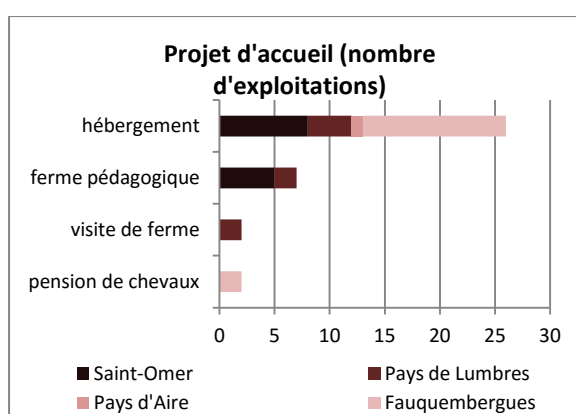
Les projets concernent principalement la mise en place d'un hébergement (graphique ci-dessous).



Entre parenthèses : Pourcentage d'exploitations de l'EPCI
Source : Enquêtes agricoles



Les données ne sont pas renseignées pour la CC de Fruges
Source : Enquêtes agricoles



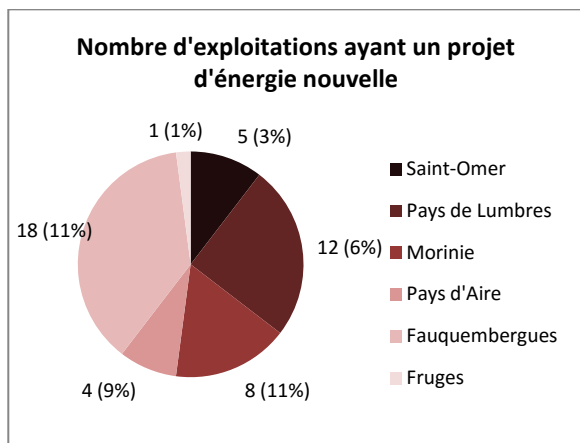
Les données ne sont pas renseignées pour la CC de Fruges
La CC de la Morinie n'a pas de projets d'accueil
Source : Enquêtes agricoles

→ **Projet de mise en place d'une source d'énergie nouvelle**

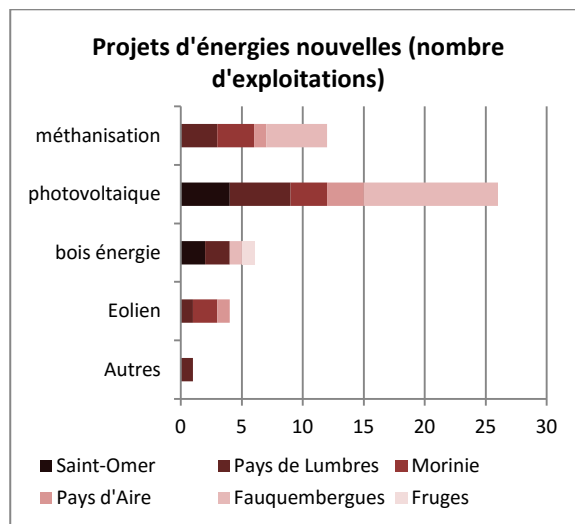
Au total, 48 exploitations projettent de mettre en place des énergies nouvelles sur leur exploitation, soit 6% des exploitations enquêtées (graphique ci-dessous).

Les projets concernent principalement la mise en place de panneaux photovoltaïques (graphique ci-dessous).

Par ailleurs, plusieurs exploitations ont un projet de méthanisation.



Entre parenthèses : Pourcentage d'exploitations de l'EPCI
Source : Enquêtes agricoles



Source : Enquêtes agricoles

POINTS DE REPÈRE

27 installations par an en moyenne

55% des exploitants de plus de 55 ans connaissent leur successeur

Une transmission essentiellement familiale

Une échéance plus ou moins longue

Des projets de bâtiments

31% des exploitations ont un projet de bâtiment sur leur siège

11% des exploitations ont un projet de bâtiment hors de leur siège

Des projets de diversification

29 exploitations ont un projet de vente en circuit court

43 exploitations ont un projet d'activité d'accueil

48 exploitations ont un projet d'énergies nouvelles

Différents réseaux et une multitude d'acteurs auxquels font appel les exploitants locaux

De nombreux acteurs gravitent autour des exploitations agricoles (schéma page suivante). On considère que l'exploitant agricole est en relation avec une vingtaine de types d'organismes ou interlocuteurs différents. Page suivante un schéma reprenant les principaux acteurs.

La mise en œuvre de la politique publique

→ *Les Chambres d'agriculture*

Les Chambres d'agriculture sont des organismes consulaires chargées de représenter les intérêts de l'agriculture auprès des pouvoirs publics et des collectivités territoriales. Elles ont également un rôle de conseil et d'accompagnement auprès des agriculteurs. Elles assurent ainsi l'accompagnement des jeunes et la formation continue des exploitants.

→ *La Mutualité Sociale Agricole (MSA)*

La MSA est un organisme mutualiste qui gère de façon globale la protection sociale des salariés et non salariés agricoles ainsi que leurs ayants droit et les retraités. Elle prend en charge la médecine du travail et la prévention des risques professionnels, et mène des actions à caractère sanitaire et social.

→ *Les Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER)*

À travers des études et jusqu'à la réalisation d'opérations foncières, les SAFER jouent un rôle dans l'aménagement du territoire rural. Elles contribuent notamment à la restructuration du foncier agricole.

Les syndicats agricoles

Il s'agit de syndicats professionnels regroupant des exploitants agricoles. Trois principales tendances sont représentées :

- La Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FDSEA) ;
- La Coordination Rurale ;
- La Confédération Paysanne.

Les organisations économiques

→ *Les organisations de producteurs*

Une organisation de producteurs est constituée à l'initiative d'un ensemble d'agriculteurs assurant une

même production et qui s'associent au sein d'une structure d'accueil (coopérative agricole...).

→ *Les interprofessions*

La création d'une organisation interprofessionnelle agricole est fondée sur une volonté des différents maillons d'une filière de s'organiser ensemble, de s'impliquer dans des actions d'intérêt collectif pour la filière, concernant tous les stades de la production, de la transformation, de la commercialisation et voire de la distribution.

Les organismes de crédit et d'assurances mutualistes

Les organismes de crédits sont des établissements financiers dont le rôle est de mettre des fonds à la disposition des exploitations, avec la possibilité également de fournir des moyens de paiement.

L'appui technique et économique

→ *Les centres de comptabilité et de gestion*

Les centres de gestion apportent une assistance à la gestion et une prévention fiscale.

→ *Les Coopératives d'Utilisation du Matériel Agricole (CUMA)*

Les CUMA permettent aux agriculteurs de mettre en commun leurs ressources afin d'acquérir du matériel agricole.

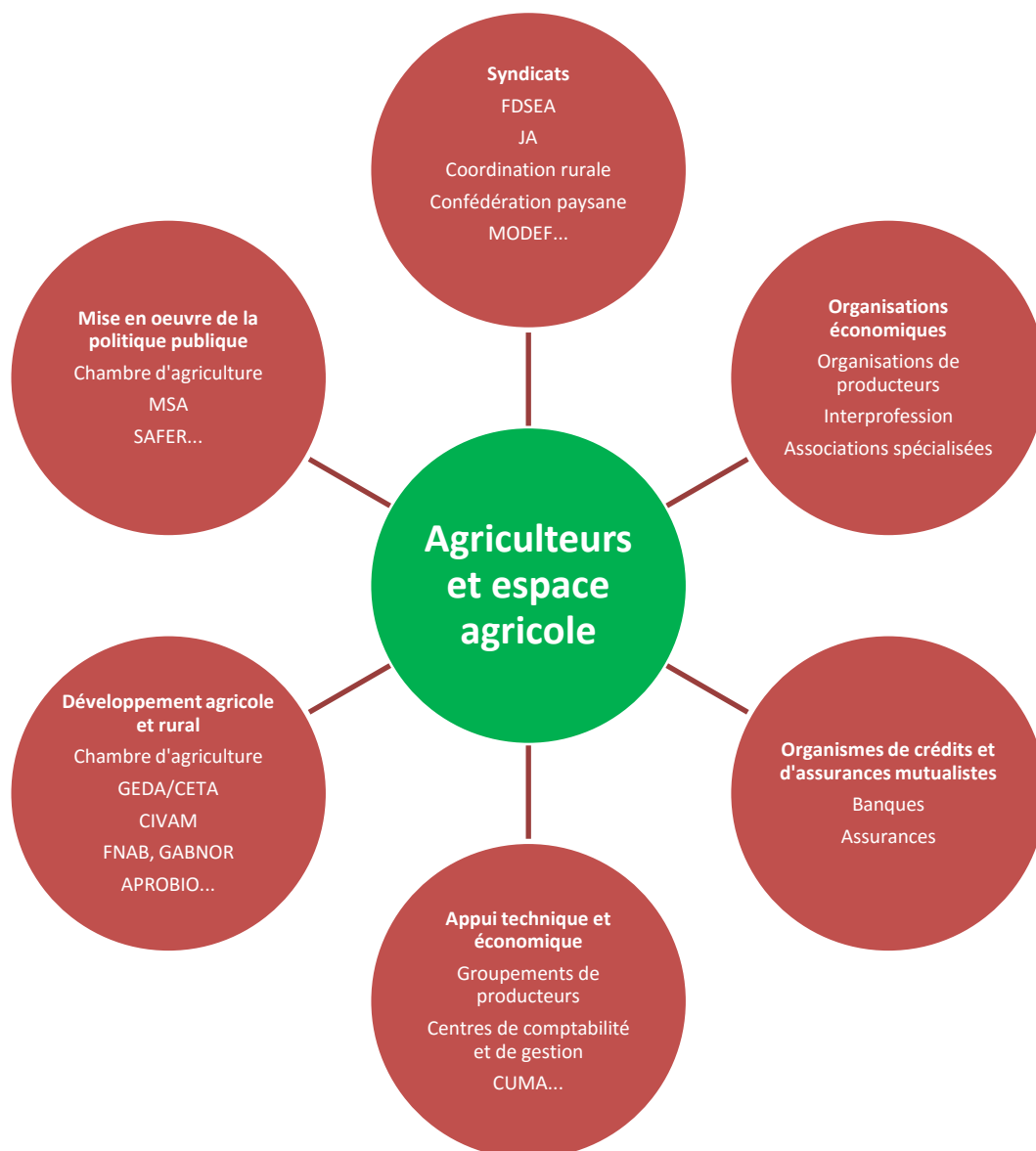
Le développement agricole et rural

→ *Les Groupe d'Etudes et de Développement Agricole (GEDA)*

Les GEDA sont constitués d'agriculteurs qui se regroupent sur un secteur géographique pour mener des actions ensemble et s'impliquent dans la recherche et la mise en place de projets innovants. Ils sont animés par un ou plusieurs conseillers de la Chambre d'agriculture et interviennent dans de nombreux domaines.

Les agriculteurs adhérents au GEDA bénéficient :

- des échanges d'expériences pour progresser dans leurs pratiques et concrétiser leurs projets ;
- d'un accompagnement technique neutre, pour décider en toute autonomie ;
- d'un conseil personnalisé, adapté au contexte local et opérationnel sur son exploitation ;



- de repères techniques et économiques, grâce aux références (veille, expérimentations...).

→ **Les Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (CIVAM)**

Les Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (CIVAM) sont des groupes d'agriculteurs et de ruraux qui, par l'information,

l'échange et la dynamique collective, innovent sur les territoires.

Ils développent des initiatives et testent de nouvelles pratiques pour constituer des références transmissibles à d'autres.

→ **Les associations de développement de l'agriculture biologique**

Il existe plusieurs associations rassemblant les agriculteurs biologiques, notamment la Fédération

Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB), le Groupement des Agriculteurs Biologiques du Nord-Pas-de-Calais (GABNOR), ou encore A PRO BIO.

Leurs objectifs sont de soutenir et développer les filières biologiques.

L'enseignement agricole

L'enseignement agricole est un système complet d'enseignement qui offre une variété de parcours de formation allant de la classe de 4^{ème} jusqu'aux diplômes d'ingénieurs, en passant par les CAP, BEP, bacs, BTS et licences professionnelles.

Tous les diplômes de l'enseignement agricole peuvent être préparés par voie scolaire, par apprentissage, en formation continue, à distance ainsi que par la validation des acquis de l'expérience.

Les organismes de recherche

→ L'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA)

Premier institut de recherche agronomique en Europe, l'INRA mène des recherches finalisées pour une alimentation saine et de qualité, pour une agriculture durable, et pour un environnement préservé et valorisé.

→ Le Groupe de Recherches et d'ÉTUDES Concertées sur l'Agriculture et les Territoire en Nord-Pas-de-Calais (GRECAT)

Le GRECAT propose un accompagnement aux conseils régionaux et professionnels de l'agriculture par le biais de sondages ou observatoires classiques.

Il contribue également à donner l'approche technico-économique ou d'étudier la perception sociale dans plusieurs projets de recherche, en partenariat avec d'autres équipes de recherche.

Les services de l'État

→ La Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF)

La DRAAF est un service déconcentré du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt qui a pour mission de mettre en œuvre au niveau de la région la politique nationale en matière d'alimentation, d'agriculture et de forêt.

→ La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)

La DREAL met en œuvre les politiques de l'État résultant notamment des lois Grenelle. Sous l'autorité du Préfet de région, elle agit en faveur du développement durable. Elle pilote la mise en œuvre des politiques du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement en région. Pour cela, elle mobilise au profit de l'État une capacité d'expertise et d'ingénierie.

→ La Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP)

La DDPP pilote l'inspection des installations classées relevant des élevages et des industries agro-alimentaires pour les impacts sur la santé et l'environnement, Elle assure également la protection et la surveillance sanitaire des animaux et des végétaux.

→ La Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM)

La DDTM a en charge la gestion des aides européennes directes qui relèvent de la politique agricole commune (PAC) ainsi que des aides agroenvironnementales et contractualisées et des aides conjoncturelles. Cela comprend les contrôles correspondants et le travail sur les structures d'exploitation.

La DDTM mobilise et accompagne également les acteurs concernés pour un développement durable de l'agriculture locale. Elle joue un rôle important dans l'élaboration des documents d'urbanisme. Elle gère les dossiers présentés en CDPENAF.

→ La Commission Départementale de Préservation des Espaces Agricoles et Forestiers (CDPENAF)

La commission émet, dans les conditions définies par le code de l'urbanisme, un avis sur l'opportunité, au regard de l'objectif de préservation des espaces naturels, agricoles ou forestiers, de certaines procédures ou autorisations d'urbanisme.

Cette commission peut être consultée sur toute question relative à la réduction des surfaces naturelles, forestières et à vocation ou à usage agricole et sur les moyens de contribuer à la limitation de la consommation des espaces naturels, forestiers et à vocation ou à usage agricole.

L'AGRICULTURE DANS LE TERRITOIRE

Le paysage, l'eau et l'environnement

L'agriculture dans le paysage

La qualité des paysages est en grande partie fondée sur les types de production agricole.

Le rôle paysager de l'agriculture est indéniable et en perpétuelle évolution à la recherche d'une meilleure adéquation entre l'économie de l'exploitation et les aspects environnementaux et paysagers, garants de la ruralité.



Le rôle de l'agriculture dans le paysage

La préservation des paysages représente un travail important d'entretien que les agriculteurs ont toujours fait : fauchage des bandes enherbées au bord des rivières, élagage des haies, entretien des clôtures de pâturage...

Le paysage participe à l'identité du territoire et donc à son attractivité : il revêt de ce fait une dimension économique. Mais un rôle social lui est

aussi dévolu puisqu'il participe à la qualité de vie des habitants.

L'eau, un enjeu important sur le territoire du Pays de Saint-Omer

Le territoire du Pays de Saint-Omer a la particularité de présenter des ressources en eau de bonne qualité. De nombreux captages sont présents sur le territoire.

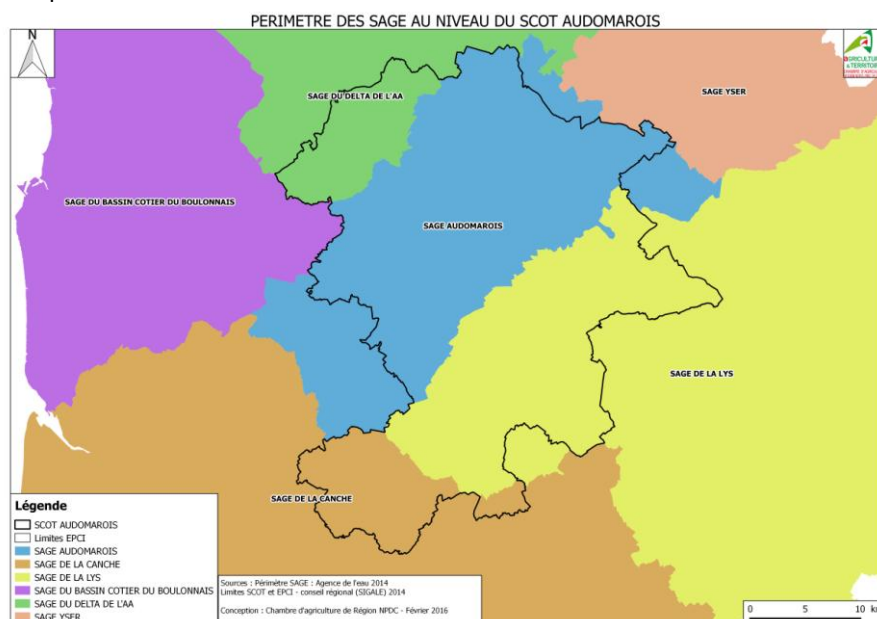
→ **La ressource en eau est encadrée par plusieurs documents : le SDAGE et les SAGE**

Le SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) est un document de planification à l'échelle du bassin Artois-Picardie. Il vise à retrouver le bon état écologique des eaux. Un nouveau SDAGE qui porte sur la période 2016-2021 a été adopté en octobre 2015.

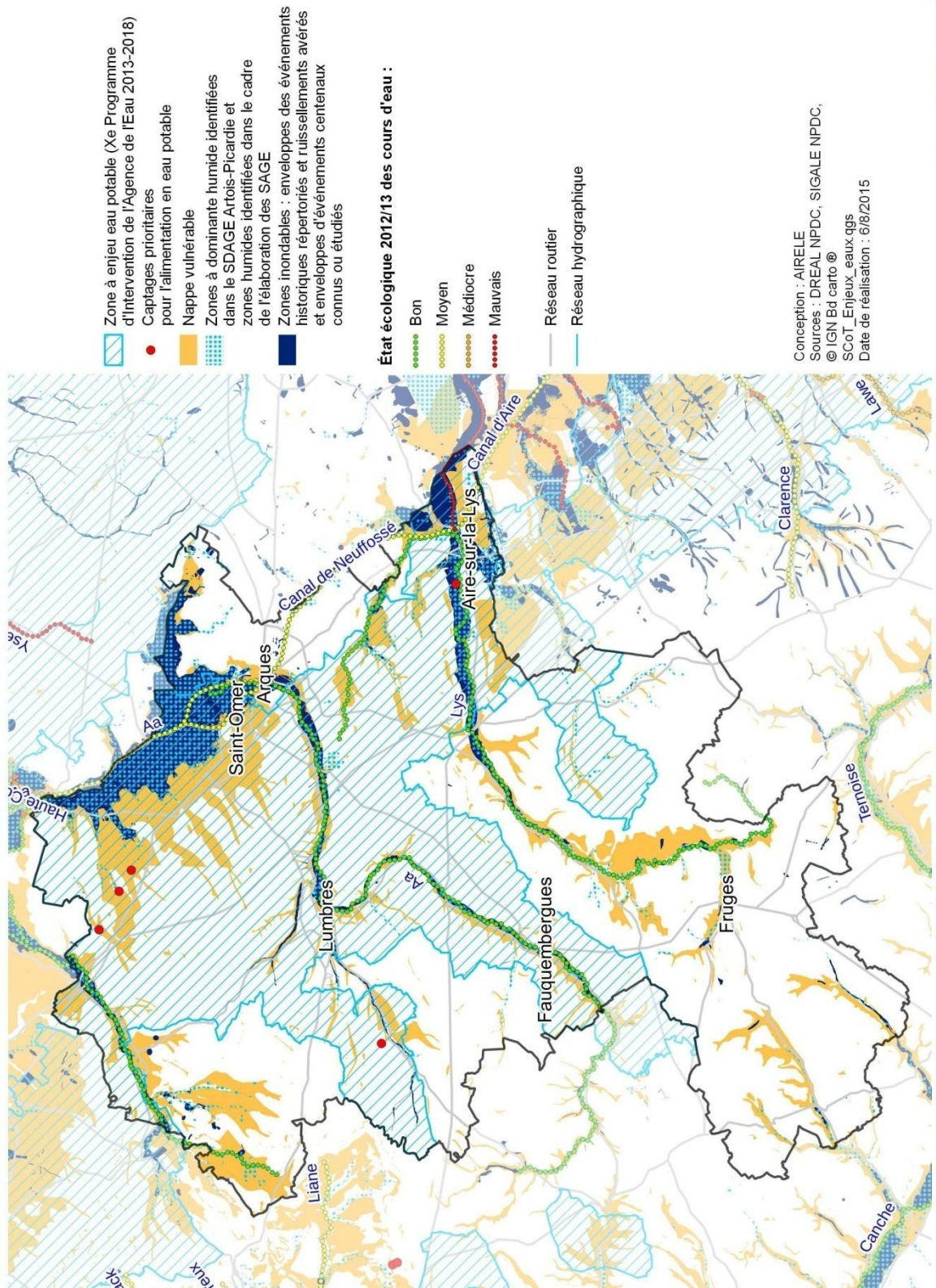
Le SDAGE est ensuite décliné dans les documents de gestion (SAGE) qui doivent permettre une mise en œuvre des principes de gestion équilibrée mais à l'échelle d'un bassin versant hydrographique. Les documents de planification doivent être en conformité avec ces schémas.

Le Pays de Saint-Omer se situe sur le territoire de quatre SAGE mis en œuvre (carte ci-dessous) :

- Le SAGE du Delta de l'Aa ;
- Le SAGE de l'Audomarois ;
- Le SAGE de la Lys ;
- Le SAGE de la Canche.



Les enjeux liés à l'eau



→ **Les zones à dominante humides**

Le SDAGE 2016-2021 a défini comme enjeu la préservation et la restauration des zones humides. Afin de déterminer les zones d'actions, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie s'est dotée d'une cartographie au 1/50 000^e des zones à dominante humide réalisée à partir de photo-interprétation.

Cette délimitation a plusieurs finalités :

- améliorer la connaissance en constituant un bilan afin de suivre l'évolution de ces espaces ;
- être un support de planification et de connaissance ;
- être un outil de communication en terme d'information et de sensibilisation ;
- être un outil d'aide à la décision pour les collectivités ;
- donner un cadre pour l'élaboration d'inventaires plus précis.

Le Marais Audomarois a obtenu en 2008 le label RAMSAR (3726 ha) qui reconnaît les zones humides de valeur internationale pour l'importance de son patrimoine naturel et socioculturel. Le Marais a également été désigné par l'UNESCO comme Réserve de Biosphère.

→ **Les captages en eau potable**

On compte de nombreux captages en eau potable sur le territoire du Pays de Saint-Omer, et notamment sur la Communauté d'agglomération de Saint-Omer.

Selon leur vulnérabilité et selon les lois, des périmètres de protection, dits « périmètres de captages », sont définies réglementairement. Trois niveaux de protection existent :

- Le périmètre de protection immédiat : d'une surface réduite, toute activité à risque est interdite ;
- Le périmètre de protection rapproché : il s'agit d'une zone intermédiaire dont la surface varie selon la vulnérabilité du captage et de la ressource en eau. Les activités sans risque pour la ressource et le captage sont autorisées ;
- Le périmètre de protection éloigné : il s'agit du périmètre le moins contraignant.

Depuis 2007, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie lance des Opérations de Reconquêtes de la Qualité de l'Eau (ORQUE) sur l'intégralité de l'aire d'alimentation pour protéger les captages des pollutions diffuses.

Une ORQUE est actuellement en cours sur le bassin versant Nord Audomarois.

→ **Les zones inondables**

Sur le Pays de Saint-Omer, de nombreuses zones inondables sont présentes, en particulier dans la vallée de l'Aa, le marais Audomarois et la vallée de la Lys. Le marais Audomarois constitue une zone tampon et facilite la gestion du territoire des waterings, cette fonction de tamponnement hydraulique est fondamentale pour les Flandres.

Lors des entretiens avec les exploitants, plusieurs agriculteurs ont indiqué des zones régulièrement inondées.

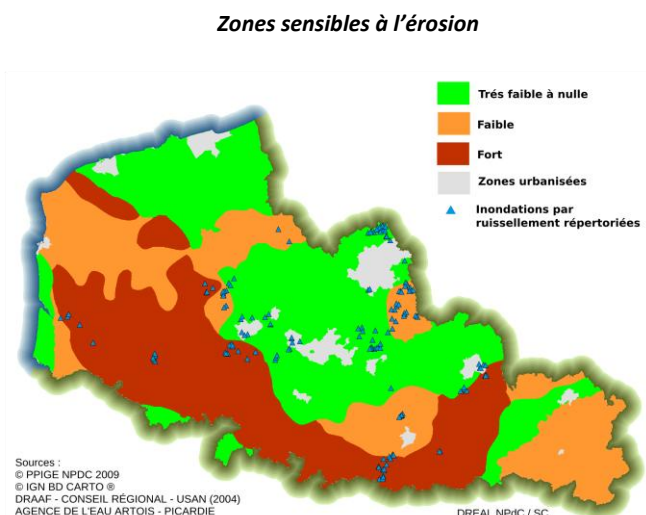
Le Plan de prévention des risques inondation (PPRI) est un outil réglementaire visant à prévenir et limiter les conséquences de fortes crues.

Il a pour objectif de réduire les risques en fixant les règles relatives à l'occupation des sols et à la construction de futurs biens. Il peut également fixer des prescriptions ou des recommandations applicables aux biens existants. Le SCOT doit être conforme avec le PPRI.

Un PPRI est actuellement en cours d'étude sur le secteur du Marais Audomarois.

→ **La sensibilité des sols à l'érosion**

Une part importante du territoire du Pays de Saint-Omer est fortement sensible à l'érosion (carte ci-dessous).



Sur le territoire du Pays de Saint-Omer, on recense 193 exploitations ayant indiqué rencontrer des problèmes d'érosion. Ce chiffre ne prend pas en compte la Communauté de communes du Canton

de Fauquembergues pour laquelle les données ne sont pas disponibles.

En moyenne, 31% des exploitations enquêtées (hors Communauté de communes du Canton de Fauquembergues) rencontrent un problème d'érosion.

Depuis le début des années 1980, la Chambre d'agriculture mène des actions de lutte contre l'érosion des sols sur les territoires. En partenariat avec les Conseils Départementaux du Nord, du Pas-de-Calais et l'Agence de l'Eau Artois – Picardie, elle met en place le cadre technique des opérations de création et d'entretien des ouvrages en relation avec les animateurs spécialisés dans les bassins versants.

Les actions mises en place dans les territoires agricoles sont :

- L'adaptation des pratiques culturales afin de limiter le ruissellement (couverture végétale, travail du sol...);
- La mise en place d'aménagements hydrauliques afin de réduire la vitesse de l'eau (aménagements d'hydraulique douce, zone de rétention des ruissellements...);
- La mise en place d'aménagements légers afin d'empêcher les incisions dans les talwegs (talweg retassé, bande enherbée...).

→ **Le drainage**

Le drainage permet une meilleure évacuation des eaux et ainsi une meilleure structuration du sol.

Le drainage agricole est une opération foncière lourde ayant pour but d'éliminer l'excédent d'eau par la pose de tuyaux enterrés. Sa mise en œuvre dans les sols hydromorphes assure une meilleure exploitation des terres agricoles en régularisant et en sécurisant la production tout en améliorant les conditions de travail et d'accès au champ.

La réalisation est historique et les techniques ont beaucoup évolué. Aujourd'hui, tous les travaux se

font avec des drains en PVC même si les anciennes installations en poterie restent pour la plupart toujours fonctionnelles.

L'objectif premier de ces aménagements est de mieux maîtriser le régime des eaux, faciliter la conduite des cultures et éviter les pertes de rendements dues à l'excès d'eau.

Sur le territoire du Pays de Saint-Omer (hors Communauté de communes du Canton de Fauquembergues), on recense 122 exploitations, soit 19% des exploitations, ayant au moins une parcelle drainée (tableau ci-dessous).

On constate des disparités entre les EPCI. Ainsi, sur la Communauté de communes du Pays d'Aire, 62% des exploitations ont au moins une parcelle drainée. A l'inverse, sur les Communautés de communes du Pays de Lumbres et du Canton de Fruges, moins de 5% des exploitations ont une parcelle drainée.

→ **L'irrigation**

L'irrigation est une technique couramment utilisée pour les cultures maraîchères et légumières ainsi que la culture de pommes de terre. Cette pratique correspond à un choix stratégique de l'exploitant : elle permet de créer d'avantage de valeur ajoutée à la production.

La maîtrise de l'irrigation constitue un facteur permettant de maintenir une production régulière en quantité et en qualité. Elle peut également améliorer la précocité des productions, présentant ainsi un atout important pour la conquête de marchés. C'est pourquoi les entreprises agro-alimentaires contractualisent préférentiellement avec des agriculteurs pratiquant l'irrigation pour certaines productions.

Cependant, elle nécessite des investissements et des aménagements (forages et équipements). Ces derniers sont parfois imposés dans les contrats de cultures des industries agro-alimentaires.

Pourcentage d'exploitation

EPCI	Rencontrant un problème d'érosion	Ayant au moins une parcelle drainée	Ayant au moins une parcelle irriguée	Ayant un forage
Saint-Omer	35%	40%	16%	24%
Pays de Lumbres	26%	5%	1%	7%
Morinie	11%	20%	1%	12%
Pays d'Aire	2%	62%	7%	13%
Fauquembergues	<i>Données non renseignées</i>			
Fruges	49%	3%	1%	11%
SCOT	31%	19%	5%	13%

Source : enquêtes agricoles

Sur le territoire du Pays de Saint-Omer, on recense 33 exploitations ayant au moins une parcelle irriguée, soit 5% des exploitations (tableau page ci-contre).

On constate des disparités entre les EPCI. Ainsi, sur la Communauté d'agglomération de Saint-Omer, 16% des exploitations ont au moins une parcelle de irriguée.

A l'inverse, sur les Communautés de communes du Pays de Lumbres, de la Morinie et du Canton de Fruges, seuls 1% des exploitations ont une parcelle irriguée.

→ **Les forages présents sur les exploitations**

En exploitation agricole, l'eau est utilisée pour l'abreuvement du cheptel, le nettoyage des équipements, des bâtiments et du matériel, les traitements phytosanitaires, l'alimentation d'une réserve incendie... Ces différents usages peuvent être couverts par de multiples ressources : le réseau public, l'eau de pluie ou encore les puits et les forages.

Les puits et forages utilisés en exploitation agricole doivent être déclarés au titre de la loi sur l'eau (services de la police de l'eau).

Toute nouvelle création doit faire l'objet d'une déclaration avant travaux avec étude d'incidence pour les prélèvements supérieurs à 1000 m³ par an.

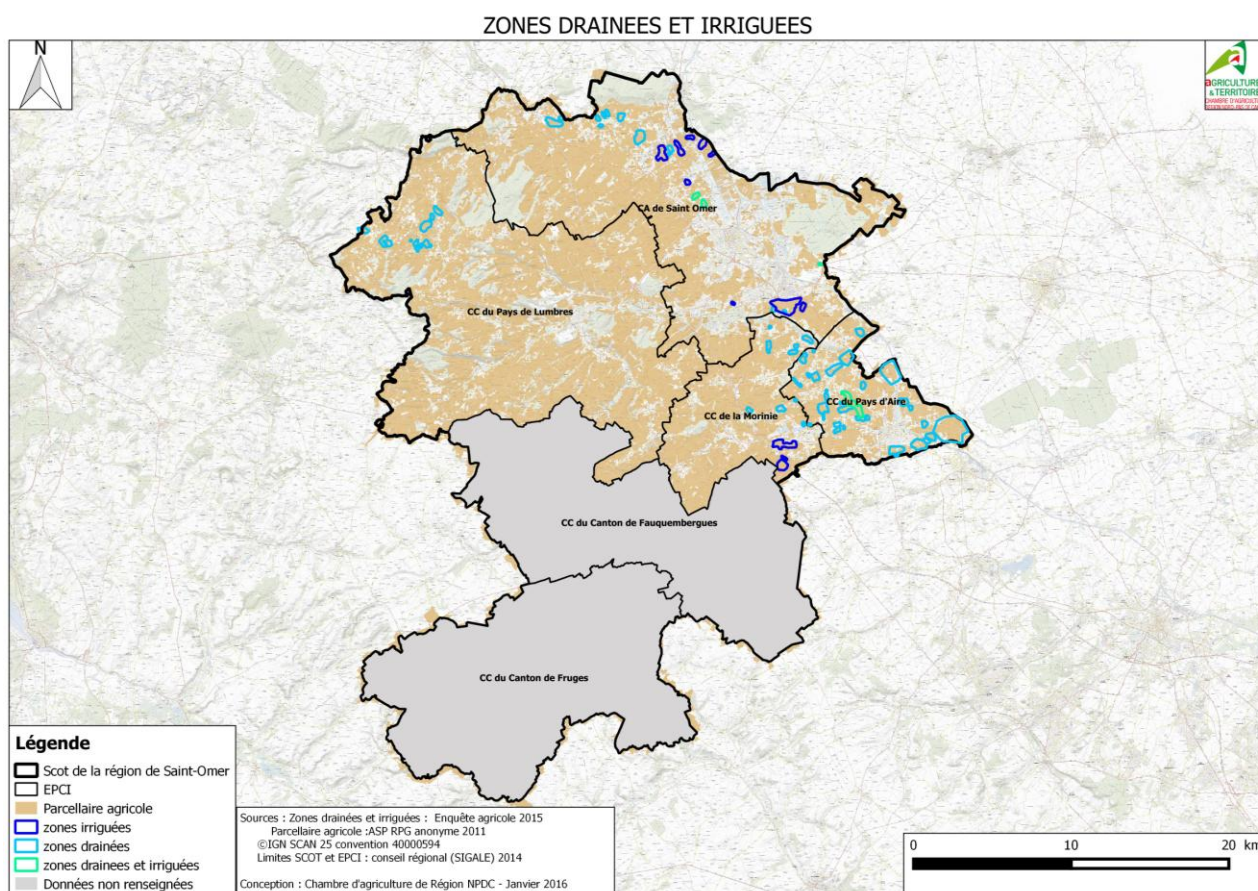
Sur le territoire du Pays de Saint-Omer, on recense 84 exploitations ayant au moins un forage, soit 13% des exploitations enquêtées (tableau page ci-contre). La plupart des forages sont à proximité des bâtiments.

On constate des disparités entre les EPCI. Ainsi, sur la Communauté d'agglomération de Saint-Omer, 24% des exploitations ont au moins un forage.

A l'inverse, sur la Communauté de communes du Pays de Lumbres, seul 7% des exploitations ont un forage.

→ **Bilan de l'état des lieux hydraulique**

La carte ci-dessous (carte page 10 de l'atlas cartographique) reprend les parcelles drainées et irriguées sur le territoire du Pays de Saint-Omer.



Les enjeux environnementaux

L'activité agricole est par nature en lien avec de nombreux enjeux environnementaux.

Les interactions entre l'activité agricole et l'environnement sont en effet nombreuses.

L'agriculture est une chance pour la biodiversité. En effet, la préservation des espaces agricoles et de la diversité des productions favorisent le maintien d'une biodiversité.

→ **Des espaces d'intérêts communautaire protégés contractuellement**

- Les sites Natura 2000

Le réseau Natura 2000 s'inscrit au cœur de la politique de conservation de la nature de l'union européenne et est un élément clé de l'objectif visant à enrayer l'érosion de la biodiversité. Le réseau mis en place en application de la Directive Oiseaux datant de 1979 et de la directive Habitats datant de 1992 vise à assurer la survie à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés, à fort enjeux de conservation en Europe. Il est constitué d'un ensemble de sites naturels, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces de la flore et de la faune et sauvegarder des milieux naturels qu'ils abritent.

La structuration de ce réseau comprend des Zones de Protection Spéciales (ZPS) et des Zones Spéciales de Conservation (ZSC).

Les ZPS visent la conservation des espèces d'oiseaux sauvages figurant dans la directive oiseau. On recense une ZPS sur le territoire du Pays de Saint-Omer (liste en annexe 2).

Les ZSC visent la conservation des types d'habitats des espèces animales et végétales figurant dans la directive habitat. On recense cinq ZCS sur le territoire du Pays de Saint-Omer (liste en annexe 2).

Hormis les surfaces en eau marine ou douce, et les rochers d'altitude, l'essentiel des milieux naturels concernés par Natura 2000 sont sur des terrains agricoles ou boisés. Il s'agit alors de surfaces « semi-naturelles », créées et entretenues par l'activité humaine. Leurs caractéristiques « naturelles » disparaîtraient souvent avec la fin de l'activité agricole ou de l'élevage.

L'objectif de Natura 2000 sera donc de maintenir les activités présentes sur le site ou, localement, d'améliorer certaines pratiques dans un sens favorable au cycle de vie des espèces visées par Natura 2000, via des mesures contractuelles financées (contrats d'agriculture durable, contrats Natura 2000) ou des chartes Natura 2000.

- Les réserves naturelles

Une réserve naturelle est un outil de protection à long terme d'espaces, d'espèces et d'objets géologiques rares ou caractéristiques, ainsi que de milieux naturels fonctionnels et représentatifs de la diversité biologique en France. Les sites sont gérés par un organisme local en concertation avec les acteurs du territoire.

La réglementation permet d'exclure, de restreindre ou d'organiser les activités humaines qui mettent en cause le patrimoine à protéger. Sont notamment visés les travaux, la circulation des personnes, des animaux et des véhicules, les activités agricoles, pastorales et forestières. Ils peuvent cependant faire l'objet de mesures de réhabilitation écologique ou de gestion en fonction des objectifs de conservation.

Les Réserves Naturelles Nationales (RNN) visent à préserver des milieux naturels rares ou menacés, de haute valeur écologique et scientifique. Elles sont classées par l'État.

On recense deux RNN sur le territoire du Pays de Saint-Omer (liste en annexe 2).

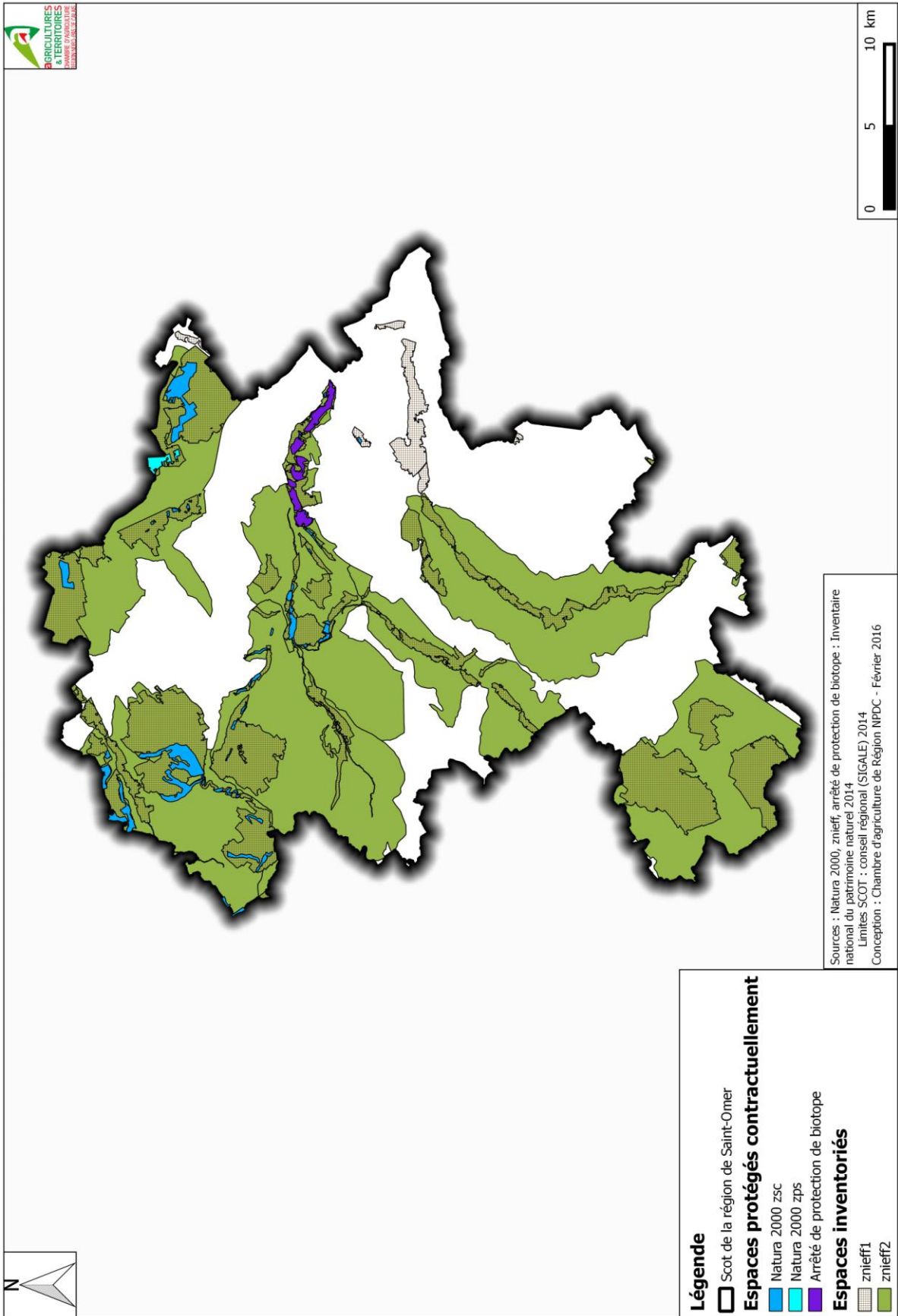
Les Réserves Naturelles Régionales (RNR) présentent les mêmes caractéristiques de gestion que les RNN, à ceci près qu'elles sont créées par les Régions.

On recense deux RNR sur le territoire du Pays de Saint-Omer (liste en annexe 2).

- Les Arrêtés préfectoraux de protection du biotope

Les arrêtés de protection de biotope sont des aires protégées à caractère réglementaire, qui ont pour objectif de prévenir, par des mesures réglementaires spécifiques de préservation de leurs biotopes, la disparition d'espèces protégées.

ZONAGES ENVIRONNEMENTAUX



La réglementation instituée par l'arrêté consiste essentiellement en interdictions d'actions ou d'activités pouvant nuire à l'objectif de conservation du ou des biotopes. Pour l'agriculture, certaines activités peuvent être interdites (épandage de produits antiparasitaires, emploi de produits phytosanitaires...).

En plus des interdictions, l'arrêté peut également prévoir des mesures visant à améliorer le biotope, par exemple en imposant aux propriétaires de négocier en fin de bail le retour en prairies de terrains labourés.

On recense un arrêté de protection du biotope sur le territoire du Pays de Saint-Omer (liste en annexe 2).

→ **Des espaces inventoriés, sans portée réglementaire**

- Les Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF)

Les ZNIEFF ne sont pas des mesures de protection. Elles ont pour but de signaler l'intérêt patrimonial d'un espace. Elles sont classées au sein d'un inventaire, constituant l'outil principal de connaissance scientifique du patrimoine naturel. C'est un outil de connaissance et non une procédure de protection. Il n'a pas de portée normative.

Les ZNIEFF de type 1 sont des secteurs d'une superficie généralement limitée et définis par la présence d'espèces ou de milieux rares ou remarquables caractéristiques du patrimoine naturel régional ou national

On recense 41 ZNIEFF de type 1 sur le Pays de Saint-Omer (liste en annexe 2).

Les ZNIEFF de type 2 sont des grands ensembles naturels riches ou peu modifiés par l'homme ou offrant des potentialités biologiques importantes.

On recense 9 ZNIEFF de type 2 sur le Pays de Saint-Omer (liste en annexe 2).

La carte page précédente reprend les principaux zonages environnementaux (carte p11 de l'atlas cartographique).

→ **Le Schéma Régional de Cohérence Écologique et la Trame Verte et Bleue**

Le Schéma Régional de Cohérence Écologique - Trame Verte et Bleue (SRCE-TVVB) présente un

réseau de continuités écologiques d'importance régionale à maintenir et à reconstituer pour assurer le développement des espèces animales et végétales.

Deux grandes composantes sont à prendre en compte :

- Les réservoirs de biodiversité, qui sont des zones riches en biodiversité où les espèces peuvent réaliser une partie ou l'ensemble de leur cycle de vie ;
- Les corridors écologiques, qui sont des voies de déplacement reliant les réservoirs de biodiversité.

Les collectivités doivent prendre en compte le SRCE-TVVB dans leurs documents d'urbanisme.

Sur le Pays de Saint-Omer, un schéma général a été mis en place entre 2011 et 2013. Il est destiné à servir de base pour les futures déclinaisons. Basé sur la concertation, il propose des connexions sans localisation précise. La traduction cartographique est ensuite réalisée dans les PLUi.

→ **Le Parc Naturel régional Caps et Marais d'Opale**

Les Parcs naturels régionaux sont créés pour protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités. Peut être classé Parc naturel régional un territoire à dominante rurale dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont de grande qualité mais dont l'équilibre est fragile. Un Parc naturel régional s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine naturel et culturel.

L'agriculture occupe une place essentielle dans les Parcs naturels régionaux. Les Parcs défendent et accompagnent, une agriculture :

- attachée au territoire qui soit adaptée aux ressources locales et contribuant au développement du territoire ;
- à dimension humaine, contribuant au maintien de petites exploitations, attentive à la préservation et à la création d'emploi, protégeant et valorisant le patrimoine et les savoir-faire et favorisant l'accessibilité à tous des produits ;
- respectant l'environnement, les ressources naturelles, et la qualité des paysages spécifiques au territoire de chacun des Parcs.

Le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale s'étend en grande partie dans le département du

Pas-de-Calais (150 communes) et partiellement dans le département du Nord (3 communes).



Source : <http://www.parc-opale.fr/>

L'agriculture occupe une place privilégiée au sein du Parc. Elle s'étend sur près de 66 % du territoire et façonne ainsi des paysages typiques tels que le bocage boulonnais, les plaines cultivées du Site des Caps ou encore la mosaïque de parcelles maraîchères dans l'Audomarois.

La Charte du Parc précise l'ensemble des enjeux et les actions à mettre en œuvre pour y répondre. Les enjeux agricoles concernent notamment le renouvellement des générations, le développement de l'agriculture biologique, la valorisation des produits de qualité...

Des agriculteurs acteurs au quotidien de la préservation de l'environnement

→ D'un point de vue réglementaire

▪ Les zones vulnérables

Les zones vulnérables aux nitrates découlent de l'application de la directive Nitrates, qui concerne la prévention et la réduction des nitrates d'origine agricole. Cette directive de 1991 oblige chaque État membre à délimiter des « zones vulnérables » où les eaux sont polluées ou susceptibles de l'être par les nitrates d'origine agricole. Elles sont définies sur la base des résultats de campagnes de surveillance de la teneur en nitrates des eaux douces superficielles et souterraines. Des programmes d'actions réglementaires doivent être appliqués dans les zones vulnérables aux nitrates et un code de bonnes pratiques est mis en œuvre hors zones vulnérables.

L'ensemble du Pays de Saint-Omer est classée zone vulnérable aux nitrates.

▪ La conditionnalité des aides PAC

La conditionnalité des aides est un ensemble de règles à respecter pour tout agriculteur qui bénéficie d'une ou de plusieurs des aides liées à la surface ou à la tête (paiements découplés, aides couplées pour des animaux ou des végétaux, MAEC surfaciques, agroforesterie). La conditionnalité comporte des exigences relatives au respect des dispositions réglementaires. Si l'agriculteur est responsable d'un manquement à une de ces exigences, une diminution des aides sera appliquée.

Parmi les mesures réglementaires, l'exploitation doit disposer de surfaces d'intérêt écologique (SIE) sur son exploitation, c'est-à-dire avoir des éléments (arbres, haies, bandes enherbées, certains types de culture...) correspondant à au moins 5% de la surface en terres arables et SIE.

Pour bénéficier de la totalité des aides, l'agriculteur doit respecter l'ensemble des exigences qui concernent l'exploitation. En cas de contrôles, le non respect d'un ou plusieurs points de la conditionnalité peut entraîner des pénalités sur les aides PAC.

→ D'un point de vue volontaire

▪ Les pratiques raisonnées

Aujourd'hui, de plus en plus d'agriculteurs optimisent leurs pratiques et travaillent à la réduction des intrants dans le sol.

Semis direct, analyses de sols et reliquats azotés, bas volumes, désherbage alternatif sont autant de pratiques qui peuvent être mises en place par les exploitants :

- Le semis direct désigne une technique culturale simplifiée basée sur le semis directement dans le sol, sans passer au préalable par le travail du sol.
- Le bas volume est un outil permettant d'intervenir dans des conditions optimales de fixation des matières actives. De bonnes conditions climatiques sont indispensables.
- Les techniques alternatives de désherbage concernent l'utilisation du désherbage mécanique.
- La réalisation de reliquats azotés permet de mesurer la quantité d'azote minéral disponible dans le sol à un moment donné.
- La réalisation d'analyses de sol permet de mesurer la quantité d'éléments nutritifs présents dans le sol.

Le choix des pratiques raisonnées employées dépend du type de sol et des conditions climatiques.

- Les Mesures Agro-Environnementales

Dans le cadre de la contractualisation de Mesures agro-Environnementales (MAE), les agriculteurs s'engagent, pour une période minimale de cinq ans, à adopter des techniques agricoles respectueuses de l'environnement allant au-delà des obligations légales. En échange, ils perçoivent une aide financière qui compense les coûts supplémentaires et les pertes de revenus résultant de l'adoption de ces pratiques. Cette aide est prévue dans le cadre de contrats agro-environnementaux.

14% des exploitations du Pays de Saint-Omer ont contractualisé une MAE lors de la dernière PAC (tableau ci-dessous).

EPCI	Pourcentage d'exploitations ayant contractualisé une MAE
Saint-Omer	12%
Pays de Lumbres	14%
Morinie	4%
Pays d'Aire	2%
Fauquembergues	<i>Données non renseignées</i>
Fruges	23%
SCOT	14%

Source : Enquêtes agricoles

On constate des disparités entre les EPCI. Ainsi, sur la Communauté de communes du Canton de Fruges, 23% des exploitations ont contractualisé une MAE. A l'inverse, sur les Communautés de communes de la Morinie et du Pays d'Aire, moins de 5% des exploitations ont contractualisé une MAE.

POINTS DE REPÈRE

L'eau, un enjeu fort sur le territoire
4 SAGE

Le Marais audomarois, une zone humide de valeur internationale

19% des exploitations ont au moins une **parcelle drainée**
5% des exploitations ont au moins une **parcelle irriguée**
31% des exploitations ont des **problèmes d'érosion**
13% des exploitations ont au moins un **forage**

Le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale

De nombreux **zonages environnementaux**
Natura 2000, Arrêté de protection du Biotope, ZNIEFF I et II

14% des agriculteurs ont souscrit une **MAE**

Difficultés rencontrées par les exploitations agricoles

Une forte pression sur le foncier

Le foncier est le support de l'activité agricole. En effet, il constitue la base de travail de l'exploitation et permet à l'exploitant de tirer un revenu de son activité. Il est également le support :

- Des aides de la PAC ;
- De plans d'épandage conditionnant la détention d'un cheptel ;
- Du développement des bâtiments.

Les dispositions réglementaires nationales et européennes renforcent l'importance du foncier dans la fonctionnalité de l'exploitation et de son revenu, ce qui explique que certains exploitants soient davantage intéressés par des compensations foncières plutôt que par des compensations financières en cas d'expropriation.

Lors des enquêtes, 111 exploitations ont indiqué avoir subi des emprises, soit 24% des exploitations enquêtées (tableau ci-dessous).

Les exploitations de la Communauté de communes du Pays d'Aire sont particulièrement impactées par la pression foncière : 44% des exploitations enquêtées ont indiqué subir une pression foncière.

Les principales causes de la perte de foncier sont :

- Le changement de destination : construction de logements, création ou agrandissement de zones d'activités ;
- La création de routes.

Dans le cadre d'expropriations, une convention d'occupation précaire peut être signée après indemnisation du propriétaire et du locataire. Les parcelles restent exploitées en attendant la réalisation du projet.

EPCI	Pression foncière (nombre d'exploitations)	Pourcentage d'exploitations enquêtées
Saint-Omer	<i>Données non renseignées</i>	
Pays de Lumbres	47	25%
Morinie	21	28%
Pays d'Aire	20	44%
Fauquembergues	<i>Données non renseignées</i>	
Fruges	23	14%
SCOT	111	24%

*La moyenne est réalisée à partir des EPCI pour lesquelles les données ont été renseignées
Source : Enquêtes agricoles*

Dans le cadre de projet ayant eu une Déclaration d'Utilité Publique (DUP), la SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) peut contribuer à la réalisation de réserves foncières.

Des problèmes de boisements

Lors des enquêtes, 47 exploitations ont indiqué rencontrer des problèmes liés aux boisements, soit 10% des exploitations enquêtées (tableau ci-dessous).

Les exploitations de la communauté de communes du Pays de Lumbres sont particulièrement touchées par cette problématique.



Le boisement de parcelles au niveau d'Escaœuilles

Deux aspects liés à la problématique des boisements sont à prendre en compte :

- En cas de non renouvellement du bail et en l'absence d'une réglementation de boisement, un propriétaire peut décider de boiser une ou plusieurs de ses parcelles au milieu d'une zone agricole au lieu de reprendre un nouveau locataire. Cela a pour conséquence la fragmentation de l'espace agricole ;
- L'entretien des boisements qui n'est pas toujours assuré.

EPCI	Boisements (nombre d'exploitations)	Pourcentage d'exploitations enquêtées
Saint-Omer	<i>Données non renseignées</i>	
Pays de Lumbres	35	19%
Morinie	10	14%
Pays d'Aire	0	0%
Fauquembergues	<i>Données non renseignées</i>	
Fruges	2	1%
SCOT	47	10%

*La moyenne est réalisée à partir des EPCI pour lesquelles les données ont été renseignées
Source : Enquêtes agricoles*

Des problèmes de circulation

Un tiers des exploitations rencontrent des problèmes de circulation dans la pratique de leur activité agricole (tableau ci-dessous).

Les exploitants rencontrent plus de problèmes de circulation agricole sur les EPCI urbaines (Communautés de communes de la Morinie et du Pays d'Aire et Communauté d'agglomération de Saint-Omer) que sur les EPCI rurales (Communautés de communes des Cantons de Fruges et Fauquembergues).

Plusieurs facteurs explicatifs ont été soulevés lors des enquêtes :

- Le choix des horaires ;
- Le trafic routier dense ;
- Les aménagements urbains (ralentisseurs, chicanes...) qui peuvent endommager les systèmes hydrauliques et les bras de force des engins attelés ;
- Le stationnement des voitures qui gênent le passage ;
- La largeur des routes ;
- Les routes en mauvais état ;
- Les problèmes de visibilité ;
- Les restrictions de voiries, avec des arrêtés de limitations de tonnage.

De manière générale, lors de leurs déplacements, les exploitants tiennent compte de ces facteurs et s'y adaptent. Ainsi, ils effectuent régulièrement des détours pour éviter les passages étroits, encombrés ou au niveau desquels les aménagements ne correspondent pas au gabarit du matériel.

Malgré tout, ils rencontrent souvent des difficultés lors de la traversée de villes et villages où les voies ne sont pas aménagées pour la circulation du matériel agricole.

C'est pourquoi, préalablement aux aménagements, il est important d'informer les agriculteurs et de les associer aux discussions.

Dégradations, incivilités et conflits de voisinage

Les types de problèmes rencontrés par les agriculteurs concernent (tableau ci-après) :

- Les dégâts de gibier (280 exploitations, soit 60% des exploitations enquêtées) ;
- Les incivilités (77 exploitations, soit 38% des exploitations enquêtées) ;
- Les conflits de voisinage (63 exploitations, soit 10% des exploitations enquêtées)

→ Les dégâts de gibier

Les dégâts de gibier sont un problème rencontré sur l'ensemble du territoire du Pays de Saint-Omer. Certains territoires sont plus impactés que d'autres. Ainsi, sur la Communauté d'agglomération de Saint-Omer, 75% des exploitations sont concernées par des dégâts de gibier.

Les espèces concernées sont nombreuses : lapins, lièvres, chevreuils, sangliers, corbeaux, faisans, pigeons. Ces espèces détruisent les cultures, entraînant une perte de revenu pour les exploitants.



Une poule faisane

Difficultés rencontrées (Pourcentage d'exploitations concernées)

EPCI	Problèmes de circulation	Dégâts de gibier	Incivilités	Conflits de voisinage
Saint-Omer	40%	75%	48%	11%
Pays de Lumbres	44%	55%	28%	13%
Morinie	55%	46%	34%	5%
Pays d'Aire	60%	47%	47%	7%
Fauquembergues	13%	Données non renseignées		
Fruges	16%	Données non renseignées		8%
SCOT	33%	60%	38%	10%

Source : Enquêtes agricoles

Les animaux sont particulièrement présents aux abords des bois, le long des autoroutes et des voies ferrées, dans les zones délaissées... Leur augmentation est liée à l'augmentation des boisements.

Des solutions ponctuelles existent (grillages enterrés, distribution de grains de blé...) mais elles ont un coût.

→ **Les incivilités**

Sur le Pays de Saint-Omer, les EPCI ayant un caractère urbain (Communauté d'agglomération de Saint-Omer et communauté de communes du Pays d'Aire) sont plus touchées par les incivilités que les EPCI ayant un caractère rural.

Parmi les types d'incivilités, on rencontre :

- Le vol de matériel et/ou de récolte ;
- Le vandalisme du matériel et/ou des récoltes ;
- Le passage d'engins motorisés dans les récoltes ;
- Les déchets retrouvés dans ou en bordure des parcelles ;
- Les chiens en liberté qui, en effrayant les animaux ou en les pourchassant, peuvent être à l'origine de blessures ou d'avortements...

Les déchets ont un impact sur les exploitations et peuvent engendrer des pertes économiques importantes, notamment pour les exploitations pratiquant l'élevage (corps étrangers qui touchent les organes vitaux de l'animal) ou ayant des cultures légumières de plein champ (refus de la récolte par les industriels).



Des déchets en bord de champ

Victimes de ces incivilités, les agriculteurs se voient dans l'obligation d'effectuer un ramassage régulier dans leurs parcelles, ce qui n'est pas toujours suffisant (exemple : une bouteille cassée).

Une sensibilisation des citoyens ne pourrait qu'améliorer ce constat (opérations de sensibilisation dans les écoles, encarts dans les journaux ...).

→ **Les conflits de voisinage**

En milieu périurbain, la proximité entre activités agricoles et citoyens résidents n'est pas toujours évidente.

Le métier n'est pas souvent reconnu comme il se doit. On peut même aller jusqu'à parler de vision contradictoire. En effet, en général les personnes se représentent l'espace agricole comme un espace vert accessible à tous alors que l'agriculteur le voit comme un espace de travail et de production.

Il est important donc de communiquer sur le métier car ces différences de points de vue engendrent des incompréhensions. Ainsi, chacun se plaint du comportement de l'autre même si les situations ne vont souvent pas plus loin que des remarques.

Il faut souligner que les urbains qui viennent habiter à la campagne cherchent les avantages de la campagne et ignorent souvent les nuisances liées aux activités agricoles (olfactives, visuelles et auditives).

De plus en plus, les agriculteurs prennent des précautions pour limiter ces conflits de voisinage. Certains regrettent la mauvaise image de l'agriculture transmise par une minorité d'agriculteurs peu soucieux de leur environnement.

Malgré ces observations, on constate que 90% des exploitants entretiennent de bonnes voire très bonnes relations avec leur voisinage (les données ne sont pas disponibles pour la Communauté de communes du Canton de Fauquembergues).

Seules 10 % des exploitations ont déclaré avoir des relations « mitigées voire mauvaises » avec leur voisinage.

Un grand nombre des conflits cités lors des enquêtes portent sur le salissement des routes, la réalisation de travaux des champs en soirée ou week-end (hors des horaires de travail), nuisances sonores ou olfactives qui sont inhérents à l'activité agricole.

Le comportement de certains citoyens étrangers au fonctionnement agricole peut également avoir un impact sur la circulation des engins : absence d'entretien des arbres en bordure des chemins gênant l'accès aux parcelles, stationnement de véhicules sur les chemins de desserte agricole...

Ces exemples identifient des situations généralement occasionnelles :

- Le salissement des routes est surtout lié aux conditions météorologiques peu favorables lors des récoltes d'automne (betteraves, choux, poireaux). Les exploitants agricoles sont conscients de ces désagréments et, une fois la récolte faite et stockée sur l'exploitation, ils nettoient généralement les routes salies lors du transport.
- La réalisation de travaux agricoles en nocturne ou week-end est elle aussi une conséquence des conditions météorologiques. En effet, les opérations

de semis, traitements ou récoltes ne peuvent être effectuées de façon optimale que lorsque certaines conditions météorologiques sont remplies : taux d'humidité du sol, absence de vent ou vent très faible, ...

- Les nuisances sonores ou olfactives pouvant être dues à un épandage de fumier ou lisier sur une parcelle, à la présence d'un élevage à proximité des habitations ...

Il convient tout de même de veiller à maintenir un climat favorable aux discussions entre les différents résidents du territoire.

POINTS DE REPÈRE

Une pression foncière forte : 24% des exploitations enquêtées
Conséquence principale : perte de foncier

Des problèmes de circulation : 33% des exploitations enquêtées
Principalement sur les EPCI « urbaines »

Des dégâts de gibier importants : 60 % des exploitations enquêtées
Conséquence principale : la destruction de récoltes

Des incivilités nombreuses : 38% des exploitations enquêtées
Conséquence principale : des déchets dans les champs pouvant entraîner des blessures sur les animaux ou le refus des récoltes par les industriels

Des conflits avec le voisinage : 10% des exploitations enquêtées

ANALYSE DU TERRITOIRE ET DÉFINITION DES BESOINS, ENJEUX ET PRÉCONISATIONS

Approche humaine

Constats et éléments de contexte

ATOUTS

933 exploitations recensées, 8 exploitations en moyenne par commune, acteurs de la dynamique locale.

- 1,37 exploitation pour 100ha de SAU (1,48 sur le SCOT de la région Flandres Dunkerque).

Une moyenne d'âge (46 ans) légèrement inférieure à la moyenne régionale (47 ans):

- 26% des exploitants ont moins de 40 ans.

Un métier qui se professionnalise de plus en plus :

- Une progression du niveau de formation des agriculteurs : 50% ont au moins le niveau baccalauréat.
- Une offre de formation (initiale et continue) bien développée.

Une main d'œuvre familiale encore présente :

- Une aide pour la traite et durant les périodes de gros travaux.

Appel aux CUMA et ETA :

- Des intervenants complémentaires entre eux;
- Les ETA permettent aux exploitants de se libérer du temps.

Une évolution du statut de la femme sur l'exploitation :

- Un passage du statut de conjointe collaboratrice au statut de chef d'exploitation, d'associée ou de salariée ;
- De plus en plus de femmes travaillent à l'extérieur et apportent ainsi un revenu complémentaire.

FAIBLESSES

Une diminution de 30% du nombre d'exploitations en 10 ans (-25% au niveau régional)

Des exploitations en bovins lait exigeantes en temps de travail et insuffisamment rémunérées :

- Un métier très exigeant en temps de travail (la traite est effectuée 2 fois par jour tous les jours de l'année) et insuffisamment rémunéré entraînant une baisse de la qualité de vie ;
- Sur certaines exploitations, les parents retraités assurent la traite. Qu'en sera-t-il lorsqu'ils ne pourront plus assurer cette activité ?

Un métier qui se féminise peu : 20% de femmes chefs d'exploitation (moyenne régionale : 29% au RGA 2010) :

- L'élevage de bovins, un métier difficile - beaucoup de femmes travaillent à l'extérieur ;
- Une part de femmes en installation relais suite à la retraite de leur mari.

Une augmentation de la pluriactivité :

- 13% des exploitants sont pluriactifs (29% sur la Communauté de communes du Pays d'Aire);
- Un désir de conserver l'activité agricole mais un revenu tiré de l'exploitation insuffisant pour vivre correctement.

Une main d'œuvre salariée saisonnière très présente sur les exploitations en maraîchage mais des difficultés d'embauche :

- Une main d'œuvre de plus en plus exigeante (salaires, horaires, conditions de travail...);
- Un système qui n'encourage pas les gens à travailler.

Un manque de successeurs :

- 45% des exploitants de plus de 55 ans concernés ne connaissent pas leur successeur ;
- Des installations tardives ;
- Une installation hors cadre familial difficile (coût de l'installation, reprise des terres en fermage, nombre important de propriétaires, morcellement du parcellaire...) ;
- Des exploitations qui iront conforter les structures voisines.

OPPORTUNITÉS

Un développement des formes sociétaires en polyculture-élevage :

- Un regroupement des troupeaux est un moyen d'améliorer la qualité de vie (congrés...) par rapport à leur entourage (épouse qui travaille à l'extérieur).
- Mais cela nécessite d'avoir des bonnes relations humaines.

L'apprentissage, une voie pour rentrer dans l'agriculture :

- Mais des carences dans la réglementation qui ne permettent pas de prendre en compte les spécificités de l'agriculture.

MENACES

Une transmission faible des exploitations :

- Un risque d'arrêt des ateliers bovins lait et d'augmentation des exploitants pluriactifs.

Une complexification du métier :

- Des démarches administratives de plus en plus lourdes.

Relations avec le voisinage : 10% des agriculteurs entretiennent des relations mitigées, voir mauvaises avec leurs voisins :

- Des exploitations situées dans les villages ;
- Des contraintes liées à la réglementation et à la météo qui poussent les agriculteurs à concentrer leurs travaux et à aller vite (travail le weekend...) ;
- Une intolérance de la part de certains nouveaux arrivants ;
- La création d'associations luttant contre des projets de développement des exploitations.

Besoins, enjeux et préconisations

→ Favoriser le renouvellement des générations

Il est nécessaire d'encourager l'installation des jeunes agriculteurs afin de maintenir et de développer l'agriculture sur le territoire.

Pour cela, il faut **permettre les évolutions de l'exploitation et faciliter la réalisation des projets et des actions innovantes**: construction d'un nouveau bâtiment, développement d'un atelier d'élevage ou d'une production végétale, changement de destination d'un bâtiment agricole pour en faire un gîte...

Par ailleurs, il faut **préserver le foncier agricole** et améliorer sa structuration (voir le paragraphe sur les enjeux, besoins et préconisations de l'approche foncière).

→ Des emplois permanents et saisonniers

Les exploitations agricoles sont source d'emploi. Cependant, elles rencontrent des difficultés pour recruter de la main d'œuvre, notamment en maraîchage. En effet, les salariés sont peu attirés

par les conditions de travail et les exploitations ont besoin de flexibilité, notamment en période de pointe.

Il est nécessaire de favoriser l'emploi agricole en promouvant les métiers de l'agriculture et du monde rural. Il faut ainsi faire connaître et valoriser les dispositifs existants en matière de gestion des ressources humaines sur les exploitations.

→ Développer le dialogue entre le monde agricole, la sphère politique et les habitants

Afin de préserver et d'améliorer les relations entre le monde agricole, la sphère politique et les habitants, il est important de développer le dialogue et de communiquer sur le métier d'agriculteur auprès de divers publics.

Plusieurs actions peuvent être mises en place :

- L'association des agriculteurs dans les conseils municipaux, les associations et les groupes de travail thématiques (exemple : la circulation agricole) ;
- L'identification de référents ;
- L'élaboration d'un plan de communication.

Approche foncière

Constats et éléments de contexte

Le foncier, support de l'activité agricole

ATOUS

Des exploitations d'une bonne taille économique :

- une SAU moyenne de 76 ha, supérieure à la moyenne régionale (61 ha).

Des charges foncières limitées :

- Une part en fermage de 78%, inférieure à la moyenne régionale (87%).

FAIBLESSES

Assez peu de maîtrise du foncier agricole :

- 78% en location et une multitude de propriétaires (13 en moyenne par exploitation) ;
- Un foncier susceptible de changer de destination : des agriculteurs qui subissent des ventes de terrain ou des non-renouvellements de baux si le propriétaire est lui-même exploitant ;
- Une problématique potentielle lors de la construction ou de l'extension de bâtiments (création d'un nouvel atelier, modernisation, mises aux normes...) ;
- Une difficulté potentielle lors de la transmission des exploitations, surtout hors cadre familial.

Un foncier peu structuré :

- Une taille moyenne des îlots faible (3,24 ha) ;
- Un parcellaire réparti sur 5 communes en moyenne, avec 55% de la SAU sur la commune du siège ;
- Une absence d'aménagements fonciers ou des aménagements anciens sur certaines communes ;
- Les déplacements entre les bâtiments et le parcellaire morcelé : des difficultés de circulation croissantes, un coût économique et une dégradation des conditions de travail.

OPPORTUNITÉS

Une gestion économe de l'espace rendue obligatoire par les lois Grenelle et ALUR (optimisation et densification des secteurs de développement).

Réalisation d'aménagements fonciers et de réglementation de boisements

Mise en place de dispositifs de compensation foncière lors d'emprises.

Améliorer les conditions de déplacement et de travail des agriculteurs :

- Prise en compte du gabarit pour les aménagements de voiries futurs ou les aménagements ponctuels (par exemple utilisation de coussins berlinois pour limiter la vitesse) ;
- Ouvrir le dialogue et associer les agriculteurs.

MENACES

Une pression foncière forte : 24% des exploitations enquêtées ressentent une pression foncière :

- Difficulté supplémentaire pour les jeunes qui souhaitent s'installer ;
- Des boisements « anarchiques » entraînant un morcellement du parcellaire ;
- Risque d'abandon par les agriculteurs des parcelles enclavées.

Des pressions liées au boisement de parcelles :

- Une incompatibilité avec le drainage ;
- Une augmentation des zones d'ombre et de l'humidité préjudiciables aux cultures voisines ;
- Une fermeture du paysage ;
- Un risque de développement des espèces nuisibles ;
- Un phénomène qui a tendance à s'amplifier.

Besoins, enjeux et préconisations pour l'espace agricole

→ Avoir une gestion économe du foncier agricole, bien non renouvelable et support de l'activité agricole

Pour limiter la pression foncière, il est nécessaire de limiter l'étalement urbain et d'identifier et de privilégier le recyclage des friches et des bâtiments non occupés et d'optimiser les zones d'activités existantes ou en cours d'aménagement.

Par ailleurs, il faut limiter les emprises et la pression foncière qui provoquent une augmentation du prix du foncier.

→ Préserver et améliorer la structuration du foncier

La préservation et l'amélioration de la structuration du parcellaire est un enjeu fort sur le territoire :

- Pour préserver la structuration, il faut définir des limites à l'urbanisation en s'appuyant sur des barrières physiques ou naturelles ;
- Pour améliorer la structuration, il est possible de réaliser des aménagements fonciers.

→ Limiter les boisements anarchiques

Il est possible de mettre en place une réglementation de boisement seule ou en même temps qu'un aménagement foncier afin d'organiser le boisement pour éviter un mitage de l'espace agricole.

Besoins, enjeux et préconisations pour les exploitations et leur fonctionnement

→ Préserver les parcelles attenantes aux bâtiments

Ces parcelles permettent :

- La circulation des animaux et du matériel ;
- La création de nouveaux bâtiments.

Il est nécessaire de permettre le développement des exploitations et d'éviter le rapprochement d'habitations à proximité des sièges d'exploitation. Cela passe par l'utilisation du zonage A (dédié au bon développement de l'agriculture) et une limitation du zonage N à des espaces clairement identifiés à caractère environnemental.

→ Éviter de rapprocher l'urbanisation des élevages

En élevage, des distances sont à respecter entre les installations et les tiers. Dans le cas d'une ICPE, la distance minimale à respecter est de 100 mètres. Cette réglementation s'applique également aux tiers par le principe de réciprocité qui les oblige à respecter les mêmes distances d'éloignement vis-à-vis des élevages.

→ Permettre les projets de bâtiments agricoles et autoriser si nécessaire leur délocalisation.

Dans le cas où le siège est proche d'habitations, il peut être nécessaire de délocaliser les bâtiments agricoles afin de permettre l'évolution de l'exploitation.

→ Préserver les accès aux îlots d'exploitation

Afin de préserver la fonctionnalité des exploitations, il est important de permettre les accès aux parcelles proches de l'exploitation en sauvegardant les points de passage empruntés.

Approche économique

Constats et éléments de contexte

ATOUS « Une agriculture qui contribue à l'identité du territoire »

Une diversité des exploitations :

- 80% des exploitations en polyculture-élevage ;
- Des exploitations en polyculture avec une diversification des productions végétales : présence de cultures sous contrat (betteraves sucrières, pommes de terre, légumes de plein champ) (31% des exploitations sur la Communauté de communes du Pays d'Aire) ;
- Des exploitations en maraîchage (18% des exploitations sur la Communauté d'agglomération de Saint-Omer).

Une importance des activités agricoles et agro-alimentaires dans l'économie locale :

- Des entreprises en relation avec l'amont et l'aval : coopératives, négoce, abattoirs...
- La présence d'emplois non délocalisables ;
- Une organisation du travail qui fait appel aux ETA et aux CUMA.

La présence d'un bassin de consommation autour de Saint-Omer :

- Un développement de la vente en circuits courts (une exploitation sur quatre pratique la vente en circuits courts sur la Communauté d'agglomération de Saint-Omer).

FAIBLESSES

Une présence forte de l'élevage bovin sur les Communautés de communes du Pays de Lumbres et des Cantons de Fauquembergues et de Fruges avec un manque de rentabilité des exploitations en bovins lait par rapport au temps passé :

- Sur ces territoires, 82% des exploitations ont des bovins et 60% ont des vaches laitières (51 VL en moyenne) ;
- Un manque de rentabilité dans le contexte de la crise actuelle ;
- Des contraintes réglementaires (zones vulnérables) : un coût important des mises aux normes qui entraîne des investissements lourds avec un amortissement sur le long terme.

Un développement faible des activités de diversification sur les Communautés de communes du Pays de Lumbres et des Cantons de Fauquembergues et de Fruges :

- Un éloignement des bassins de consommation ;
- Un manque de temps et une absence de main d'œuvre et de femmes sur l'exploitation pour s'occuper de l'activité de diversification.

OPPORTUNITÉS

Un patrimoine bâti à valoriser ou à développer :

- Permettre l'évolution et l'extension des bâtiments agricoles.
- Permettre aux bâtiments agricoles situés en zone A et ayant un caractère architectural de changer de destination sous réserve de ne pas compromettre l'activité agricole.

Circuits courts : une évolution de la demande :

- Une demande de la part du consommateur de petites quantités et d'une large gamme de produits ;
- Un développement des circuits collectifs (points de vente collectifs, grandes et moyennes surfaces...).

La présence de filières de qualité :

- Volailles de Licques : la présence d'un bassin de consommation et des productions moins exigeantes.

MENACES

Un risque d'arrêt des ateliers bovins:

- Avec pour conséquence un risque de boisement des prairies permanentes ou de développement des friches, le retournement étant interdit sauf dérogation exceptionnelle ;
- Des territoires non adaptés aux cultures industrielles (relief, nature des sols).

Des conditions d'exploitation rendues plus difficiles par :

- **Les difficultés de circulation des engins agricoles** (33% des exploitations enquêtées) : routes étroites,

augmentation du gabarit des engins agricoles (largeur, tonnage), ralentisseurs, stationnements anarchiques, entretien des arbres...

- **Les dégâts de gibier** (60% des exploitations enquêtées) : une réglementation lourde et des démarches longues pour obtenir des dérogations.
- **Les incivilités** (38% des exploitations enquêtées) : avec pour conséquence principale des déchets dans les champs pouvant entraîner des blessures sur les animaux ou le refus des récoltes par les industriels.

Besoins, enjeux et préconisations - productions

→ **Maintenir l'élevage sur le territoire**

Il faut permettre l'évolution ou la modernisation des bâtiments d'élevage pour réduire la pénibilité du travail.

Dans certains cas, il faut faciliter les opérations de délocalisation des bâtiments d'élevage.

Enfin, il faut mener des actions de communication en faveur de l'acceptation du voisinage de certaines nuisances liées à cette activité, notamment en véhiculant des messages positifs par rapport à l'élevage dans la mesure où l'exploitant respecte la réglementation.

Besoins, enjeux et préconisations - diversification

→ **Accompagner les activités de circuits courts**

Pour développer les circuits courts, il est nécessaire d'une part d'évaluer les besoins et les attentes des consommateurs. Aujourd'hui, un consommateur achètera des produits en petites quantités et préférera un point de vente qui proposera une large gamme de produits, dont des produits transformés. D'autre part, la démarche de mise en place ou de développement d'un circuit court doit s'effectuer avec la volonté des agriculteurs. Dans ce cadre, il faut encourager les agriculteurs en recherchant des pistes d'actions. Pour cela, il faut faire connaître les agriculteurs pratiquant la vente en circuits courts et les aider dans leurs projets, par exemple en réalisant des opérations de communication dans la presse locale ou en participant à la mise à disposition un local. Un groupe de travail spécifique avec les agriculteurs intéressés peut ainsi être mis en place afin de rechercher des solutions adaptées au territoire.

→ **Encourager le développement de l'accueil à la ferme**

Pour les exploitations ayant des bâtiments en zone A et ayant un caractère architectural, il faut autoriser leur changement de destination.

Un accompagnement des collectivités et de l'office du tourisme est nécessaire pour développer les

activités d'accueil en lien avec les réseaux professionnels existants.

→ **Évaluer le potentiel de développement des énergies nouvelles**

Une réflexion au niveau intercommunal est nécessaire, notamment pour rechercher des solutions rentables et complémentaires entre l'activité agricole et d'autres activités (par exemple les déchets verts).

Besoins, enjeux et préconisations – difficultés rencontrées

→ **Tenir compte de la circulation agricole**

Lors de la création ou de la modification de voiries, il est nécessaire de concerter la profession agricole afin de prendre en compte les aspects techniques, et notamment de :

- veiller à la compatibilité (largeur et gabarit) entre les voiries et les engins agricoles ;
- ne pas appliquer les limitations de tonnages pour les engins agricoles (actuellement, ils sont « tolérés » sur certains itinéraires mais n'ont aucune garantie de sécurité en cas d'accident) ;
- privilégier des aménagements de type coussin berlinois pour limiter la vitesse ;
- Éviter les aménagements pouvant gêner les croisements, comme les poteaux en bois...
- aménager des refuges pour faciliter les croisements...

→ **Réduire les incivilités constatées**

Pour cela, il faut mener des actions de sensibilisation auprès de la population et intervenir si nécessaire.

→ **Intervenir pour réduire les nuisances liées aux dégâts de gibier**

Localement, les agriculteurs peuvent mettre en place des mesures ponctuelles (grillages enterrés, distribution de blé...) mais cela a un coût. Il est nécessaire de trouver des moyens de régulation, tout en conciliant environnement et économie.

Approche environnementale

Constats et éléments de contexte

ATOUPS

Un territoire valorisé par l'agriculture :

- Des paysages diversifiés, façonnés et entretenus par l'agriculture ;
- La présence du Parc naturel Régional des Caps et Marais d'Opale ;
- Le marais Audomarois, une zone humide de valeur internationale et un territoire façonné par le maraîchage et l'élevage.

Un climat favorable à l'agriculture.

Un développement des **pratiques raisonnées**.

Un intérêt pour la biodiversité :

- 14% des agriculteurs ont contractualisé une mesure agro-environnementale ;
- Un entretien et une mise en valeur des prairies.

FAIBLESSES

Des problèmes d'érosion :

- 31% des exploitations enquêtées ;
- Mais les actions mises en place (couverts végétaux...) fonctionnent bien.

Des problèmes d'inondations

OPPORTUNITÉS

L'eau, un enjeu fort sur le territoire

- La présence de nombreux captages en eau potable.

Savoir apprécier et valoriser les contributions de l'agriculture à l'environnement :

- pour créer une dynamique positive.

Associer le monde agricole en amont :

- Évaluer les impacts globaux (NATURA 2000, captages) sur l'activité agricole.

Permettre les adaptations :

- grâce à des mesures contractuelles négociées plutôt que le réglementaire avec un souci de simplification des démarches.

Développer les énergies nouvelles.

MENACES

Le poids actuel des multiples réglementations et la crainte de leur renforcement :

- qui peuvent porter atteinte à la viabilité de l'exploitation et à l'attractivité du territoire dans le cadre du renouvellement des générations.

Le marais Audomarois : des exploitations soumises à de multiples contraintes :

- Un risque d'abandon du maraîchage entraînant l'apparition de friches.

Besoins, enjeux et préconisations

→ Le marais Audomarois : entre élevage et maraîchage, un territoire spécifique à préserver

Le marais audomarois, dans son état actuel, est le fruit du travail de l'homme. La présence de l'agriculture conditionne son maintien dans cet état.

Or, l'agriculture est soumise à de nombreuses contraintes : accès difficiles, parcelles de petites tailles, espèces invasives... Ces pressions entraînent un risque d'arrêt des exploitations et l'apparition de friches.

Plusieurs besoins ont ainsi pu être identifiés :

- Permettre le développement agricole : construction et extensions de bâtiments ;
- Favoriser l'accès (voiries, ponts, circulation) dans le marais ;
- Créer des conditions favorables pour préserver la viabilité et la vivabilité du marais (lutte contre les nuisibles, niveaux d'eau...);
- Éviter le boisement en mettant en place une réglementation de boisement ;
- Encourager l'attractivité du territoire en termes de débouchés (des démarches sont actuellement en cours) ;
- Rechercher des solutions afin de limiter les nuisances liées à l'activité touristique (déchets...).

→ Reconnaître les services rendus par l'agriculture

L'activité agricole et la biodiversité sont compatibles et inséparables. Il faut encourager les pratiques raisonnées et valoriser les contributions existantes.

Le repérage cartographique des enjeux spatiaux

Après avoir évoqué les enjeux par grandes thématiques, une autre dimension s'impose : il s'agit des enjeux spatiaux dont l'ensemble est repris dans les cartes à enjeux jointes au rapport.

Ces enjeux sont multiples et délimitent des « zones dites à enjeux agricoles ». Elles sont principalement liées au bâti agricole, au développement des exploitations, au parcellaire et aux types de productions.

Pour les exploitations enquêtées soit 85% des exploitations du Pays de Saint-Omer, les sièges et

les sites ont été localisés, ainsi que le régime sanitaire.

Les sièges des exploitations non enquêtées ont été repérés pour les Communautés de communes de la Morinie, du Pays d'Aire et du Pays de Lumbres

Les éléments abordés ci-dessous concernent uniquement les exploitations enquêtées et ne sont donc pas exhaustifs. Ils n'ont pas vocation à se substituer à une étude d'impact précise et actualisée des zones touchées par un projet.

Les espaces non repris en « zones à enjeux agricoles » ne constituent pas des espaces où le changement de destination des sols ne poserait pas de problème.

Il conviendra d'examiner si ces territoires concernent :

- des exploitations non enquêtées ;
- des terres exploitées par une exploitation qui a son siège en dehors du Pays de Lumbres ;
- des impacts cumulés dans le temps (ex : emprises successives liées aux différents projets).

Selon les types d'enjeux, différents points de vigilance ont pu être localisés.

Des enjeux liés au bâti agricole

Les bâtiments composant l'exploitation ont été repérés au cours des enquêtes. Ces bâtiments comprennent le siège et les différents sites.

L'orientation technico-économique et la présence d'élevage avec le régime ont été indiquées pour les exploitations enquêtées.

Des enjeux liés au parcellaire

→ Les parcelles de proximité

Les parcelles dites « de proximité » portent sur les îlots d'exploitation situés dans un rayon de 500 m autour des bâtiments de l'exploitation.

Ces parcelles proches des bâtiments apparaissent comme importantes pour le bon fonctionnement des exploitations quelques soient leurs productions et nécessitent donc une attention particulière.

Compte tenu de ces caractéristiques, les agriculteurs cherchent à conforter leur parcellaire à proximité du siège ou des bâtiments.

→ **Les parcelles attenantes**

Les parcelles attenantes sont les parcelles présentes aux abords de l'exploitation et sont indispensables au bon fonctionnement de l'exploitation.

Pour les exploitations ayant des bovins, la proximité a un intérêt marqué car elle facilite le passage des animaux des bâtiments vers les prairies et la surveillance du troupeau. Notamment, la traite quotidienne des vaches laitières implique une liaison forte entre les bâtiments et les prairies.

Par ailleurs, ces parcelles permettent :

- la circulation des engins agricoles ;
- le stockage des récoltes (maïs ensilage, ...) ;
- le stockage du matériel ;
- la construction de nouveaux bâtiments.

→ **Les parcelles concernées par un projet de bâtiment**

Il s'agit de permettre le développement économique d'une exploitation (mises aux normes, modernisation, ...)

Ces parcelles ont été identifiées comme support de projets de construction de bâtiments à court et moyen termes.

Ces parcelles peuvent également servir aux délocalisations des bâtiments d'élevage pour les exploitations ne pouvant se développer sur place. Ce potentiel foncier peut également permettre l'installation d'un jeune agriculteur ou l'arrivée un nouvel associé sur l'exploitation.

→ **Les parcelles dont l'enjeu est lié à la viabilité de l'exploitation**

De part leur taille, leur forme et leur accessibilité, ces parcelles sont essentielles pour la viabilité économique de l'exploitation, notamment en élevage bovin.

De manière générale, il est nécessaire d'éviter des emprises provoquant de graves déséquilibres de l'exploitation, notamment quand les exploitations sont de taille limitée ou touchées par plusieurs projets.

→ **Les parcelles dont l'enjeu est lié à la production de l'exploitation**

Elles sont liées à la présence d'une production sur l'exploitation. Il s'agit notamment :

- des parcelles utilisées lors de contrats de cultures. L'accréditation du contrat est basée sur la taille, la forme et l'accessibilité à la parcelle.

- des parcelles cultivées en agriculture biologique, un temps de conversion de plusieurs années étant nécessaire pour passer d'une parcelle en agriculture conventionnelle à une parcelle en agriculture biologique

Les équipements spécifiques : forages, points d'eau, drainage et réseau d'irrigation

Les forages et les points d'eau sont utilisés en élevage pour l'abreuvement des bovins.

Le drainage et l'irrigation entraînent des investissements lourds et onéreux pour l'agriculteur : installation de drains, équipements spécifiques à amortir sur une longue période.

Conclusion

L'artificialisation de ces parcelles peut être préjudiciable à l'activité de l'exploitation. C'est pourquoi il est nécessaire de réaliser un examen particulier en cas d'emprise afin d'éviter certains problèmes et de limiter les impacts sur les exploitations.

CONCLUSION

Sur le territoire du Pays de Saint-Omer, 933 exploitations ont été recensées et 793 exploitations ont été enquêtées, soit un taux de participation de 85%. On compte en moyenne 8 exploitations par commune.

Le secteur agricole évolue constamment. Les exploitations subissent la crise actuelle et ont besoin d'être soutenues pour pouvoir continuer à exister. **Suite aux résultats des enquêtes menées, plusieurs enjeux et besoins ont été identifiés.**

Les exploitations sont majoritairement des exploitations de type polyculture-élevage avec une prédominance de l'élevage bovin (lait et viande). Les exploitations sous forme sociétaire ont tendance à se développer. Cependant, les exploitations en bovin lait sont exigeantes en temps de travail et insuffisamment rémunérées.

Par ailleurs, 45% des exploitants de plus de 55 ans concernés par la question de la succession ne connaissent pas leur successeur.

C'est pourquoi **il est important de permettre l'évolution des exploitations et de préserver et améliorer le foncier agricole** afin d'encourager les agriculteurs ayant un esprit d'entreprise.

La SAU moyenne est de 76ha répartie sur 4 à 5 communes. 42ha sont situés sur la commune du siège. 78,2% de la SAU est en fermage. La taille moyenne d'un îlot est faible : 3,24ha.

Par ailleurs, le boisement des parcelles se développe sur certains territoires, entraînant un fractionnement du parcellaire.

La réalisation d'aménagements fonciers couplée à la mise en place de réglementation de boisements permettrait d'améliorer la structuration du parcellaire et aurait pour effet de diminuer les temps de parcours et les charges de fioul.

6 exploitations sur 10 ont l'ensemble de leurs bâtiments regroupés sur le siège. **Les parcelles attenantes constituent un enjeu essentiel pour le fonctionnement et le développement des exploitations.** Il est donc important de les protéger en appliquant le principe de réciprocité en élevage et en privilégiant le zonage A.

Les activités de diversification se sont principalement développées sur la Communauté d'agglomération de Saint-Omer, en raison de la présence d'un bassin de consommation. Les autres secteurs sont éloignés de Saint-Omer et les exploitants ne disposent pas du temps nécessaire

pour faire vivre une activité de diversification. Les femmes travaillent généralement à l'extérieur et ne peuvent donc assurer cette fonction.

Pour développer les activités de diversification, il est nécessaire de **soutenir les agriculteurs dans leur démarche et d'autoriser le changement de destination des bâtiments situés en zone A.**

L'eau est un enjeu fort sur le territoire. Par ailleurs, territoire est situé dans le PNR Caps et Marais d'Opale. De nombreux zonages environnementaux sont présents, ce qui entraîne des pressions sur les agriculteurs.

L'agriculture joue un rôle important dans le paysage et la protection de l'environnement. Les exploitants souscrivent des MAE et utilisent des pratiques raisonnées.

C'est pourquoi il est important **de reconnaître les services rendus par l'agriculture et de valoriser les contributions existantes.**

Le marais Audomarois est une spécificité du territoire. Reconnue comme zone humide de valeur internationale, la présence de maraîchage et d'élevage bovin conditionne son maintien dans cet état. Cependant, l'agriculture est soumise à de nombreuses contraintes. C'est pourquoi il est nécessaire de **permettre le développement des bâtiments agricoles et de favoriser l'accès aux parcelles afin de créer des conditions favorables pour préserver l'agriculture dans le marais.**

Enfin, plusieurs difficultés sont rencontrées par les agriculteurs : problèmes de circulation, dégradations, incivilités, dégâts de gibier...

Il est nécessaire de **sensibiliser les riverains et d'associer la profession agricole lors des discussions.**

GLOSSAIRE, SIGLES ET ABBRÉVIATIONS

AB Agriculture Biologique

AUDRSO Agence d'Urbanisme et de Développement de la région de Saint-Omer

CIVAM Centre d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural

Chef d'exploitation

Personne physique qui assure la gestion courante de l'exploitation.

CUMA Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole.

C'est une forme de société coopérative agricole permettant aux agriculteurs de mettre en commun leurs ressources afin d'acquérir du matériel agricole.

DDTM Direction Départementale des Territoires et de la Mer

DRAAF Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt

DREAL Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

EARL Entreprise A Responsabilité Limitée

EPCI Établissement Public de Coopération Intercommunal

ETA Entreprise de Travaux Agricoles

ETP Équivalent Temps Plein

FNAB Fédération Nationale d'Agriculture Biologique

GABNOR Groupement des producteurs bio du Nord-Pas-de-Calais

GAEC Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

GMS Grandes et Moyennes Surfaces

GRECAT Groupe de Recherches et d'Etudes Concertées sur l'Agriculture et les Territoires

IAA Industrie Agro Alimentaire

ICPE Installation Classée pour la Protection de l'Environnement

IGP Indication Géographique Protégée

INRA Institut National de la Recherche Agronomique

MAE Mesure Agro-Environnementale

MBS Marge Brute Standard

MSA Mutualité Sociale Agricole

OTEX Orientation Technico-économique des Exploitations

Notion développée par la DRAAF et permettant de classer les exploitations selon leur activité principale

PAC Politique Agricole Commune

PLU Plan local d'urbanisme

PLUI	Plan local d'urbanisme intercommunal
RGA	Recensement Général de l'Agriculture <i>Collecte d'information organisée tous les 10 ans par les services de la DRAAF, auprès de l'ensemble des exploitants agricoles du territoire national et qui constitue une photographie de l'agriculture française.</i>
RSD	Régime Sanitaire Départemental
SAFER	Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural
SAGE	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SAU	Surface Agricole Utile <i>Elle comprend les terres arables, la superficie toujours en herbe (STH) et les cultures permanentes.</i>
SCEA	Société Civile d'Exploitation Agricole
SDAGE	Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SIE	Surface d'Intérêt Écologique
SCOT	Schéma de Cohérence Territorial
SMLA	Syndicat Mixte Lys Audomarois
STH	Surface Toujours en Herbe, ou prairie permanente
TL	Terre Labourable
UTA	Unité de Travail Annuel
VA	Vaches allaitantes <i>Élevées pour la production de viande.</i>
VL	Vaches laitières <i>Élevées pour la production de lait.</i>
ZNIEFF	Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique
ZPS	Zone de Protection Spéciale
ZSC	Zone Spéciale de Conservation

ANNEXE 1 : Questionnaire utilisé pour les enquêtes sur les Communautés de communes de la Morinie, du Pays d'Aire et du Pays de Lumbres

Diagnostic agricole – SCOT Lys Audomarois		QUESTIONNAIRE					
Commune de :		EPCI :					
Date :		Réalisé par :					
EXPLOITATION ET COORDONNEES							
LEGENDE	N°		N° RPG :				
RAISON SOCIALE							
N° SIREN/SIRET							
ADRESSE DU SIEGE							
NOM/PRENOM DE LA PERSONNE ENQUETEE	<input type="checkbox"/> Fixe : <input type="checkbox"/> Portable : <input type="checkbox"/> Mail :						
STATUT	<input type="checkbox"/> Individuel <input type="checkbox"/> Sociétaire <input type="checkbox"/> GAEC <input type="checkbox"/> EARL <input type="checkbox"/> SCEA <input type="checkbox"/> SCL						
DIMENSION HUMAINE							
CHEF D'EXPLOITATION (C.E.)	CE	NOM Prénom	AGE	F	H	Pluriactif Activité Principale Activité Secondaire	Année installation
	1			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	2			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	3			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	4			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
FORMATION	CE	< BAC		BAC et BAC + 2		> BAC + 2	
	1	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
	2	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
	3	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
	4	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
SUCCESSEUR	NOM/PRENOM :		Cadre familial : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non				
	AGE :		Echéance : <input type="checkbox"/> - 3 ans <input type="checkbox"/> + 3 ans				
EMPLOI	Type		Permanents		Saisonniers		Autres
	Main d'Oeuvre salariée						
	Activité	polyvalente	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		spécialisée	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
M.O. familiale non rémunérée		Nbre :					
DIMENSION FONCIERE							
SAU	SAU totale (ha) :		Nbre de communes :				
	SAU sur la commune du siège (ha) :						
	Parcelles/Bâtiments	- de 1 ha	de 1 à 3 ha		+ de 3 ha et - de 10 ha	+ de 10 ha	
	attenantes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
les plus proches	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
BATI DE L'EXPLOITATION	Propriétaire : total <input type="checkbox"/> partiel <input type="checkbox"/> Locataire <input type="checkbox"/> Indivision familiale <input type="checkbox"/>						
	Bâtiments agricoles :	2015			Projet		
			siège	hors du siège	siège	hors du siège	
	Localisation	Existants : ensemble	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		élevage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	stockage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Des bâtiments ayant un caractère architectural susceptibles de changer de destination en zone agricole (A) ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non							

LE FONCIER NON BATI	Faire valoir	Propriétaire		Locataire		Occupation Précaire		
	Surface (ha)							
	Nbre de propriétaires :							
	Hydraulique	Oui	Non	% SAU	Communes concernées			
	drainage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
	irrigation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
	forage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
Problème d'érosion		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
Mesures agri environnementales (M.A.E...)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
DIMENSION ECONOMIQUE								
ORIENTATION TECHNICO- ECONO.	<input type="checkbox"/> polyculture		<input type="checkbox"/> maraîchage		<input type="checkbox"/> horticulture			
	<input type="checkbox"/> polyculture-élevage		<input type="checkbox"/> élevage		<input type="checkbox"/> cultures spécialisées			
METHODE DE PRODUCTION	<input type="checkbox"/> conventionnelle		<input type="checkbox"/> raisonnée		<input type="checkbox"/> pratiques raisonnées			
	<input type="checkbox"/> Agriculture biologique		<input type="checkbox"/> partiellement		<input type="checkbox"/> en totalité		<input type="checkbox"/> en projet	
PRODUCTIONS VEGETALES	Cultures	Surface	Dvlpt	Arrêt	Cultures	Surface	Dvlpt	Arrêt
	Céréales		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Fruits rouges		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Colza		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Arboriculture		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Bett sucr.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prairies temp.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Pommes de terre		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prairies perm.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Légumes plein champ		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cultures fourragères		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Maraîchage		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Jachère/gel		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Autres		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Surfaces en contrats de culture :ha								
PRODUCTIONS ANIMALES	Production	Nbre	Dvlpt	Arrêt	Production	Nbre	Dvlpt	Arrêt
	V. laitières		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Chevaux		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	V. allaitantes		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ovins		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Taurillons		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lapins		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Total bovins		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Caprins		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Porcs		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Volailles		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Elevage - Régime sanitaire : ICPE <input type="checkbox"/> RSD <input type="checkbox"/>								
DIVERSIFICATION	Circuits courts	Type	En 2015	Adhésion à un réseau	Projet			
					Dvlpt	Création	Arrêt	
		Vente à la ferme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		Marché	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		PVC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		Restauration collective	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Internet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	GMS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Accueil	Type	En 2015	Adhésion à un réseau	Projet			
					Dvlpt	Création	Arrêt	
		Hébergement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		Ferme pédagogique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		Visite de ferme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Pension de chevaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			

Energies nouvelles	Type	En 2015	Projet		
			Dvlpt	Création	Arrêt
			Méthanisation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Photovoltaïque	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Bois énergie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Eolien	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Autres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

PRESSIONS et DIFFICULTES RENCONTREES

PRESSIONS SUR L'EXPLOITATION	Type		Communes concernées
	Foncière	<input type="checkbox"/>	
	Boisement	<input type="checkbox"/>	
	Zonages environnementaux	<input type="checkbox"/>	
	Autres	<input type="checkbox"/>	

DIFFICULTES RENCONTREES	Type de problèmes			2015	Grands axes routiers : Routes Nationales, Départementales, autres
	Circulation agricole	du Matériel	traversée	<input type="checkbox"/>	
			Itinéraire	<input type="checkbox"/>	
			Autres	<input type="checkbox"/>	
	des Animaux		Traversée	<input type="checkbox"/>	
			Itinéraire	<input type="checkbox"/>	
			autre	<input type="checkbox"/>	
	Récoltes / Livraisons			<input type="checkbox"/>	
	Type	2015	Communes concernées		
	Dégâts de gibier	<input type="checkbox"/>			
Incivilités	<input type="checkbox"/>				
Conflits de voisinage	<input type="checkbox"/>				
Autre	<input type="checkbox"/>				

OBSERVATIONS :

ANNEXE 2 : Liste des zonages environnementaux présents sur le Pays de Saint-Omer

NATURA 2000 : ZPS	
FR3112003	Marais Audomarois
NATURA 2000 : ZCS	
FR3100485	Pelouses et bois neutrocalcicoles des cuestas du Boulonnais et de Pays de Licques et forêt de Guînes
FR3100487	Pelouses, bois acides à neutrocalcicoles, landes nord-atlantiques du plateau d'Helfaut et système alluvial de la moyenne vallée de l'Aa
FR3100488	Coteau de la Montagne d'Acquin et pelouses du Val de Lumbres
FR3100495	Prairies, marais tourbeux, forêt et bois de la cuvette audomaroise et de ses versants
FR3100498	Forêt de Tournehem et pelouses de la cuesta du pays de Licques
RÉSERVES NATURELLES NATIONALES	
FR3600167	Grotte et pelouse Acquin-Westbécourt et coteaux de Wavrans-sur-l'Aa
FR3600168	Étangs du Romelaëre
RÉSERVES NATURELLES RÉGIONALES	
FR93000087	Plateau des Landes
FR93000090	Anciennes carrières de Cléty
ARRETE DE PROTECTION DU BIOTOPE	
FR3800334	Landes du plateau d'Helfaut
ZNIEFF DE TYPE 1	
310007008	Forêt Domaniale de Clairmarais
310007011	Plateau siliceux d'Helfaut à Racquinghem
310007241	Étang et marais du Romelaëre
310007256	La Montagne de Lumbres
310007257	Pelouses crayeuses de Wavrans et Elnes
310007258	Coteaux d'Acquin-Westbécourt, du val de Lumbres et au nord de Setques
310007259	La forêt domaniale de Tournehem et ses lisières
310007260	Le mont de Bonningues
310007261	Les bois Court-Haut, bois Roblin, Bois Fort-Taille, bois du Locquin, Bois de la Longue Rue et leurs lisières
310007272	Haute vallée de la Hem entre Audenfort et Nordausques
310013267	La vallée de l'Aa entre Lumbres et Wizernes
310013273	Complexe de vallées sèches et de bois autour de Bouvelinghem
310013276	Mont de Brunembert et coteaux de Quesques
310013281	Vallon de Berguenesse à Fiefs
310013283	Bois Bertoulin, bois d'Enfer et bosquets au sur de Dohem
310013286	Bois de Créquy
310013287	Bois de Fressin
310013313	Anciennes ballastières d'Aire-sur-la-Lys
310013354	Les prairies humides de Clairmarais et du Bagard
310013355	Le marais de Warland et les étangs de la musardière
310013356	Le marais de Serques à Saint martin au Laërt
310013360	Moyenne Vallée de la Lys entre Théroouanne et Aire-sur-la-Lys
310013676	Coteaux de Setques
310013677	Les ravins de Pihem et noir cornet et Coteaux de Wizernes
310013680	Mont Gasart
310013681	Mont de Guemy
310013682	Les Monts d'Audrethem
310013717	Forêt d'Éperlecques et ses lisières
310013718	Bois et landes de Wisques
310013719	La couronne boisée au Nord de Licques
310013723	Coteau de Teneur et bois de Crépy
310013755	Terrils boisés de Fléchinelle
310013771	Les Bruyères d'Ecques
310014124	La Haute Lys et ses végétations alluviales en amont de Théroouanne
310014125	La Haute Aa et ses végétations alluviales entre Rémilly-wirquin et Wicquinghem

310030033	Bois d'Esquerdes et vallée Pruvost
310030034	Vallée du Bléquin de Nielles à Affringues
310030035	Réserve biologique de l'Aa
310030062	Bois de Sains
310030081	Réserve biologique de la Planquette
310030082	Bassin de Bonduelle et bois à l'Est
ZNIEFF DE TYPE 2	
310007268	La vallée de la Ternoise et ses versants de Saint-Pol à Hesdin et le valon de Bergueneuse
310007270	La Haute vallée de la Lys et ses versants en amont de Théroouanne
310007271	La haute vallée de l'Aa et ses versants en amont de Rémilly-Wirquin
310013266	La moyenne vallée de l'Aa et ses versants entre Rémilly-Wirquin et Wizernes
310013272	La vallée du Bléquin et les vallées sèches adjacentes au ruisseau d'Acquin
310013274	La Boutonnière de Pays de Licques
310013285	Les vallées de la Créquoise et de la Planquette
310013353	Le complexe écologique du marais Audomarois et de ses versants
310013721	La cuesta du Boulonnais entre Neufchâtel-Hardelot et Colembert

Ce document a été réalisé par le Service Études
de la Chambre d'Agriculture Nord-Pas de Calais.



L'AGRICULTURE SUR LE TERRITOIRE DU PAYS DE SAINT-OMER

Diagnostic agricole

Réalisé dans le cadre du SCOT

Atlas cartographique



SOMMAIRE

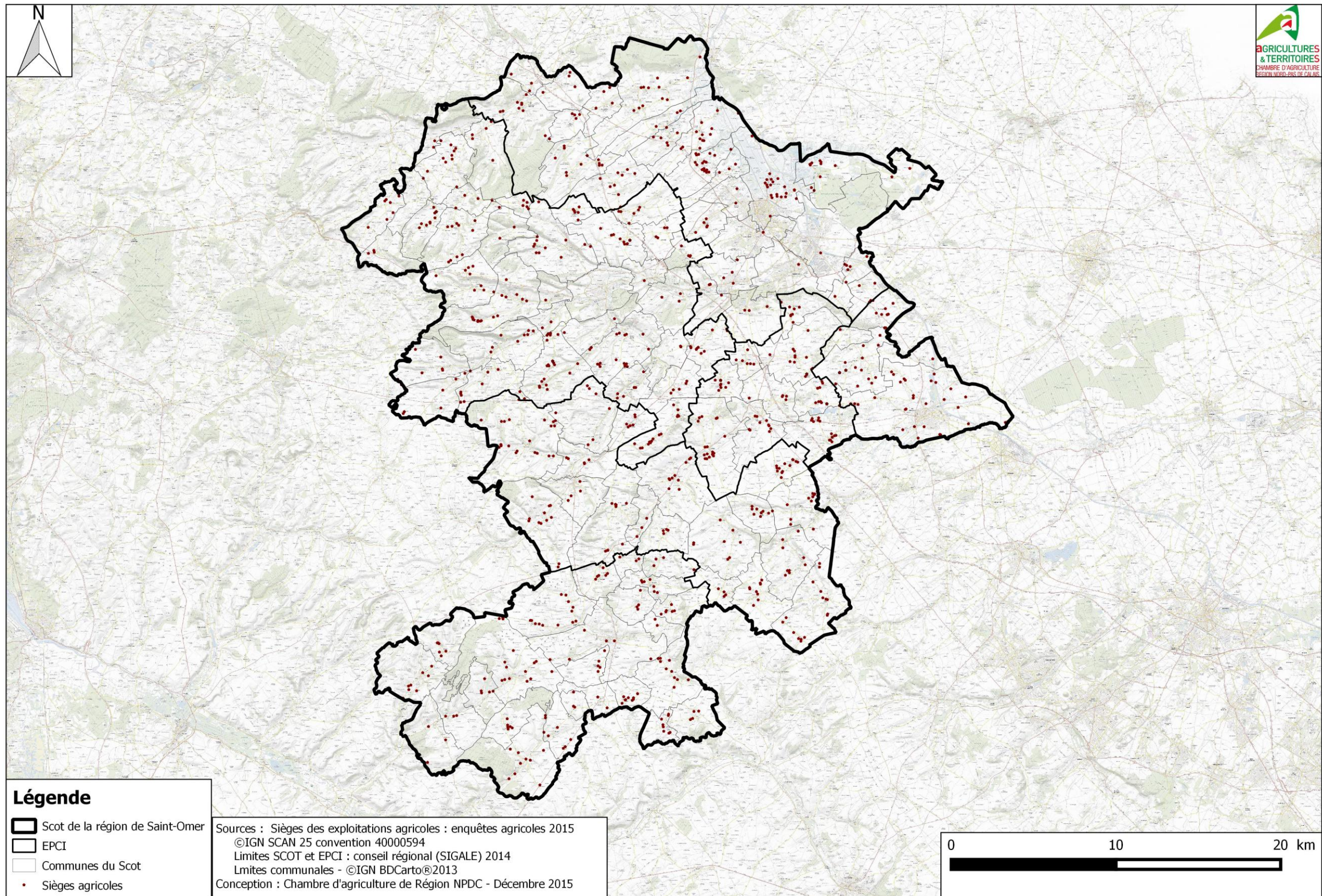
Localisation des sièges des exploitations agricoles en activité.....	1
Structure du parcellaire sur le territoire.....	2
Répartition des industries liées à l'agriculture sur le SCOT	3
Exploitations ayant une activité ou un projet d'activité de diversification sur la CA de Saint-Omer	4
Exploitations ayant une activité ou un projet d'activité de diversification sur la CC du Pays de Lumbres	5
Exploitations ayant une activité ou un projet d'activité de diversification sur la CC de la Morinie	6
Exploitations ayant une activité ou un projet d'activité de diversification sur la CC du Pays d'Aire.....	7
Exploitations ayant une activité ou un projet d'activité de diversification sur la CC du Canton de Fruges	8
Exploitations ayant une activité ou un projet d'activité de diversification sur la CC du Canton de Fauquembergues ..	9
Zones drainées et irriguées	10
Zonages environnementaux	11



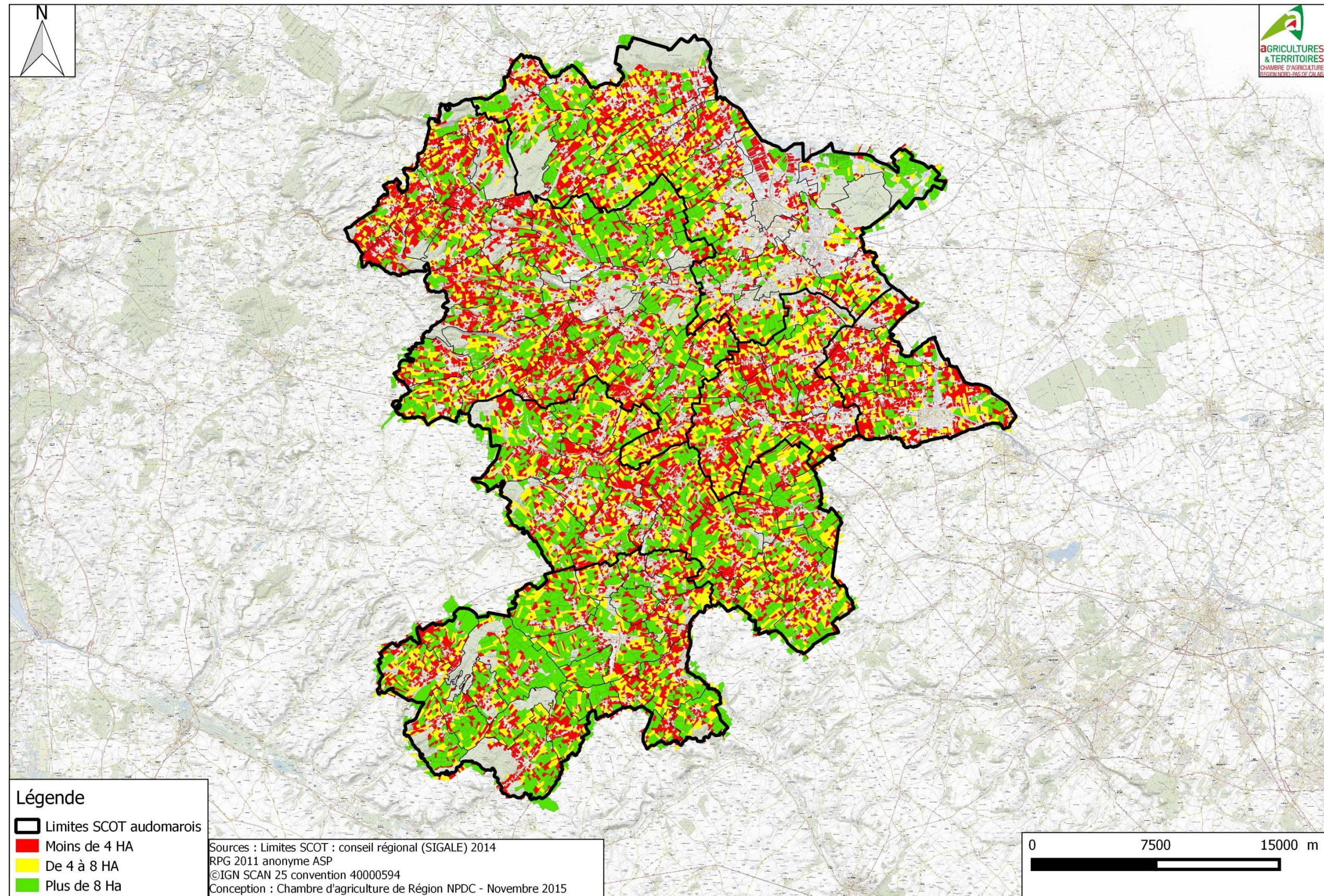
Juin 2016



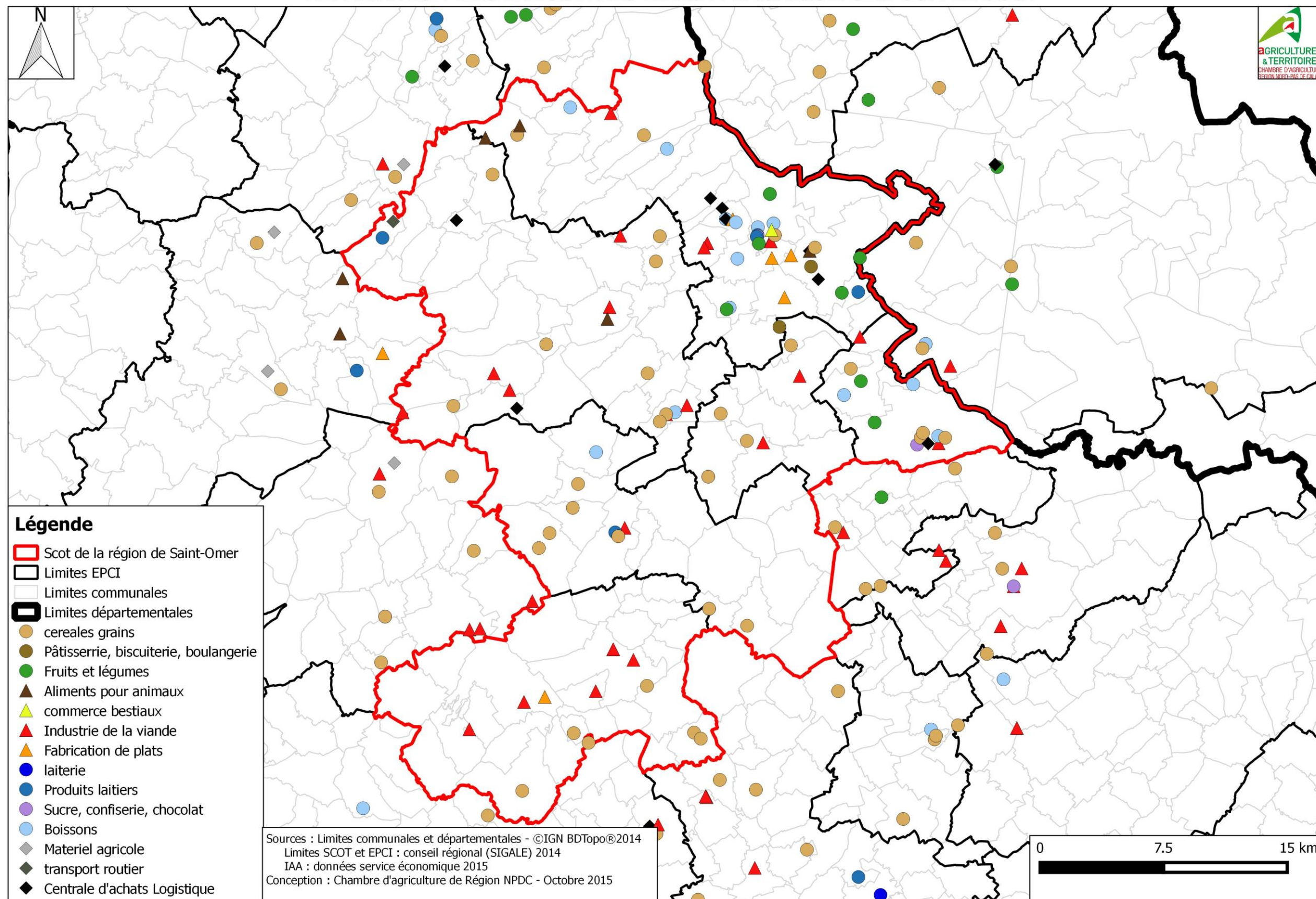
LOCALISATION DES SIEGES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES EN ACTIVITE



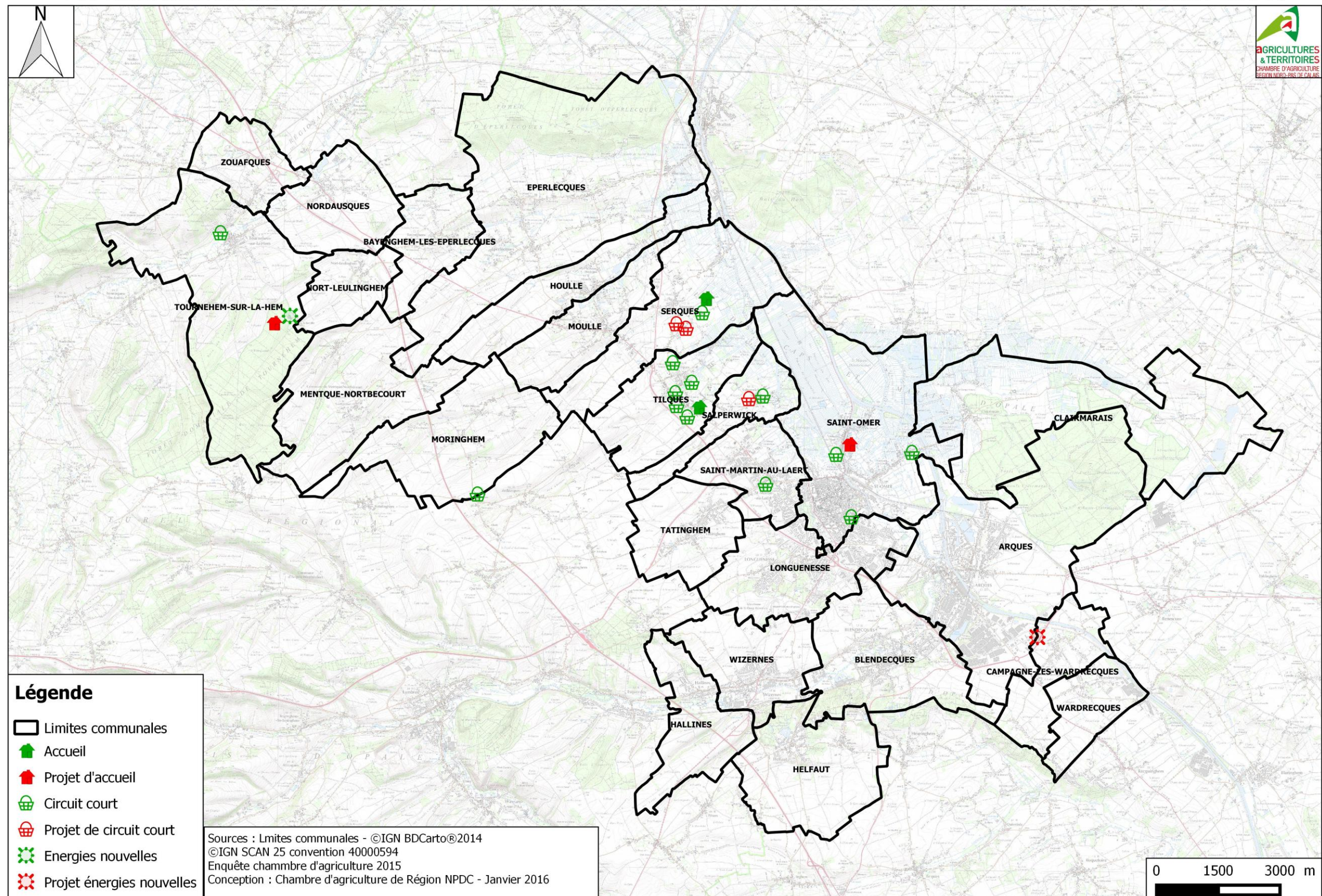
STRUCTURE DU PARCELLAIRE SUR LE TERRITOIRE



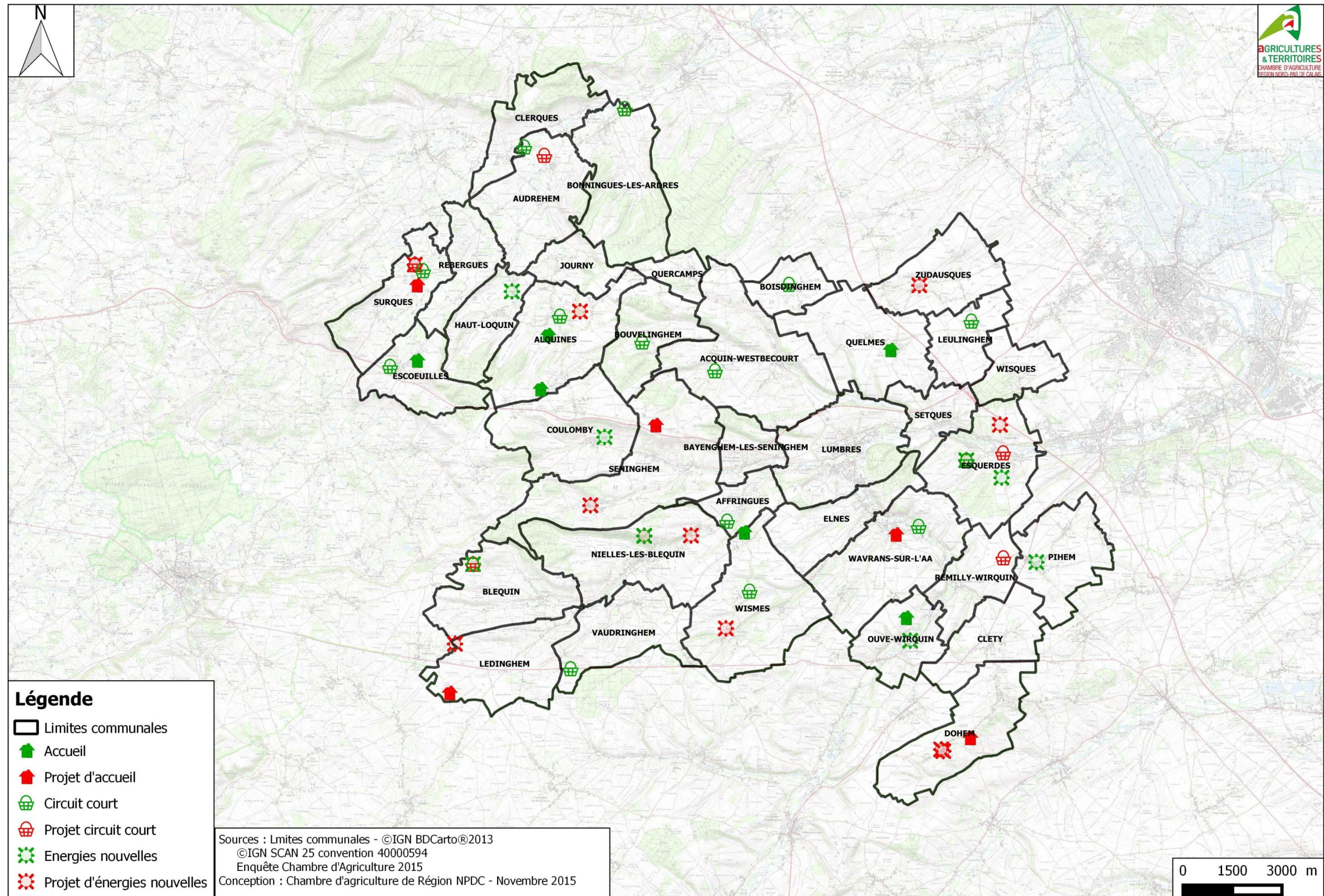
RÉPARTITION DES INDUSTRIES LIÉES A L'AGRICULTURE SUR LE SCOT



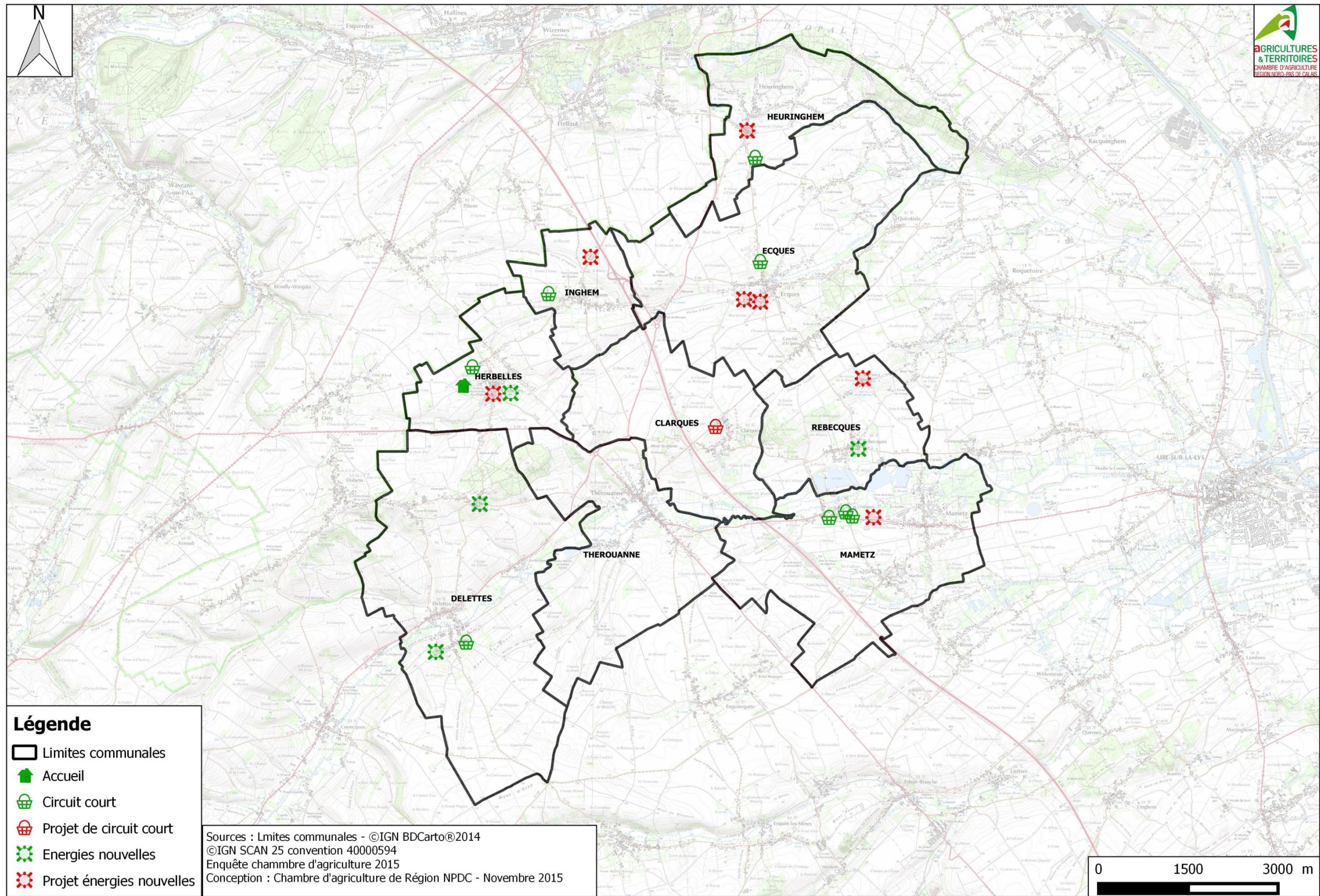
EXPLOITATIONS AYANT UNE ACTIVITE OU UN PROJET D'ACTIVITE DE DIVERSIFICATION SUR LA CA DE SAINT-OMER



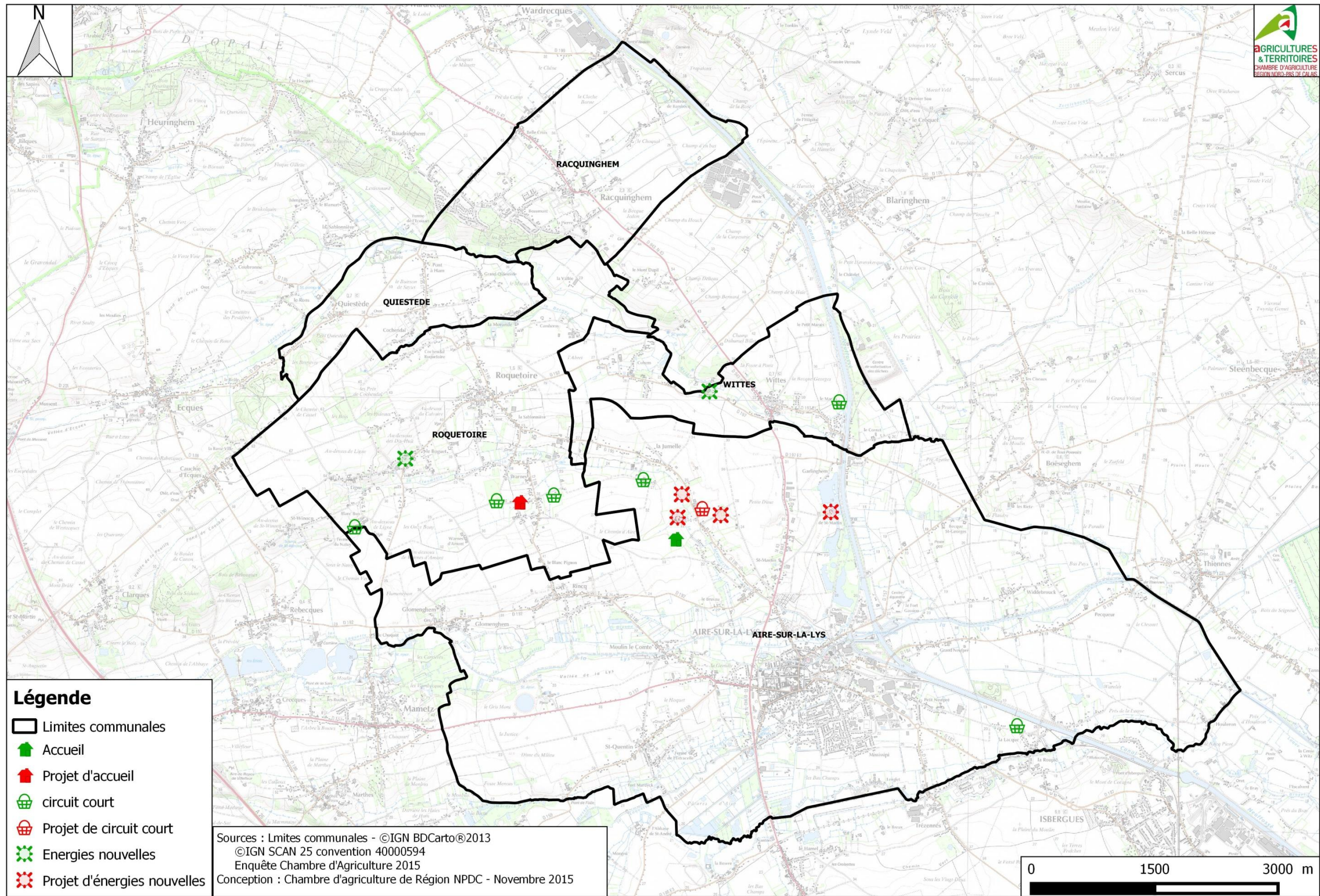
EXPLOITATIONS AYANT UNE ACTIVITE OU UN PROJET D'ACTIVITE DE DIVERSIFICATION SUR LA CC DU PAYS DE LUMBRES



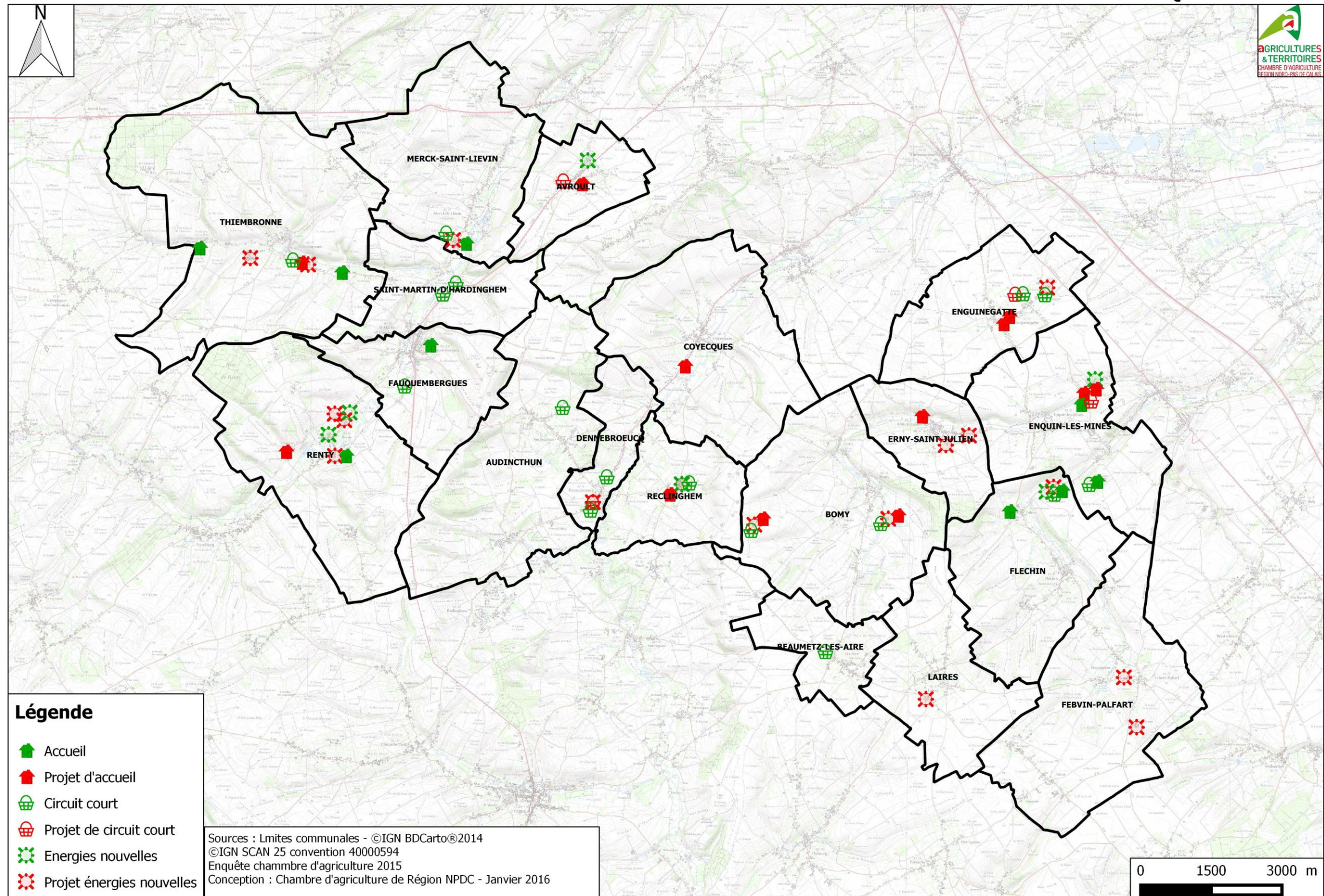
EXPLOITATIONS AYANT UNE ACTIVITE OU UN PROJET D'ACTIVITE DE DIVERSIFICATION SUR LA CC DE LA MORINIE



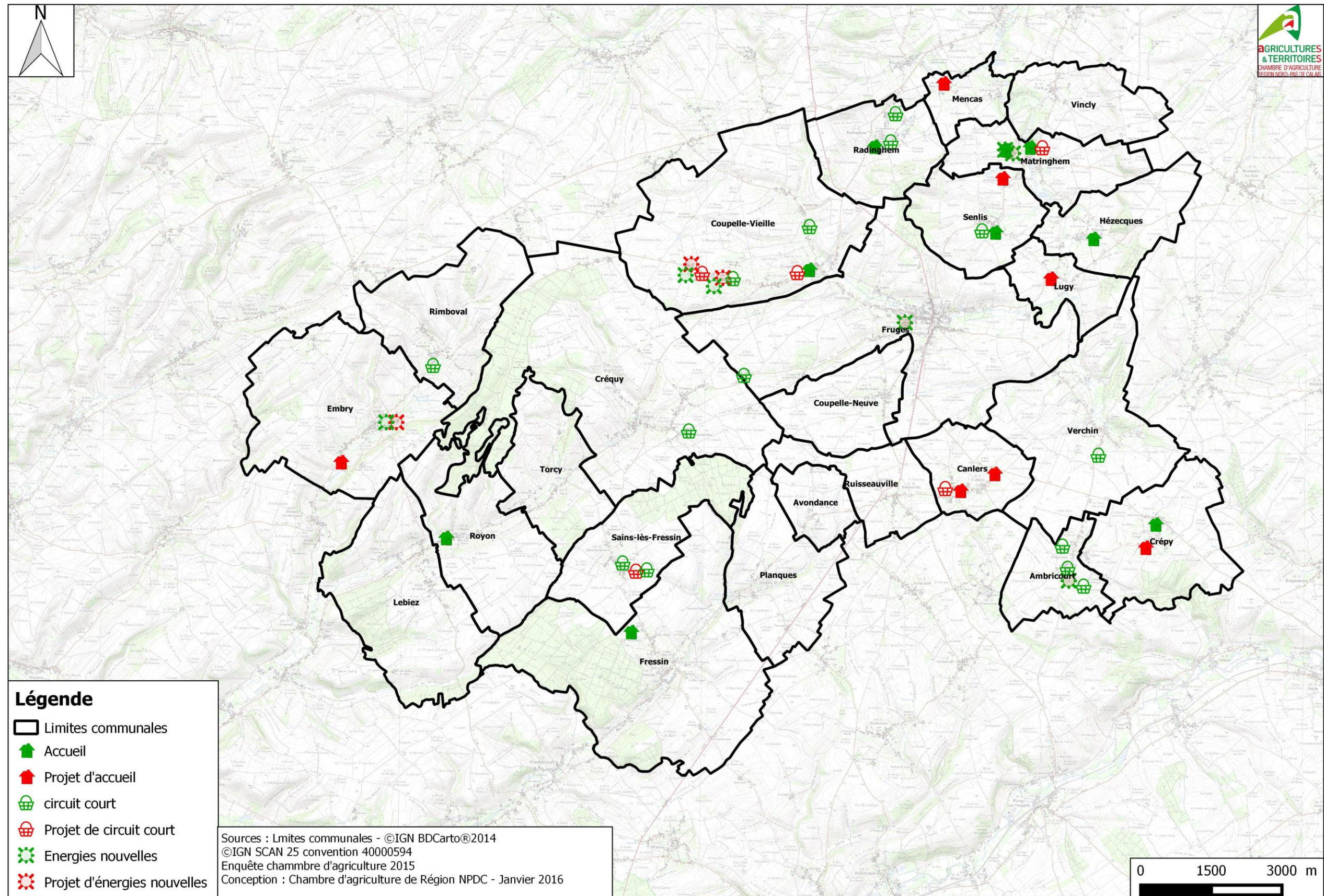
EXPLOITATIONS AYANT UNE ACTIVITE OU UN PROJET D'ACTIVITE DE DIVERSIFICATION SUR LA CC PAYS D'AIRE



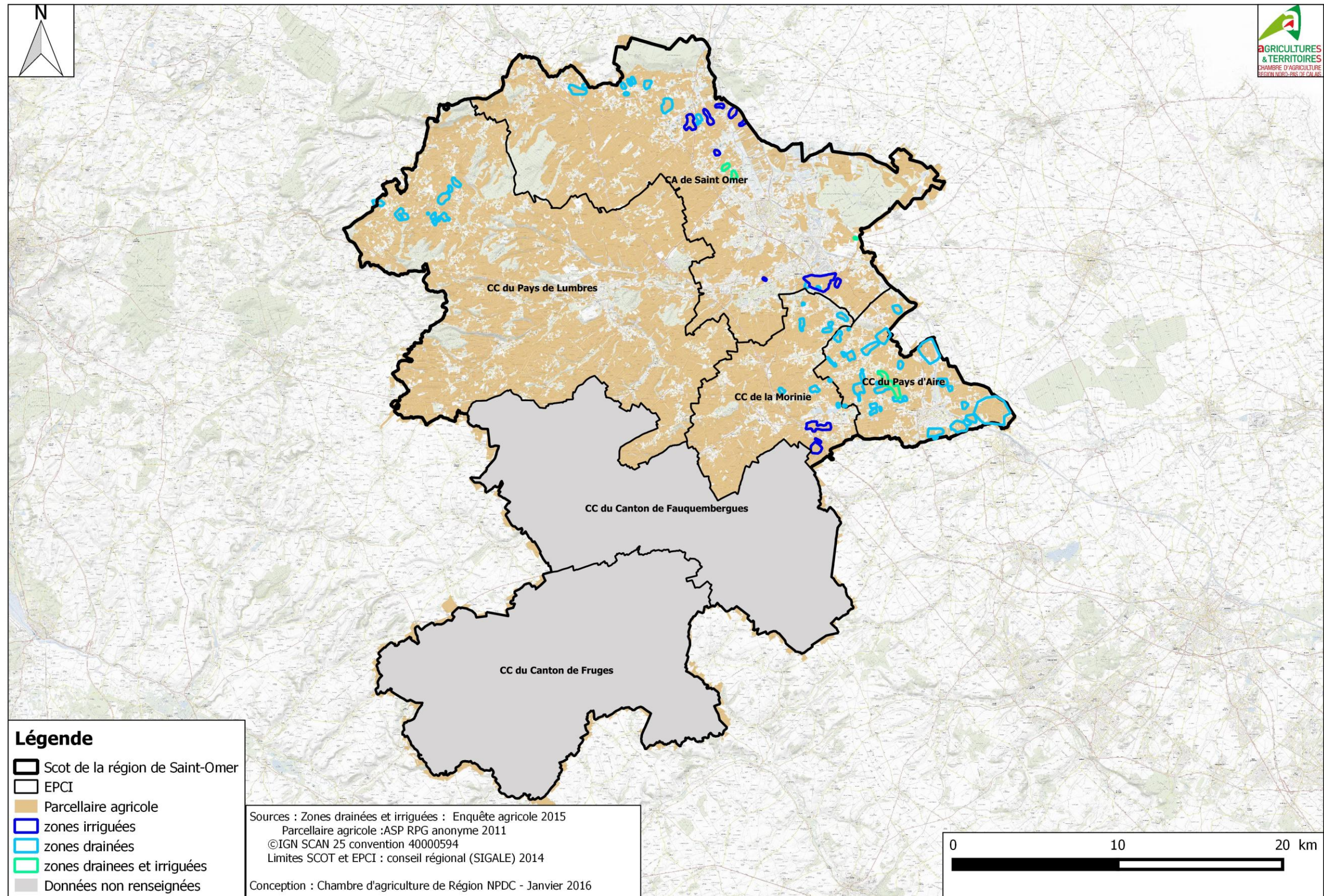
EXPLOITATIONS AYANT UNE ACTIVITE OU UN PROJET D'ACTIVITE DE DIVERSIFICATION SUR LA CCC DE FAUQUEMBERGUES



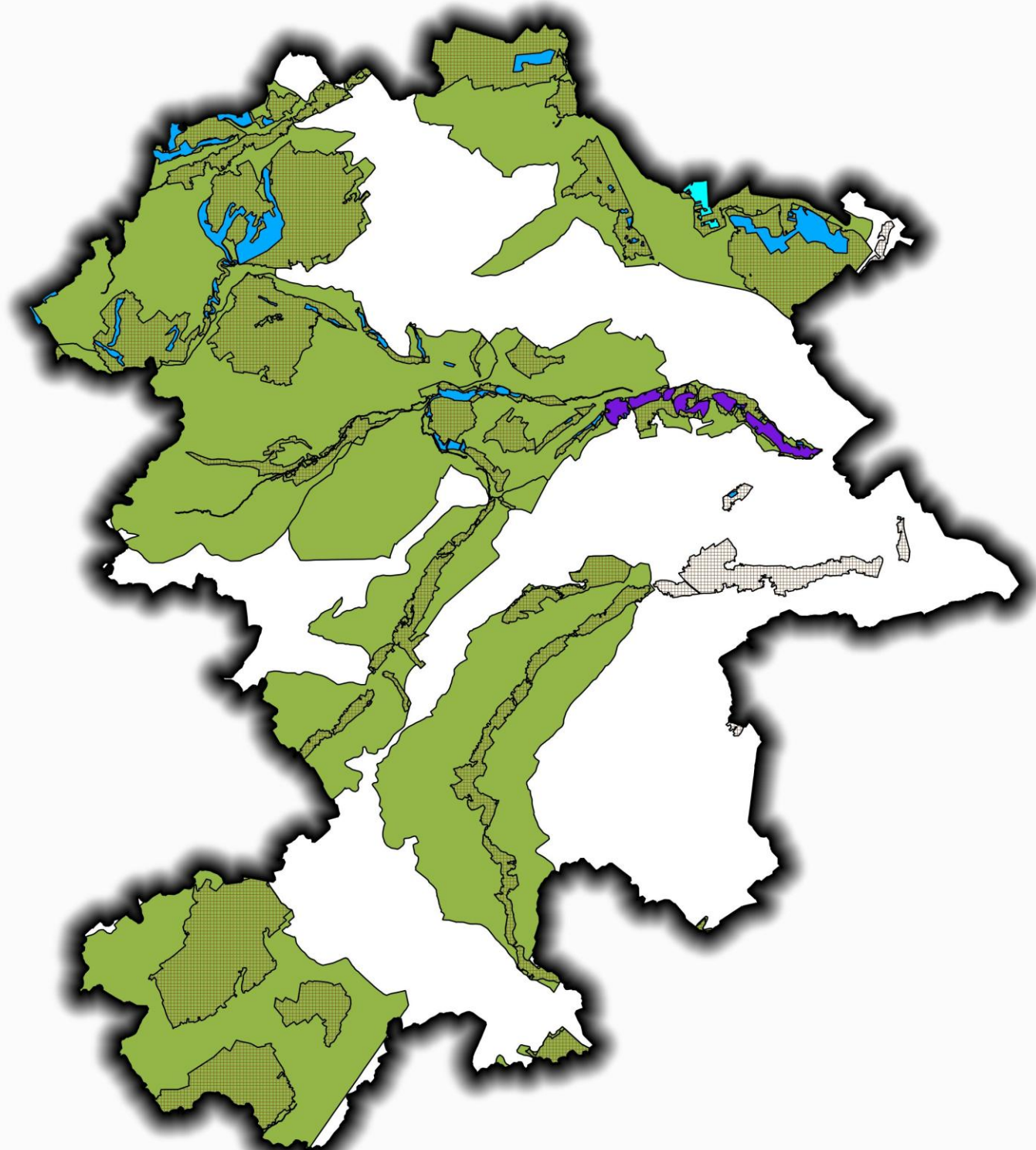
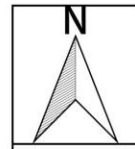
EXPLOITATIONS AYANT UNE ACTIVITE OU UN PROJET D'ACTIVITE DE DIVERSIFICATION SUR LA CC DE FRUGES



ZONES DRAINEES ET IRRIGUEES



ZONAGES ENVIRONNEMENTAUX



Légende

Scot de la région de Saint-Omer

Espaces protégés contractuellement

Natura 2000 zsc

Natura 2000 zps

Arrêté de protection de biotope

Espaces inventoriés

znieff1

znieff2

Sources : Natura 2000, znieff, arrêté de protection de biotope : Inventaire national du patrimoine naturel 2014

Limites SCOT : conseil régional (SIGALE) 2014

Conception : Chambre d'agriculture de Région NPDC - Février 2016



Ce document a été réalisé par le Service Études
de la Chambre d'Agriculture Nord-Pas de Calais.



L'AGRICULTURE SUR LE TERRITOIRE DU PAYS DE SAINT-OMER

Diagnostic agricole

Réalisé dans le cadre du SCOT

Fiches communales



Juin 2016



SOMMAIRE

L'AGRICULTURE SUR LE PAYS DE SAINT-OMER	1
L'AGRICULTURE SUR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINT-OMER	2
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR ARQUES ET CLAIRMARAIS.....	3
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR BAYENGHEM LES EPERLECQUES.....	4
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR BLENDÉCQUES, LONGUENESSE ET WIZERNES.....	5
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR CAMPAGNE LES WARDRECQUES	6
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR EPERLECQUES	7
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR HALLINES.....	8
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR HELFAUT	9
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR HOULLE	10
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR MENTQUE NORTBECOURT	11
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR MORINGHEM	12
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR MOULLE	13
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR NORDAUSQUES.....	14
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR NORT LEULINGHEM	15
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR SAINT MARTIN AU LAERT ET TATINGHEM	16
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR SAINT OMER	17
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR SALPERWICK	18
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR SERQUES	19
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR TILQUES	20
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR TOURNEHEM SUR LA HEM	21
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR WARDRECQUES	22
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR ZOUAFQUES.....	23
L'AGRICULTURE SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUMRES	24
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR ACQUIN WESTBECOURT	25
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR AFFRINGUES, BAYENGHEM LES SENINGHEM ET LUMBRES.....	26
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR ALQUINES ET JOURNY.....	27
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR AUDREHEM ET CLERQUES	28
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR BLEQUIN	29
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR BOISDINGHEM	30
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR BONNINGUES LES ARDRES.....	31
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR BOUVELINGHEM ET QUERCAMPS	32
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR CLETY	33
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR COULOMBY.....	34
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR DOHEM	35
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR ELNES ET WAVRANS SUR L'AA	36
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR ESCOEUILLES.....	37

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR ESQUERDES ET SETQUES	38
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR HAUT LOQUIN	39
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR LEDINGHEM.....	40
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR LEULINGHEM.....	41
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR NIELLES LES BLEQUIN	42
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR OUVÉ WIRQUIN ET REMILLY WIRQUIN	43
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR PIHEM.....	44
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR QUELMES	45
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR REBERGUES ET SURQUES	46
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR SENINGHEM	47
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR VAUDRINGHEM	48
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR WISMES	49
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR WISQUES	50
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR ZUDAUSQUES	51
L'AGRICULTURE SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA MORINIE	52
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR CLARQUES	53
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR DELETTES	54
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR ECQUES	55
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR HERBELLES.....	56
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR HEURINGHEM	57
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR INGHEM.....	58
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR MAMETZ.....	59
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR REBECQUES	60
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR THEROUANNE	61
L'AGRICULTURE SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'AIRE	62
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR AIRE SUR LA LYS	63
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR QUIESTEDE, ROQUETOIRE ET WITTES.....	64
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR RACQUINGHEM	65
L'AGRICULTURE SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON DE FAUQUEMERGUES	66
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR AUDINCHUN	67
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR AVROULT	68
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR BEAUMETZ LES AIRE.....	69
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR BOMY	70
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR COYECQUES.....	71
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR DENNEBROEUCQ.....	72
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR ENGUINÉGATTE	73
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR ENQUIN LES MINES	74
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR ERNY ST JULIEN	75
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR FAUQUEMBERGUES	76

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR FEBVIN PALFART	77
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR FLECHIN	78
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR LAIRES	79
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR MERCK ST LIEVIN	80
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR RECLINGHEM	81
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR RENTY	82
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR SAINT MARTIN D'HARDINGHE	83
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR THIEMBRONNE	84
L'AGRICULTURE SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON DE FRUGES	85
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR AMBRICOURT.....	86
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR AVONDANCE ET RUISSEAUVILLE.....	87
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR CANLERS	88
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR COUPELLE NEUVE	89
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR COUPELLE VIEILLE	90
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR CREPY	91
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR CREQUY.....	92
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR EMBRY	93
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR FRESSIN	94
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR FRUGES	95
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR HEZECQUES ET LUGY	96
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR LEBIEZ	97
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR MATRINGHEM	98
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR MENCAS.....	99
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR PLANQUES	100
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR RADINGHEM	101
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR RIMBOVAL	102
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR ROYON	103
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR SAINS LES FRESSIN	104
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR SENLIS	105
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR TORCY	106
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR VERCHIN	107
FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR VINCLY	108

L'AGRICULTURE SUR LE PAYS DE SAINT-OMER

Petite région agricole :	Haut Pays d'Artois, Pays d'Aire, Boulonnais, Wateringues, Pays de Montreuil, Collines guinoises (RGA 2010)
Surface cadastrale :	101028 ha (source : BDTopo)
Surface agricole communale :	67725 ha (RPG 2011) Soit 67% de la surface totale de la commune

RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées :	933 dont 793 enquêtées
Statut juridique des exploitations :	469 exploitations individuelles 324 exploitations sociétaires Dont 136 GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés :	1069	dont 196 femmes dont 134 pluriactifs
Moyenne d'âge :	46 ans	Moins de 40 ans : 276 De 40 à 55 ans : 536 Plus de 55 ans : 253
Nombre de salariés permanents :	230	
Nombre de saisonniers et apprentis :	213	
Main d'œuvre familiale non rémunérée :	440	

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations :	76 Ha	78% en fermage 20% en propriété 1% en occupation précaire
---------------------------------	--------------	--

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

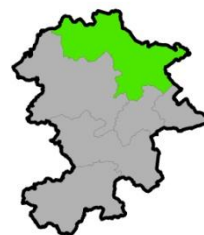
Typologie des exploitations :	Polyculture :	112 exploitations
	Polyculture-élevage :	637 exploitations
	Élevage hors-sol :	13 exploitations
	Maraîchage :	29 exploitations
	Horticulture :	1 exploitation
	Cultures spécialisées :	1 exploitation

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **356** exploitations
ICPE : **292** exploitations

Diversification des exploitations :	Commercialisation en circuits courts :	107 exploitations
	Activité d'accueil :	41 exploitations
	Production d'énergies nouvelles :	33 exploitations

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

Petite région agricole : **Haut Pays d'Artois, Pays d'Aire, Wateringues** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **23191 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **12001 ha** (RPG 2011)
 Soit **52%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **178** dont **161** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **105** exploitations individuelles
56 exploitations sociétaires
 Dont **22** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **206** dont **43** femmes
 dont **22** pluriactifs

Moyenne d'âge : **46 ans**

Moins de 40 ans : **48**
 De 40 à 55 ans : **99**
 Plus de 55 ans : **59**

Nombre de salariés permanents : **68**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **110**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **129**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **63 Ha**

77% en fermage
21% en propriété
2% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations :

Polyculture :	30 exploitations
Polyculture-élevage :	97 exploitations
Élevage hors-sol :	4 exploitations
Maraîchage :	29 exploitations
Horticulture :	1 exploitation

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **63** exploitations
 ICPE : **38** exploitations

Diversification des exploitations :

Commercialisation en circuits courts :	41 exploitations
Activité d'accueil :	10 exploitations
Production d'énergies nouvelles :	1 exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR ARQUES ET CLAIMARAIS

Petite région agricole : **Pays d'Aire, Wateringues** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **4062 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **1301 ha** (RPG 2011)
 Soit **32%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Grandes cultures** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **13** dont **13** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **7** exploitations individuelles
6 exploitations sociétaires
 Dont **4** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **17** dont **1** femme
 dont **0** pluriactif

Moyenne d'âge : **45 ans**

Moins de 40 ans : **5**
 De 40 à 55 ans : **8**
 Plus de 55 ans : **4**

Nombre de salariés permanents : **5**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **15**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **8**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **64 Ha**

80% en fermage
14% en propriété
5% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture : **3** exploitations
 Polyculture-élevage : **5** exploitations
 Maraîchage : **5** exploitations

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **3** exploitations
 ICPE : **2** exploitations

Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **4** exploitations
 Activité d'accueil : **3** exploitations
 Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR BAYENGHEM LES EPERLEQUES

Petite région agricole : **Haut Pays d'Artois** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **456 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **317 ha** (RPG 2011)
 Soit **70%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Polyculture et polyélevage** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **4** dont **4** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **3** exploitations individuelles
1 exploitation sociétaire
 Dont **0** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **4** dont **0** femme
 dont **0** pluriactif

Moyenne d'âge : **52 ans**

Moins de 40 ans : **0**
 De 40 à 55 ans : **2**
 Plus de 55 ans : **2**

Nombre de salariés permanents : **0**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **1**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **3**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **51 Ha**

67% en fermage
32% en propriété
1% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture-élevage : **4** exploitations

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **2** exploitations
 ICPE : **2** exploitations

Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **0** exploitation
 Activité d'accueil : **0** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR BLENDÉCQUES, LONGUENESSE ET WIZERNES

Petite région agricole : **Pays d'Aire, Haut Pays d'Artois** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **2438 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **1025 ha** (RPG 2011)
 Soit **42%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Grandes cultures** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **9** dont **6** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **5** exploitations individuelles
1 exploitation sociétaire
 Dont **0** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **6** dont **0** femme
 dont **4** pluriactifs

Moyenne d'âge : **45 ans**

Moins de 40 ans : **2**
 De 40 à 55 ans : **3**
 Plus de 55 ans : **1**

Nombre de salariés permanents : **1**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **0**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **2**

DIMENSION FONCIÈRE

SAU moyenne des exploitations : **68 Ha**

81% en fermage
15% en propriété
4% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations :

Polyculture :	4 exploitations
Polyculture-élevage :	1 exploitation
Élevage hors-sol :	1 exploitation

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **1** exploitation
 ICPE : **1** exploitation

Diversification des exploitations :

Commercialisation en circuits courts :	1 exploitation
Activité d'accueil :	1 exploitation
Production d'énergies nouvelles :	0 exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR CAMPAGNE LES WARDRECQUES

Petite région agricole : **Pays d'Aire** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **468 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **270 ha** (RPG 2011)
 Soit **58%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Grandes cultures** (RGA 2010)
 RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **7** dont **6** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **4** exploitations individuelles
2 exploitations sociétaires
 Dont **0** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **7** dont **0** femmes
 dont **0** pluriactif
 Moyenne d'âge : **47 ans**
 Moins de 40 ans : **2**
 De 40 à 55 ans : **2**
 Plus de 55 ans : **3**
 Nombre de salariés permanents : **2**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **6**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **5**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **68 Ha**
65% en fermage
21% en propriété
14% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture : **3** exploitations
 Polyculture-élevage : **3** exploitations
 Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **0** exploitations
 ICPE : **3** exploitations
 Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **0** exploitation
 Activité d'accueil : **0** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR EPERLECQUES

Petite région agricole : **Haut Pays d'Artois** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **2583 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **1158 ha** (RPG 2011)
 Soit **45%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Polyculture et polyélevage** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **14** dont **11** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **7** exploitations individuelles
4 exploitations sociétaires
 Dont **1** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **14** dont **6** femmes
 dont **1** pluriactif
 Moyenne d'âge : **47 ans**
 Moins de 40 ans : **3**
 De 40 à 55 ans : **6**
 Plus de 55 ans : **5**
 Nombre de salariés permanents : **4**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **10**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **11**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **80 Ha**
81% en fermage
18% en propriété
0% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture : **2** exploitations
 Polyculture-élevage : **9** exploitations
 Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **3** exploitations
 ICPE : **6** exploitations
 Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **3** exploitations
 Activité d'accueil : **1** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR HALLINES

Petite région agricole : **Haut Pays d'Artois** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **573 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **376 ha** (RPG 2011)
 Soit **66%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Grandes cultures** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **3** dont **3** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **2** exploitations individuelles
1 exploitation sociétaire
 Dont **0** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **3** dont **1** femme
 dont **0** pluriactif

Moyenne d'âge : **47 ans**

Moins de 40 ans : **2**
 De 40 à 55 ans : **0**
 Plus de 55 ans : **1**

Nombre de salariés permanents : **1**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **2**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **2**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **106 Ha**

83% en fermage
11% en propriété
6% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture : **2** exploitations
 Polyculture-élevage : **1** exploitation

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **0** exploitations
 ICPE : **1** exploitation

Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **2** exploitations
 Activité d'accueil : **0** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR HELFAUT

Petite région agricole : **Pays d'Aire** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **896 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **596 ha** (RPG 2011)
 Soit **67%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Polyculture et polyélevage** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **7** dont **3** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **1** exploitation individuelle
2 exploitations sociétaires
 Dont **0** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **4** dont **1** femme
 dont **2** pluriactifs

Moyenne d'âge : **38 ans**

Moins de 40 ans : **3**
 De 40 à 55 ans : **1**
 Plus de 55 ans : **0**

Nombre de salariés permanents : **1**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **1**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **2**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **114 Ha** **94%** en fermage
1% en propriété
6% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture-élevage : **3** exploitations

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **3** exploitations
 ICPE : **0** exploitations

Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **0** exploitation
 Activité d'accueil : **0** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR HOULLE

Petite région agricole : **Wateringues** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **653 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **436 ha** (RPG 2011)
 Soit **67%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Polyculture et polyélevage** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **3** dont **3** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **2** exploitations individuelles
1 exploitation sociétaire
 Dont **1** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **5** dont **0** femme
 dont **0** pluriactif
 Moyenne d'âge : **45 ans**
 Moins de 40 ans : **2**
 De 40 à 55 ans : **2**
 Plus de 55 ans : **1**
 Nombre de salariés permanents : **1**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **0**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **3**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **91 Ha**
83% en fermage
15% en propriété
2% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture-élevage : **3** exploitations
 Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **1** exploitation
 ICPE : **2** exploitations
 Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **0** exploitation
 Activité d'accueil : **1** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation
RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR MENTQUE NORTBECOURT

Petite région agricole : **Haut Pays d'Artois** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **1095 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **850 ha** (RPG 2011)
 Soit **78%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Polyculture et polyélevage** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **9** dont **8** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **6** exploitations individuelles
2 exploitations sociétaires
 Dont **0** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **10** dont **3** femmes
 dont **1** pluriactif

Moyenne d'âge : **48 ans**

Moins de 40 ans : **2**
 De 40 à 55 ans : **5**
 Plus de 55 ans : **3**

Nombre de salariés permanents : **1**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **2**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **6**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **71 Ha**

62% en fermage
37% en propriété
1% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture-élevage : **8** exploitations
 Élevage hors-sol : **1** exploitation

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **7** exploitations
 ICPE : **1** exploitation

Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **1** exploitation
 Activité d'accueil : **0** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR MORINGHEM

Petite région agricole : **Haut Pays d'Artois** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **997 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **812 ha** (RPG 2011)
 Soit **81%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Polyculture et polyélevage** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **10** dont **10** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **8** exploitations individuelles
2 exploitations sociétaires
 Dont **1** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **11** dont **2** femmes
 dont **2** pluriactifs
 Moyenne d'âge : **44 ans**
 Moins de 40 ans : **3**
 De 40 à 55 ans : **7**
 Plus de 55 ans : **1**
 Nombre de salariés permanents : **1**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **1**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **8**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **56 Ha**
80% en fermage
20% en propriété
0% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture : **4** exploitations
 Polyculture-élevage : **6** exploitations
 Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **3** exploitations
 ICPE : **3** exploitations
 Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **1** exploitation
 Activité d'accueil : **0** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR MOULLE

Petite région agricole : **Haut Pays d'Artois** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **548 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **354 ha** (RPG 2011)
 Soit **65%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Polyculture et polyélevage** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **6** dont **6** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **4** exploitations individuelles
1 exploitation sociétaire
 Dont **0** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **6** dont **2** femmes
 dont **0** pluriactifs

Moyenne d'âge : **62 ans**
 Moins de 40 ans : **0**
 De 40 à 55 ans : **1**
 Plus de 55 ans : **5**

Nombre de salariés permanents : **0**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **0**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **1**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **69 Ha**
62% en fermage
38% en propriété
1% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture : **2** exploitations
 Polyculture-élevage : **4** exploitations

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **3** exploitations
 ICPE : **1** exploitation

Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **1** exploitation
 Activité d'accueil : **1** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR NORDAUSQUES

Petite région agricole : **Haut Pays d'Artois** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **599 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **428 ha** (RPG 2011)
 Soit **71%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Polyculture et polyélevage** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **4** dont **4** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **2** exploitations individuelles
2 exploitations sociétaires
 Dont **0** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **4** dont **2** femmes
 dont **1** pluriactif

Moyenne d'âge : **54 ans**

Moins de 40 ans : **1**
 De 40 à 55 ans : **1**
 Plus de 55 ans : **2**

Nombre de salariés permanents : **3**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **3**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **5**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **115 Ha**

78% en fermage
18% en propriété
4% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture-élevage : **4** exploitations

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **3** exploitations
 ICPE : **1** exploitation

Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **0** exploitation
 Activité d'accueil : **0** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR NORT LEULINGHEM

Petite région agricole : **Haut Pays d'Artois** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **350 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **305 ha** (RPG 2011)
 Soit **87%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Polyculture et polyélevage** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **5** dont **5** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **4** exploitations individuelles
1 exploitation sociétaire
 Dont **1** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **6** dont **1** femme
 dont **0** pluriactif

Moyenne d'âge : **47 ans**

Moins de 40 ans : **2**
 De 40 à 55 ans : **3**
 Plus de 55 ans : **1**

Nombre de salariés permanents : **1**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **2**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **2**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **88 Ha** **85%** en fermage
15% en propriété
0% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture : **1** exploitation
 Polyculture-élevage : **4** exploitations

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **2** exploitations
 ICPE : **2** exploitations

Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **0** exploitation
 Activité d'accueil : **0** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR SAINT MARTIN AU LAERT ET TATINGHEM

Petite région agricole : **Haut Pays d'Artois** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **1044 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **595 ha** (RPG 2011)
 Soit **57%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Polyculture et polyélevage** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **6** dont **6** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **2** exploitations individuelles
4 exploitations sociétaires
 Dont **3** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **10** dont **3** femmes
 dont **1** pluriactif

Moyenne d'âge : **47 ans**

Moins de 40 ans : **1**
 De 40 à 55 ans : **7**
 Plus de 55 ans : **2**

Nombre de salariés permanents : **2**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **2**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **7**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **84 Ha**

86% en fermage
10% en propriété
4% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture : **1** exploitation
 Polyculture-élevage : **5** exploitations

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **3** exploitations
 ICPE : **2** exploitations

Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **3** exploitations
 Activité d'accueil : **1** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR SAINT OMER

Petite région agricole : **Wateringues** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **1657 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **466 ha** (RPG 2011)
 Soit **28%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Maraîchage** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **27** dont **23** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **15** exploitations individuelles
8 exploitations sociétaires
 Dont **6** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **32** dont **7** femmes
 dont **1** pluriactif

Moyenne d'âge : **48 ans**

Moins de 40 ans : **7**
 De 40 à 55 ans : **17**
 Plus de 55 ans : **8**

Nombre de salariés permanents : **25**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **34**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **19**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **13 Ha**

75% en fermage
25% en propriété
0% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture-élevage : **3** exploitations
 Maraîchage : **19** exploitations
 Horticulture : **1** exploitation

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **3** exploitations
 ICPE : **0** exploitations

Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **12** exploitations
 Activité d'accueil : **0** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR SALPERWICK

Petite région agricole : **Haut Pays d'Artois** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **394 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **241 ha** (RPG 2011)
 Soit **61%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Polyculture et polyélevage** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **3** dont **3** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **1** exploitation individuelle
2 exploitations sociétaires
 Dont **1** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **5** dont **2** femmes
 dont **1** pluriactif
 Moyenne d'âge : **49 ans**
 Moins de 40 ans : **1**
 De 40 à 55 ans : **1**
 Plus de 55 ans : **3**
 Nombre de salariés permanents : **0**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **8**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **1**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **52 Ha**
73% en fermage
24% en propriété
3% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture : **1** exploitation
 Polyculture-élevage : **2** exploitations
 Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **2** exploitations
 ICPE : **0** exploitations
 Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **1** exploitation
 Activité d'accueil : **0** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR SERQUES

Petite région agricole : **Wateringues** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **1046 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **746 ha** (RPG 2011)
 Soit **71%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Polyculture et polyélevage** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **13** dont **13** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **4** exploitations individuelles
8 exploitations sociétaires
 Dont **2** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **17** dont **4** femmes
 dont **3** pluriactifs

Moyenne d'âge : **51 ans**

Moins de 40 ans : **2**
 De 40 à 55 ans : **11**
 Plus de 55 ans : **4**

Nombre de salariés permanents : **7**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **6**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **12**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **56 Ha**

76% en fermage
24% en propriété
0% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture : **1** exploitation
 Polyculture-élevage : **9** exploitations
 Maraîchage : **3** exploitations

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **4** exploitations
 ICPE : **5** exploitations

Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **4** exploitations
 Activité d'accueil : **1** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR TILQUES

Petite région agricole : **Wateringues** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **729 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **502 ha** (RPG 2011)
 Soit **69%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Polyculture et polyélevage** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **18** dont **17** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **15** exploitations individuelles
2 exploitations sociétaires
 Dont **1** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **20** dont **2** femmes
 dont **2** pluriactifs
 Moyenne d'âge : **49 ans**
 Moins de 40 ans : **4**
 De 40 à 55 ans : **10**
 Plus de 55 ans : **6**
 Nombre de salariés permanents : **8**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **12**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **16**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **40 Ha**
83% en fermage
16% en propriété
1% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations :
 Polyculture : **3** exploitations
 Polyculture-élevage : **10** exploitations
 Élevage hors-sol : **1** exploitation
 Maraîchage : **3** exploitations
 Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **10** exploitations
 ICPE : **1** exploitation
 Diversification des exploitations :
 Commercialisation en circuits courts : **6** exploitations
 Activité d'accueil : **2** exploitations
 Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR TOURNEHEM SUR LA HEM

Petite région agricole : **Haut Pays d'Artois** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **1831 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **791 ha** (RPG 2011)
 Soit **43%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Polyculture et polyélevage** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **9** dont **9** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **6** exploitations individuelles
5 exploitations sociétaires
 Dont **1** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **17** dont **4** femmes
 dont **3** pluriactifs
 Moyenne d'âge : **47 ans** Moins de 40 ans : **5**
 De 40 à 55 ans : **8**
 Plus de 55 ans : **4**
 Nombre de salariés permanents : **3**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **4**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **9**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **99 Ha** **73%** en fermage
26% en propriété
1% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture : **1** exploitation
 Polyculture-élevage : **8** exploitations
 Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **5** exploitations
 ICPE : **3** exploitations
 Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **1** exploitation
 Activité d'accueil : **0** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **1** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR WARDRECQUES

Petite région agricole : **Pays d'Aire** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **379 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **226 ha** (RPG 2011)
 Soit **60%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Polyculture et polyélevage** (RGA 2010)
 RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **5** dont **5** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **4** exploitations individuelles
1 exploitation sociétaire
 Dont **0** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **5** dont **1** femme
 dont **0** pluriactif

Moyenne d'âge : **50 ans**

Moins de 40 ans : **1**
 De 40 à 55 ans : **2**
 Plus de 55 ans : **2**

Nombre de salariés permanents : **2**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **1**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **4**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **69 Ha**

82% en fermage
17% en propriété
1% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations :

Polyculture :	1 exploitation
Polyculture-élevage :	3 exploitations
Élevage hors-sol :	1 exploitation

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **2** exploitations
 ICPE : **2** exploitations

Diversification des exploitations :

Commercialisation en circuits courts :	0 exploitation
Activité d'accueil :	0 exploitation
Production d'énergies nouvelles :	0 exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR ZOUAFQUES

Petite région agricole : **Haut Pays d'Artois** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **393 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **206 ha** (RPG 2011)
 Soit **52%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Polyculture et polyélevage** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **3** dont **3** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **3** exploitations individuelles
0 exploitations sociétaires
 Dont **0** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **3** dont **1** femme
 dont **0** pluriactif

Moyenne d'âge : **57 ans** Moins de 40 ans : **0**
 De 40 à 55 ans : **2**
 Plus de 55 ans : **1**

Nombre de salariés permanents : **0**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **0**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **3**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **46 Ha** **44%** en fermage
47% en propriété
9% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

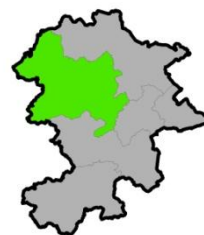
Typologie des exploitations : Polyculture : **1** exploitation
 Polyculture-élevage : **2** exploitations

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **2** exploitations
 ICPE : **0** exploitations

Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **1** exploitation
 Activité d'accueil : **0** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

Petite région agricole : **Haut Pays d'Artois, Boulonnais, Pays d'Aire, Collines guinoises** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **27242 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **18390 ha** (RPG 2011)
 Soit **68%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **244** dont **188** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **103** exploitations individuelles
85 exploitations sociétaires
 Dont **38** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **254** dont **51** femmes
 dont **36** pluriactifs

Moyenne d'âge : **46 ans**

Moins de 40 ans : **70**
 De 40 à 55 ans : **132**
 Plus de 55 ans : **52**

Nombre de salariés permanents : **50**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **35**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **73**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **83 Ha**

77% en fermage
22% en propriété
1% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations :

Polyculture :	20 exploitations
Polyculture-élevage :	163 exploitations
Élevage hors-sol :	4 exploitations
Cultures spécialisées :	1 exploitation

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **87** exploitations
 ICPE : **80** exploitations

Diversification des exploitations :

Commercialisation en circuits courts :	15 exploitations
Activité d'accueil :	7 exploitations
Production d'énergies nouvelles :	9 exploitations

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR ACQUIN WESTBECOURT

Petite région agricole : **Haut Pays d'Artois** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **1452 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **995 ha** (RPG 2011)
 Soit **69%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Polyculture et polyélevage** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **12** dont **7** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **3** exploitations individuelles
4 exploitations sociétaires
 Dont **0** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **10** dont **3** femmes
 dont **2** pluriactifs

Moyenne d'âge : **41 ans**

Moins de 40 ans : **5**
 De 40 à 55 ans : **5**
 Plus de 55 ans : **0**

Nombre de salariés permanents : **1**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **4**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **4**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **113 Ha** **79%** en fermage
18% en propriété
3% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture-élevage : **7** exploitations

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **2** exploitations
 ICPE : **5** exploitations

Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **1** exploitation
 Activité d'accueil : **0** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR AFFRINGUES, BAYENGHEM LES SENINGHEM ET LUMBRES

Petite région agricole : **Haut Pays d'Artois** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **1636 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **693 ha** (RPG 2011)
 Soit **42%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Polyculture et polyélevage,**
Autres herbivores (RGA 2010)



RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique

RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **3** dont **3** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **1** exploitation individuelle
2 exploitations sociétaires
 Dont **2** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **5** dont **2** femmes
 dont **1** pluriactif
 Moyenne d'âge : **38 ans**
 Moins de 40 ans : **3**
 De 40 à 55 ans : **2**
 Plus de 55 ans : **0**
 Nombre de salariés permanents : **0**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **0**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **1**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **115 Ha** **57%** en fermage
41% en propriété
3% en occupation précaire

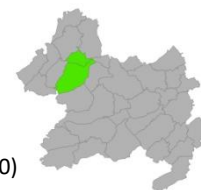
PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture-élevage : **3** exploitations
 Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **2** exploitations
 ICPE : **1** exploitation
 Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **1** exploitation
 Activité d'accueil : **0** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR ALQUINES ET JOURNY

Petite région agricole : **Haut Pays d'Artois, Boulonnais** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **1398 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **851 ha** (RPG 2011)
 Soit **61%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Polyculture et polyélevage** (RGA 2010)
 RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **15** dont **9** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **5** exploitations individuelles
4 exploitations sociétaires
 Dont **0** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **10** dont **1** femme
 dont **5** pluriactifs

Moyenne d'âge : **52 ans**

Moins de 40 ans : **1**
 De 40 à 55 ans : **6**
 Plus de 55 ans : **3**

Nombre de salariés permanents : **4**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **1**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **2**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **59 Ha**

50% en fermage
50% en propriété
0% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture : **1** exploitation
 Polyculture-élevage : **7** exploitations
 Élevage hors-sol : **1** exploitation

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **5** exploitations
 ICPE : **3** exploitations

Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **1** exploitation
 Activité d'accueil : **2** exploitations
 Production d'énergies nouvelles : **1** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR AUDREHEM ET CLERQUES

Petite région agricole : **Boulonnais, Collines Guinoises** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **1575 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **1051 ha** (RPG 2011)
 Soit **67%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Polyculture et polyélevage** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **14** dont **12** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **7** exploitations individuelles
5 exploitations sociétaires
 Dont **3** GAEC (*Groupement Agricole d'Exploitation en Commun*)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **16** dont **4** femmes
 dont **1** pluriactif

Moyenne d'âge : **47 ans**

Moins de 40 ans : **4**
 De 40 à 55 ans : **7**
 Plus de 55 ans : **5**

Nombre de salariés permanents : **2**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **1**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **2**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **84 Ha**

84% en fermage
16% en propriété
1% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture-élevage : **12** exploitations

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **3** exploitations
 ICPE : **9** exploitations

Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **1** exploitation
 Activité d'accueil : **0** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR BLEQUIN

Petite région agricole : **Haut Pays d'Artois** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **870 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **652 ha** (RPG 2011)
 Soit **75%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Bovins lait** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **5** dont **4** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **3** exploitations individuelles
1 exploitation sociétaire
 Dont **0** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **5** dont **1** femme
 dont **1** pluriactif
 Moyenne d'âge : **41 ans**
 Moins de 40 ans : **2**
 De 40 à 55 ans : **3**
 Plus de 55 ans : **0**
 Nombre de salariés permanents : **2**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **0**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **3**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **85 Ha**
94% en fermage
6% en propriété
0% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture-élevage : **4** exploitations
 Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **2** exploitations
 ICPE : **2** exploitations
 Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **0** exploitation
 Activité d'accueil : **0** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **1** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR BOISDINGHEM

Petite région agricole : **Haut Pays d'Artois** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **317 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **242 ha** (RPG 2011)
 Soit **76%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Polyculture et polyélevage** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **6** dont **6** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **4** exploitations individuelles
2 exploitations sociétaires
 Dont **0** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **7** dont **3** femmes
 dont **0** pluriactif

Moyenne d'âge : **49 ans**

Moins de 40 ans : **1**
 De 40 à 55 ans : **3**
 Plus de 55 ans : **3**

Nombre de salariés permanents : **3**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **9**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **4**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **79 Ha**

81% en fermage
19% en propriété
0% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture : **1** exploitation
 Polyculture-élevage : **5** exploitations

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **3** exploitations
 ICPE : **2** exploitations

Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **1** exploitation
 Activité d'accueil : **0** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR BONNINGUES LES ARDRES

Petite région agricole : **Boulonnais** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **1073 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **479 ha** (RPG 2011)
 Soit **45%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Polyculture et polyélevage** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **5** dont **5** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **1** exploitation individuelle
4 exploitations sociétaires
 Dont **1** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **9** dont **4** femmes
 dont **1** pluriactif

Moyenne d'âge : **41 ans**
 Moins de 40 ans : **6**
 De 40 à 55 ans : **1**
 Plus de 55 ans : **2**

Nombre de salariés permanents : **2**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **0**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **2**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **80 Ha**
76% en fermage
21% en propriété
3% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture-élevage : **5** exploitations

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **2** exploitations
 ICPE : **3** exploitations

Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **1** exploitation
 Activité d'accueil : **0** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR BOUVELINGHEM ET QUERCAMPS

Petite région agricole : **Haut Pays d'Artois** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **842 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **401 ha** (RPG 2011)
 Soit **48%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Polyculture et polyélevage,**
Autres herbivores (RGA 2010)



RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique

RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **7** dont **4** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **4** exploitations individuelles
0 exploitations sociétaires
 Dont **0** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **4** dont **2** femmes
 dont **0** pluriactif

Moyenne d'âge : **54 ans**

Moins de 40 ans : **0**
 De 40 à 55 ans : **3**
 Plus de 55 ans : **1**

Nombre de salariés permanents : **1**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **0**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **1**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **40 Ha** **52%** en fermage
48% en propriété
0% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture-élevage : **4** exploitations

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **4** exploitations
 ICPE : **0** exploitations

Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **1** exploitation
 Activité d'accueil : **0** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR CLETY

Petite région agricole : **Pays d'Aire** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **621 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **483 ha** (RPG 2011)
 Soit **78%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Granivores mixtes** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **5** dont **5** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **4** exploitations individuelles
1 exploitation sociétaire
 Dont **0** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **5** dont **0** femmes
 dont **2** pluriactif

Moyenne d'âge : **49 ans**

Moins de 40 ans : **1**
 De 40 à 55 ans : **2**
 Plus de 55 ans : **2**

Nombre de salariés permanents : **0**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **0**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **2**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **83 Ha** **69%** en fermage
29% en propriété
2% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture : **2** exploitations
 Polyculture-élevage : **3** exploitations

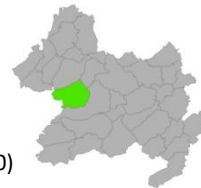
Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **2** exploitations
 ICPE : **1** exploitation

Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **0** exploitation
 Activité d'accueil : **0** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR COULOMBY

Petite région agricole : **Haut Pays d'Artois** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **1028 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **749 ha** (RPG 2011)
 Soit **73%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Polyculture et polyélevage** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **9** dont **6** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **4** exploitations individuelles
2 exploitations sociétaires
 Dont **1** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **7** dont **1** femme
 dont **1** pluriactif
 Moyenne d'âge : **50 ans**
 Moins de 40 ans : **1**
 De 40 à 55 ans : **4**
 Plus de 55 ans : **2**
 Nombre de salariés permanents : **2**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **1**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **2**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **75 Ha**
85% en fermage
15% en propriété
0% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture : **1** exploitation
 Polyculture-élevage : **5** exploitations
 Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **3** exploitations
 ICPE : **2** exploitations
 Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **0** exploitation
 Activité d'accueil : **0** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **1** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR DOHEM

Petite région agricole : **Pays d'Aire** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **923 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **726 ha** (RPG 2011)
 Soit **79%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Polyculture et polyélevage** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **15** dont **11** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **7** exploitations individuelles
4 exploitations sociétaires
 Dont **2** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **15** dont **4** femmes
 dont **3** pluriactifs

Moyenne d'âge : **47 ans**

Moins de 40 ans : **3**
 De 40 à 55 ans : **9**
 Plus de 55 ans : **3**

Nombre de salariés permanents : **2**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **2**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **1**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **57 Ha** **73%** en fermage
27% en propriété
0% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture : **2** exploitations
 Polyculture-élevage : **9** exploitations

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **5** exploitations
 ICPE : **4** exploitations

Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **0** exploitation
 Activité d'accueil : **0** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR ELNES ET WAVRANS SUR L'AA

Petite région agricole : **Haut Pays d'Artois** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **1818 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **1303 ha** (RPG 2011)
 Soit **72%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Polyculture et polyélevage,**
Bovins mixte (RGA 2010)



RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique

RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **20** dont **14** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **8** exploitations individuelles
6 exploitations sociétaires
 Dont **3** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **16** dont **2** femmes
 dont **2** pluriactifs
 Moyenne d'âge : **40 ans**
 Moins de 40 ans : **8**
 De 40 à 55 ans : **8**
 Plus de 55 ans : **0**
 Nombre de salariés permanents : **4**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **3**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **7**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **83 Ha**
80% en fermage
19% en propriété
2% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture-élevage : **14** exploitations
 Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **11** exploitations
 ICPE : **3** exploitations
 Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **2** exploitations
 Activité d'accueil : **0** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR ESCOEUILLES

Petite région agricole : **Boulonnais** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **592 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **323 ha** (RPG 2011)
 Soit **55%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Polyculture et polyélevage** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **3** dont **3** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **2** exploitations individuelles
1 exploitation sociétaire
 Dont **1** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **4** dont **0** femme
 dont **0** pluriactif

Moyenne d'âge : **46 ans**

Moins de 40 ans : **1**
 De 40 à 55 ans : **2**
 Plus de 55 ans : **1**

Nombre de salariés permanents : **7**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **0**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **1**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **61 Ha** **37%** en fermage
63% en propriété
0% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture-élevage : **2** exploitations
 Élevage hors-sol : **1** exploitation

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **1** exploitation
 ICPE : **2** exploitations

Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **1** exploitation
 Activité d'accueil : **1** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR ESQUERDES ET SETQUES

Petite région agricole : **Haut Pays d'Artois** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **1333 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **995 ha** (RPG 2011)
 Soit **55%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Céréales et oléoprotéagineux, Polyculture et polyélevage** (RGA 2010)



RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique

RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **4** dont **4** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **2** exploitations individuelles
2 exploitations sociétaires
 Dont **0** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **4** dont **0** femmes
 dont **1** pluriactif

Moyenne d'âge : **42 ans**

Moins de 40 ans : **2**
 De 40 à 55 ans : **1**
 Plus de 55 ans : **1**

Nombre de salariés permanents : **0**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **0**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **3**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **135 Ha** **97%** en fermage
2% en propriété
2% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture-élevage : **4** exploitations

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **4** exploitations
 ICPE : **0** exploitations

Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **1** exploitation
 Activité d'accueil : **0** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **2** exploitations

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR HAUT LOQUIN

Petite région agricole : **Boulonnais** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **547 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **371 ha** (RPG 2011)
 Soit **68%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Bovins lait** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **8** dont **7** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **1** exploitation individuelle
6 exploitations sociétaires
 Dont **3** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **12** dont **3** femmes
 dont **1** pluriactif

Moyenne d'âge : **43 ans**

Moins de 40 ans : **4**
 De 40 à 55 ans : **7**
 Plus de 55 ans : **1**

Nombre de salariés permanents : **4**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **0**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **4**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **99 Ha**

95% en fermage
5% en propriété
0% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture : **1** exploitation
 Polyculture-élevage : **6** exploitations

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **1** exploitation
 ICPE : **5** exploitations

Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **0** exploitation
 Activité d'accueil : **0** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **1** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR LEDINGHEM

Petite région agricole : **Haut Pays d'Artois** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **875 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **716 ha** (RPG 2011)
 Soit **82%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Bovins mixte** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **7** dont **4** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **1** exploitation individuelle
3 exploitations sociétaires
 Dont **1** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **7** dont **1** femme
 dont **0** pluriactif
 Moyenne d'âge : **45 ans**
 Moins de 40 ans : **0**
 De 40 à 55 ans : **7**
 Plus de 55 ans : **0**
 Nombre de salariés permanents : **0**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **0**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **2**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **123 Ha** **98%** en fermage
2% en propriété
0% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture-élevage : **4** exploitations
 Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **0** exploitations
 ICPE : **4** exploitations
 Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **0** exploitation
 Activité d'accueil : **0** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR LEULINGHEM

Petite région agricole : **Haut Pays d'Artois** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **477 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **377 ha** (RPG 2011)
 Soit **79%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Polyculture et polyélevage** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **4** dont **3** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **0** exploitations individuelles
3 exploitations sociétaires
 Dont **0** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **4** dont **1** femme
 dont **0** pluriactif

Moyenne d'âge : **46 ans**

Moins de 40 ans : **1**
 De 40 à 55 ans : **2**
 Plus de 55 ans : **1**

Nombre de salariés permanents : **3**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **0**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **0**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **167 Ha** **33%** en fermage
65% en propriété
2% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture-élevage : **3** exploitations

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **1** exploitation
 ICPE : **2** exploitations

Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **1** exploitation
 Activité d'accueil : **0** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR NIELLES LES BLEQUIN

Petite région agricole : **Haut Pays d'Artois** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **1279 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **809 ha** (RPG 2011)
 Soit **63%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Polyculture et polyélevage** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **8** dont **8** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **2** exploitations individuelles
6 exploitations sociétaires
 Dont **3** GAEC (*Groupement Agricole d'Exploitation en Commun*)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **15** dont **5** femmes
 dont **0** pluriactif

Moyenne d'âge : **42 ans**

Moins de 40 ans : **7**
 De 40 à 55 ans : **5**
 Plus de 55 ans : **3**

Nombre de salariés permanents : **1**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **1**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **2**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **100 Ha**

84% en fermage
15% en propriété
0% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture-élevage : **8** exploitations

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **3** exploitations
 ICPE : **5** exploitations

Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **0** exploitation
 Activité d'accueil : **0** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **1** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR OUVÉ WIRQUIN ET REMILLY WIRQUIN

Petite région agricole : **Haut Pays d'Artois, Pays d'Aire** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **1073 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **826 ha** (RPG 2011)
 Soit **77%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Bovins lait,**
Polyculture et polyélevage (RGA 2010)



RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique

RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **8** dont **6** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **2** exploitations individuelles
4 exploitations sociétaires
 Dont **2** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **10** dont **1** femme
 dont **3** pluriactifs
 Moyenne d'âge : **48 ans**
 Moins de 40 ans : **2**
 De 40 à 55 ans : **5**
 Plus de 55 ans : **3**
 Nombre de salariés permanents : **1**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **0**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **3**

DIMENSION FONCIÈRE

SAU moyenne des exploitations : **82 Ha** **68%** en fermage
30% en propriété
2% en occupation précaire

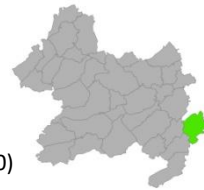
PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture : **1** exploitation
 Polyculture-élevage : **5** exploitations
 Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **3** exploitations
 ICPE : **2** exploitations
 Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **0** exploitation
 Activité d'accueil : **1** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **1** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR PIHEM

Petite région agricole : **Pays d'Aire** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **720 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **576 ha** (RPG 2011)
 Soit **80%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Polyculture et polyélevage** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **11** dont **7** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **5** exploitations individuelles
2 exploitations sociétaires
 Dont **1** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **9** dont **3** femmes
 dont **0** pluriactif

Moyenne d'âge : **52 ans**

Moins de 40 ans : **0**
 De 40 à 55 ans : **5**
 Plus de 55 ans : **4**

Nombre de salariés permanents : **0**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **0**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **2**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **76 Ha**

73% en fermage
20% en propriété
7% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture : **3** exploitations
 Polyculture-élevage : **4** exploitations

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **3** exploitations
 ICPE : **1** exploitation

Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **0** exploitation
 Activité d'accueil : **0** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **1** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR QUELMES

Petite région agricole :	Haut Pays d'Artois (RGA 2010)
Surface cadastrale :	994 ha (source : BDTopo)
Surface agricole communale :	879 ha (RPG 2011) Soit 88% de la surface totale de la commune
Orientation technico-économique de la commune :	Polyculture et polyélevage (RGA 2010)

RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées :	9 dont 9 enquêtées
Statut juridique des exploitations :	3 exploitations individuelles 6 exploitations sociétaires Dont 2 GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés :	12	dont 0 femmes dont 2 pluriactifs
Moyenne d'âge :	49 ans	Moins de 40 ans : 1 De 40 à 55 ans : 10 Plus de 55 ans : 1
Nombre de salariés permanents :	4	
Nombre de saisonniers et apprentis :	4	
Main d'œuvre familiale non rémunérée :	1	

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations :	109 Ha	90% en fermage 10% en propriété 0% en occupation précaire
---------------------------------	---------------	--

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations :	Polyculture :	3 exploitations
	Polyculture-élevage :	5 exploitations
	Élevage hors-sol :	1 exploitation
Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune :	RSD :	1 exploitation
	ICPE :	5 exploitations
Diversification des exploitations :	Commercialisation en circuits courts :	0 exploitation
	Activité d'accueil :	1 exploitation
	Production d'énergies nouvelles :	0 exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR REBERGUES ET SURQUES

Petite région agricole : **Boulonnais** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **1177 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **823 ha** (RPG 2011)
 Soit **70%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Polyculture et polyélevage,**
Volailles (RGA 2010)



RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique

RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **9** dont **8** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **4** exploitations individuelles
4 exploitations sociétaires
 Dont **4** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **14** dont **2** femmes
 dont **0** pluriactif

Moyenne d'âge : **45 ans**

Moins de 40 ans : **5**
 De 40 à 55 ans : **5**
 Plus de 55 ans : **4**

Nombre de salariés permanents : **2**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **3**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **0**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **89 Ha**

75% en fermage
24% en propriété
1% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture : **1** exploitation
 Polyculture-élevage : **7** exploitations

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **2** exploitations
 ICPE : **5** exploitations

Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **1** exploitation
 Activité d'accueil : **0** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR SENINGHEM

Petite région agricole : **Haut Pays d'Artois** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **1534 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **965 ha** (RPG 2011)
 Soit **63%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Bovins lait** (RGA 2010)
 RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **17** dont **8** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **4** exploitations individuelles
4 exploitations sociétaires
 Dont **3** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **12** dont **3** femmes
 dont **0** pluriactif

Moyenne d'âge : **43 ans**

Moins de 40 ans : **4**
 De 40 à 55 ans : **8**
 Plus de 55 ans : **0**

Nombre de salariés permanents : **1**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **2**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **3**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **94 Ha**

79% en fermage
21% en propriété
0% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture-élevage : **8** exploitations

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **5** exploitations
 ICPE : **3** exploitations

Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **0** exploitation
 Activité d'accueil : **0** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR VAUDRINGHEM

Petite région agricole : **Haut Pays d'Artois** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **769 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **597 ha** (RPG 2011)
 Soit **78%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Bovins lait** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **10** dont **8** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **6** exploitations individuelles
2 exploitations sociétaires
 Dont **2** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **10** dont **3** femmes
 dont **2** pluriactifs
 Moyenne d'âge : **48 ans**
 Moins de 40 ans : **2**
 De 40 à 55 ans : **5**
 Plus de 55 ans : **3**
 Nombre de salariés permanents : **0**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **0**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **5**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **64 Ha**
72% en fermage
28% en propriété
0% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture : **1** exploitation
 Polyculture-élevage : **7** exploitations
 Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **4** exploitations
 ICPE : **3** exploitations
 Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **1** exploitation
 Activité d'accueil : **0** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR WISMES

Petite région agricole : **Haut Pays d'Artois** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **1217 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **950 ha** (RPG 2011)
 Soit **78%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Polyculture et polyélevage** (RGA 2010)
 RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **20** dont **18** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **15** exploitations individuelles
3 exploitations sociétaires
 Dont **1** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **19** dont **3** femmes
 dont **6** pluriactifs

Moyenne d'âge : **51 ans**

Moins de 40 ans : **3**
 De 40 à 55 ans : **11**
 Plus de 55 ans : **5**

Nombre de salariés permanents : **4**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **0**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **13**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **50 Ha**

73% en fermage
26% en propriété
1% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations :

Polyculture : **2** exploitations
 Polyculture-élevage : **14** exploitations
 Élevage hors-sol : **1** exploitation
 Cultures spécialisées : **1** exploitation

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **10** exploitations
 ICPE : **5** exploitations

Diversification des exploitations :

Commercialisation en circuits courts : **1** exploitation
 Activité d'accueil : **1** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR WISQUES

Petite région agricole : **Haut Pays d'Artois** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **377 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **232 ha** (RPG 2011)
 Soit **62%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Polyculture et polyélevage** (RGA 2010)
 RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **4** dont **4** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **3** exploitations individuelles
1 exploitation sociétaire
 Dont **1** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **5** dont **1** femme
 dont **1** pluriactif
 Moyenne d'âge : **46 ans**
 Moins de 40 ans : **2**
 De 40 à 55 ans : **1**
 Plus de 55 ans : **2**
 Nombre de salariés permanents : **0**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **3**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **2**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **82 Ha**
83% en fermage
14% en propriété
3% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture : **1** exploitation
 Polyculture-élevage : **3** exploitations
 Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **2** exploitations
 ICPE : **1** exploitation
 Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **0** exploitation
 Activité d'accueil : **0** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR ZUDAUSQUES

Petite région agricole : **Haut Pays d'Artois** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **725 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **591 ha** (RPG 2011)
 Soit **82%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Polyculture et polyélevage** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **6** dont **5** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **2** exploitations individuelles
3 exploitations sociétaires
 Dont **2** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **8** dont **1** femme
 dont **2** pluriactif

Moyenne d'âge : **50 ans**

Moins de 40 ans : **1**
 De 40 à 55 ans : **5**
 Plus de 55 ans : **2**

Nombre de salariés permanents : **0**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **1**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **1**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **100 Ha** **63%** en fermage
37% en propriété
0% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture-élevage : **5** exploitations

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **3** exploitations
 ICPE : **2** exploitations

Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **0** exploitation
 Activité d'accueil : **0** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

L'AGRICULTURE SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA MORINIE

Petite région agricole : **Pays d'Aire** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **7184 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **5096 ha** (RPG 2011)
 Soit **72%** de la surface totale de la commune

RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **91** dont **74** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **47** exploitations individuelles
27 exploitations sociétaires
 Dont **7** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **100** dont **17** femmes
 dont **16** pluriactifs

Moyenne d'âge : **48 ans** Moins de 40 ans : **23**
 De 40 à 55 ans : **50**
 Plus de 55 ans : **27**

Nombre de salariés permanents : **14**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **13**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **25**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **68 Ha** **78%** en fermage
20% en propriété
2% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture : **11** exploitations
 Polyculture-élevage : **62** exploitations
 Élevage hors-sol : **1** exploitation

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **36** exploitations
 ICPE : **27** exploitations

Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **10** exploitations
 Activité d'accueil : **1** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **4** exploitations

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR CLARQUES

Petite région agricole : **Pays d'Aire** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **707 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **544 ha** (RPG 2011)
 Soit **77%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Polyculture et polyélevage** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **5** dont **5** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **3** exploitations individuelles
2 exploitations sociétaires
 Dont **2** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **7** dont **2** femmes
 dont **1** pluriactif

Moyenne d'âge : **49 ans**

Moins de 40 ans : **2**
 De 40 à 55 ans : **3**
 Plus de 55 ans : **2**

Nombre de salariés permanents : **2**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **0**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **3**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **119 Ha**

85% en fermage
15% en propriété
0% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture : **1** exploitation
 Polyculture-élevage : **4** exploitations

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **3** exploitations
 ICPE : **1** exploitation

Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **0** exploitation
 Activité d'accueil : **0** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR DELETTES

Petite région agricole : **Pays d'Aire** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **1479 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **1150 ha** (RPG 2011)
 Soit **78%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Polyculture et polyélevage** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **17** dont **13** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **7** exploitations individuelles
6 exploitations sociétaires
 Dont **2** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **18** dont **4** femmes
 dont **2** pluriactifs

Moyenne d'âge : **48 ans**

Moins de 40 ans : **2**
 De 40 à 55 ans : **12**
 Plus de 55 ans : **4**

Nombre de salariés permanents : **5**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **1**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **5**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **78 Ha**

74% en fermage
24% en propriété
2% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture-élevage : **13** exploitations

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **3** exploitations
 ICPE : **10** exploitations

Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **1** exploitation
 Activité d'accueil : **0** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **2** exploitations

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR ECQUES

Petite région agricole : **Pays d'Aire** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **1286 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **951 ha** (RPG 2011)
 Soit **74%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Polyculture et polyélevage** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **13** dont **9** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **6** exploitations individuelles
3 exploitations sociétaires
 Dont **0** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **12** dont **3** femmes
 dont **2** pluriactifs

Moyenne d'âge : **52 ans**

Moins de 40 ans : **1**
 De 40 à 55 ans : **6**
 Plus de 55 ans : **5**

Nombre de salariés permanents : **2**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **2**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **2**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **66 Ha**

86% en fermage
14% en propriété
1% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture : **1** exploitation
 Polyculture-élevage : **8** exploitations

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **6** exploitations
 ICPE : **2** exploitations

Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **2** exploitations
 Activité d'accueil : **0** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR HERBELLES

Petite région agricole : **Pays d'Aire** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **458 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **355 ha** (RPG 2011)
 Soit **78%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Polyculture et polyélevage** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **8** dont **8** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **5** exploitations individuelles
3 exploitations sociétaires
 Dont **1** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **11** dont **3** femmes
 dont **1** pluriactif

Moyenne d'âge : **51 ans**

Moins de 40 ans : **1**
 De 40 à 55 ans : **8**
 Plus de 55 ans : **2**

Nombre de salariés permanents : **0**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **1**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **3**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **55 Ha**

84% en fermage
16% en propriété
0% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture : **2** exploitations
 Polyculture-élevage : **6** exploitations

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **3** exploitations
 ICPE : **3** exploitations

Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **1** exploitation
 Activité d'accueil : **1** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **1** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR HEURINGHEM

Petite région agricole : **Pays d'Aire** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **591 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **300 ha** (RPG 2011)
 Soit **51%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Grandes cultures** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **8** dont **6** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **2** exploitations individuelles
4 exploitations sociétaires
 Dont **0** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **6** dont **1** femme
 dont **0** pluriactif
 Moyenne d'âge : **47 ans** Moins de 40 ans : **2**
 De 40 à 55 ans : **2**
 Plus de 55 ans : **2**
 Nombre de salariés permanents : **1**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **1**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **5**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **75 Ha** **71%** en fermage
28% en propriété
1% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture : **2** exploitations
 Polyculture-élevage : **4** exploitations
 Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **4** exploitations
 ICPE : **0** exploitations
 Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **1** exploitation
 Activité d'accueil : **0** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR INGHEM

Petite région agricole : **Pays d'Aire** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **324 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **252 ha** (RPG 2011)
 Soit **78%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Granivores mixtes** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **7** dont **6** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **5** exploitations individuelles
1 exploitation sociétaire
 Dont **0** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **6** dont **0** femmes
 dont **1** pluriactif

Moyenne d'âge : **57 ans**

Moins de 40 ans : **0**
 De 40 à 55 ans : **3**
 Plus de 55 ans : **3**

Nombre de salariés permanents : **0**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **6**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **0**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **60 Ha**

70% en fermage
30% en propriété
0% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture-élevage : **6** exploitations

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **3** exploitations
 ICPE : **3** exploitations

Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **1** exploitation
 Activité d'accueil : **0** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR MAMETZ

Petite région agricole : **Pays d'Aire** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **975 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **590 ha** (RPG 2011)
 Soit **61%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Polyculture et polyélevage** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **14** dont **12** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **8** exploitations individuelles
4 exploitations sociétaires
 Dont **2** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **22** dont **2** femmes
 dont **2** pluriactifs

Moyenne d'âge : **48 ans**

Moins de 40 ans : **6**
 De 40 à 55 ans : **10**
 Plus de 55 ans : **6**

Nombre de salariés permanents : **2**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **2**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **4**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **62 Ha**

75% en fermage
22% en propriété
3% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations :

Polyculture :	1 exploitation
Polyculture-élevage :	10 exploitations
Élevage hors-sol :	1 exploitation

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **5** exploitations
 ICPE : **6** exploitations

Diversification des exploitations :

Commercialisation en circuits courts :	4 exploitations
Activité d'accueil :	0 exploitation
Production d'énergies nouvelles :	0 exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR REBECQUES

Petite région agricole : **Pays d'Aire** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **495 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **343 ha** (RPG 2011)
 Soit **69%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Grandes cultures** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **9** dont **7** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **5** exploitations individuelles
2 exploitations sociétaires
 Dont **0** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **8** dont **0** femmes
 dont **6** pluriactifs

Moyenne d'âge : **42 ans**

Moins de 40 ans : **5**
 De 40 à 55 ans : **1**
 Plus de 55 ans : **2**

Nombre de salariés permanents : **0**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **0**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **1**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **35 Ha**

73% en fermage
22% en propriété
5% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture : **3** exploitations
 Polyculture-élevage : **4** exploitations

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **4** exploitations
 ICPE : **0** exploitations

Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **0** exploitation
 Activité d'accueil : **0** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **1** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR THEROUANNE

Petite région agricole : **Pays d'Aire** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **869 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **611 ha** (RPG 2011)
 Soit **70%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Polyculture et polyélevage** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **10** dont **8** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **6** exploitations individuelles
2 exploitations sociétaires
 Dont **0** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **10** dont **2** femmes
 dont **1** pluriactif

Moyenne d'âge : **43 ans**

Moins de 40 ans : **4**
 De 40 à 55 ans : **5**
 Plus de 55 ans : **1**

Nombre de salariés permanents : **2**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **0**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **2**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **71 Ha**

82% en fermage
15% en propriété
3% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture : **1** exploitation
 Polyculture-élevage : **7** exploitations

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **5** exploitations
 ICPE : **2** exploitations

Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **0** exploitation
 Activité d'accueil : **0** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

L'AGRICULTURE SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'AIRE

Petite région agricole : **Pays d'Aire** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **5669 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **3600 ha** (RPG 2011)
 Soit **64%** de la surface totale de la commune

RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **56** dont **45** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **31** exploitations individuelles
14 exploitations sociétaires
 Dont **5** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **58** dont **12** femmes
 dont **17** pluriactifs

Moyenne d'âge : **49 ans** Moins de 40 ans : **13**
 De 40 à 55 ans : **21**
 Plus de 55 ans : **24**

Nombre de salariés permanents : **18**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **18**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **13**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **64 Ha** **76%** en fermage
21% en propriété
3% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture : **14** exploitations
 Polyculture-élevage : **29** exploitations
 Élevage hors-sol : **2** exploitations

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **19** exploitations
 ICPE : **12** exploitations

Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **6** exploitations
 Activité d'accueil : **1** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **2** exploitations

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR AIRE SUR LA LYS

Petite région agricole : **Pays d'Aire** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **3335 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **2091 ha** (RPG 2011)
 Soit **63%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Polyculture et polyélevage** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **30** dont **22** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **16** exploitations individuelles
6 exploitations sociétaires
 Dont **4** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **30** dont **6** femmes
 dont **9** pluriactifs

Moyenne d'âge : **48 ans**

Moins de 40 ans : **7**
 De 40 à 55 ans : **14**
 Plus de 55 ans : **9**

Nombre de salariés permanents : **4**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **6**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **8**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **61 Ha**

75% en fermage
22% en propriété
2% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture : **8** exploitations
 Polyculture-élevage : **14** exploitations

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **10** exploitations
 ICPE : **4** exploitations

Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **2** exploitations
 Activité d'accueil : **1** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR QUIESTEDE, ROQUETOIRE ET WITTES

Petite région agricole : **Pays d'Aire** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **1796 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **1216 ha** (RPG 2011)
 Soit **68%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Grandes cultures,
 Céréales et oléoprotéagineux,
 Polyculture et polyélevage** (RGA 2010)



RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique

RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **17** dont **16** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **10** exploitations individuelles
6 exploitations sociétaires
 Dont **1** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **20** dont **4** femmes
 dont **6** pluriactifs
 Moyenne d'âge : **51 ans**
 Moins de 40 ans : **4**
 De 40 à 55 ans : **5**
 Plus de 55 ans : **11**
 Nombre de salariés permanents : **13**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **11**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **3**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **81 Ha**
78% en fermage
19% en propriété
3% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture : **4** exploitations
 Polyculture-élevage : **12** exploitations
 Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **6** exploitations
 ICPE : **6** exploitations
 Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **4** exploitations
 Activité d'accueil : **0** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **2** exploitations

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR RACQUINGHEM

Petite région agricole : **Pays d'Aire** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **538 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **293 ha** (RPG 2011)
 Soit **54%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Granivores mixtes** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **9** dont **7** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **5** exploitations individuelles
2 exploitations sociétaires
 Dont **0** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **8** dont **2** femmes
 dont **2** pluriactifs

Moyenne d'âge : **50 ans**

Moins de 40 ans : **2**
 De 40 à 55 ans : **2**
 Plus de 55 ans : **4**

Nombre de salariés permanents : **1**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **1**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **2**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **32 Ha** **69%** en fermage
29% en propriété
2% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture : **2** exploitations
 Polyculture-élevage : **3** exploitations
 Élevage hors-sol : **2** exploitations

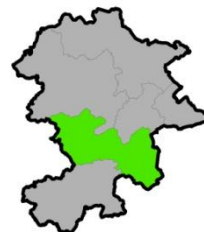
Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **3** exploitations
 ICPE : **2** exploitations

Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **0** exploitation
 Activité d'accueil : **0** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

L'AGRICULTURE SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON DE FAUQUEMERGUES

Petite région agricole : **Haut Pays d'Artois, Pays d'Aire** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **18706 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **14382 ha** (RPG 2011)
 Soit **78%** de la surface totale de la commune
GA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **183** dont **165** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **91** exploitations individuelles
74 exploitations sociétaires
 Dont **33** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **225** dont **56** femmes
 dont **27** pluriactifs
 Moyenne d'âge : **47 ans**
 Moins de 40 ans : **63**
 De 40 à 55 ans : **119**
 Plus de 55 ans : **43**
 Nombre de salariés permanents : **43**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **19**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **116**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **78 Ha**
79% en fermage
20% en propriété
1% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations :
 Polyculture : **20** exploitations
 Polyculture-élevage : **143** exploitations
 Élevage hors-sol : **2** exploitations
 Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **72** exploitations
 ICPE : **73** exploitations
 Diversification des exploitations :
 Commercialisation en circuits courts : **16** exploitations
 Activité d'accueil : **12** exploitations
 Production d'énergies nouvelles : **6** exploitations

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR AUDINCTHUN

Petite région agricole : **Haut Pays d'Artois** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **1529 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **1083 ha** (RPG 2011)
 Soit **71%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Bovins mixte** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **9** dont **9** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **7** exploitations individuelles
2 exploitations sociétaires
 Dont **0** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **9** dont **1** femme
 dont **1** pluriactif
 Moyenne d'âge : **43 ans** Moins de 40 ans : **4**
 De 40 à 55 ans : **4**
 Plus de 55 ans : **1**
 Nombre de salariés permanents : **2**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **0**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **4**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **75 Ha** **81%** en fermage
18% en propriété
0% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture-élevage : **9** exploitations
 Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **5** exploitations
 ICPE : **3** exploitations
 Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **1** exploitation
 Activité d'accueil : **1** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR AVROULT

Petite région agricole : **Haut Pays d'Artois** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **480 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **379 ha** (RPG 2011)
 Soit **79%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Bovins mixte** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **7** dont **7** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **1** exploitation individuelle
6 exploitations sociétaires
 Dont **3** GAEC (*Groupement Agricole d'Exploitation en Commun*)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **13** dont **3** femmes
 dont **1** pluriactif

Moyenne d'âge : **47 ans**

Moins de 40 ans : **4**
 De 40 à 55 ans : **5**
 Plus de 55 ans : **4**

Nombre de salariés permanents : **1**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **2**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **4**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **99 Ha**

70% en fermage
27% en propriété
2% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture-élevage : **7** exploitations

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **2** exploitations
 ICPE : **5** exploitations

Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **0** exploitation
 Activité d'accueil : **0** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **1** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR BEAUMETZ LES AIRE

Petite région agricole : **Haut Pays d'Artois** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **423 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **366 ha** (RPG 2011)
 Soit **87%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Polyculture et polyélevage** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **10** dont **5** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **5** exploitations individuelles
0 exploitations sociétaires
 Dont **0** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **5** dont **2** femmes
 dont **1** pluriactif

Moyenne d'âge : **49 ans**

Moins de 40 ans : **0**
 De 40 à 55 ans : **4**
 Plus de 55 ans : **1**

Nombre de salariés permanents : **1**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **0**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **2**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **82 Ha**

84% en fermage
14% en propriété
2% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture : **1** exploitation
 Polyculture-élevage : **4** exploitations

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **1** exploitation
 ICPE : **2** exploitations

Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **1** exploitation
 Activité d'accueil : **0** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR BOMY

Petite région agricole : **Haut Pays d'Artois** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **1459 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **1171 ha** (RPG 2011)
 Soit **80%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Polyculture et polyélevage** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **9** dont **8** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **1** exploitation individuelle
7 exploitations sociétaires
 Dont **3** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **14** dont **5** femmes
 dont **3** pluriactifs

Moyenne d'âge : **45 ans**

Moins de 40 ans : **3**
 De 40 à 55 ans : **8**
 Plus de 55 ans : **3**

Nombre de salariés permanents : **7**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **1**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **4**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **88 Ha**

66% en fermage
33% en propriété
1% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture : **1** exploitation
 Polyculture-élevage : **7** exploitations

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **2** exploitations
 ICPE : **5** exploitations

Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **2** exploitations
 Activité d'accueil : **0** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR COYECQUES

Petite région agricole : **Haut Pays d'Artois** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **1391 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **1155 ha** (RPG 2011)
 Soit **83%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Polyculture et polyélevage** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **10** dont **10** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **6** exploitations individuelles
4 exploitations sociétaires
 Dont **2** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **12** dont **2** femmes
 dont **0** pluriactif

Moyenne d'âge : **51 ans**

Moins de 40 ans : **1**
 De 40 à 55 ans : **8**
 Plus de 55 ans : **3**

Nombre de salariés permanents : **2**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **0**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **10**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **87 Ha**

72% en fermage
26% en propriété
2% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture : **1** exploitation
 Polyculture-élevage : **9** exploitations

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **5** exploitations
 ICPE : **4** exploitations

Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **0** exploitation
 Activité d'accueil : **1** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR DENNEBROEUCQ

Petite région agricole : **Haut Pays d'Artois** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **374 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **253 ha** (RPG 2011)
 Soit **68%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Polyculture et polyélevage** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **3** dont **3** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **3** exploitations individuelles
0 exploitations sociétaires
 Dont **0** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **4** dont **2** femmes
 dont **1** pluriactif
 Moyenne d'âge : **52 ans**
 Moins de 40 ans : **1**
 De 40 à 55 ans : **2**
 Plus de 55 ans : **1**
 Nombre de salariés permanents : **1**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **0**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **2**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **38 Ha**
40% en fermage
60% en propriété
0% en occupation précaire

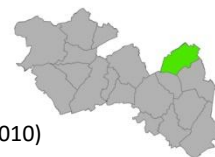
PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture : **1** exploitation
 Polyculture-élevage : **2** exploitations
 Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **0** exploitation
 ICPE : **1** exploitation
 Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **2** exploitations
 Activité d'accueil : **0** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR ENGUINEGATTE

Petite région agricole : **Pays d'Aire** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **910 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **784 ha** (RPG 2011)
 Soit **86%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Polyculture et polyélevage** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **15** dont **13** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **8** exploitations individuelles
5 exploitations sociétaires
 Dont **2** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **17** dont **6** femmes
 dont **4** pluriactifs

Moyenne d'âge : **50 ans**

Moins de 40 ans : **4**
 De 40 à 55 ans : **7**
 Plus de 55 ans : **6**

Nombre de salariés permanents : **1**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **0**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **9**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **63 Ha**

64% en fermage
30% en propriété
6% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture : **5** exploitations
 Polyculture-élevage : **8** exploitations

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **4** exploitations
 ICPE : **3** exploitations

Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **2** exploitations
 Activité d'accueil : **0** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR ENQUIN LES MINES

Petite région agricole : **Pays d'Aire** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **1118 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **925 ha** (RPG 2011)
 Soit **83%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Polyculture et polyélevage** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **12** dont **10** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **6** exploitations individuelles
4 exploitations sociétaires
 Dont **0** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **12** dont **2** femmes
 dont **4** pluriactifs

Moyenne d'âge : **49 ans**

Moins de 40 ans : **3**
 De 40 à 55 ans : **8**
 Plus de 55 ans : **1**

Nombre de salariés permanents : **3**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **0**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **6**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **94 Ha**

80% en fermage
20% en propriété
0% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture : **2** exploitations
 Polyculture-élevage : **8** exploitations

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **4** exploitations
 ICPE : **4** exploitations

Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **1** exploitation
 Activité d'accueil : **2** exploitations
 Production d'énergies nouvelles : **1** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR ERNY ST JULIEN

Petite région agricole : **Pays d'Aire** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **543 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **427 ha** (RPG 2011)
 Soit **79%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Polyculture et polyélevage** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **10** dont **10** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **6** exploitations individuelles
4 exploitations sociétaires
 Dont **2** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **13** dont **3** femmes
 dont **1** pluriactif
 Moyenne d'âge : **43 ans** Moins de 40 ans : **5**
 De 40 à 55 ans : **7**
 Plus de 55 ans : **1**
 Nombre de salariés permanents : **0**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **0**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **9**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **89 Ha** **89%** en fermage
11% en propriété
0% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture : **2** exploitations
 Polyculture-élevage : **8** exploitations
 Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **4** exploitations
 ICPE : **4** exploitations
 Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **0** exploitation
 Activité d'accueil : **0** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR FAUQUEMBERGUES

Petite région agricole : **Haut Pays d'Artois** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **705 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **464 ha** (RPG 2011)
 Soit **66%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Polyculture et polyélevage** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **6** dont **4** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **3** exploitations individuelles
1 exploitation sociétaire
 Dont **1** GAEC (*Groupement Agricole d'Exploitation en Commun*)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **5** dont **1** femme
 dont **0** pluriactif

Moyenne d'âge : **43 ans**

Moins de 40 ans : **2**
 De 40 à 55 ans : **3**
 Plus de 55 ans : **0**

Nombre de salariés permanents : **0**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **1**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **2**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **68 Ha** **77%** en fermage
23% en propriété
1% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture-élevage : **4** exploitations

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **4** exploitations
 ICPE : **0** exploitations

Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **1** exploitation
 Activité d'accueil : **1** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR FEBVIN PALFART

Petite région agricole : **Haut Pays d'Artois** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **1452 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **1120 ha** (RPG 2011)
 Soit **77%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Polyculture et polyélevage** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **18** dont **16** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **10** exploitations individuelles
6 exploitations sociétaires
 Dont **4** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **21** dont **6** femmes
 dont **2** pluriactifs
 Moyenne d'âge : **48 ans** Moins de 40 ans : **7**
 De 40 à 55 ans : **10**
 Plus de 55 ans : **6**
 Nombre de salariés permanents : **8**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **0**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **10**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **82 Ha** **85%** en fermage
15% en propriété
0% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture : **1** exploitation
 Polyculture-élevage : **14** exploitations
 Élevage hors-sol : **1** exploitation

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **5** exploitations
 ICPE : **8** exploitations

Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **0** exploitation
 Activité d'accueil : **0** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR FLECHIN

Petite région agricole : **Haut Pays d'Artois** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **1100 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **847 ha** (RPG 2011)
 Soit **77%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Bovins lait** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **10** dont **9** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **5** exploitations individuelles
4 exploitations sociétaires
 Dont **1** GAEC (*Groupement Agricole d'Exploitation en Commun*)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **13** dont **2** femmes
 dont **1** pluriactif

Moyenne d'âge : **47 ans**

Moins de 40 ans : **4**
 De 40 à 55 ans : **7**
 Plus de 55 ans : **2**

Nombre de salariés permanents : **1**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **0**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **5**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **60 Ha** **81%** en fermage
19% en propriété
0% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION


Typologie des exploitations : Polyculture-élevage : **9** exploitations

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **6** exploitations
 ICPE : **3** exploitations

Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **1** exploitation
 Activité d'accueil : **2** exploitations
 Production d'énergies nouvelles : **1** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR LAIRES

Petite région agricole :	Haut Pays d'Artois (RGA 2010)	
Surface cadastrale :	868 ha (source : BDTopo)	
Surface agricole communale :	738 ha (RPG 2011) Soit 85% de la surface totale de la commune	
Orientation technico-économique de la commune : Polyculture et polyélevage (RGA 2010)		
<i>RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique</i>		

RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées :	10 dont 9 enquêtées
Statut juridique des exploitations :	7 exploitations individuelles 2 exploitations sociétaires Dont 2 GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés :	12	dont 3 femmes dont 4 pluriactifs
Moyenne d'âge :	44 ans	Moins de 40 ans : 3 De 40 à 55 ans : 7 Plus de 55 ans : 3
Nombre de salariés permanents :	1	
Nombre de saisonniers et apprentis :	6	
Main d'œuvre familiale non rémunérée :	5	

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations :	71 Ha	85% en fermage 15% en propriété 0% en occupation précaire
---------------------------------	--------------	--

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations :	Polyculture :	2 exploitations
	Polyculture-élevage :	7 exploitations
Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : 7 exploitations ICPE : 0 exploitation		
Diversification des exploitations :	Commercialisation en circuits courts :	0 exploitation
	Activité d'accueil :	0 exploitation
	Production d'énergies nouvelles :	0 exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR MERCK ST LIEVIN

Petite région agricole : **Haut Pays d'Artois** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **1201 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **965 ha** (RPG 2011)
 Soit **80%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Bovins lait** (RGA 2010)
 RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **9** dont **7** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **2** exploitations individuelles
5 exploitations sociétaires
 Dont **1** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **11** dont **2** femmes
 dont **1** pluriactif
 Moyenne d'âge : **42 ans**
 Moins de 40 ans : **4**
 De 40 à 55 ans : **6**
 Plus de 55 ans : **3**
 Nombre de salariés permanents : **2**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **1**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **4**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **94 Ha**
74% en fermage
26% en propriété
0% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture-élevage : **7** exploitations
 Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **4** exploitations
 ICPE : **3** exploitations
 Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **1** exploitation
 Activité d'accueil : **1** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR RECLINGHEM

Petite région agricole : **Haut Pays d'Artois** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **610 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **458 ha** (RPG 2011)
 Soit **75%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Bovins lait** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **4** dont **4** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **1** exploitation individuelle
3 exploitations sociétaires
 Dont **2** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **7** dont **1** femme
 dont **1** pluriactif
 Moyenne d'âge : **41 ans** Moins de 40 ans : **3**
 De 40 à 55 ans : **3**
 Plus de 55 ans : **2**
 Nombre de salariés permanents : **1**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **0**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **3**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **98 Ha** **88%** en fermage
13% en propriété
0% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture-élevage : **4** exploitations
 Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **2** exploitations
 ICPE : **2** exploitations
 Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **1** exploitation
 Activité d'accueil : **0** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **1** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR RENTY

Petite région agricole : **Haut Pays d'Artois** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **1572 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **1104 ha** (RPG 2011)
 Soit **70%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Polyculture et polyélevage** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **13** dont **13** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **6** exploitations individuelles
7 exploitations sociétaires
 Dont **2** GAEC (*Groupement Agricole d'Exploitation en Commun*)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **16** dont **4** femmes
 dont **2** pluriactifs

Moyenne d'âge : **48 ans**

Moins de 40 ans : **4**
 De 40 à 55 ans : **10**
 Plus de 55 ans : **2**

Nombre de salariés permanents : **4**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **0**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **21**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **74 Ha** **78%** en fermage
22% en propriété
0% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture : **1** exploitation
 Polyculture-élevage : **11** exploitations
 Élevage hors-sol : **1** exploitation

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **2** exploitations
 ICPE : **9** exploitations

Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **0** exploitation
 Activité d'accueil : **1** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **2** exploitations

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR SAINT MARTIN D'HARDINGHE

Petite région agricole : **Haut Pays d'Artois** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **676 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **518 ha** (RPG 2011)
 Soit **77%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Polyculture et polyélevage** (RGA 2010)
 RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **5** dont **5** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **3** exploitations individuelles
2 exploitations sociétaires
 Dont **0** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **5** dont **1** femme
 dont **0** pluriactif

Moyenne d'âge : **52 ans**

Moins de 40 ans : **1**
 De 40 à 55 ans : **1**
 Plus de 55 ans : **3**

Nombre de salariés permanents : **2**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **8**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **3**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **67 Ha**

83% en fermage
15% en propriété
2% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture-élevage : **5** exploitations

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **2** exploitations
 ICPE : **2** exploitations

Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **2** exploitations
 Activité d'accueil : **0** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR THIEMBRONNE

Petite région agricole : **Haut Pays d'Artois** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **2295 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **1625 ha** (RPG 2011)
 Soit **71%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Polyculture et polyélevage** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **23** dont **23** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **11** exploitations individuelles
12 exploitations sociétaires
 Dont **6** GAEC (*Groupement Agricole d'Exploitation en Commun*)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **36** dont **11** femmes
 dont **2** pluriactifs

Moyenne d'âge : **47 ans**

Moins de 40 ans : **10**
 De 40 à 55 ans : **19**
 Plus de 55 ans : **8**

Nombre de salariés permanents : **6**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **0**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **13**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **78 Ha**

79% en fermage
19% en propriété
2% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations :

Polyculture :	1 exploitation
Polyculture-élevage :	21 exploitations
Élevage hors-sol :	1 exploitation

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **9** exploitations
 ICPE : **13** exploitations

Diversification des exploitations :

Commercialisation en circuits courts :	1 exploitation
Activité d'accueil :	3 exploitations
Production d'énergies nouvelles :	0 exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

L'AGRICULTURE SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON DE FRUGES

Petite région agricole : **Haut Pays d'Artois, Pays de Montreuil** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **19036 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **14256 ha** (RPG 2011)
 Soit **75%** de la surface totale de la commune



RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique

RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **181** dont **160** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **91** exploitations individuelles
69 exploitations sociétaires
 Dont **32** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **226** dont **17** femmes
 dont **16** pluriactifs

Moyenne d'âge : **45 ans**

Moins de 40 ans : **59**
 De 40 à 55 ans : **115**
 Plus de 55 ans : **48**

Nombre de salariés permanents : **37**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **18**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **84**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **89 Ha** **80%** en fermage
19% en propriété
1% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture : **17** exploitations
 Polyculture-élevage : **143** exploitations

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **79** exploitations
 ICPE : **62** exploitations

Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **19** exploitations
 Activité d'accueil : **11** exploitations
 Production d'énergies nouvelles : **11** exploitations

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR AMBRICOURT

Petite région agricole : **Haut Pays d'Artois** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **342 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **289 ha** (RPG 2011)
 Soit **85%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Polyculture et polyélevage** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **8** dont **8** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **6** exploitations individuelles
2 exploitations sociétaires
 Dont **1** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **9** dont **1** femme
 dont **0** pluriactif

Moyenne d'âge : **44 ans**

Moins de 40 ans : **3**
 De 40 à 55 ans : **4**
 Plus de 55 ans : **2**

Nombre de salariés permanents : **1**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **2**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **5**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **60 Ha** **96%** en fermage
4% en propriété
0% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture : **2** exploitations
 Polyculture-élevage : **6** exploitations

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **4** exploitations
 ICPE : **2** exploitations

Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **3** exploitations
 Activité d'accueil : **0** exploitations
 Production d'énergies nouvelles : **1** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR AVONDANCE ET RUISSEAUVILLE

Petite région agricole : **Haut Pays d'Artois** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **615 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **547 ha** (RPG 2011)
 Soit **89%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Polyculture et polyélevage,**
Grandes cultures (RGA 2010)



RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique

RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **7** dont **5** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **2** exploitations individuelles
3 exploitations sociétaires
 Dont **2** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **9** dont **0** femmes
 dont **1** pluriactif

Moyenne d'âge : **47 ans** Moins de 40 ans : **0**
 De 40 à 55 ans : **8**
 Plus de 55 ans : **1**

Nombre de salariés permanents : **2**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **1**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **2**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **109 Ha** **71%** en fermage
29% en propriété
0% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture : **2** exploitations
 Polyculture-élevage : **3** exploitations

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **0** exploitation
 ICPE : **3** exploitations

Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **0** exploitation
 Activité d'accueil : **0** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR CANLERS

Petite région agricole : **Haut Pays d'Artois** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **364 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **311 ha** (RPG 2011)
 Soit **85%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Polyculture et polyélevage** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **10** dont **9** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **3** exploitations individuelles
6 exploitations sociétaires
 Dont **3** GAEC (*Groupement Agricole d'Exploitation en Commun*)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **16** dont **1** femme
 dont **2** pluriactifs
 Moyenne d'âge : **47 ans**
 Moins de 40 ans : **2**
 De 40 à 55 ans : **12**
 Plus de 55 ans : **1**
 Nombre de salariés permanents : **2**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **1**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **5**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **101 Ha**
72% en fermage
20% en propriété
8% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture-élevage : **9** exploitations
 Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **6** exploitations
 ICPE : **3** exploitations
 Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **0** exploitation
 Activité d'accueil : **0** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR COUPELLE NEUVE

Petite région agricole : **Haut Pays d'Artois** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **457 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **405 ha** (RPG 2011)
 Soit **89%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Bovins lait** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **5** dont **5** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **3** exploitations individuelles
2 exploitations sociétaires
 Dont **1** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **7** dont **1** femme
 dont **0** pluriactif
 Moyenne d'âge : **48 ans** Moins de 40 ans : **2**
 De 40 à 55 ans : **2**
 Plus de 55 ans : **3**
 Nombre de salariés permanents : **1**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **0**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **2**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **75 Ha** **76%** en fermage
23% en propriété
1% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture-élevage : **5** exploitations
 Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **3** exploitations
 ICPE : **2** exploitations
 Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **0** exploitation
 Activité d'accueil : **0** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR COUPELLE VIEILLE

Petite région agricole : **Haut Pays d'Artois** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **1481 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **1235 ha** (RPG 2011)
 Soit **83%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Polyculture et polyélevage** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **15** dont **13** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **12** exploitations individuelles
1 exploitation sociétaire
 Dont **0** GAEC (*Groupement Agricole d'Exploitation en Commun*)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **15** dont **2** femmes
 dont **2** pluriactifs

Moyenne d'âge : **46 ans**

Moins de 40 ans : **4**
 De 40 à 55 ans : **8**
 Plus de 55 ans : **2**

Nombre de salariés permanents : **2**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **0**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **6**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **67 Ha**

85% en fermage
15% en propriété
0% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture-élevage : **13** exploitations

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **8** exploitations
 ICPE : **5** exploitations

Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **2** exploitations
 Activité d'accueil : **1** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **2** exploitations

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR CREPY

Petite région agricole : **Haut Pays d'Artois** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **695 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **551 ha** (RPG 2011)
 Soit **79%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Polyculture et polyélevage** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **7** dont **5** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **3** exploitations individuelles
2 exploitations sociétaires
 Dont **2** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **10** dont **2** femmes
 dont **0** pluriactif

Moyenne d'âge : **41 ans**
 Moins de 40 ans : **5**
 De 40 à 55 ans : **2**
 Plus de 55 ans : **2**

Nombre de salariés permanents : **1**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **1**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **3**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **160 Ha** **75%** en fermage
25% en propriété
0% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture-élevage : **5** exploitations

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **3** exploitations
 ICPE : **2** exploitations

Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **0** exploitation
 Activité d'accueil : **1** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **1** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR CREQUY



Petite région agricole : **Haut Pays d'Artois** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **2052 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **1301 ha** (RPG 2011)
 Soit **63%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Polyculture et polyélevage** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique

RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **16** dont **16** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **8** exploitations individuelles
8 exploitations sociétaires
 Dont **6** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **21** dont **1** femme
 dont **0** pluriactif

Moyenne d'âge : **44 ans**
 Moins de 40 ans : **8**
 De 40 à 55 ans : **10**
 Plus de 55 ans : **3**

Nombre de salariés permanents : **2**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **3**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **9**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **107 Ha** **89%** en fermage
11% en propriété
0% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture : **1** exploitation
 Polyculture-élevage : **15** exploitations

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **9** exploitations
 ICPE : **6** exploitations

Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **2** exploitations
 Activité d'accueil : **0** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR EMBRY



Petite région agricole :	Haut Pays d'Artois (RGA 2010)
Surface cadastrale :	1174 ha (source : BDTopo)
Surface agricole communale :	926 ha (RPG 2011)
	Soit 79% de la surface totale de la commune
Orientation technico-économique de la commune :	Polyculture et polyélevage (RGA 2010)

RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique

RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées :	9 dont 8 enquêtées
Statut juridique des exploitations :	7 exploitations individuelles 1 exploitation sociétaire Dont 0 GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés :	9	dont 0 femmes dont 1 pluriactif
Moyenne d'âge :	52 ans	Moins de 40 ans : 0 De 40 à 55 ans : 5 Plus de 55 ans : 4
Nombre de salariés permanents :	3	
Nombre de saisonniers et apprentis :	1	
Main d'œuvre familiale non rémunérée :	4	

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations :	83 Ha	73% en fermage 26% en propriété 1% en occupation précaire
---------------------------------	--------------	--

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations :	Polyculture :	1 exploitation
	Polyculture-élevage :	7 exploitations
Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune :	RSD :	5 exploitations
	ICPE :	2 exploitations
Diversification des exploitations :	Commercialisation en circuits courts :	0 exploitation
	Activité d'accueil :	0 exploitation
	Production d'énergies nouvelles :	2 exploitations

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR FRESSIN



Petite région agricole : **Pays de montreuil** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **1730 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **1003 ha** (RPG 2011)
 Soit **58%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Polyculture et polyélevage** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique

RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **15** dont **12** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **8** exploitations individuelles
4 exploitations sociétaires
 Dont **0** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **14** dont **1** femme
 dont **1** pluriactif
 Moyenne d'âge : **46 ans**
 Moins de 40 ans : **4**
 De 40 à 55 ans : **7**
 Plus de 55 ans : **3**
 Nombre de salariés permanents : **4**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **0**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **5**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **75 Ha**
88% en fermage
11% en propriété
1% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture-élevage : **12** exploitations
 Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **7** exploitations
 ICPE : **5** exploitations
 Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **0** exploitation
 Activité d'accueil : **1** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR FRUGES

Petite région agricole :	Haut Pays d'Artois (RGA 2010)
Surface cadastrale :	1895 ha (source : BDTopo)
Surface agricole communale :	1437 ha (RPG 2011) Soit 76% de la surface totale de la commune
Orientation technico-économique de la commune :	Polyculture et polyélevage (RGA 2010)

RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées :	6 dont 6 enquêtées
Statut juridique des exploitations :	2 exploitations individuelles 4 exploitations sociétaires Dont 1 GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés :	8	dont 0 femmes dont 1 pluriactif
Moyenne d'âge :	43 ans	Moins de 40 ans : 2 De 40 à 55 ans : 4 Plus de 55 ans : 2
Nombre de salariés permanents :	2	
Nombre de saisonniers et apprentis :	0	
Main d'œuvre familiale non rémunérée :	0	

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations :	82 Ha	74% en fermage 26% en propriété 0% en occupation précaire
---------------------------------	--------------	--

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations :	Polyculture :	1 exploitation
	Polyculture-élevage :	5 exploitations
Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune :	RSD :	2 exploitations
	ICPE :	3 exploitations
Diversification des exploitations :	Commercialisation en circuits courts :	1 exploitation
	Activité d'accueil :	0 exploitation
	Production d'énergies nouvelles :	1 exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR HEZECQUES ET LUGY

Petite région agricole : **Haut Pays d'Artois** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **793 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **584 ha** (RPG 2011)
 Soit **74%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Bovins lait,**
Polyculture et polyélevage (RGA 2010)



RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique

RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **9** dont **8** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **5** exploitations individuelles
3 exploitations sociétaires
 Dont **1** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **12** dont **2** femmes
 dont **2** pluriactifs
 Moyenne d'âge : **46 ans**
 Moins de 40 ans : **4**
 De 40 à 55 ans : **5**
 Plus de 55 ans : **3**
 Nombre de salariés permanents : **3**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **0**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **4**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **87 Ha**
90% en fermage
10% en propriété
0% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture-élevage : **8** exploitations
 Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **4** exploitations
 ICPE : **4** exploitations
 Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **0** exploitation
 Activité d'accueil : **1** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR LEBIEZ



Petite région agricole : **Pays de Montreuil** (RGA 2010)
Surface cadastrale : **971 ha** (source : BDTopo)
Surface agricole communale : **638 ha** (RPG 2011)
Soit **66%** de la surface totale de la commune
Orientation technico-économique de la commune : **Polyculture et polyélevage** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique

RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'Agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **6** dont **3** enquêtées
Statut juridique des exploitations : **2** exploitations individuelles
1 exploitation sociétaire
Dont **0** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **3** dont **0** femmes
dont **0** pluriactif
Moyenne d'âge : **44 ans**
Moins de 40 ans : **1**
De 40 à 55 ans : **2**
Plus de 55 ans : **0**
Nombre de salariés permanents : **2**
Nombre de saisonniers et apprentis : **0**
Main d'œuvre familiale non rémunérée : **1**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **79 Ha**
95% en fermage
5% en propriété
0% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture : **1** exploitation
Polyculture-élevage : **2** exploitations
Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **2** exploitations
ICPE : **0** exploitation
Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **0** exploitation
Activité d'accueil : **0** exploitation
Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR MATRINGHEM

Petite région agricole : **Haut Pays d'Artois** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **450 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **323 ha** (RPG 2011)
 Soit **72%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Bovins lait** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **7** dont **7** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **3** exploitations individuelles
4 exploitations sociétaires
 Dont **2** GAEC (*Groupement Agricole d'Exploitation en Commun*)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **12** dont **0** femmes
 dont **1** pluriactif

Moyenne d'âge : **48 ans**

Moins de 40 ans : **4**
 De 40 à 55 ans : **5**
 Plus de 55 ans : **3**

Nombre de salariés permanents : **2**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **0**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **0**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **66 Ha** **59%** en fermage
39% en propriété
2% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture-élevage : **7** exploitations

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **4** exploitations
 ICPE : **3** exploitations

Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **0** exploitation
 Activité d'accueil : **2** exploitations
 Production d'énergies nouvelles : **2** exploitations

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR MENCAS

Petite région agricole : **Haut Pays d'Artois** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **202 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **145 ha** (RPG 2011)
 Soit **72%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Bovins lait** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique



RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **3** dont **3** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **1** exploitation individuelle
2 exploitations sociétaires
 Dont **1** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **5** dont **0** femmes
 dont **1** pluriactif
 Moyenne d'âge : **54 ans** Moins de 40 ans : **0**
 De 40 à 55 ans : **2**
 Plus de 55 ans : **3**
 Nombre de salariés permanents : **1**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **0**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **0**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **93 Ha** **61%** en fermage
39% en propriété
0% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture-élevage : **3** exploitations
 Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **2** exploitations
 ICPE : **1** exploitation
 Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **0** exploitation
 Activité d'accueil : **0** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR PLANQUES



Petite région agricole : **Haut Pays d'Artois** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **622 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **552 ha** (RPG 2011)
 Soit **89%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Polyculture et polyélevage** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique

RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **7** dont **6** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **5** exploitations individuelles
1 exploitation sociétaire
 Dont **1** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **7** dont **0** femmes
 dont **2** pluriactifs

Moyenne d'âge : **49 ans**
 Moins de 40 ans : **0**
 De 40 à 55 ans : **6**
 Plus de 55 ans : **1**

Nombre de salariés permanents : **0**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **0**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **3**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **61 Ha**
77% en fermage
23% en propriété
0% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture : **1** exploitation
 Polyculture-élevage : **5** exploitations

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **3** exploitations
 ICPE : **2** exploitations

Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **0** exploitation
 Activité d'accueil : **0** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR RADINGHEM



Petite région agricole : **Haut Pays d'Artois** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **491 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **347 ha** (RPG 2011)
 Soit **71%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Polyculture et polyélevage** (RGA 2010)
 RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique

RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **6** dont **6** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **3** exploitations individuelles
3 exploitations sociétaires
 Dont **1** GAEC (*Groupement Agricole d'Exploitation en Commun*)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **9** dont **1** femme
 dont **0** pluriactif

Moyenne d'âge : **48 ans** Moins de 40 ans : **2**
 De 40 à 55 ans : **5**
 Plus de 55 ans : **2**

Nombre de salariés permanents : **2**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **0**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **2**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **75 Ha** **58%** en fermage
41% en propriété
0% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture : **1** exploitation
 Polyculture-élevage : **5** exploitations

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **4** exploitations
 ICPE : **1** exploitation

Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **4** exploitations
 Activité d'accueil : **2** exploitations
 Production d'énergies nouvelles : **1** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR RIMBOVAL



Petite région agricole : **Haut Pays d'Artois** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **716 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **626 ha** (RPG 2011)
 Soit **87%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Bovins lait** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique

RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **10** dont **6** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **3** exploitations individuelles
 3 exploitations sociétaires
 Dont **2** GAEC (*Groupement Agricole d'Exploitation en Commun*)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **9** dont **0** femmes
 dont **0** pluriactif

 Moyenne d'âge : **46 ans** Moins de 40 ans : **1**
 De 40 à 55 ans : **6**
 Plus de 55 ans : **2**

 Nombre de salariés permanents : **0**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **0**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **1**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **72 Ha** **75%** en fermage
 25% en propriété
 0% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture : **1** exploitation
 Polyculture-élevage : **5** exploitations

 Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **2** exploitations
 ICPE : **3** exploitations

 Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **1** exploitation
 Activité d'accueil : **0** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR ROYON



Petite région agricole : **Haut Pays d'Artois** (RGA 2010)
Surface cadastrale : **748 ha** (source : BDTopo)
Surface agricole communale : **646 ha** (RPG 2011)
Soit **86%** de la surface totale de la commune
Orientation technico-économique de la commune : **Bovins mixte** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique

RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **3** dont **3** enquêtées
Statut juridique des exploitations : **1** exploitation individuelle
2 exploitations sociétaires
Dont **0** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **5** dont **1** femme
dont **0** pluriactif

Moyenne d'âge : **42 ans** Moins de 40 ans : **4**
De 40 à 55 ans : **0**
Plus de 55 ans : **1**

Nombre de salariés permanents : **0**
Nombre de saisonniers et apprentis : **0**
Main d'œuvre familiale non rémunérée : **0**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **111 Ha** **89%** en fermage
11% en propriété
0% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture : **1** exploitation
Polyculture-élevage : **2** exploitations

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **0** exploitation
ICPE : **2** exploitations

Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **0** exploitation
Activité d'accueil : **1** exploitation
Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental,

ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR SAINS LES FRESSIN



Petite région agricole : **Haut Pays d'Artois** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **678 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **392 ha** (RPG 2011)
 Soit **58%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Polyculture et polyélevage** (RGA 2010)
 RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique

RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **6** dont **6** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **2** exploitations individuelles
4 exploitations sociétaires
 Dont **3** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **11** dont **0** femmes
 dont **0** pluriactif
 Moyenne d'âge : **48 ans**
 Moins de 40 ans : **2**
 De 40 à 55 ans : **6**
 Plus de 55 ans : **3**
 Nombre de salariés permanents : **2**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **1**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **2**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **85 Ha**
81% en fermage
19% en propriété
0% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture : **1** exploitation
 Polyculture-élevage : **5** exploitations
 Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **3** exploitations
 ICPE : **2** exploitations
 Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **2** exploitations
 Activité d'accueil : **0** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR SENLIS



Petite région agricole : **Haut Pays d'Artois** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **492 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **387 ha** (RPG 2011)
 Soit **79%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Polyculture et polyélevage** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique

RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **4** dont **4** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **1** exploitation individuelle
3 exploitations sociétaires
 Dont **1** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **5** dont **0** femmes
 dont **0** pluriactif

Moyenne d'âge : **42 ans**
 Moins de 40 ans : **2**
 De 40 à 55 ans : **3**
 Plus de 55 ans : **0**

Nombre de salariés permanents : **2**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **0**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **2**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **82 Ha** **98%** en fermage
2% en propriété
0% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture-élevage : **4** exploitations

Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **1** exploitation
 ICPE : **3** exploitations

Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **2** exploitations
 Activité d'accueil : **1** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR TORCY



Petite région agricole : **Haut Pays d'Artois** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **530 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **368 ha** (RPG 2011)
 Soit **69%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Polyculture et polyélevage** (RGA 2010)
 RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique

RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **8** dont **5** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **4** exploitations individuelles
1 exploitation sociétaire
 Dont **1** GAEC (*Groupement Agricole d'Exploitation en Commun*)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **6** dont **0** femmes
 dont **0** pluriactif
 Moyenne d'âge : **44 ans**
 Moins de 40 ans : **2**
 De 40 à 55 ans : **3**
 Plus de 55 ans : **1**
 Nombre de salariés permanents : **0**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **0**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **1**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **104 Ha** **93%** en fermage
7% en propriété
0% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture : **1** exploitation
 Polyculture-élevage : **4** exploitations
 Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **2** exploitations
 ICPE : **2** exploitations
 Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **1** exploitation
 Activité d'accueil : **1** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR VERCHIN



Petite région agricole : **Haut Pays d'Artois** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **1074 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **882 ha** (RPG 2011)
 Soit **82%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Polyculture et polyélevage** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique

RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **10** dont **9** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **6** exploitations individuelles
3 exploitations sociétaires
 Dont **1** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **12** dont **1** femme
 dont **1** pluriactif
 Moyenne d'âge : **48 ans**
 Moins de 40 ans : **2**
 De 40 à 55 ans : **6**
 Plus de 55 ans : **3**
 Nombre de salariés permanents : **3**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **0**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **5**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **99 Ha**
76% en fermage
22% en propriété
2% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture : **3** exploitations
 Polyculture-élevage : **6** exploitations
 Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **5** exploitations
 ICPE : **1** exploitation
 Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **1** exploitation
 Activité d'accueil : **1** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **1** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

FICHE COMMUNALE : L'AGRICULTURE SUR VINCLY



Petite région agricole : **Haut Pays d'Artois** (RGA 2010)
 Surface cadastrale : **464 ha** (source : BDTopo)
 Surface agricole communale : **361 ha** (RPG 2011)
 Soit **78%** de la surface totale de la commune
 Orientation technico-économique de la commune : **Bovins lait** (RGA 2010)
RGA : Recensement Général agricole, RPG : Registre Parcellaire graphique

RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Ces données reprennent les résultats des exploitations enquêtées lors du diagnostic agricole réalisé en 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Elles ne sont pas exhaustives et n'ont aucune valeur juridique.

Nombre d'exploitations recensées : **3** dont **3** enquêtées
 Statut juridique des exploitations : **1** exploitation individuelle
2 exploitations sociétaires
 Dont **1** GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

DIMENSION HUMAINE

Nombre de chefs d'exploitations et associés : **6** dont **2** femmes
 dont **1** pluriactif
 Moyenne d'âge : **46 ans**
 Moins de 40 ans : **3**
 De 40 à 55 ans : **0**
 Plus de 55 ans : **3**
 Nombre de salariés permanents : **1**
 Nombre de saisonniers et apprentis : **0**
 Main d'œuvre familiale non rémunérée : **3**

DIMENSION FONCIERE

SAU moyenne des exploitations : **105 Ha** **96%** en fermage
4% en propriété
0% en occupation précaire

PRODUCTIONS ET DIVERSIFICATION

Typologie des exploitations : Polyculture : **1** exploitation
 Polyculture-élevage : **2** exploitations
 Régime sanitaire des élevages dont le siège est sur la commune : RSD : **0** exploitation
 ICPE : **2** exploitations
 Diversification des exploitations : Commercialisation en circuits courts : **0** exploitation
 Activité d'accueil : **0** exploitation
 Production d'énergies nouvelles : **0** exploitation

RSD : Régime sanitaire départemental, ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

Ce document a été réalisé par le Service Études
de la Chambre d'Agriculture Nord-Pas de Calais.

